



15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE ★

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE – Nº 14610 – 6 F

VENDREDI 17 JANVIER 1992

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE



Les difficiles débuts de M. Eltsine

PERSONNE ne s'attendait à un début facile pour la Communauté des Etats indépendants qui a succédé à la défunte URSS, ni pour M. Boris Eltsine, investi désormais de toutes les responsabilités en Russie. Mais il faut bien admettre que la situation justifie, pour le moment, les alarmes des pessimistes.

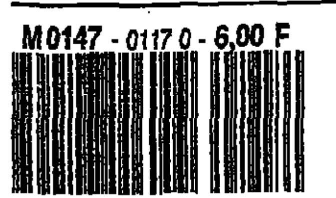
Le président russe est resté fidèle à sa réputation de «fonceur» en libérant les prix le 2 janvier et, mieux encore, en allant immédiatement affronter les consommateurs mécontents au cours d'une difficile tournée en province. Notons encore à sa décharge que, si les hausses de prix ont aggravé encore le sort des populations, elles étaient inévitables : le refus de M. Gorbatchev de procéder à ces réformes toutes les dernières années n'est pas la moindre des causes qui ont conduit à la catastrophe actuelle.

LA ruine de l'économie rend encore plus aléatoire la «thérapie de choc» retenue, et les conditions de son application en Russie sont bien différentes de ce qu'elles étaient en Pologne et dans d'autres pays d'Europe centrale. Comme l'a souligné M. Gaïdar, le maître d'œuvre du programme en cours, les privatisations qui devaient l'accompagner sont en fait impossibles «tant qu'un début d'économie de marché ne se met pas en place» – une manière de dire que le principal problème n'est toujours pas résolu. Or si M. Gaïdar évoque les structures de monopole de l'économie d'Etat, M. Eltsine, lui, fustige ouvertement la mafia et les innombrables rackets qui fleurissent aujourd'hui sur les ruines de l'ancien système, faussant encore plus les règles d'un jeu économique normal.

Est-ce pour autant suffisant de limoger les directeurs d'usines et de magasins, comme M. Eltsine vient de le faire pendant sa tournée en province ? Ce recours aux «vieilles méthodes» n'est pas très prometteur, tout comme les affrontements politiques qui se multiplient dans l'entourage du président russe. Entre M. Khasboulatov, un fidèle parmi les fidèles pourtant, qui semble vouloir prendre le relais du vice-président Routskoï et demande la démission du gouvernement, entre M. Gaïdar et Iavlinski, l'ancien conseiller de M. Gorbatchev qui tire à boulets rouges sur celui qui l'a mis sur la touche, rien ne va plus parmi les réformateurs «radicaux» d'hier. Au point que les économistes étrangers qui conseillent cette équipe, tels l'Américain Jeffrey Sachs, évoquent ouvertement la possibilité d'un échec de la réforme s'il n'est pas mis fin à cette «lutte pour le pouvoir».

AJOUTONS les difficultés de la nouvelle diplomatie interne à la CEI, qui, si elle semble pouvoir aboutir dans quelques mois à des compromis sur le partage de l'ancienne armée rouge, risque de ne pas pouvoir empêcher une guerre économique entre ses membres, chacun s'orientant vers la création de monnaies séparées. Peut-être s'agit-il, là encore, de points de passage obligés avant l'inévitable reconstruction. Mais c'est un fait que la stabilisation attendue, a fortiori l'assainissement espéré, ne sont toujours pas en vue.

Lire nos informations page 5



La reconnaissance des Républiques de l'ex-Yougoslavie

Le président croate conforté par la décision des Douze

Près de trente pays avaient reconnu, jeudi 16 janvier, l'indépendance des Républiques de Slovénie et de Croatie. Ces décisions, qui consacrent la fin de la Fédération yougoslave fondée par le maréchal Tito, consolident la position du président croate, M. Franjo Tudjman, qui était contesté ces dernières semaines par une partie de l'opinion publique et des forces armées croates. De son côté, la Serbie a relancé l'idée d'une «mini-Yougoslavie» qu'elle formerait avec le Monténégro et les Serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine.

Et maintenant, finir la guerre...

ZAGREB

de notre envoyé spécial

Quinze, vingt, vingt-cinq, combien sont-ils, et surtout qui ? Ce jour du 15 janvier, *«écrit en lettres d'or dans l'histoire de la Croatie»*, selon l'expression du président Franjo Tudjman, Zagreb l'a vécu à l'écoute de l'étranger, engrangeant les annonces de reconnaissance avec émotion mais sans triomphalisme, avec satisfaction mais sans euphorie.

Près de sept mois après la proclamation de l'indépendance – en même temps que celle de la Slovénie – cette série de reconnaissances internationales est une victoire retentissante non seulement pour la Croatie mais aussi pour son président, M. Tudjman, dont la politique était sérieusement mise en cause, il y a quelques semaines encore, dans une partie de la population et des forces croates.

Accusé par les uns d'avoir inconsidérément mené son pays à la guerre, critiqué par les autres pour ne pas la mener de façon offensive et pour lui préférer une diplomatie hasardeuse, M. Tudjman *avançait sur une «corde raide»* d'autant plus périlleuse que les revers militaires s'accumulaient et que les retombées diplomatiques se faisaient attendre. Son épreuve la plus pénible, le président Tudjman l'a certainement vécue en novembre dernier lorsque Vukovar, symbole de la résistance à l'offensive serbo-fédérale, est tombée.

YVES HELLER

Lire la suite et nos informations page 5

L'enquête sur la revente de la tour BP

Le promoteur de la Défense a été placé en garde à vue

M. Christian Pellerin, PDG de la SARI, filiale de la Générale des eaux, était toujours en garde à vue jeudi 16 janvier à la mi-journée. Principal promoteur immobilier dans l'aménagement du quartier d'affaires de la Défense, M. Pellerin est entendu dans le cadre d'une enquête judiciaire sur le scandale financier lié au rachat en 1988 de la tour British Petroleum. 12 millions de francs auraient disparu lors de cette transaction, tandis que les enquêteurs s'interrogent sur les mystérieux suicides de deux des intermédiaires.



Lire page 9 les articles d'ERICH INCIYAN et de FRANÇOISE VAYSSE

Le PS et l'affaire URBA

Les socialistes font bloc contre ce qu'ils considèrent comme une attaque politique. Ils soutiennent unanimement la candidature de M. Emmanuelli à la présidence de l'Assemblée nationale

Lire page 7 les articles d'ANNE CHEMIN, PATRICK JARREAU, ALAIN MACHEFER et PASCALE ROBERT-DIARD

M. Gamsakhourdia est rentré en Géorgie

Le président géorgien qui s'était réfugié en Arménie, a regagné jeudi 16 janvier l'ouest de la Géorgie. Ce retour risque de relancer la guerre civile.

Lire en dernière page

Une «université de France» à l'étude

Mme Edith Cresson a demandé au philosophe Michel Serres de réfléchir à un système d'enseignement à distance ouvert à tous les publics.

Lire page 10 l'article de GÉRARD COURTOIS

Nouveau record pour le tourisme en 1991

Un solde positif de plus de 50 milliards de francs : le tourisme a battu ses records en 1991 et permis de créer 35 000 emplois.

Lire page 17

Une victoire perdue ?

Un an après le déclenchement de la guerre du Golfe le bilan politique du succès militaire des alliés apparaît mitigé

par Jacques Lesourne

Il y a un an, le 17 janvier, le président Bush lançait l'opération «Tempête du désert» contre les troupes irakiennes qui occupaient le Koweït. Six semaines plus tard, le 28 février, il devait annoncer la suspension des combats après l'acceptation par Bagdad des douze résolutions des Nations unies.

Douze mois ont passé, apportant leur lot de petits événements et de grandes nouvelles.

Avec le recul du temps, qui facilite l'analyse, quel jugement porter aujourd'hui sur la victoire de la coalition ? Impossible de répondre sans un minimum d'histoire-fiction.

Imaginons donc que la communauté internationale ait accepté l'annexion du Koweït : l'Irak eût rétabli sa situation financière, accru sa capacité d'influence sur le prix du pétrole, accédé en quelques années à l'arme atomique et serait devenu le point de ralliement d'une partie de la population du monde arabe. Deux puissances nucléaires se seraient fait face au Proche-Orient : Israël et l'Irak.

Lire la suite page 3

Lire aussi

Un entretien avec M. François Heisbourg

«Les Etats du Golfe n'ont rien appris», nous déclare le directeur de l'Institut international d'études stratégiques.

Lire page 3 l'entretien recueilli par FRANCIS CORNU et LAURENT ZECCHINI

Les réformes oubliées

Dix ans après la semaine des trente-neuf heures le pouvoir est en panne d'audace et d'imagination

par Michel Noblecourt

Il y a dix ans, on réformait tous azimuts, aujourd'hui, on gère sagement. Jeudi 16 janvier, il n'y aurait pas foule pour souffler les dix bougies de l'ordonnance du 16 janvier 1982. Etendard de la gauche nouvellement arrivée au pouvoir, symbole de sa volonté de réformes économiques et sociales et force de frappe de son action pour stabiliser le nombre de chômeurs autour du «seuil» des deux millions, franchi en octobre 1981, cette ordonnance lançait le mouvement de réduction de la durée du travail – vers les trente-cinq heures ! – en instaurant la semaine de trente-neuf heures et en généralisant la cinquième semaine de congés payés. A contre-courant de la plupart des pays d'Europe, la France croyait alors aux vertus du partage du travail, comme elle avait cru, quelques mois plus tôt, pouvoir relancer seule son économie.

L'ordonnance du 16 janvier 1982 marquait surtout le début d'une vague de réformes qui, tout au long de l'année, allait rythmer les étapes du changement social et amorcer une autre politique économique.

Lire la suite page 16

L'avenir de La Cinq

■ MM. Pasqua et Berlusconi au chevet de la chaîne privée
Lire page 15 l'article d'YVES-MARIE LABÉ

■ Un luxe utile par JEAN-CLAUDE CARRIÈRE
■ L'arithmétique des morts par ALAIN MOREAU
■ Un produit pas comme les autres par ALAIN GRANGE CABANE
■ Télé fast-food par GEORGES DELARUE
■ Le public ou le marché par CLÉMENT PIEUCHOT
page 2

■ La chronique de Pierre Georges page 21

LIVRES ◆ IDÉES

Le retour de Péguy

Edwy Plenel rend compte du dernier ouvrage d'Alain Finkielkraut, *le Mécontemporain*, sous-titré «Une lecture moderne de Péguy», et dresse un *inventaire de la galaxie des «péguystes»*. Patrick Kéchichian analyse la poésie de l'auteur de la *Ballade du cœur qui a tant battu* : la modernité poétique n'est pas toujours là où on l'attend...

■ Le courage d'Annie Ernaux ■ Grainville rime avec Brésil ■ Les images de Nicole Avril ■ Lettres étrangères : Les nuits de Sibilla ; Passion balte ; Espagnols en quête de littérature.

pages 23 à 30

«Sur le vif» et le sommaire complet se trouvent page 22

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

L'avenir de La Cinq

Un luxe utile

par Jean-Claude Carrière

DEVANT la crise de La Cinq, des voix désordonnées se font entendre un peu partout, qui vont toutes dans le même sens : il faut laisser tomber la *production française. Cette production* est un luxe inutile, parasitaire, férocement protégé et réglementé. Place au « libéral », c'est-à-dire au facile, au bon marché. A rien. Nous disons très précisément le contraire. Et puisque notre attitude, constamment réaffirmée, est constamment mal interprétée, disons clairement ce que nous défendons, et pourquoi.

Nous défendons d'abord la production française d'œuvres de fiction et de grands documentaires. Et c'est normal. Charité bien ordonnée commence par soi-même. Défendre cette production, c'est défendre ce qui reste de travail (après tant de coups fourrés) aux techniciens, acteurs, auteurs, réalisateurs et producteurs : plusieurs dizaines de milliers de personnes. Sans cette protection, tout va disparaître. Aucun doute là-dessus. Les Etats-Unis sont prêts à prendre notre place, et ils en ont le vif désir. Ils l'ont dit, et ils le répètent.

Au-delà de nos préoccupations personnelles, qui sont aussi légitimes que d'autres, nous défendons le public français. Ce public, dont nous faisons partie, a le droit de voir et d'écouter des histoires qui lui sont racontées par des Français, et en français. Ce droit, comme tous les droits justifiés, repose sur un besoin : celui qu'ont tous les peuples de se raconter à eux-mêmes. Qu'on nous l'enlève, sous *tel ou tel prétexte, et nous nous* retrouverons dans la situation d'un peuple muet, sourd, aveugle, promis comme tant d'autres à des films qui ne lui parlent jamais de lui, c'est-à-dire à la sous-culture, à l'ignorance et au mépris.

Enfin, bien au-delà du public français, nous défendons les autres productions, les films africains, asiatiques, sud-américains, et maintenant les films de l'Europe de l'Est, qui pour exister ont besoin de nous. En nous protégeant, nous les protégeons. Si nous disparaissons, ils disparaissent. Pour une raison très simple : face à l'énorme machine américaine, qui exige, dans le domaine de la fiction, d'acquérir le monopole mondial de l'image, et qui par conséquent travaille avec constance à la disparition des autres, la seule façon différente de faire des films est la nôtre. Aussi avons-nous attiré beaucoup de pays qui viennent à nous, qui nous imitent, qui ont besoin de nous. Nous ne pouvons pas renoncer à ce que nous sommes, sous peine de voir la planète uniformisée dans le home-made américain.

A ceux qui rêvent justement d'une télévision française qui ne serait que journalisme et diffusion américaine, nous demandons d'abord de réfléchir : peut-on vraiment se passer de nous ? Savent-ils qu'en condamnant la production de télévision ils condamnent aussi *le cinéma français, aujourd'hui très* malade ? Savent-ils qu'une télévision sans création est une télévision sans espérance, aussitôt médiocre, répétitive et bientôt morte, comme l'exemple vient d'en être donné ? Savent-ils que des dizaines de peuples ont leur regard sur notre combat ? Que l'offensive américaine est très précise, très organisée, et qu'elle nourrit évidemment, parmi nous, des complices intéressés ?

Comprennent-ils, ceux qui parlent pour parler, ceux qui dissimulent sous des « enquêtes » mal informées des caprices d'éditorialistes, comprennent-ils vraiment ce que veut dire : renoncer à sa propre expression ? claquer la porte à son imaginaire ? casser son miroir ? ne plus se regarder que dans les images des autres ?

Il n'est pas possible que nos parlementaires, nos journalistes et tous nos amis, ici et ailleurs, ne comprennent pas la gravité de cette bataille. Qu'ils sachent, de toute manière, que nous la mènerons jusqu'au bout.

► Jean-Claude Carrière est cinéaste, écrivain, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques.

L'arithmétique des morts

par Alain Moreau

LE sinistre de la cinquième chaîne n'est jamais que le dernier avatar – peut-être l'ultime, faute de victimes, – né de l'accouplement de réflexions politi*ques médiocres autant que succes*sives, d'une réglementation contestable appliquée mécaniquement, dont des industriels sûrs d'eux-mêmes ont cru pouvoir malgré tout tirer profit.

Dans sa descente vers le noir, La Cinq entraîne avec elle plusieurs dizaines de sociétés de productions indépendantes, qui étaient ses fournisseurs. Depuis octobre dernier, elle a, en effet, cessé de régler tout ou partie non seulement des programmes en chantier, mais encore ceux *déjà diffusés* et pour lesquels elle a cependant encaissé les recettes publicitaires. L'ardoise est chiffrée : 250 millions de francs en créances certaines, immédiates et exigibles. Indirectement plus de 400 millions de francs.

Cette dette immédiatement exigible de La Cinq à l'égard des producteurs indépendants équivaut précisément à dix années de bénéfice des trois cents entreprises qui composent la profession !

Autrement dit, plusieurs milliers de personnes ont peiné, créé, investi ces dix dernières années pour qu'en définitive un groupe industriel – en fait une poignée de dirigeants – prenne possession d'une chaîne de télévision bénéficiant d'une autorisation de l'Etat, et s'en dégage, vite fait bien fait, quelques mois après, laissant impunément, du moins le croit-il, derrière lui ses déchets, charge aux autres de les nettoyer.

Peu glorieuse, compte tenu de la suffisance de certains, *de l'arrogance* de beaucoup et de l'incompétence de presque tous, la démarche des actionnaires et des dirigeants de La Cinq, qui se réfugient sous la protection de la loi sur les faillites, n'a que l'apparence de la légitimité. Cela ne saurait pour autant disculper de sa responsabilité celui d'entre eux qui a hautement et financièrement revendiqué d'être désigné comme seul opérateur de la chaîne, et qui entendait bien en récompense, si les *choses avaient favorablement* tourné, en tirer un profit qui lui aurait été exclusivement réservé.

Les engagements solennels et chiffrés des dirigeants du groupe opérateur consignés dans la sténographie des auditions devant le CSA, leur transcription au *Journal officiel*, les déclarations, interviews, entretiens, communiqués jetés aux mille vents médiatiques, témoignent des promesses sans lesquelles il est probable que La Cinq ne lui aurait jamais été attribuée et sans lesquelles également toute une profession aurait refusé une confiance qu'elle estime aujourd'hui avoir été abusée.

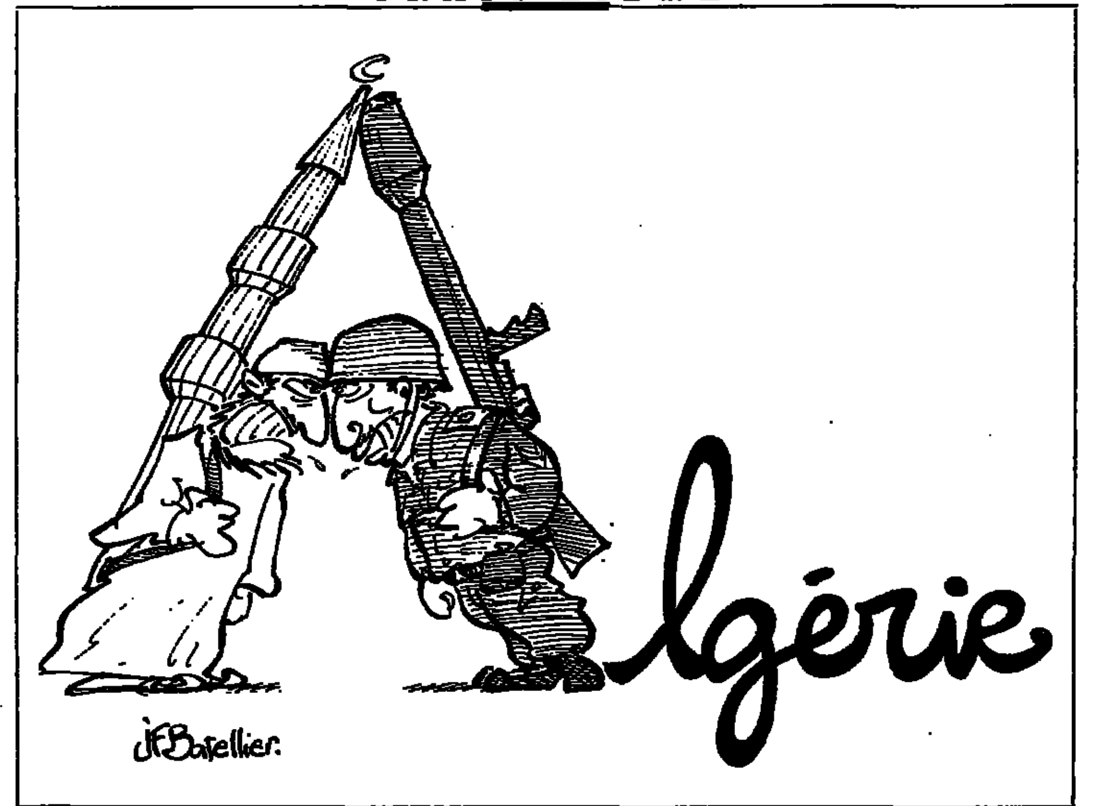
Le refus par un groupe de communication de cette envergure – presse, éditions, radio, – associé à un industriel largement dépendant des marchés publics, d'honorer leur signature à l'égard de tout un secteur professionnel, constitue un précédent d'une exceptionnelle gravité. Cette dérobade, la débandade des *autres actionnaires, certaines* rumeurs accréditant l'usage de procédures peut-être hétérodoxes dans la poursuite de l'activité et du financement de la chaîne depuis octobre, ne peuvent manquer d'interpeller la puissance publique. Elle devrait sans tarder se trouver confrontée à la nécessité d'ordonner l'ouverture d'une information judiciaire visant à faire toute la lumière sur la déconfiture de La Cinq. En effet, l'opinion *ne comprendrait pas que, pour des* situations identiques, la justice se dispense avec certains ce qu'elle s'autorise avec d'autres.

Empêcher le naufrage de la production indépendante, qui ne doit pas être la victime d'une opération calamiteuse, est la première urgence.

Dans le même temps un aggiornamento s'impose *à tous*, en sorte que l'économie audiovisuelle natio*nale ne se réduise pas à une arith*métique des morts, et que son histoire se raconte autrement qu'en remontant la file des cadavres.

► Alain Moreau, producteur, est membre du comité directeur de l'Union syndicale de la production audiovisuelle.

TRAIT LIBRE



Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Un produit comme les autres

par Alain Grange Cabane

L'AGONIE de La Cinq contredit l'affirmation selon laquelle l'audiovisuel n'est pas un produit comme les autres : *les sociétés n'y font pas moins faillite* que dans d'autres secteurs.

Cependant, quelles que soient, en effet, les erreurs des directions qui se sont succédé à la tête de La Cinq, force est de constater que l'intervention permanente dans ces matières des pouvoirs publics, de droite comme de gauche, jointe à l'absence de plan cohérent de l'Etat pour le développement de l'audiovisuel en France, porte une lourde part de responsabilité.

Il est faux de dire qu'il y a une chaîne généraliste de trop. Si la France ne peut faire vivre cinq chaînes généralistes – alors que l'Italie permet à six chaînes de prospérer (trois privées appartenant à Berlusconi et trois publiques), – c'est que la réglementation est inadaptée.

Des objectifs contradictoires

On peut, pour des raisons économiques, limiter l'offre publicitaire (pas de deuxième coupure, maintien de secteurs interdits) au-delà de ce que prévoit la directive européenne. On peut, pour des raisons culturelles, obliger les chaînes à diffuser des programmes exigeants et coûteux, dans des proportions supérieures à ce que prévoit la même directive européenne. On peut, pour des raisons électorales, refuser d'augmenter raisonnablement la redevance pour permettre au secteur public de mieux vivre.

Mais on ne peut poursuivre ces trois objectifs simultanément. Ils sont en effet contradictoires deux à deux, ou plutôt ils convergent tous les trois pour, d'une part, réduire les recettes des chaînes, d'autre part, accroître leurs charges. Ce n'est qu'à l'intérieur de règles du jeu malthusiennes qu'il y a « une chaîne généraliste de trop ».

A court terme, le dépôt de bilan de La Cinq conduira les annonceurs à suspendre leurs investissements sur cette chaîne, aggravant ainsi sa situation. A moyen terme, et contrairement à ce qui est secrètement espéré par les uns ou publiquement affirmé par d'autres, il n'est pas du tout certain que les investissements des annonceurs sur La Cinq se reporteront sur les autres chaînes. Au total : un beau gâchis après sept ans de pagaille...

► Alain Grange Cabane est vice-président de l'Union des annonceurs.

Télé fast-food

par Georges Delarue

QUE la réglementation actuelle ne soit pas idéale, tout le monde semble d'accord, hormis quelques aveugles, sourds de surcroît à tous les appels au secours.

Que la classe politique, si prompte par le passé à imposer sa vision monolithique dans la lucarne, se retranche derrière le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures du PAF ne trompe personne. La chienlit de l'audiovisuel est bel et bien de leur responsabilité. Bouder un joujou que l'on s'est efforcé de casser n'y change rien.

Il n'empêche, en une année d'existence, La Cinq version Hachette n'a pas avancé d'un pouce, et de cela nul autre qu'Hachette n'en est responsable. Mais dans le propos de M. Sabouret, pas un mot sur les prévisions, pourtant jugées optimistes par beaucoup, qui prévoyaient 15 % d'audience fin 1991. Pas un mot sur la stratégie de programme, le désir de faire une chaîne familiale « haut de gamme ». En résumé, faire concurrence à TF 1 sur son terrain.

Pourtant, les échecs successifs de *La Cinq* résident *probablement* là. Dans ce registre, TF 1 est imprenable. Il faut imaginer autre chose. Il ne viendrait pas à l'idée d'un restaurateur à la recherche de consommateurs de vendre des hamburgers en face de chez McDonald's. Son produit serait-il meilleur... qui le saurait ? Qui viendrait le goûter ? Les habitués de Mc Do, sûrement pas, ils sont comblés, gâtés par leurs Big Macs ! Les autres, ceux qui n'aiment pas cela ? On vient de vous le dire, ils n'aiment pas !

Le fast-food est à la cuisine ce que TF 1 est à la télévision. Pour que vive La Cinq, il fallait viser autre chose que du McDonald's télévisuel, fût-il haché dans du filet. Pour grignoter quelques points à TF 1, il fallait autre chose qu'un hamburger soldé, qu'un *corned beef* en feuilleton. Il fallait de la nourriture vraie, de la saveur, du fumet, de l'arôme, de l'authentique comme nos créateurs savent encore en faire pour peu qu'on leur en laisse l'occasion.

Mais cela coûte cher ! rétorquent les tenants des cordons de la bourse. Plus cher que Sabatier, Foucault and Co. ? Chiche !

► Georges Delarue est journaliste, reporter d'images à *l'ORTF, puis à TF 1, puis à La* Cinq.

Le public ou le marché

par Clément Pieuchot

LES malheurs réitérés de La Cinq, les difficultés des autres chaînes, la faillite annoncée de plusieurs sociétés de production et l'inquiétude qui règne dans la presse écrite sont autant de symptômes qui montrent que, dans le fond, c'est le système lui-même qui est vicié à la base. Tout l'équilibre du paysage repose en fait sur la façon dont les médias considèrent leur public, c'est-à-dire vous et moi. Parts de marché à conquérir à tout prix pour les revendre à des annonceurs ou à des êtres humains qui ne peuvent bien vivre que loyalement informés ?

Comme la télévision constitue le média le plus symbolique de ce système, elle nous donne aujourd'hui le spectacle – c'est sa vocation – de toutes les outrances, de tous les abus, de toutes les dérives et de toutes les fraudes auxquelles on nous soumet en s'efforçant de nous les cacher. Inextricable contradiction.

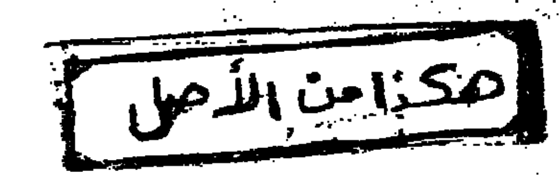
Voyez comme le téléspectateur peut être courtisé pour venir au secours de La Cinq, première victime *d'un sida médiatique* qui en annonce d'autres. Un téléthon quotidien mobilise Alain Delon, et une petite fille attendrissante transforme la chaîne en grande cause nationale selon les bonnes techniques du *charity-business*. D'autres se répandent en déclarations mirifiques qui voudraient nous faire croire que de cette consomption galopante pourrait naître une nouvelle télévision qui serait parée de toutes les vertus parce que des téléspectateurs, conscients ou abusés, mais pourvus de disponibilités, en seraient devenus actionnaires. D'autres, dans l'ombre, attendent le moment de profiter pour eux-mêmes des assouplissements de réglementation qui ne manqueront pas d'intervenir si l'on réussit à déclencher dans l'opinion une réaction affective assez forte.

Qui ne voit qu'en cherchant ainsi à soigner le mal par le mal on l'aggrave et qu'il est urgent à l'opposé de faire tomber la fièvre pour se donner le temps de s'attaquer à ses racines ?

Par-delà toutes les arrière-pensées de toute nature, le moment est venu de concentrer les efforts, non pas sur l'avenir de La Cinq, ni même sur la situation de l'audiovisuel en France, mais sur les caractéristiques d'ensemble d'un système de médiatisation qui contribue si fort aujourd'hui à saper le moral de la nation en entretenant une « langueur » que le président de la République n'est pas seul à déplorer.

Sans rien vouloir surestimer, il s'agit, courageusement, d'introduire dans l'information, sans sectarisme ni démagogie, par la réflexion et le débat, une transparence bénéfique à tous les producteurs, à tous les diffuseurs et à tous les publics qui préfèrent des produits de qualité résultant d'un travail bien fait et honnêtement rémunéré.

► Clément Pieuchot est secrétaire général de Médis, télévision et téléspectateurs.



مكان من الأصل

Un an après le déclenchement de la guerre

«Les Etats du Golfe n'ont rien appris»

nous déclare M. François Heisbourg, directeur de l'Institut international d'études stratégiques

Le 17 janvier 1991, commençait la guerre aérienne pour libérer le Koweït. M. François Heisbourg, directeur de l'Institut international d'études stratégiques, dont le siège est à Londres, nous a accordé un entretien à l'occasion de cet anniversaire.

LONDRES

de nos envoyés spéciaux

« Le président Bush vient de déclarer au Congrès que l'Irak dispose encore d'un grand nombre de missiles balistiques et est en mesure d'en construire d'autres, malgré la présence d'équipes des Nations unies chargées de les détruire. N'est-ce pas un aveu d'échec, un an après l'intervention militaire de la coalition?

– Cela dépend évidemment du critère selon lequel on définit le succès ou l'échec. Si le but de guerre était la libération du Koweït et l'élimination de la mainmise irakienne sur le pétrole koweïtien, alors ce n'est pas un aveu d'échec. Mais si l'objectif était aussi la suppression du danger militaire irakien, on ne peut vraiment pas dire que ce soit un succès. Les déclarations du président Bush dissipent un mystère: les Irakiens ont utilisé un peu moins de cent missiles Scud pendant la guerre; une soixantaine ont été détruits par la suite sous contrôle international. Or le stock irakien était estimé entre quatre cents et cinq cents missiles. Cela évidemment fait une marge!

– Quels sont pour vous les principaux points positifs du bilan?

– D'abord, le fait qu'un Etat n'a pas été rayé de la carte. Saddam Hussein n'a pas pu établir une nouvelle règle du jeu internationale. Ensuite, il n'a pas réussi à conserver la maîtrise du pétrole koweïtien qui, avec l'or noir irakien, lui aurait assuré une position de force sur le marché international. Enfin, la guerre du Golfe semble avoir permis de débloquer les prémices d'un processus de paix au Proche-Orient.

– Et les aspects négatifs?

– Premièrement, Saddam Hussein, son régime et son potentiel de nuisance sont toujours là. Aucun système de sécurité régional n'a été mis en place dans le Golfe. Il n'y a eu aucune amélioration de la situation du point de vue de la politique intérieure des Etats de la péninsule. La famille El-Sabah au Koweït, en particulier, n'a rien appris et paraît même avoir durci son attitude. Autre élément négatif: les inquiétudes que l'on peut avoir sur l'avenir des Kurdes.

» Il a été possible d'intervenir en leur faveur, mais avec retard. Que se passera-t-il quand les derniers avions occidentaux qui surveillent les opérations au Kurdistan, auront quitté la Turquie? Mais il faut rappeler que c'est en particulier grâce à la France que la communauté internationale a pu agir, selon un «droit d'ingérence» encore en cours de définition, ce qui est une retombée inattendue et heureuse du conflit.

«Le général Schwarzkopf avait raison»

– Votre analyse initiale sur le bien-fondé de l'offensive alliée a-t-elle évolué en douze mois?

– Oui, sur un point particulier, la date et l'heure de la cessation des hostilités terrestres. Sur le moment et sur la base des informations disponibles à l'époque, il n'était pas absurde d'arrêter les opérations le 28 février. Aujourd'hui, je pense qu'il eût été bon de continuer les combats deux ou trois jours de plus, sans pour autant aller à Bagdad, de manière à briser de façon plus effective l'outil militaire de Saddam Hussein et de permettre les conditions de son renversement. Là, il y a eu erreur d'interprétation.

– Cela veut dire que le général Schwarzkopf avait raison?

– Oui, le commandant en chef de la coalition était fondé à vouloir continuer. Les événements lui ont donné raison. Ces deux ou trois jours supplémentaires lui auraient permis de «casser» les unités restantes de la Garde républicaine. Après le cessez-le-feu, on aurait encore pu empêcher ces troupes d'aller réprimer, au sud, les Chiites, et au nord, les Kurdes. Ce fut bien une décision délibérée du président Bush de laisser Saddam Hussein procéder à l'écrasement de rébellions qui, aux yeux de l'administration américaine, comportaient le risque d'une « libanisation » de l'Irak. Un coup d'Etat contre Saddam Hussein était souhaité, mais pas le morcellement du pays.

» D'autre part, s'agissant de l'embargo, ceux qui disaient qu'il ne suffirait pas à faire sortir Saddam Hussein du Koweït semblent avoir eu également raison. On était obligé d'avoir recours à la force puisque, un an et demi plus tard, et malgré la poursuite des sanctions, Saddam Hussein se maintient au pouvoir à Bagdad.

– Le risque nucléaire irakien est-il écarté pour longtemps?

– Tout le monde avait sous-estimé l'avancement des travaux des Irakiens dans ce domaine. On découvre tous les jours de nouveaux détails sur leur programme. Autrement dit, c'est un échec complet, et pas seulement pour l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA) de Vienne, mais aussi pour l'ensemble des services de renseignement, y compris ceux d'Israël. On peut en déduire que ces services devront, à l'avenir, consacrer davantage d'efforts à ces problèmes, et que l'Agence de Vienne devra disposer de pouvoirs considérablement accrus en matière d'inspection et de contrôle. La Corée du Nord, par exemple, en est exactement au point où se trouvait l'Irak avant la guerre.

» En arrêtant le programme nucléaire irakien comme cela a été fait, je pense que l'on a envoyé un signal assez fort à d'autres «proliférateurs» potentiels, qui sont obligés de réfléchir à ce qui est arrivé à l'Irak. Depuis la guerre du Golfe, un grand nombre d'Etats importants ont signé le traité de non-prolifération nucléaire, la France, la Chine et l'Afrique du Sud, et d'autres Etats, comme le Brésil et l'Argentine, s'apprêtent à le faire. Je crois enfin que Saddam Hussein aura beaucoup de mal à relancer son programme.

– Pourrait-on étendre un jour des contrôles aussi stricts à d'autres pays, surtout dans cette région?

– Oui, on peut penser à l'Iran, mais aussi à l'ex-Union soviétique. Il faut savoir que le sort du traité de non-prolifération doit être réexaminé en 1995, ce qui supposera que les Etats disposant d'armes nucléaires acceptent une réduction de leur arsenal, et consentent à ce que le nucléaire perde de son importance politique sur le plan international.

» C'est à mon sens une faute de dire que le siège de la France comme membre permanent du Conseil de sécurité tient au fait que nous sommes une puissance nucléaire. Nous exerçons cette responsabilité à bien d'autres titres. Les Etats nucléaires vont devoir accepter des sacrifices supplémentaires s'ils veulent donner corps à une politique efficace de non-prolifération. D'autre part, il y a les Etats, comme Israël, l'Inde et le Pakistan, qui sont réputés être proches du seuil nucléaire et qui n'ont pas signé le traité de non-prolifération. Leur cas est différent de celui des pays qui se sont engagés à ne pas produire la bombe mais qui violent cet engagement.

– Au-delà des composants nécessaires à la fabrication des armes nucléaires, il y a la question de l'émigration des spécialistes soviétiques de l'atome. Les Israéliens, entre autres, ne s'en inquiètent-ils pas?

– Les préoccupations d'Israël sont totalement légitimes. Cela dit, il faut aussi que les Israéliens balaient devant leur porte. N'ont-ils pas eux-mêmes coopéré avec les Chinois? Dans ces conditions, peuvent-ils se plaindre que ceux-ci revendent une partie du fruit de cette coopération?

» Il y a, parmi d'autres, le cas de ces spécialistes de la fusion thermonucléaire de l'Institut Koutchatov, près de Moscou, qui ont fait l'objet d'approches libyennes. Il y a donc un vrai risque que tous ces gens puissent être récupérés. Il faudrait d'abord utiliser leurs compétences pour le démantèlement des arsenaux nucléaires promis à la destruction dans l'ex-Union soviétique. Cela suppose un effort financier des pays occidentaux, de l'ordre de quelques milliards d'écus. Mais cet argent serait dépensé pour notre propre sécurité.

– Et que dire de la dissémination des armes conventionnelles que possédait l'URSS, en particulier à destination de pays de la région du Golfe?

– Oui, l'Iran en particulier est en train de s'équiper en armements soviétiques – et il ne s'agit pas seulement des avions livrés à domicile par les pilotes de Saddam Hussein pendant la guerre du Golfe. Quand des chars T-72 sont vendus au dixième du prix coûtant, ce qui semble être le cas à l'heure actuelle, je crains qu'il n'y ait pas grand-chose à faire, et qu'il faille vivre avec cette réalité-là, en attendant une reconversion complète de l'économie de l'ancienne Union soviétique.

«Un immobilisme consternant»

– Quelles idées pourraient être avancées lors des discussions sur le désarmement au Proche-Orient dans le cadre des «négociations multilatérales» devant s'ouvrir à la fin du mois à Moscou?

– Il est déjà possible de s'inspirer des mesures de confiance existant sur le Golan et dans le désert du Sinaï, zônes où les forces militaires sont limitées et placées sous contrôle international. Ce modèle-là pourrait être généralisé et s'appliquer en particulier à la Cisjordanie. D'autre part, on peut envisager l'interdiction partielle de certains types d'armements.

» S'agissant des missiles balistiques, Israël a décidé de respecter les mesures de contrôle sur les exportations de technologies. Mais il y a la question de l'arme nucléaire, qu'Israël possède depuis longtemps. Et il faudra bien que ce sujet soit évoqué sans détours. Si les Israéliens l'admettent, les Arabes devront, d'une manière ou d'une autre, en tirer les conséquences. Le plus simple serait de reconnaître *a posteriori* un statut nucléaire à Israël, la bombe israélienne étant bien antérieure au traité de non-prolifération.

– Les rumeurs selon lesquelles l'Algérie poursuivrait un programme de recherches nucléaires à des fins militaires vous paraissent-elles fondées?

– Il est vrai que l'Algérie est le seul pays arabe à ne pas avoir encore signé le traité, et que des scientifiques algériens s'intéressent depuis longtemps au nucléaire. De là à tirer la conclusion que les responsables de ce pays soient tentés de jouer les Saddam Hussein, il y a un pas que je me refuse à franchir. L'Algérie a aujourd'hui une capacité nucléaire extrêmement limitée et elle a accepté les contrôles de l'AIEA sur la centrale construite par les Chinois au sud d'Alger. En outre, si elle se lançait dans une aventure nucléaire, elle ne s'attirerait pas seulement des réactions de la part des Occidentaux, mais aussi celles de ses voisins, surtout du Maroc. Et je ne suis pas sûr qu'une Algérie, islamiste ou non, soit la mieux placée pour aboutir dans une telle compétition.

– La victoire du FIS en Algérie ne va-t-elle pas redonner de la vigueur aux mouvements islamistes ailleurs dans le monde arabe, alors que ceux-ci semblaient en perte de vitesse après la guerre du Golfe?

– Le FIS aurait gagné avec ou sans guerre du Golfe. C'est vrai qu'au Maghreb les dirigeants des pays voisins de l'Algérie ont des raisons d'être inquiets. Mais on aurait tort de surestimer ce que représente l'Algérie pour les Arabes du Moyen-Orient. La capacité d'entraînement d'Alger n'y est pas du tout évidente, rien à voir avec celle de Téhéran dans la région du Golfe. En Arabie saoudite, il existe un courant radical qui suscite l'inquiétude des autorités de Ryad. Le roi Fahd a d'ailleurs annoncé, pour février, des mesures comportant notamment une plus grande consultation de la population. Mais, dans l'ensemble de la région, on ne peut vraiment pas dire qu'un vent de libéralisme souffle; l'immobilisme est consternant.

– Les Américains n'ont-ils pas des moyens de pression dans la région pour obliger les Etats arabes à entreprendre des réformes politiques?

– Les Etats-Unis s'intéressent d'abord au processus de paix entre Israël et ses voisins, mais la Maison Blanche n'a pas d'inclination particulière à faire pression pour la démocratisation dans la péninsule arabique. Je crois qu'il n'y avait aucune intention à Washington de vouloir modifier les équilibres sociaux dans les pays de la région, essentiellemnt pour des raisons pétrolières.

– Comment expliquez-vous l'échec des négociations voulues par les Américains pour la création d'une force arabe de sécurité avec la participation des Egyptiens et des Syriens?

– Depuis vingt-cinq ans, les faits ont démontré qu'une politique qui vise à assurer la sécurité des Etats producteurs de pétrole par d'énormes ventes d'armes n'était pas vraiment stabilisante. On peut être pessimiste : faute d'accord entre les pays intéressés, on en revient maintenant à une situation où, par exemple, une monarchie saoudienne, qui évolue très peu, croit trouver son salut dans des achats massifs d'armements aux Occidentaux. Comme avant l'invasion du Koweït, le 2 août 1990. Un événement qui n'aura vraiment pas marqué un succès de la politique de sécurité des Etats du Golfe...»

Propos recueillis par
FRANCIS CORNU
et LAURENT ZECCHINI

Une victoire perdue?

Suite de la première page

Les conséquences d'une telle situation semblent faciles à esquisser: l'Iran eût été incité à se doter rapidement d'armes de destruction massive; sous les ordres d'un joueur de poker comme Saddam Hussein, l'Irak eût été en état de lancer un ultimatum à n'importe lequel des pays de la région, Israël, Syrie, Egypte, Arabie saoudite, Iran, peut-être même Turquie; une révolution en Jordanie aurait pu conduire au pouvoir des partisans du rattachement à l'Irak. En un mot, la région serait devenue grosse d'une crise d'une exceptionnelle gravité.

Pourquoi, rétorqueront certains de nos amis du Maghreb et du Machrek, l'Occident n'accepte-t-il pas que l'unification du monde arabe conduise progressivement à l'émergence d'un Etat puissant dans cette région ? La réponse est simple et ne relève nullement de la seule défense des intérêts à court terme de l'Europe et de l'Amérique du Nord: tant que les pays arabes ne seront pas des démocraties stables et pourront engendrer des régimes autoritaires ou totalitaires prêts à toutes les aventures, la division de la région sera la solution la moins dangereuse pour la paix du monde. La montée du national-socialisme en Allemagne et celle du communisme en URSS sont une leçon que l'Occident n'est pas près d'oublier.

Une première conclusion,donc: l'intervention d'il y a un an a maintenu le *statu quo* et empêché, au nom du droit international, une évolution qui pouvait dégénérer en catastrophe.

Mais la victoire de la coalition a-t-elle donné naissance à des trajectoires plus prometteuses que la simple pérennité de la situation de 1990 ? Qu'il s'agisse des droits de l'homme ou du problème israélo-arabe, il est sérieusement permis d'en douter.

Le Koweït sur la voie de la démocratie ? Une plaisanterie. Certes, les puits de pétrole ont été éteints et la reconstruction largement amorcée, mais les milieux au pouvoir sont lents à mettre en œuvre les propos de M. Baker dès qu'il évoque l'ouverture politique.

En Irak, plus dramatique encore est le panorama: en arrêtant les opérations avant l'écrasement complet de l'armée irakienne (peut-être pour bien montrer que l'objectif se bornait à la libération du Koweït, conformément aux résolutions des Nations unies), le président Bush, après avoir incité les Irakiens à la révolte, a permis à un Saddam Hussein groggy d'écraser successivement les chiites du Sud et les Kurdes du Nord, et de se maintenir au pouvoir par la terreur. Résultat : impossible de lever les sanctions, des sanctions qui pèsent lourdement sur le peuple irakien.

Autres victimes, les Palestiniens, car leur organisation politique a fait le mauvais choix, et aux heurts avec les Israéliens s'ajoutent des persécutions dans des Etats arabes comme le Koweït.

D'où une deuxième conclusion : nulle part au Proche-Orient la situation des droits de l'homme ne s'est améliorée. Une seule hirondelle dans ce printemps triste : l'intervention humanitaire occidentale en faveur des Kurdes s'est faite au nom du devoir d'assistance à population en danger, tout naturellement reconnu par les Nations unies.

Dernier volet : le conflit israélo-arabe. Forts de l'effacement de l'URSS et du prestige de la victoire, les Etats-Unis ont tenté, au lendemain du conflit, la recherche d'une solution globale et définitive. Une démarche bien plus ambitieuse que celle de Henry Kissinger après la guerre d'octobre 1973. Beaucoup plus aléatoire aussi, car elle suppose des accords sur des principes et ne se borne pas à dégager des arrangements provisoires (qui peuvent d'ailleurs durer longtemps...). A l'évidence, James Baker, après un an d'efforts, n'est qu'au début de son chemin de croix : la Syrie accepte de négocier mais reste intransigeante, les Palestiniens ne rejettent pas l'autonomie mais doivent tenir compte de leurs jusqu'au-boutistes, Israël n'exclut pas quelques concessions, mais est plus divisé que jamais, et le fossé s'y creuse entre les partisans d'un échange de territoires contre la paix et ceux qui espèrent, en multipliant les implantations, annexer un jour la Cisjordanie.

Ainsi, avec ses deux prolongements, au nord vers la Turquie, le Caucase et l'Asie centrale, à l'ouest vers la Libye et le Maghreb, le Proche-Orient reste, aujourd'hui comme hier, une zone sismique fragile de la géopolitique mondiale. L'intervention de janvier 1991 a contenu l'explosion en prorogeant le *statu quo*. Elle n'a guère permis de faire disparaître la poudre et les détonateurs. Une demi-victoire. Un demi-échec.

JACQUES LESOURNE

PROCHE-ORIENT

Vers l'échec de la nouvelle phase des discussions

Les négociations de Washington butent sur le problème de l'installation des colons juifs en Cisjordanie

WASHINGTON

correspondance

La discrète intervention du secrétaire d'Etat, M. James Baker, ne semble pas devoir éviter l'échec de la nouvelle phase des négociations reprises lundi dernier, grâce à un compromis sur la procédure intervenue entre les représentants israéliens et palestiniens (*le Monde* du 16 janvier).

Les Israéliens ont accepté d'ajourner de quelques heures leur départ de la capitale américaine, annoncé pour mercredi soir, avant de prendre l'avion dans la journée de jeudi. Ils devaient, jeudi, discuter une fois encore avec leurs partenaires palestiniens et jordaniens mais, de part et d'autre, on ne semble espérer aucun progrès sur la voie d'un règlement. L'optimisme, né du compromis intervenu au début de la semaine, semble évanoui. Une fois encore, les négociations ont buté sur le problème de l'installation des colons juifs dans les territoires occupés.

Les Palestiniens soulignent toujours qu'aucun progrès ne peut être accompli avant que ne soit arrêtée l'installation des colons. Mais les Israéliens viennent de dire qu'ils n'envisagent même pas de discuter du problème à ce stade de la négociation. Ainsi, la discussion s'est-elle déroulée dans une série de récriminations réciproques. Les déclarations, généralement optimistes jusqu'à présent, des porte-parole laissent peu d'espoir à la possibilité d'un compromis.

L'ambassadeur israélien, M. Shoval, a souligné que, à la lumière des dernières violences commises contre des civils israéliens, son gouvernement avait envisagé de rompre la négociation. Les Palestiniens doivent décider *« s'ils viennent ici en anges de la paix et non en anges de la mort »*, a-t-il dit. Du côté américain, on semble résigné à l'arrêt de cette phase des négociations, compte tenu des difficultés rencontrées par M. Shamir et de la menace pesant sur son gouvernement.

D'ici les entretiens multilatéraux, prévus à Moscou les 28 et 29 février, on espère encore que M. Shamir sera en mesure de donner une réponse au plan intérimaire d'autonomie pour les territoires occupés présenté par les Palestiniens. Ce projet prévoit, notamment, le retrait des troupes israéliennes et leur remplacement par les forces des Nations unies, ainsi que l'élection d'un gouvernement intérimaire chargé d'administrer les territoires en attendant que leur statut définitif soit décidé. M. Shoval a indiqué que, bien que de nombreux aspects du plan soient inacceptables, il pouvait être considéré comme le point de départ d'une négociation.

Enfin, la poursuite à Moscou des entretiens multilatéraux paraît compliquée. L'invitation du département d'Etat aux Palestiniens semble avoir été refusée par ces derniers parce qu'elle s'adressait à la délégation conjointe jordano- palestinienne et non aux seuls Palestiniens et limitait la présence palestinienne aux seuls résidents des territoires.

HENRI PIERRE

ISRAËL : sauf ultime coup de théâtre avant dimanche

La mise en minorité du gouvernement entraînerait des élections anticipées

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Craignant ostensiblement que le plan d'autonomie limitée qui pourrait être présenté bientôt aux Palestiniens, dans le cadre des négociations de paix de Washington, conduise inévitablement à l'établissement d'un Etat indépendant dans les territoires occupés, le parti d'extrême droite Tehiya (Renaissance), membre de la coalition gouvernementale conduite par M. Itzhak Shamir, a décidé, mercredi soir 15 janvier, de se retirer du cabinet.

L'autre parti des ultras d'Israël, le Moledet (Patrie), devant prendre, jeudi dans la journée, une décision similaire, le gouvernement perdrait ainsi rapidement sa majorité à la Knesset, en se retrouvant avec cinquante-neuf députés sur cent vingt.

D'après l'entourage du premier ministre, M. Shamir aurait d'ores et déjà choisi de convoquer le pays à des élections générales anticipées dès le mois de mai ou juin, alors que le mandat légal de l'Assemblée est en principe valable jusqu'en novembre. Mais dans le système politique israélien rien n'est simple.

Pour provoquer à coup sûr des élections anticipées, le premier ministre doit en effet s'assurer à la Knesset du soutien d'une majorité de députés favorables à la dissolution de l'Assemblée. Faute de quoi, même si M. Shamir présentait la démission de son gouvernement au président Herzog, celui-ci pourrait très bien demander à un autre – le leader de l'opposition travailliste, par exemple – d'essayer de former une nouvelle coalition...

Rassurer l'extrême droite

Certains ténors du Likoud de M. Shamir n'ont d'ailleurs pas hésité, ces dernières semaines, à brandir sous le nez de l'extrême droite la menace de la formation d'un gouvernement de gauche – réputé plus favorable aux thèses des Palestiniens – pour essayer de la retenir. Mercredi matin, le ministre des sciences, le professeur Youval Neeman, chef de file du Tehiya, et le ministre sans portefeuille, Rehavam Zeevi, leader du Moledet, ont été longuement reçus, en privé, par le chef du gouvernement.

Nul doute que M. Shamir a tenté de les rassurer sur le contenu réel et limité des compromis qui pourraient être offerts par Israël aux Palestiniens en échange de la paix dans les territoires occupés. Mais il n'y a rien eu à faire, les mandants des deux hommes estimant que les négociations de Washington constituent déjà, en elles-mêmes, *« l'engrenage infernal »* qui conduira à l'indépendance palestinienne.

Sauf coup de théâtre, toujours possible dans un monde politique hautement volatil, les deux ministres, qui contrôlent cinq mandats à la Knesset, devaient en principe présenter leur démission lors de la réunion plénière hebdomadaire du gouvernement dimanche. Leur retrait deviendrait alors effectif, quarante-huit heures plus tard. Trois petits partis de gauche (Shinoui, Mapam et Mouvement des droits des citoyens) ont bien offert, en échange de la poursuite des négociations de paix avec les Arabes, de remplacer l'extrême droite pour faire l'appoint à la Knesset, mais le premier ministre a rejeté l'hypothèse.

« M. Shamir n'a aucunement l'intention de se retrouver prisonnier de l'extrême gauche », disait-on, jeudi matin, dans son entourage, tandis que M. Yossi Ahimeir, directeur du bureau de l'intéressé, brocardait *« le prétendu filet de sécurité »* offert par ces partis. *« Les filets sont pour les cirques*, disait-il, *ici nous avons affaire à des choses autrement plus sérieuses. »*

Les deux mouvements d'extrême droite, selon le Parti national religieux (PNR), membre lui aussi de la coalition au pouvoir, ont en tout cas *« grandement tort »* d'abandonner le navire commandé par M. Shamir. *« Les négociations israélo-arabes*, se désolait ainsi l'un des ténors de ce parti, *se déroulent dans les meilleures conditions possibles pour tous ceux qui s'opposent aux concessions territoriales »*. Sous-entendu, on sait ce que l'on a, on ignore ce que les élections vont nous amener...

En attendant, la consultation électorale anticipée ne pouvant se dérouler, dans la plus brutale des hypothèses, qu'en mai prochain, il n'est pas exclu que les négociations de paix entre l'Etat juif et ses partenaires arabes – qui étaient sur le point de prendre temporairement fin jeudi à Washington avec le retour au pays de la délégation israélienne *(voir ci-dessus l'article de Henri Pierre)* – se poursuivent.

C'est en tout cas le vœu qui fut exprimé mercredi soir par le chef de la diplomatie israélienne, M. David Lévy, pour qui *« Israël est fermement engagé dans le processus et n'a pas l'intention de le stopper »*. Reste à savoir ce qu'un gouvernement expédiant les affaires courantes, et dont les membres seront engagés dans une campagne électorale qui promet d'être rude, pourrait bien mettre de concret sur la table des négociations...

PATRICE CLAUDE

EUROPE

La crise yougoslave : près de trente pays ont reconnu

Suivant les Douze de la CEE, plusieurs pays, – dont la Nouvelle-Zélande, l'Australie, la Pologne, la Norvège, la Suisse, l'Autriche et Malte, – ont annoncé, mercredi 15 et jeudi 16 janvier, leur décision de reconnaître la Croatie et la Slovénie. Trois des voisins de la Yougoslavie, la Bulgarie et la Hongrie et l'Autriche, ont adopté une position plus en pointe.

A l'exemple de l'Allemagne, la Hongrie a établi mercredi des relations diplomatiques avec les deux Républiques, ce qui, selon le minisère hongrois des affaires étrangères, signifie *« davantage que la reconnaissance »* de l'indépendance. La Hongrie *« examine la possibilité »* de la reconnaissance des deux autres républiques sécessionnistes de Macédoine et de Bosnie-Herzégovine.

La Bulgarie a été le premier pays à reconnaître, outre la Croatie et la Slovénie, les Républiques de Bosnie-Herzégovine et de Macédoine.

Candidate à l'adhésion à la CEE, l'Autriche a attendu la décision de la Communauté européenne pour reconnaître, mercredi, l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie et ce malgré de fortes tensions au sein de la coalition au pouvoir, rapporte notre correspondante à Vienne, Waltraud Baryli.

Pour rattraper son retard, l'Autriche a établi dès mercredi des relations diplomatiques, transformant en consuls ses chargés d'affaires à Ljubliana et à Zagreb.

Les Etats-Unis n'ont reconnu aucune des Républiques, rappelant leur politique de non-reconnaissance des Républiques sécessionnistes.

Par contre, le Canada a reconnu la Croatie et la Slovénie.

Avant le 15 janvier, date que s'était fixée la CEE pour se prononcer, huit pays, dont les Etats baltes, l'Ukraine, l'Islande et le Vatican, avaient reconnu la Croatie et la Slovénie.

La Serbie en marche vers la « troisième Yougoslavie »

L'annonce de la reconnaissance de la Slovénie et de la Croatie par l'ensemble de la Communauté européenne et d'autres pays n'a pas provoqué de véritable choc dans les milieux officiels serbes. La Serbie s'y était en fait préparée mais elle ne s'attendait pas à une reconnaissance aussi rapide de la Croatie par les Douze.

BELGRADE

de notre correspondante

La « deuxième Yougoslavie » – le système fédéral de Tito – est morte le 15 janvier 1992, mais la Serbie entend bien créer une « troisième Yougoslavie » et revendiquer la continuité de l'Etat yougoslave. L'un des membres de la présidence fédérale restreinte aujourd'hui à la Serbie et au Monténégro, M. Jugoslav Kostic, a déjà déclaré, mercredi soir, qu'après la reconnaissance de la Croatie, la direction fédérale ne renoncerait pas à protéger les Serbes de Croatie et s'engageait à créer cette troisième Yougoslavie avec la Serbie, le Monténégro et les Serbes de Croatie et de Bosnie-Herzégovine. Pour Belgrade, la décision prise mercredi à Bruxelles est un grave précédent *« qui discrédite l'Europe »*. En dépit des principes qui lui sont chers, pensait-on à Belgrade, l'Europe a désintégré un Etat pour se mettre au service du sécessionnisme. Les conséquences de cette décision, ajoutait-on, pourraient être graves et créer de nouveaux foyers de crise en Europe. Par ailleurs, en reconnaissant la Slovénie et la Croatie, l'Europe a *de facto* admis que les frontières administratives et internes de la Yougoslavie pouvaient devenir des frontières étatiques, principe auquel s'est toujours opposée la Serbie.

Les autorités de Slavonie, l'enclave serbe de l'est de la Croatie, condamnent la reconnaissance de la Croatie et vont jusqu'à a affirmer que *« les territoires de la Slavonie qui ont été libérés ne feront jamais partie de la Croatie »*. Inquiets et surpris de la reconnaissance de la Croatie par tous les membres de la CEE, les responsables de Slavonie ont indiqué qu'ils s'opposaient au retrait immédiat de l'armée fédérale, craignant une nouvelle offensive croate. Le leader de la Krajina, l'enclave serbe du sud-ouest de la Croatie, M. Milan Babic, a adressé mercredi une lettre au secrétaire général des Nations unies, M. Boutros-Ghali, dans laquelle il suggère la tenue d'une conférence à laquelle participeraient les vainqueurs de la deuxième guerre mondiale, en l'occurrence les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France et la Russie, pour résoudre tous les litiges et tracer les frontières entre la République de Krajina serbe et la Croatie et mettre ainsi fin au conflit. Pour M. Babic, la reconnaissance de la Croatie ne concerne donc pas la Krajina, qui a autoproclamé sa République et s'est séparée de la Croatie.

Dans une courte déclaration au *Monde*, le leader de l'opposition serbe, M. Vuk Draskovic, président du Mouvement du renouveau serbe, a regretté que *« la Serbie n'existe pas »*. Dans son style habituel, M. Draskovic a déclaré : *« Je n'ai rien contre l'existence de la Slovénie et de la Croatie, mais je déplore que la Serbie n'existe pas, simplement parce que l'actuel régime serbe ne permet pas à un cadavre qui porte le nom de Yougoslavie d'être enterré, préférant prétendre que cette mort s'appelle Serbie. La Serbie n'est pas morte et j'aspire à ce qu'elle se transforme au plus vite en un Etat indépendant et souverain. Je suis pour la réapparition de l'Etat monténégrin, pour la reconnaissance de la Macédoine et de la Bosnie-Herzégovine, pour qu'ensuite, à l'instar de ce qui s'est passé dans l'ex-URSS, nous réglions de façon civilisée tous les litiges, y compris – si cela s'avère nécessaire – les questions des frontières et que nous convenions d'une nouvelle coopération. Pour créer une communauté des Slaves du Sud, basée sur les principes de la CEE. »*

FLORENCE HARTMANN

Les Douze ont refait leur unité « in extremis »

Les Douze ont finalement refait leur unité, mercredi 15 janvier, en adoptant, chacun de son côté, la même attitude sur la reconnaissance de deux des quatre Républiques yougoslaves qui en avaient fait la demande. L'Allemagne est évidemment la première à s'en féliciter puisque c'est sur la position qu'elle défend depuis le mois de juillet et qu'elle avait mise en œuvre unilatéralement en décembre que s'alignent ses partenaires. Elle pouvait craindre de se voir désavouée par eux, mais la Grande-Bretagne et la France, encore réticentes à reconnaître immédiatement la Croatie, pouvaient elles aussi redouter de se retrouver en situation minoritaire : mardi en fin de journée les positions n'étaient pas encore arrêtées et le consensus était rien moins qu'aquis à propos de la Croatie.

Les Italiens ont apparemment largement contribué à débloquer les choses. M. De Michelis avait eu vent que les conclusions de la commission présidée par M. Badinter allaient être négatives à l'égard de Zagreb, en raison de l'insuffisance des garanties données aux minorités. Il en a informé M. Tudjman, lequel, dans une lettre adressée à la commission le 13 janvier, s'est engagé à prendre les dispositions qu'elle lui recommanderait. L'avis de la commission fut en conséquence nuancé *in extremis*, ce qui a permis à tous ceux qui ont changé leur fusil d'épaule de sauver la face.

Mardi soir, le secrétaire au Foreign office, M. Douglas Hurd, annonçait que la Grande-Bretagne allait reconnaître immédiatement la Croatie et établirait des relations diplomatiques avec elle dès qu'elle aurait complété sa Loi constitutionnelle à propos des minorités. Mercredi à la mi-journée, on apprenait à Paris que le conseil des ministres avait entériné la même position, différente donc de celle qu'annonçaient la veille encore à Luxembourg les propos de MM. Mitterrand et Dumas.

En ce qui concerne la Macédoine, les Douze étaient tenus par l'engagement pris le 16 décembre envers la Grèce *(voir d'autre part)* et n'entendaient donc pas prendre position tout de suite. Ils n'en ont pas moins été surpris par l'avis favorable de la commission, M. Mitterrand sans doute le premier. Quant à la Bosnie-Herzégovine, ils s'étaient entendus sur le fait que les implications politiques d'une reconnaissance de son indépendance étaient trop dangereuses pour l'envisager maintenant.

C. T.

Les Grecs sont soulagés par la non-reconnaissance de la Macédoine

ATHÈNES

de notre correspondant

Les Grecs ont été soulagés par la décision des Douze de reconnaître la Croatie et la Slovénie et de réexaminer les demandes de la Bosnie-Herzégovine et de la Macédoine pour lesquelles il reste encore, selon la présidence portugaise de la Communauté, *« d'importantes questions auxquelles il faut répondre »*. Cette décision satisfait Athènes, qui s'était dépensée sans compter ces dernières semaines pour empêcher les dirigeants de Skopje d'utiliser le nom de « Macédoine » que les Grecs revendiquent comme une part de leur patrimoine.

Le gouvernement grec avait arraché, lors de la réunion des Douze du 16 décembre 1991 posant les conditions de reconnaissance des Républiques yougoslaves, un paragraphe qui demandait à la Macédoine, sans la citer explicitement, de s'engager *« à adopter des garanties constitutionnelles et politiques assurant qu'elle n'a aucune revendication d'ordre territorial contre un Etat voisin membre de la Communauté, et qu'elle ne mènera aucune action de propagande hostile contre cet Etat, y compris en utilisant un nom qui sous-entend des revendications territoriales »*.

Depuis, les dirigeants grecs n'ont cessé d'expliquer à leurs partenaires européens l'importance que revêtait pour eux la question macédonienne à l'origine de plusieurs conflits régionaux dans le passé. Le président de la République, M. Constantin Caramanlis, d'origine macédonienne, a écrit à quatre dirigeants européens pour souligner l'importance du sujet pour son pays. Avant la publication du rapport de la commission d'arbitrage de la CEE, le premier ministre, M. Constantin Mitsotakis, avait fait une visite éclair à Bonn et à Rome pour expliquer une dernière fois les positions de son pays. Selon ce rapport, qui a choqué les Grecs, la Macédoine *« satisfait aux conditions requises »* pour sa reconnaissance, et *« l'utilisation du nom de « Macédoine » ne saurait en soi impliquer aucune revendication territoriale à l'égard d'un autre Etat »*.

Le fait que la Bulgarie ait reconnu la Macédoine risque en revanche de compromettre les excellents rapports établis entre les deux pays depuis une vingtaine d'années. Le chef de la diplomatie hellène, M. Antonis Samaras, a *« très fermement protesté »* mercredi soir auprès de l'ambassadeur bulgare à Athènes pour la décision *« erronée et précipitée »* de Sofia. Il a souligné que cette reconnaissance *« mettait en danger la sécurité et la stabilité dans les Balkans »*. Mais dans le même temps les relations privilégiées entre Grecs et Serbes se sont raffermies. M. Mitsotakis s'est rendu mardi à Belgrade et le président serbe Slobodan Milosevic était attendu jeudi à Athènes. Les Grecs verraient d'un bon œil l'adhésion de la Macédoine dans *« la petite Yougoslavie »* prônée par la Serbie.

DIDIER KUNZ

EN BREF

□ **CAMBODGE : Phnom-Penh libère 290 prisonniers.** – Le gouvernement de Phnom-Penh a libéré, mercredi 15 janvier, 290 prisonniers politiques et de guerre, première mesure de ce type appliquée dans le cadre des accords de paix de Paris. Le prince Sihanouk et des représentants du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) ont assisté à la libération de ces détenus, dont certains étaient incarcérés depuis plus de dix ans. – *(Reuter.)*

□ **CORÉE : disparition d'un avion espion américain U-2.** – Un avion espion U-2 de l'armée de l'air américaine a disparu, mercredi 15 janvier, alors qu'il effectuait une mission de routine au large des côtes sud-coréennes, a annoncé le département de la défense à Washington. Selon ce dernier, rien ne laisserait supposer qu'un acte hostile soit à l'origine de cette disparition. – *(Reuter.)*

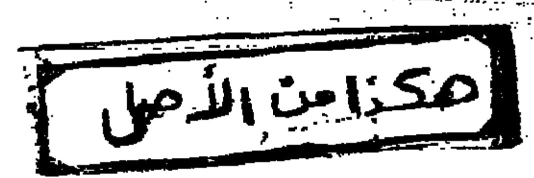
□ **IRLANDE DU NORD : des extrémistes loyalistes revendiquent le meurtre d'un protestant.** – L'organisation para-militaire protestante UFF a revendiqué, mercredi 15 janvier, l'assassinat, la veille, d'un maçon protestant dans un faubourg de Belfast, en Irlande du Nord (*le Monde* du 16 janvier). L'UFF, qui accusait l'homme d'être un *« agent »* des forces de sécurité, a affirmé être en possession des noms de deux autres *« informateurs »* à qui elle a donné quarante-huit heures pour se dévoiler, sous peine de mort. Selon des sources autorisées, l'UFF a récemment mis en place une unité spéciale chargée de traquer les informateurs qui ont infiltré l'organisation. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : nouvelle grève d'avertissement.** – Les syndicats OPZZ (ex-communiste) et Solidarité-80 (branche radicale de Solidarité) doivent organiser aujourd'hui une grève d'avertissement. Le syndicat Solidarité a menacé, mercredi 15 janvier, de lancer un nouvel appel à la grève, après celle d'une heure lundi dernier, si le gouvernement ne suspendait pas les récentes hausses des prix de l'énergie. Le premier ministre polonais, M. Jan Olszewski, devait recevoir, jeudi, le président de Solidarité, M. Marian Krzaklewski. – *(AFP.)*

□ **TURQUIE : au moins trente-quatre morts en neuf jours dans des affrontements avec des Kurdes.** – Huit personnes, dont plusieurs policiers ou soldats, ont été tuées et cinq blessées dans des affrontements entre forces de l'ordre et indépendantistes kurdes, dans l'est et le sud-est du pays, rapporte mercredi 15 janvier l'agence turque Anatolie. Le bilan des opérations intenses menées actuellement par l'armée contre les rebelles kurdes est d'au moins trentre-quatre morts en neuf jours. – *(AFP.)*

□ **VIETNAM : visite d'une délégation du Vatican à Hanoï.** – Le Saint-Siège ayant fait connaître son désir de reprendre des négociations avec le Vietnam, ce dernier a invité une délégation vaticane à Hanoï, indique Eglises d'Asie, agence de presse des Missions étrangères de Paris. Composée de Mgr Celi, haut responsable de la section des rapports avec les Etats, de la secrétairerie d'Etat, et de Mgr Nguyen Van Phuong, de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, cette délégation est arrivée à Hanoï, mardi 14 janvier.





EUROPE

la Croatie et la Slovénie

Et maintenant, finir la guerre...

Saite de la première page

La grogne gagna alors l'état-major de la Garde nationale et le pouvoir parla ouvertement de *« complot »*. Pour beaucoup ici, la guerre civile se profilait et M. Tudjman avait fait son temps.

Aujourd'hui, le président croate *est littéralement propulsé* par sa victoire diplomatique. Même l'opposition en convient et ne se fait guère d'illusions sur ce que serait le résultat des élections si, comme le souhaite le régime, elles avaient lieu dans un proche avenir. M. Tudjman a, en effet, annoncé que des élections présidentielle et *législatives seraient organisées* dès la paix revenue, et, même si le régime s'en défend, ses opposants le soupçonnent de vouloir en hâter la tenue, avant même que tout le territoire croate ne se prête à un tel scrutin. Ils estiment qu'après la bouffée d'oxygène qu'apporte à M. Tudjman la reconnaissance internationale, *« le ballon se dégonflera »* lorsque les problèmes économiques, déjà graves, auront pris toute leur ampleur.

Les Croates ne sont certes pas gens expansifs, mais cette nature n'explique pas seule l'absence de débordement de joie en ce 15 janvier. *« La reconnaissance, c'est bien mais ce n'est pas tout. Il faut finir la guerre »*, remarquait mercredi après-midi un jeune de Zagreb. C'est qu'effectivement la guerre n'est pas terminée même si, pour la première fois depuis l'été, une trêve dure maintenant depuis plus de dix jours. La République est *déchirée et un tiers de son territoire* occupé, même si des chances existent de voir une force de l'ONU se substituer à l'armée serbo-fédérale ainsi qu'aux milices serbes. Les victimes de la guerre se comptent déjà par milliers, si ce n'est par dizaines de milliers, dans les seuls rangs croates.

« Nous nous attendons à des difficultés » pour rétablir l'ordre dans les régions qui échappent actuellement au contrôle de Zagreb : le ministre croate de l'intérieur, M. Ivan Vekic, ne cache pas que la tâche risque d'être rude lorsque, après l'arrivée des « casques bleus », le pouvoir devra réorganiser ces régions en respectant ses engagements concernant les minorités, c'est-à-dire, en l'occurrence, les Serbes. *« Nous tâcherons de trouver des gens qui veulent négocier »*, disait-il mercredi, en expliquant comment le gouvernement croate comptait établir son autorité dans les zones à forte minorité ou à majorité serbe, notamment en Slavonie et en Krajina.

M. Vekic ne voit pas d'objections à ce que les Serbes de Croatie, conformément aux vœux des Européens, arborent leurs symboles et leur propre drapeau, *« mais à côté du drapeau croate »* et à condition que ces symboles *« ne mettent pas en cause la dignité et la souveraineté de la République de Croatie »*. En revanche, il est hors de question, souligne-t-il, d'autoriser la double nationalité, également réclamée par le document de La Haye mais porteuse d'*« un certain désordre »*.

Exactions et intimidations

« Le rôle de la police sera [dans ces régions] *de rétablir le respect des particuliers ainsi que des droits des minorités. Cela veut dire que nous allons reconstituer les commissariats de police, pour lesquels on recrutera principalement dans la population locale. Et il incombera aux communes, surtout là où la population est mixte, d'adapter la structure de la police locale à la composition de la population*, poursuit M. Vekic. *« Dans aucune région, le ministère de l'intérieur ne se comportera comme s'il s'agissait d'ennemis »*, assure-t-il. Mais les violences de ces derniers mois ne seront pas oubliées. *« Il faut d'abord calmer les passions dans la population, qui doit comprendre que la Croatie est un pays souverain ayant l'obligation de garantir au maximum les droits de l'homme »*, estime le ministre.

Pour nombre d'opposants toutefois, tel M. Ivan Zvonimir Cicak, l'un des hommes politiques et journalistes les plus critiques à l'égard de M. Tudjman et de son gouvernement, les droits de l'homme ne sont, justement, pas le point fort du régime de Zagreb. Ancien leader étudiant sous le régime communiste et actuellement l'un des principaux dirigeants du Parti paysan, M. Cicak, quarante-cins ans, évoque une pression de plus en plus forte, *« l'intimidation »*, des menaces proférées contre des journalistes, dont lui-même. *« Jamais, en vingt-cinq ans d'opposition, la situation n'a été pire pour moi qu'aujourd'hui*, déclare-t-il. *Pour la première fois, j'ai peur pour ma vie. »* M. Cicak parle également du sort de Serbes de Croatie malmenés, disparus ou tués.

« Ni le gouvernement croate ni M. Tudjman n'ont donné l'ordre ou approuvé des représailles contre les Serbes ; mais, malheureusement, avec tout ce qui se passe, on ne peut pas nier qu'il y ait des individus ou des groupes de nationalistes qui commettent certains crimes », admet le ministre de l'intérieur. M. Vekic affirme que la police a pour instruction de tout faire pour retrouver les auteurs de telles exactions . *« En ce moment*, dit-il, *beaucoup de gens se trouvent en prison pour avoir commis des irrégularités envers des Serbes. »* Et M. Vekic de citer l'exemple de l'affaire des Zec, cette famille serbe assassinée il y a un mois et demi à Zagreb et pour le meurtre de laquelle cinq personnes sont actuellement sous les verrous.

Le père, un riche commerçant du centre-ville, a été tué en pleine rue, devant son domicile, tandis que les corps de sa femme et de sa fille ont été retrouvés un peu plus tard. *« A Karlovac, Zadar ou Osijek, on a découvert les groupes qui ont commis des exactions »*, assure encore le ministre. Dans la région de Gospic, poursuit-il, des Serbes et des Croates ont été pris en otage par un groupe paramilitaire croate. La police connaît les auteurs de l'enlèvement et cherche à libérer les otages.

Le reproche d'autoritarisme

Le principal parti d'opposition croate, le Parti populaire (HNS) de Mme Savka Dabcevic Kucar, dénonce *« la montée des éléments autoritaires en Croatie »*. Les manquements à la démocratie, selon son vice-président, M. Kreslimir Dzeba, se constatent aussi bien dans le domaine économique – étatisation et absence de privatisation – que dans le domaine politique. M. Dzeba dénonce ainsi *« la mainmise du parti dirigeant* (l'Union démocratique de M. Tudjman) *sur la plus grande partie de l'information, télévision et principaux journaux »*.

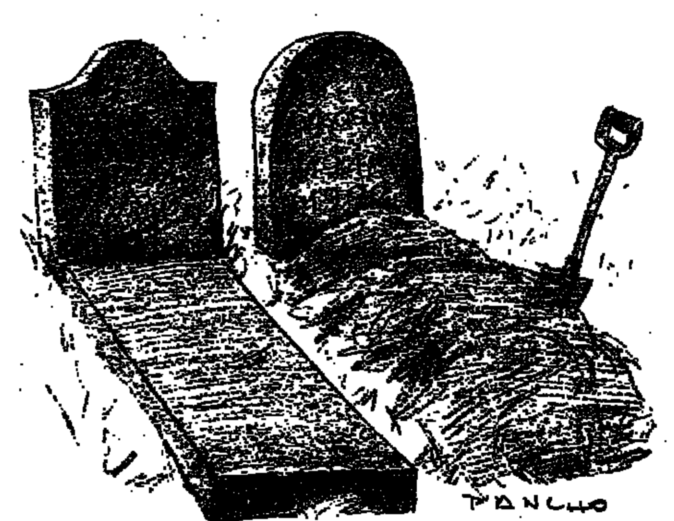
Quant aux médias indépendants, ils sont, estime-t-il, *« sous la pression de l'Etat »*. Le HNS reproche en outre à M. Tudjman de *« gouverner par décrets »* et craint que ne soit créée ainsi *« une base légale à l'introduction d'un régime totalitaire »*. M. Dzeba cite les limitations au droit à l'information ainsi que les nouvelles dispositions de procédure pénale allongeant notamment le temps de détention sans jugement – *« un véritable système de lettres de cachet »*.

Le HNS et M. Cicak s'accordent en outre pour juger que le pouvoir en Croatie est purement personnel : seuls, selon eux, le président Tudjman et son entourage le plus immédiat prennent les décisions importantes : *« Les collaborateurs de M. Tudjman sont plus puissants que les ministres. »* A ce reproche d'autoritarisme souvent adressé à M. Tudjman, on rétorque dans son entourage que la situation de guerre l'imposait. *« Les indécis perdent toujours les batailles »*, estime pour sa part M. Vekic, qui fut avocat pendant vingt-deux ans et membre du Parti communiste de 1957 à 1959 (il avait alors entre dix-huit et vingt ans) avant d'en être exclu à la suite de manifestations estudiantines. Le ministre de l'intérieur reproche à l'opposition d'être toujours à contre-courant, de s'être voulue *« sage »* lorsqu'il fallait être *« courageuse »* et de se vouloir aujourd'hui courageuse alors que, selon lui, le temps est à la *« sagesse »*. M. Vekic réfute en tout cas les accusations de *« totalitarisme »*, et voit dans la possibilité qu'elles ont de s'exprimer publiquement la preuve du contraire.

L'opposition se félicite elle aussi de la reconnaissance par une partie de la communauté internationale. Non pas qu'elle en attende la solution aux principaux problèmes de la République, comme la crise économique et sociale, mais un effet bénéfique sur *« le développement de la démocratie »*.

YVES HELLER

La seconde mort de Tito



ZAGREB

de notre envoyé spécial

Il était un peu plus de 14 heures, mercredi 15 janvier, lorsque Tito s'est retourné dans sa tombe. C'est sous son propre toit, dans l'une de ses résidences *d'été de la périphérie* de Zagreb, qu'a été signé l'acte officiel de décès de « sa » Yougoslavie, de cette fédération qu'il avait entourée de ses soins et menée de sa poigne de fer pendant quarante ans : l'établissement de relations diplomatiques entre l'Allemagne et la République indépendante de *Croatie. La cérémonie* a eu lieu à la « Villa Zagorje », où le président Franjo Tudjman a élu domicile depuis que le palais du centre de Zagreb a été pris pour cible par l'aviation yougoslave en octobre dernier.

Dans un salon orné des drapeaux croate et allemand, la Croatie a exprimé sa *« gratitude »* à l'Allemagne pour le rôle moteur qu'elle a joué dans le processus de reconnaissance internationale, et le gouvernement de Bonn, représenté par M. Klaus-Peter Klaiber, a exprimé, lui, sa réprobation devant *« l'agression de l'armée fédérale »* ainsi que l'attitude de ceux des dirigeants serbes qui ont cherché à imposer une solution militaire à la crise yougoslave. Les premières annonces de reconnaissance de la journée commençaient à tomber, et l'air bruissait de noms d'Etat prononcés, au-dessus de coupes de champagne, tantôt d'un ton catégorique, tantôt d'un air interrogatif.

Hormis cette cérémonie, peu de manifestations auront marqué, à Zagreb, ce *« jour délicieux »*. Il y a bien eu une messe à la cathédrale et, le soir, sur la principale *place de la capitale* – l'ex-place de la République, – quelques jeunes gens ont dansé, chanté et agité des drapeaux tricolores *frappés de l'écusson à damier*. On a bien tiré quelques rafales en l'air mais la pétarade n'avait rien de commun avec celle qui, le 23 décembre, avait salué l'annonce de la reconnaissance allemande. La télévision, elle, a consacré la soirée – après un message de M. Tudjman – à une émission en duplex avec le chancelier Helmut Kohl.

Y. H.

RUSSIE : débat au Parlement sur la libéralisation des prix

M. Eltsine évoque l'émission d'une monnaie russe en juillet

Répliquant à l'intention du président ukrainien, M. Léonide *Kravtchouk, d'accélérer le remplacement* du rouble par une monnaie ukrainienne (*le Monde* du 16 janvier), M. Boris Eltsine a affirmé que la Russie était prête dans ce cas à *« mettre en circulation une monnaie russe vers le mois de juillet »*. Cité par des journalistes qui l'accompagnaient dans sa visite, *mercredi, à Saint-Pétersbourg*, le président russe a précisé : *« Nous les surveillons de près et nous disposons d'informations sur le lieu et les modalités d'impression des billets en Ukraine. »*

Des rumeurs sur une réforme monétaire en Russie avaient poussé de nombreux Russes, paniqués, à déposer leurs roubles dans les banques, et le chef du gouvernement russe, M. Guennadi Bourboulis, a dû les démentir mardi à la télévision. Mais l'incertitude sur cette question cruciale pour l'avenir pèse également sur le résultat, déjà peu concluant, de la première mesure de réforme économique lancée par le gouvernement russe dans la ligne prônée par le FMI, la *libéralisation des prix. L'inflation* qu'elle a relancée a atteint des niveaux dépassant ceux escomptés, sans faire apparaître, pour l'instant, plus de produits dans les magasins. La question était au centre du débat engagé au Parlement russe, jeudi 16 janvier, au retour de M. Eltsine et des députés de *leurs tournées en province*. Le mécontentement de la population et les menaces de grèves ont augmenté le nombre des parlementaires contestant la politique des jeunes économistes de M. Eltsine.

Mais les luttes de pouvoir internes à la Russie opposent ces économistes, non seulement au Parlement, mais aussi à la Banque centrale de Russie, comme l'a souligné mardi, lors d'une conférence de presse, le premier conseiller étranger du gouvernement Eltsine, l'Américain Jeffrey Sachs. *« Il faut reconnaître qu'il y a lutte de pouvoir »* et que si elle n'est pas résolu *« dans quelques semaines »* en faveur du gouvernement, le plan de réforme russe *« sera détruit »*, a-t-il *dit. M. Sachs a ainsi précisé que* la Banque centrale de Russie a refusé au gouvernement et aux responsables du FMI l'accès à ses comptes, qu'elle dépend du Parlement russe et qu'elle continue à distribuer des crédits et d'émettre des roubles au maximum des capacités de la planche à billets, annihilant ainsi les effets possibles du plan de stabilisation russe. M. Sachs estime néanmoins toujours que l'Occident doit donner à la Russie *« entre 15 et 20 milliards de dollars cette année »*, en aide humanitaire mais aussi structurelle, pour la balance des paiements et un fonds de stabilisation du rouble.

La CEE prête à reconnaître tous les Etats de la CEI

Les douze Etats membres de la CEE se sont déclarés, mercredi 15 janvier, prêts à reconnaître tous les *onze membres de la Communauté* d'Etats indépendants (CEI), après avoir reçu les assurances du Tadjikistan et du Kirghizstan, les deux dernières ex-Républiques soviétiques à communiquer les réponses aux critères définis par la CEE pour la reconnaissance des nouveaux Etats en Europe.

Les pays membres de l'OTAN ont pour leur part décidé d'inviter *« tous les Etats indépendants* [de l'ex-URSS] *à la prochaine réunion du Conseil de coopération nord-Atlantique (CCNA) et à participer au processus diplomatique une fois qu'ils auront été reconnus »*, a déclaré un porte-parole de l'OTAN. Le CCNA a été créé début novembre pour servir de cadre à une coopération politique avec les anciens membres du pacte de Varsovie, y compris l'URSS et les pays baltes. Tous les membres de l'OTAN n'ont cependant pas reconnu à ce jour le même nombre d'Etats issus de l'URSS. – *(AFP, AP.)*

□ **Réunion des présidents des Etats indépendants.** – Des problèmes militaires devaient être discutés, *jeudi 16 janvier à Moscou*, lors d'une réunion des présidents des Etats indépendants, a annoncé, mercredi soir, le service de presse du président russe. Seule une réunion des chefs d'Etat des quatre Républiques dotées d'armement stratégique était à l'origine prévue ce jour-là à Moscou.

□ **ESPAGNE : un ancien secrétaire d'Etat assassiné à Valence.** – M. Manuel Broseta Pont, âgé de soixante ans, ancien secrétaire d'Etat aux communautés autonomes entre 1980 et 1982 dans le gouvernement du Centre démocratique et social (UCD, conservateur), a été tué d'une balle dans la nuque dans une avenue de Valence (sud-est de l'Espagne), mercredi 15 janvier. Les autorités attribuent cet attentat à l'organisation séparatiste basque ETA. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Refusant de donner son « avis conforme »

Le Parlement européen bloque l'aide communautaire à la Syrie et au Maroc

Le Parlement européen a refusé, mercredi 15 janvier, la mise en œuvre de l'aide prévue par les Douze au bénéfice du Maroc et de la Syrie. L'Assemblée a émis, en revanche, un vote favorable pour l'engagement des protocoles financiers signés avec les autres Etats du Maghreb – Algérie et Tunisie –, du Machrek – Jordanie, Liban, Egypte – et Israël.

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Dans les années 1976-1977, la CEE a conclu des accords de coopération comportant des volets financiers qui doivent recueillir l'« avis conforme » du Parlement à la majorité absolue. Les protocoles sont renouvelés tous les cinq ans. Même si l'aide communautaire ne représente pas des sommes considérables (2,1 milliards d'écus ou 14,7 milliards de francs au total pour la *période 1992-1996), elle a pris, au fil* des années, une valeur politique pour les Etats bénéficiaires.

En 1987, alors que le régime du *président* Assad était au ban de la communauté internationale, les Douze avaient gelé le protocole applicable à l'époque. Après la guerre du Golfe, le conseil des ministres des *Douze avait ressorti le dossier. Les* parlementaires devaient donc donner leur feu vert à la fois pour débloquer cette enveloppe (140 millions d'écus *ou 980 millions de francs) et se prononcer* sur l'engagement du quatrième protocole comme pour les autres pays.

A deux reprises, ils s'y sont refusés. Ceux qui ont voté contre ont estimé que les droits de l'homme n'étaient pas respectés en Syrie et ont *été sensibles au réquisitoire de Beate* et Serge Klarsfeld accusant les Syriens de protéger le criminel nazi Aloïs Brunner.

Les derniers événements au Maroc et la situation au Sahara occidental ont conduit de la même manière nombre de députés à voter contre l'entrée en vigueur du quatrième protocole *prévu pour* Rabat (463 millions d'écus ou 3,2 milliards de francs). Dans ce cas comme dans celui de la Syrie, c'est la dispersion des suffrages du groupe socialiste (180 sièges) qui a été décisif : une soixantaine de voix ont échappé, à chaque scrutin, à l' « avis conforme ».

MARCEL SCOTTO

La visite à Paris de M. Nawaz Sharif

Le Pakistan achète trois chasseurs de mines à la France

Aux termes d'un accord conclu, mercredi 15 janvier, à Paris, la France cédera au Pakistan un chasseur de mines prélevé dans la série des bâtiments de la classe Eridan de la marine nationale. Deux autres unités de ce type seront construites – à Lorient et dans un chantier local – avec l'assistance des Belges et des Néerlandais, qui participent à ce programme. Le contrat est *estimé à 1,3 milliard* de francs.

La signature de ce contrat est intervenue pendant la visite à Paris *de M. Nawaz Sharif, premier* ministre pakistanais, qui a rencontré mercredi Mme Edith Cresson et M. Roland Dumas et doit être reçu par le président Mitterrand vendredi. La France demeure par contre réticente à vendre à Islamabad la quarantaine d'avions Mirage-2000 et la centrale nucléaire qu'il *réclame*. Par ailleurs, le porte-parole du gouvernement pakistanais, répondant aux inquiétudes américaines (*le Monde* du 16 janvier), a démenti posséder *« le moindre engin nucléaire »* ou être *« en train »* d'en fabriquer.

Pour satisfaire les besoins de la marine pakistanaise, qui semble pressée, la France a accepté de céder le dernier-né de la série de ses dix chasseurs de mines, le *Sagittaire*, en service depuis juillet 1989. Ces bâtiments ont été utilisés dans le Golfe pour le déminage pendant *le conflit avec l'Irak*. Ils déplacent 600 tonnes à pleine charge et sont équipés de deux « poissons autopropulsés » PAP-104 pour détecter et repêcher des mines par des fonds jusqu'à 80 mètres.

Ce n'est pas la première fois que les armées françaises se dessaisissent de leurs matériels pour accélérer une livraison à un client étranger. Dans le cas présent, la marine nationale a peu apprécié l'opération, *dans la mesure où ses chasseurs* de mines sont très utiles, notamment pour la protection des chenaux empruntés par les sous-marins nucléaires français à l'entrée et à la sortie de leurs ports d'attache. En principe, le gouvernement français s'est engagé à commander un bâtiment de remplacement dans les trois années prochaines.

La marine pakistanaise est un client de longue date des construc*tions navales françaises*. Entre 1969 et 1980, elle a acquis six sous-marins classiques auprès des chantiers de Nantes, Brest et La Ciotat, ainsi que quatre avions de patrouille maritime Breguet Atlantic, en cours de désarmement pour être remplacés par des appareils américains.

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS

L'optimisme de M. Bush apparaît très décalé par rapport à la morosité de l'opinion

Dans un discours prononcé, mercredi 15 janvier, dans le New-Hampshire (nord-est des Etats-Unis) où se tiendra, le 18 février, la première « primaire » de la campagne pour l'élection présidentielle, M. George Bush a estimé que les Etats-Unis *« étaient maintenant prêts pour une véritable reprise économique »*. A un moment où la persistance de la récession accentue la morosité de l'opinion américaine, M. Bush a toutefois admis qu'il *« avait de gros problèmes »*, tout en promettant de déployer *« la même énergie »* pour aider les Américains que celle dont il avait fait preuve durant la crise du Golfe.

WASHINGTON

correspondance

Ce n'est pas la chute de la cote de popularité (46 % d'opinions positives dans les derniers sondages) du président qui inquiète les stratèges républicains. Ils ont beau jeu de rappeler que la cote de M. Reagan, tombée à 41 %, ne l'empêcha pas, en 1980, de distancer de très loin le vice-président démocrate Mondale, dans la course à la présidence. Mais la contradiction flagrante entre l'optimisme affiché par le président et les sombres réalités économiques telles que les montrent les statistiques crée un malaise embarrassant en ce début d'année électorale. Heureusement pour le président, les démocrates, faute de lui opposer des hommes d'envergure ou en tout cas connus du grand public, n'exploitent pas à fond cette contradiction.

Une politique étrangère personnalisée

Le problème de la communication entre le président et ses compatriotes n'en existe pas moins. Selon plusieurs observateurs qualifiés, les conseillers du président, notamment MM. Mossbacher, responsable de la campagne présidentielle, et Skinner, le nouveau secrétaire général de la Maison Blanche, ont commis des erreurs de jugement. Pour répondre aux critiques des démocrates reprochant au président de trop se concentrer sur la politique étrangère, le voyage de Tokyo avait été présenté comme une démarche inspirée par le souci de créer des emplois. A la veille de son départ, le président avait indiqué que sa visite stimulerait les exportations et créerait des emplois... Mais l'image du président abandonnant son rôle de dirigeant pour se transformer en une sorte de commis voyageur quémandant des faveurs aux Japonais a surpris et déçu la classe politique, y compris dans les rangs républicains. Et, bien entendu, l'image retransmise par la télévision du président s'effondrant sous la table et assisté par le premier ministre japonais n'a pu qu'entretenir le malaise du grand public, au demeurant sceptique sur le bilan positif du voyage (10 milliards de dollars et 200 000 nouveaux emplois d'ici à 1995) présenté par le chef de l'exécutif.

Un autre reproche adressé aux conseillers du président est de l'avoir laissé multiplier des déclarations très optimistes, difficiles à accepter pour ceux ayant perdu leur emploi (300 000 en décembre, 2 300 000 depuis le début de la récession en mai 1990), ou menacés de licenciement. Il aurait été préférable, disent les critiques, que le président reconnaisse publiquement la gravité de la situation et déclare partager pleinement les inquiétudes de ses compatriotes.

La remontée du vice-président Quayle

Dans ce climat général de morosité, le premier anniversaire de la guerre du Golfe n'a pas donné lieu à des commentaires triomphalistes. La « victoire » a-t-elle vraiment ramené la confiance en l'avenir des Américains ? On peut en douter, comme le note, dans le *Washington Post*, George Will, journaliste conservateur indépendant qui, au passage, critique la politique étrangère du président Bush, *« s'intéressant moins aux intérêts permanents des nations qu'à ses relations personnelles avec les leaders de la nomenklatura internationale »*. Il cite un livre, *la Guerre de George Bush*, du professeur Smith de Toronto, considérant que le président mène une politique étrangère personnalisée à l'excès. Dans le *New York Times*, M. Lewis, journaliste libéral, cite le même ouvrage en soulignant que le président a pris sur lui de lancer le pays dans la plus vaste opération militaire de son histoire, en consultant à contre-cœur le Congrès, et pratiquement en le mettant devant un fait accompli.

Enfin, l'optimisme affiché du président Bush sur sa condition physique n'a pas dissipé les préoccupations. Deux fois en huit mois, il a eu des incidents de santé et sa vulnérabilité, mise en évidence par la syncope de Tokyo, renforce indirectement la position du vice-président Quayle, accomplissant actuellement une remontée spectaculaire sur le terrain des relations publiques. Sa campagne dans le New-Hampshire, où va se dérouler la première élection primaire, a été appréciée des experts. D'autre part, par coïncidence, les journalistes chevronnés David Broder et Bob Woodward, faisant amende honorable, ont conclu une série d'articles dans le *Washington Post* en faisant état des qualités d'un homme qu'ils avaient critiqué ou ridiculisé dans le passé. Dans une sorte de *mea culpa*, ils soulignent que les principaux reproches faits au jeune vice-président concernant notamment son faible niveau intellectuel étaient injustifiés. Ainsi, Dan Quayle a été délibérément sous-estimé par les médias, entretenant dans le public l'impression que son éventuelle accession à la présidence serait une catastrophe.

Incontestablement, le jeune vice-président a pris un poids politique qui lui faisait défaut en 1988. Néanmoins, il a encore beaucoup de chemin à parcourir pour éliminer son image de marque, celle d'un « poids léger », homme *« ayant patiné à la surface de la vie »*, selon l'expression du sénateur républicain Coates, ou manquant de l'« autorité morale » que les Américains exigent de leur président. Dan Quayle l'admet volontiers, mais, songeant peut-être déjà à l'élection présidentielle de 1996, il se déclare fermement capable de l'acquérir...

HENRI PIERRE

□ **COLOMBIE : sept morts dans des combats entre l'armée et la guérilla.** – Deux militaires et cinq maquisards ont été tués, mercredi 15 janvier, lors d'affrontements entre l'armée et la guérilla dans la région de Bogota et dans l'est du pays, a-t-on appris de sources officielles. Par ailleurs, M. Jesus Bejarano, chef de la délégation gouvernementale aux négociations de paix avec la guérilla, a remis sa démission, à moins de trois semaines d'une nouvelle série d'entretiens. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE : également hostiles au Haut Comité d'Etat

Le FIS et le FLN se sont rencontrés pour la première fois officiellement

Alors que M. Mohamed Boudiaf, président du nouveau Haut Comité d'Etat (HCE), était attendu, jeudi 16 janvier, à Alger, les principales formations politiques du pays ont affirmé leur opposition au nouveau pouvoir. Le Front islamique du salut (FIS) et le Front national de libération (FLN), ancien parti unique, se sont même officiellement rencontrés pour la première fois mercredi.

Selon un communiqué du FLN, les deux partis ont *« échangé leurs points de vue sur la situation dans le pays »* après la démission du président Chadli et sont *« convenus de maintenir le contact afin de poursuivre le dialogue »*. Du côté du FIS, on s'est refusé à tout commentaire.

Peu de temps auparavant, le secrétaire général du FLN, avait affirmé que le Haut Comité d'Etat (HCE) était *« anti-constitutionnel »* et *« illégal »*. *« Le HCE a été créé par une instance consultative, le Haut Conseil de sécurité »*, qui n'est pas habilité à prendre une telle décision, a dit M. Abdelhamid Mehri, accusant le Conseil constitutionnel, qui s'était déclaré inapte à assurer la succession de M. Chadli, d'avoir *« ouvert la voie à un pouvoir anti-constitutionnel »*. *« Le respect de la Constitution est une nécessité absolue. Tout ce qui contribue à sortir le pays de ce cadre n'aura pas notre approbation car il est porteur de dangers. (...) Le non-respect de la Constitution reconduira l'Algérie à la solution zéro et aux solutions extrêmes. »*

Pour sa part, le FIS, que la formation du HCE a privé d'une victoire électorale, a annoncé son intention de proposer la constitution d'un parlement parallèle rassemblant les 231 élus du premier tour des législatives (dont 188 FIS). Dénonçant *« un coup d'Etat contre l'Etat islamique et le peuple algérien »*, le président provisoire du mouvement islamique, M. Abdelkader Hachani, a dénié au Haut Conseil de sécurité le droit *« de se réunir sans le président et d'annuler les élections »*. Il a indiqué que cinquante militants du FIS avaient été arrêtés à Alger.

« Le FIS veut concrétiser son projet par la voie pacifique et légitime. Il rejette la force. Il emploiera des méthodes graduelles pour assurer le changement dans le pays », a ajouté M. Hachani, sans préciser toutefois ce qu'il entendait par *« mesures parallèles »*. Il a néanmoins estimé que *« les deux seules institutions encore légales »* étaient les municipalités élues en juin 1990 et les députés élus le 26 décembre, laissant entendre que ces derniers pourraient se réunir *« prochainement pour exercer leurs prérogatives »*.

Sur le plan international, le colonel Kadhafi a promis, mercredi, le soutien de la Libye aux nouveaux dirigeants algériens. – *(AFP, Reuter, AP.)*

□ **Le PS appelle les autorités provisoires au respect des libertés.** – Le bureau exécutif du Parti socialiste, réuni mercredi 15 janvier, a adopté une déclaration appelant les autorités provisoires en Algérie au *« respect des libertés constitutionnelles »* et réaffirmant son *« soutien à l'ensemble des forces démocratiques »*. *« La victoire du FIS aux élections législatives*, estime le PS, *risquait d'entraîner la société algérienne dans des directions dangereuses pour le respect des droits élémentaires (...), mais une suspension durable du processus démocratique contredirait le développement des initiatives nécessaires à l'amélioration de la situation économique et sociale, et ne ferait que renforcer, à terme, l'influence du FIS. »*

MAROC

Les derniers compagnons de détention de M. Abraham Serfaty ont été graciés

Les derniers compagnons de détention de M. Abraham Serfaty, l'opposant au régime marocain libéré et expulsé en septembre dernier vers la France (*le Monde* du 16 septembre 1991), ont été graciés par le roi Hassan II, a-t-on appris, mercredi 15 janvier, de source autorisée à Rabat. MM. Rakiz Ahmed, Aït Bennasser Ahmed et Harif Abdallah avaient été condamnés en 1977, ainsi que d'autres membres de l'organisation clandestine marxiste-léniniste Ilal Amam (En Avant), dont M. Serfaty, pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat. Les trois hommes étaient les derniers membres de cette organisation encore en prison.

Un autre détenu, membre de l'Union socialiste des forces populaires (USFP, opposition progressiste), M. Ahmed Khiar, condamné à mort pour l'assassinat d'un co-détenu, a vu sa peine commuée. D'autre part, M. M'Barek Touil, un officier condamné à la suite de la tentative de coup d'Etat de 1972, gracié en septembre dernier par le roi, a rejoint son épouse américaine aux Etats-Unis, selon l'agence marocaine MAP. Ces mesures de grâce interviennent quinze jours après la libération des trois frères français Bourequat, *« gardés au secret »* pendant près de dix-huit ans. – *(AFP.)*

□ **Le conflit du Sahara occidental : le Polisario affirme que plus de deux cents personnes ont été arrêtées par les autorités marocaines.** – Le Polisario a affirmé, mercredi 15 janvier à Alger, que plus de deux cents personnes, notamment *« des jeunes »*, avaient été arrêtées depuis le début du mois de janvier par les autorités marocaines qui ont, selon la même source, durement réprimé un mouvement de population en faveur de l'indépendance. Le Polisario a lancé un appel à l'opinion internationale *« pour que cesse cette campagne d'intimidation et de terreur et pour que les autorités marocaines mettent un terme à leur politique de répression »*. – *(AFP.)*

SOMALIE

Un troisième employé de la Croix-Rouge internationale a été tué

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé, jeudi 16 janvier, la mort de l'un de ses employés, M. Hassan Mohamed Ali, la veille, à Kismayo, dans le sud de la Somalie. Ce qui porte à trois le nombre de membres de l'organisation tués en un mois dans ce pays déchiré par la guerre civile. L'association Médecins sans frontières (MSF), l'une des rares organisations humanitaires encore présentes en Somalie, a annoncé qu'elle risquait de devoir s'en retirer si les conditions de sécurité *« ne s'améliorent pas dans les jours qui viennent »*.

Or, la situation s'est durcie ces derniers jours à Mogadiscio, avec l'entrée en lice d'un nouveau clan, celui des Morosades qui, jusqu'ici, observait une relative neutralité dans les affrontements entre partisans du président Ali Madhi Mohamed et du général Mohamed Farah Aïdid. Selon plusieurs sources concordantes, les combats se sont intensifiés le week-end dernier, les Morosades s'opposant au clan du général Aïdid dans le sud de Mogadiscio. – *(AFP.)*

□ **KENYA : création d'un parti islamique.** – M. Oscar Mwinyi, un membre de la communauté musulmane kényane, qui compte deux millions de personnes concentrées sur le littoral de l'océan Indien, sur une population de 24 millions d'habitants, a annoncé, mercredi 15 janvier, la création d'un parti islamique. Cette annonce fait suite à l'instauration du multipartisme par les autorités. – *(AFP.)*

□ **MALI : victoire du « oui » au référendum constitutionnel.** – Les électeurs maliens se sont prononcés à 99,76 % en faveur du projet de Constitution soumis à référendum trois jours plus tôt, ont annoncé les autorités, mercredi 15 janvier. Le taux de participation n'a été que de 43 %. Le bureau de coordination de l'Azaouad, qui groupe les mouvements rebelles touareg, a regretté que ce référendum ait eu lieu *« avant l'aboutissement du processus de dialogue entamé à Mopti, ce qui exclut, de fait, les mouvements de l'élaboration de la Constitution »*.

□ **ZAÏRE : vers une normalisation des relations avec la Belgique.** – M. Bagbeni Adeito Nzengeya, ministre zaïrois des affaires étrangères, a annoncé, mercredi 15 janvier à Bruxelles, que la Belgique et le Zaïre avaient décidé de lever, *« réciproquement et simultanément »*, les sanctions décrétées au lendemain des événements violents de l'université de Lubumbashi, en mai 1990, qui avaient provoqué une crise grave entre les deux pays. *« Il existe un engagement bilatéral à passer l'éponge sur la crise »*, a indiqué le ministre. Kinshasa avait notamment renvoyé, en 1990, tous les coopérants belges. – *(AFP.)*

ASIE

La visite de M. Miyazawa à Séoul

Les excuses du guerrier

SÉOUL

de notre envoyé spécial

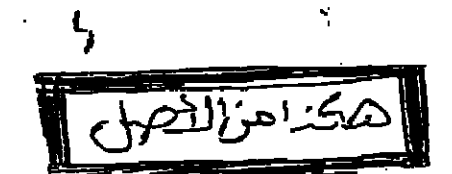
Comme la plupart des rencontres à haut niveau entre Coréens et Japonais, la visite du premier ministre Miyazawa à Séoul, du 16 au 18 janvier, aura son thème émotionnel. La veille de son arrivée, l'ambassade japonaise a été bombardée d'œufs par des membres d'associations de familles victimes de la guerre du Pacifique. Ils exprimaient ainsi leur indignation à la suite des révélations publiées dans la presse locale sur le recrutement par l'armée impériale – au cours de la période d'occupation de la péninsule – de lycéennes déportées à travers l'Empire du Grand Japon pour servir au *« repos du guerrier »*.

D'autres manifestations sont prévues au cours de la visite de M. Miyazawa, qui doit présenter les excuses officielles de son pays pour ce qui est qualifié à Séoul de *« crime contre l'humanité »*. Le recrutement de lycéennes est un élément supplémentaire dans une affaire qui a pris une grande ampleur dans les deux pays, à la suite du procès intenté en décembre par trois Coréennes à l'Etat japonais.

Cet aspect longtemps négligé de la guerre du Pacifique, qui commença pour le Japon en 1931 avec l'invasion de la Mandchourie, concerne de 80 000 à 200 000 jeunes femmes, surtout des Coréennes. Jusqu'à la publication, la semaine dernière par le quotidien *Asahi*, de documents militaires conservés à la bibliothèque des Forces d'autodéfense attestant que c'était bien l'armée qui recrutait dans des centres spéciaux les prostituées destinées aux soldats, le gouvernement japonais ne se considérait pas directement impliqué. Il affirmait que les réseaux de prostitution étaient contrôlés par des *« marchands de femmes »* privés. Les nouvelles révélations l'ont contraint à reconnaître la responsabilité de l'armée impériale.

Outre des excuses officielles, Tokyo pourrait offrir un dédommagement aux victimes. Question délicate, car elle risque de rouvrir le dossier des dommages de guerre à la Corée, que Tokyo considère clos depuis la normalisation des relations entre les deux pays en 1965. Cette triste affaire n'est pas pour mécontenter Séoul, qui l'utilise comme moyen de pression supplémentaire pour obtenir du Japon des concessions commerciales. Elle semble cependant être moins l'effet d'une manipulation gouvernementale que celui de la démocratisation, qui a permis aux chercheurs japonais à l'origine de ces révélations de réunir les preuves, notamment dans les registres des écoles coréennes.

PHILIPPE PONS



POLITIQUE

L'enquête sur le financement du PS sarthois

Le juge Van Ruymbeke a opéré neuf perquisitions en trois jours et inculpé deux personnes

MM. Pierre Villa, ancien adjoint au maire du Mans, et Jacques Jusforgues, secrétaire fédéral du PS sarthois, ont été inculpés, mercredi 15 janvier, par M. Renaud Van Ruymbeke, conseiller à la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rennes, de faux, usage de faux et extorsion de fonds. Depuis lundi 13 janvier, neuf perquisitions ont été réalisées par le magistrat : six au Mans – dont la dernière au cabinet de l'avocat manceau de M. Villa, Mᵉ Didier Wents, – deux à Paris et une dans le département de l'Aude. Il semble que plusieurs de ces opérations ont pour origine les déclarations de M. Villa durant sa garde à vue.

Depuis près d'un an, Pierre Villa répétait à qui voulait l'entendre qu'il était prêt à « parler ». L'ancien adjoint au maire du Mans le confirmait d'ailleurs à l'hebdomadaire *Paris-Match* au mois d'avril 1991 : alors qu'on lui demandait quelle serait son attitude s'il était appelé à témoigner, il avait répondu : *« Je sortirai mon dossier sur Urba et je dirai au juge ce que je n'ai pas pu vous dire, à vous journaliste »*. Interpellé au cœur d'une vague de six perquisitions lancées au Mans par M. Van Ruymbeke, M. Villa a, semble-t-il, respecté sa promesse.

Placé en garde à vue, l'ancien responsable des marchés se serait montré coopératif. Sa garde à vue s'est d'ailleurs conclue par la saisie d'un « *dossier* » : mercredi, dans la matinée, trois officiers de police judiciaire ont sonné à la porte de la sœur et du beau-frère de M. Villa, à Labastide-Esparbairenque, dans l'Aude, afin de leur demander *« le dossier que leur avait remis M. Villa »*. Ces documents auraient trait en priorité aux activités d'Urba dans le département de la Sarthe.

La journée de mercredi s'est finalement conclue par deux inculpations : MM. Jacques Jusforgues, secrétaire fédéral du Parti socialiste, et Pierre Villa, ont été inculpés de faux, usage de faux et extorsion de fonds par M. Renaud Van Ruymbeke avant d'être remis en liberté. Tous deux rejoignent donc dans ce dossier le premier et le seul inculpé de l'affaire, M. Christian Giraudon. Interpellé le samedi 6 avril 1991, à la veille de la perquisition menée à Paris par le juge Thierry Jean-Pierre, l'ancien responsable d'Urbatechnic pour les pays de Loire avait été inculpé d'extorsion de fonds, faux et usage de faux, corruption, complicité et recel de faux et usage de faux au Mans.

La sérénité du magistrat

Malgré le séisme politique et judiciaire provoqué par la vague de perquisitions et d'arrestations lancées lundi, le juge Van Ruymbeke, interrogé sur les marches de la cour d'appel de Rennes, appelait imperturbablement à la *« sérénité »*. *« Je ne programme pas mes investigations en fonction des événements politiques et médiatiques*, notait-il. *Hier, j'ignorais qu'il y avait une cérémonie de passation de pouvoirs au siège du PS (..) L'aspect politique du dossier ne me gêne pas du tout. Toutes les opérations qui ont eu lieu depuis deux jours se sont passées avec calme et sérénité. C'est dans ce même climat de sérénité qu'elles vont continuer, avec détermination. Ce dossier est mené en toute impartialité, sans parti-pris, et en toute indépendance vis-à-vis de qui que ce soit. »*

Cette sérénité n'était pas partagée par les responsables socialistes sarthois, qui ont vu s'abattre en deux jours six perquisitions et deux interpellations suivies d'inculpations. L'avocat du Parti socialiste sarthois, Mᵉ Philippe Sadeler, a d'ailleurs déposé, mercredi 15 janvier, une plainte avec constitution de partie civile pour violation du secret de l'instruction. Mᵉ Sadeler, qui avait à ses côtés le bâtonnier, Mᵉ François Lorrain, afin d'accroître la « *solennité* » de son geste, souligne que des journalistes étaient présents devant le siège de la fédération avant même l'arrivée du juge Van Ruymbeke. En outre, Mᵉ Didier Wents, l'avocat de Pierre Villa, n'a guère apprécié la perquisition qui a eu lieu, mardi, dans son cabinet. *« C'est extrêmement grave, dans un système républicain, d'aller perquisitionner chez un avocat*, notait-il. *On n'est pas dans un système de libertés protégées. Car le cabinet d'un avocat est le détenteur par nature de secrets dont il est le gardien. »* L'ordre des avocats devait examiner cette affaire, jeudi 16 janvier.

ANNE CHEMIN

Les socialistes font bloc face à ce qu'ils considèrent comme une attaque politique...

M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a déclaré, mercredi 15 janvier, après la réunion du bureau exécutif, que la perquisition de la veille au siège du parti était *« une action politique »* et relevait d'une *« attitude d'acharnement et de harcèlement contre le PS »*. *« Le Parti socialiste ne se laissera pas salir. Il est bien décidé à défendre ses militants qui peuvent être mis en cause »*, a ajouté le porte-parole.

« Le PS est aujourd'hui, de nouveau, la cible d'une attaque sur le plan de la justice », a affirmé, mercredi, M. Queyranne, ajoutant que *« cette attaque demande, de la part de l'opinion, une réaction »*. Relevant la « *coïncidence* » de la perquisition avec l'entrée en fonctions de M. Laurent Fabius, nouveau premier secrétaire du PS, le porte-parole a déclaré : *« Je n'ai pas d'explication à cette coïncidence. Les Français n'en sont pas dupes : elle n'est pas fortuite, c'est le PS qu'on veut attaquer. »* M. Queyranne a précisé que *« la solidarité est fondamentale »*. *« Nous défendons tous ceux qui ont travaillé pour le parti, qui ont pris des responsabilités*, a-t-il dit. *Nous ne défendons pas ceux qui ont pu avoir un enrichissement personnel. »*

M. Queyranne a souligné *« l'absence de règles juridiques concernant le financement des partis politiques »*, avant les lois de 1988 et de 1990, et la situation de *« jungle financière »* qui en résultait. *« Pourquoi ce harcèlement ? Pourquoi cette hypocrisie, quand on sait que tous les autres partis ont recouru au même mode de fonctionnement, c'est-à-dire par l'intermédiaire de bureaux d'études ? »*, a-t-il demandé. Le député du Rhône s'est élevé contre l'attitude de M. Philippe de Villiers, député (apparenté UDF) de la Vendée, dont il a stigmatisé le *« comportement de chargnard »* pour ses propos annonçant *« l'implication directe de plusieurs membres du gouvernement actuel »* (*le Monde* du 16 janvier).

M. Queyranne a précisé que les documents emportés par le juge étaient des pièces comptables relatives à la liquidation de la société Urba. M. Gérard Weltzer, ancien directeur du cabinet de M. Mauroy et avocat de profession, a été prié par M. Fabius de continuer à suivre pour le PS les développements judiciaires de l'affaire Urba. Les avocats chargés du dossier sont Mᵉ Henri Leclerc et Yves Baudelot. Au cours de la réunion du bureau exécutif, présidée par M. Fabius, celui-ci a déclaré que la perquisition de la veille était *« la queue de la comète »* et que les socialistes doivent *« gérer ce genre d'événement »*. Il a demandé la création d'une cellule chargée de la communication sur ces dossiers. Sur sa proposition, le bureau exécutif a confirmé à l'unanimité la candidature de M. Henri Emmanuelli, actuel trésorier du PS, à la présidence de l'Assemblée nationale.

Plusieurs membres du bureau exécutif ont exprimé leur *« indignation »* et leur *« solidarité »*. *« Les gens vont se rendre compte que trop, c'est trop »*, a dit M. Pierre Mauroy. M. Jean-Claude Boulard, membre du secrétariat national, député de la Sarthe et président de la communauté urbaine du Mans, a informé le bureau de la situation de sa fédération (rocardienne) après l'inculpation de deux de ses responsables, dont le premier secrétaire sortant, M. Jacques Jusforgues. La discussion a porté ensuite sur les élections régionales et cantonales de mars prochain, M. Fabius invitant les socialistes à se mobiliser. Une vingtaine de listes départementales de candidats aux élections régionales restent à mettre au point.

P. J.

...et apportent leur soutien unanime à M. Emmanuelli

Les députés socialistes ont élu à l'unanimité, mercredi 15 janvier, M. Henri Emmanuelli comme candidat à la succession de M. Laurent Fabius à la présidence de l'Assemblée nationale. Ils ont très durement critiqué la candidature de Mᵐᵉ Bouchardeau (apparentée PS), qui n'a pas assisté à la réunion du groupe.

Il n'a pas manqué une seule voix à M. Henri Emmanuelli, qui se présentait officiellement, mercredi 15 janvier, comme candidat à la candidature du groupe socialiste pour succéder à M. Laurent Fabius. Evanouis les murmures de désapprobation qui avaient accueilli son nom la semaine dernière, envolées les critiques sur le caractère trop tranché du député des Landes, effacées les moues d'inquiétude sur la carte de visite encombrante du trésorier du PS... les députés socialistes se sont retrouvés unanimes pour soutenir M. Emmanuelli. Il est vrai qu'entre-temps il y avait eu l'annonce de la candidature dissidente de Mᵐᵉ Huguette Bouchardeau (app. PS, Doubs) et l'électrochoc provoqué par la perquisition du juge Van Ruymbeke au siège du PS.

L'unité derrière M. Emmanuelli s'est tout d'abord traduite par un consensus contre Mᵐᵉ Bouchardeau. Les députés socialistes n'ont pas eu de mots assez durs pour dénoncer la candidature de l'ancien ministre de l'environnement, qui n'avait pas jugé nécessaire de participer, mercredi, à la réunion du groupe. *« On ne peut pas à la fois profiter des avantages des apparentés et ne jamais soutenir le parti »*, a observé M. André Labarrère (Pyrénées-Atlantiques). Quant à Mᵐᵉ Denise Cacheux (Nord), fidèle à son franc-parler, elle a condamné avec virulence sa collègue du Doubs : *« Voilà trois mois qu'elle crache dans la soupe, et maintenant elle veut la soupière »*, a lancé Mᵐᵉ Cacheux, en faisant allusion aux critiques de Mᵐᵉ Bouchardeau sur le fonctionnement du groupe socialiste et du Parlement.

Quant aux autres députés apparentés, ils ont tenu à lever clairement tout soupçon de complicité avec la démarche de Mᵐᵉ Bouchardeau. Le président du MRG, M. Emile Zuccarelli, a ainsi tenu à exprimer publiquement son soutien et celui de ses huit collègues radicaux au candidat officiel du PS. M. Guy Lordinot (Martinique) s'est, lui aussi, solennellement rallié à la candidature de l'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM.

Résumant les interventions peu amènes des députés, le président du groupe, M. Jean Auroux, s'est contenté de souligner que cette *« candidature dissidente »* avait été *« vivement déplorée »*, et il a rappelé avec insistance que Mᵐᵉ Bouchardeau était l'élue *« d'une circonscription qui lui a été réservée par le PS »*. M. Auroux a ajouté qu'il prendrait *« tous les contacts nécessaires pour qu'il n'y ait qu'une seule candidature de la majorité présidentielle »*, notamment auprès de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la fonction publique et animateur de France-Unie, qui a apporté à plusieurs reprises son soutien à Mᵐᵉ Bouchardeau.

Mais plus encore que cette candidature dissidente, c'est la perquisition au siège du PS qui a profondément resserré les rangs socialistes. Plusieurs députés sont intervenus pour dénoncer le pouvoir des *« petits juges »* et la *« provocation »* recherchée par cette perquisition spectaculaire. M. Michel Pezet (Bouches-du-Rhône) a estimé qu'on était allé au-delà de la simple enquête judiciaire et s'est interrogé sur les motivations réelles des juges, évoquant leur volonté de *« déstabilisation »* du gouvernement et du PS, alors que M. Auroux mettait en doute *« le caractère spontané, serein, et non partisan de la démarche »* de M. Renaud Van Ruymbeke. Le président de la commission des lois, M. Gérard Gouzes (Lot-et-Garonne), a souligné l'urgence de créer un délit d'atteinte à la présomption d'innocence. Selon plusieurs observateurs, c'est un véritable *« désarroi »* qui s'est exprimé pendant la réunion du groupe, de la part de députés qui ne semblent plus comprendre les attaques dont leur parti est l'objet, partagés entre le souci de respecter la justice et les magistrats et celui de dénoncer l'acharnement dont ils font preuve dans l'affaire Urba.

Résumant le sentiment de ses collègues, le porte-parole du groupe, M. Jean Le Garrec (Nord) a observé : *« Trop, c'est trop. Au bout de tout cela, il y a effectivement le PS qui est concerné, mais peut-être, et ce serait extraordinairement grave, l'ensemble de la vie démocratique, du fonctionnement des différents partis politiques »*.

PASCALE ROBERT-DIARD

Pierre Villa : l'homme au jackpot

LE MANS

de notre correspondant

M. Pierre Villa, trente-six ans, père de trois enfants, a commencé dans le vin : ouvrier caviste en Bourgogne, il possède un brevet d'œnologie. Pendant quelques années, il a joué les marchands ambulants en vendant sur les marchés des tableaux de quatre sous achetés au kilo dans le Sud-Est asiatique.

Venu s'installer dans la Sarthe en 1977, Pierre Villa devient premier secrétaire de la fédération du PS dans la Sarthe en 1981, à l'époque « mitterrandiste ». En 1983, il se place dans le sillage de M. Jean-Claude Boulard, rocardien, pour devenir conseiller municipal et adjoint au maire du Mans. En 1985, il est remplacé à la tête de la fédération par M. Jacques Jusforgues.

Quand, en 1987, le maire du Mans lui confie la commission des marchés, présidée par un communiste, Pierre Villa découvre « l'argent facile ». Il en prend la mesure... et la démesure. Sur la porte de son bureau, à la communauté urbaine du Mans, il accroche un tableau représentant un jackpot. En mars 1988, il crée « Idéal 89 », structure supplémentaire, émanation de la fédération, dont la vocation est de collecter des fonds pour la campagne électorale. Son goût un peu trop prononcé pour les gymnastiques financières risquées finit par le marginaliser. En 1989, le maire du Mans, M. Robert Jarry, refuse de le voir figurer dans sa prochaine équipe municipale. Pierre Villa affirme toutefois qu'il prend du champ *« pour des raisons personnelles »*, parce qu'il ne veut pas *« devenir un professionnel de la politique »*.

Il part, mais avec ses cartons. M. Pierre Coicadan, ancien numéro deux de la fédération du PS, en rupture de ban au point de devenir le « témoin numéro un » du juge Jean-Pierre, affirmait qu'ils contiennent le détail des opérations financières menées par le PS dans la Sarthe. Malgré les démentis de Pierre Villa, Pierre Coicadan maintenait : *« C'est Pierre Villa lui-même qui s'en vantait. Il menaçait de s'en servir si un jour il était lâché. »* M. Delcroix, qui le cite dans ses cahiers sous le pseudonyme approximatif de Pierre Vilard (aux côtés de Jean-Claude Boulard), se plaignait de lui, dans ses notes : *« Il sort peu de choses sur Le Mans. C'est prouvé par la baisse des investissements. »* M. Pierre Villa s'est reconverti dans l'immobilier en avril 1989 en créant sa propre agence, Habitat 72. *« Parce qu'on ne peut pas éternellement répéter qu'il faut vendre Le Mans sans passer aux actes. »*

ALAIN MACHEFER

Jacques Jusforgues : le « copain » des camarades

LE MANS

de notre correspondant

A quarante-huit ans, Jacques Jusforgues garde un look de jeune cadre dynamique... de gauche. Le cheveu très dense, la raie bien ajustée sur le côté, il a le sourire avenant. Ses airs bonhomme gomment sa diction parfois hésitante : c'est le « copain » de tous les camarades.

Manceau et socialiste de toujours, il entre en 1966 à la Convention des institutions républicaines. En 1977, dès l'élection de la liste d'union de la gauche emmenée par Robert Jarry, il devient adjoint au maire, et vice-président de la communauté urbaine du Mans chargé du budget. Il a été conseiller général du Mans entre 1979 et 1985. Rocardien, il est devenu premier secrétaire du Parti socialiste sarthois en 1985. Aujourd'hui, il n'est plus que conseiller municipal.

Démissionnaire de son poste de premier secrétaire de la fédération depuis le mois de novembre, il devait être remplacé par M. Patrick Delpech, lundi 13 janvier, le jour même de l'opération du juge Van Ruymbeke. Pour lui exprimer sa solidarité, la commission exécutive fédérale décidait alors de refuser sa démission et de le confirmer comme premier secrétaire fédéral.

Homme discret et sans histoire M. Jusforgues ne faisait d'ombre à personne. Ce qui amène ses amis, comme beaucoup de ses adversaires, à être navrés de le voir ainsi « mouillé ».

A. M.

Les autres réactions

● **M. Alain Madelin (UDF) : *« Il est ridicule de crier à la manipulation politique »*.** – M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, a estimé, mercredi 15 janvier sur Radio Shalom que *« le PS, le pouvoir et le gouvernement se sont longtemps crus au-dessus des lois »*. *« Quand la justice fait son travail*, a-t-il ajouté, *il faut la laisser faire sans crier à la manipulation politique, c'est profondément ridicule »*.

● **M. Philippe de Villiers (UDF) : *« On doit craindre l'implication de plusieurs membres du gouvernement »*.** – M. Philippe de Villiers, député (UDF) de Vendée, a assuré que *« même si on ne peut encore se prononcer sur les découvertes éventuelles faites par le juge Van Ruymbeke (...) on doit déjà craindre, pour l'honneur de la France, l'implication directe de plusieurs membres de l'actuel gouvernement dans des délits de trafic d'influence et de corruption »*.

● **M. Jean-Pierre Chevènement (PS) : *« Il faut distinguer avant et après »*.** – *« Une loi a été votée pour mettre fin à un certain nombre de dérives, d'abus, il faut distinguer avant et après. Avant, il y a eu des dérives dans tous les partis, après, il faut être impitoyable »*, a conclu M. Chevènement.

● **M. Jack Lang (PS) : *« Une preuve éclatante »* de l'indépendance de la justice.** – M. Jack Lang, porte-parole du gouvernement, a estimé que la perquisition opérée la veille au siège du PS était *« une des preuves éclatantes que dans notre pays la justice est libre »*.

Deux précédents

De « Ridgway la peste » à Radio-Riposte

Si aucune perquisition ne s'est jamais produite au siège du parti majoritaire et encore moins à celui du parti du président sous la IVᵉ et la Vᵉ République, en revanche il est arrivé à différentes reprises à la police de pénétrer dans les installations d'un parti politique de l'opposition (1).

La plus récente de ces interventions remonte au 28 juin 1979. Pour protester contre les condamnations qui avaient suivi les graves incidents provoqués lors d'une marche de sidérurgistes à Paris, au mois de mars, la fédération de Paris du Parti socialiste organise à l'ancien siège de la SFIO, cité Malesherbes, une émission-pirate de radio. Cette première radio libre, baptisée Radio-Riposte émet en infraction avec la législation. La police, le 28 juin, peu après le début de l'émission, enfonce les portes de l'immeuble, saisit le matériel et expulse les militants qui l'utilisent. Les élus socialistes protestent à l'Assemblée nationale. Le premier ministre, M. Raymond Barre, qualifie l'incident de *« dérisoire »*, et le premier secrétaire du Parti socialiste, M. François Mitterrand, lui réplique : *« Nous recommencerons »*, ce qui sera fait le 30 juillet. Le Parti socialiste dépose alors plainte, mais le 9 août le ministre de la justice annonce que des poursuites sont engagées pour violation du monopole de la radiodiffusion contre six parlementaires socialistes, dont MM. Mitterrand et Fabius. Ceux-ci sont inculpés le 24 août. L'instruction se poursuit, mais le procès ne sera jamais ouvert.

Sous la IVᵉ République, le 31 mai 1952, M. Antoine Pinay étant président du conseil, une perquisition a lieu au siège du Parti communiste à Paris, place Kossuth, et dans les locaux de diverses organisations communistes et d'extrême gauche dans la capitale et en province. Elle faisait suite à l'arrestation du secrétaire général du Parti communiste, Jacques Duclos, qui venait de succéder à Maurice Thorez, toujours en Union soviétique. Appréhendé avec sa femme et son chauffeur dans sa voiture, où la police découvre un revolver, une matraque, un poste récepteur de radio et deux pigeons, Jacques Duclos est accusé de *« complot contre la sûreté de l'Etat »*, ainsi que le déclare le ministre de l'intérieur, après qu'une information eut été ouverte pour *« provocation à attroupement »* et que le rédacteur en chef de *l'Humanité*, André Stil, eut été écroué.

Le Parti communiste avait en effet appelé la population parisienne à manifester contre l'arrivée en France du général américain Ridgway, ancien commandant des troupes en Corée, désigné pour succéder au général Eisenhower comme commandant des troupes de l'Alliance atlantique et dénoncé aux cris de *« Ridgway la peste »*. Bien que la manifestation ait été interdite, de violents heurts se produisent avec la police, faisant de nombreux blessés et entraînant plus de sept cents arrestations. Jacques Duclos et cent quarante manifestants seront inculpés. Quant aux volatiles saisis, le président du groupe communiste affirmera toujours qu'il n'étaient pas *« voyageurs »* mais destinés à sa consommation personnelle ! Incarcéré, Jacques Duclos sera remis en liberté le 1ᵉʳ juillet, et la chambre d'accusation annulera ses poursuites.

ANDRÉ PASSERON

(1) En décembre 1989, des policiers intervenant dans le cadre d'une commission rogatoire concernant une affaire de fausses factures à Nancy et impliquant M. Jacques Gossot, maire (RPR) de Toul, étaient venus au siège du RPR à Paris afin d'obtenir un document, qui leur fut remis. On souligne au RPR qu'il ne s'agissait pas d'une perquisition.

POLITIQUE

Commandé par M. Bernard Bosson

Un audit financier révèle un passif de 18 millions de francs au CDS

Le bureau politique du CDS, réuni mercredi 15 janvier à huis clos, a pris connaissance d'un audit faisant apparaître un passif de 18 millions de francs. Les dirigeants centristes attribuent ce déficit à la lourdeur des dépenses qu'ils ont dû assumer, mais aussi à des erreurs d'organisation et de gestion.

Interrogé en octobre dernier (*le Monde* du 18 octobre 1991) sur l'état des finances du CDS, M. Pierre Méhaignerie concédait qu'« *il y avait eu pendant longtemps chez les centristes comme ailleurs du bricolage* », mais que, depuis 1989, « *il veillait personnellement à ce que les nouvelles dispositions soient rigoureusement respectées* ». Depuis la semaine dernière, M. Bernard Bosson, nouveau secrétaire général du CDS, est en possession d'un audit financier qu'il avait personnellement commandé au cabinet Arthur Andersen, sitôt sa prise de fonctions en octobre dernier. Ce document, demeuré pour l'instant confidentiel, a été présenté mercredi 15 janvier devant le bureau politique du CDS, convoqué exceptionnellement.

Une inflation de permanents

Cette réunion aura été particulièrement douloureuse pour les dirigeants centristes : l'audit fait en effet apparaître un passif de quelque 18 millions de francs. Une somme importante, « *délirante* », n'hésitent pas à dire certains responsables de ce parti, inquiets « *de l'état désespéré* » de leur formation, au regard d'un budget de fonctionnement de l'ordre de 21 millions de francs pour 1991 et de l'enveloppe de plus de 13 millions de francs, versée également l'an dernier, au titre de l'aide annuelle attribuée par l'Etat aux partis politiques.

Ce trou a-t-il été creusé par des détournements au détriment du parti ? En septembre, un article du *Canard enchaîné* révélant que des élus CDS auraient touché des pots-de-vin sur les implantations de grandes surfaces durant la période *de cohabitation avait jeté un réel* trouble dans le parti. Les dirigeants du CDS se défendent avec vigueur de toute malhonnêteté.

Selon eux, le rapport commandé ferait apparaître que leurs finances *ont commencé à se détériorer* à partir de la fin 1989. Le coût de la campagne européenne de Mme Simone Veil, en juin 1989, qu'ils ont dû assumer, assurent-ils, sur leurs propres deniers, la lourdeur des emprunts nécessités pour l'acquisition, un an plus tôt, de leur nouveau siège national, rue de l'Université, auraient contribué à grever sérieusement leur budget.

Ces mêmes dirigeants reconnaissent aussi *des erreurs de gestion* et d'organisation, telles que l'inflation du nombre de collaborateurs permanents, ces dix-huit derniers mois, qui seraient aujourd'hui près d'une quarantaine, l'absence jusqu'en décembre dernier d'un véritable trésorier (M. Jean-Jacques Hyest, député UDC de Seine-et-Marne, n'a été investi de cette mission qu'au lendemain du congrès d'Angoulême d'octobre 1991) et le manque à gagner *provoqué* par le refus des sénateurs centristes de reverser à leur parti les 18 millions de francs acquittés, l'an dernier, au titre du financement public.

Résolu à prendre le problème à *bras-le-corps*, M. Bosson *proposera* dans l'immédiat un plan drastique de réduction des frais de personnel. Mais cette situation plus que délicate pourrait avoir quelques implications politiques.

D'une part, certains dirigeants estiment que la responsabilité de M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS de 1982 à 1991, est engagée. D'autre part, on commence à s'interroger, chez certains alliés du CDS, sur l'autonomie financière dont disposent désormais les centristes vis-à-vis de certaines banques nationales et donc du pouvoir. Moins pessimistes, d'autres préfèrent, en priant le ciel, parier « *sur la très forte solidarité* » que les chrétiens-démocrates savent toujours manifester dans l'épreuve...

DANIEL CARTON

La préparation des élections régionales

M. Chirac rode sa stratégie en Lorraine

METZ

de notre correspondant

C'est en Lorraine, mardi 14 et mercredi 15 janvier, que M. Jacques Chirac a donné le coup de d'envoi de la campagne électorale de l'opposition. Cette région avait donné quatre ministres à l'ancien chef du gouvernement entre 1986 et 1988. Trois d'entre eux – MM. François Guillaume (RPR), Gérard Longuet (UDF-PR) et André Rossinot (UDF-Rad.) – l'ont suivi pendant ces deux journées qui l'ont conduit de Nancy à Metz. Le quatrième « mousquetaire », M. Philippe Séguin, empêché, s'était fait excuser. A défaut de se prononcer, comme MM. Valéry Giscard d'Estaing et Charles Pasqua, pour la création rapide d'un parti unique de l'opposition, le président du RPR s'est fait le chantre de l'unité du RPR et de l'UDF qui, dit-il avec beaucoup d'assurance, auront des listes uniques « *dans tous les départements* » aux élections régionales. Il y a six ans, les deux formations de l'opposition parlementaire s'étaient lancées désunies dans une trentaine de départements.

En procédant de la sorte, comme il le fit déjà l'an dernier au cours de ses nombreux voyages en province, le maire de Paris veut apparaître comme le moteur de l'union. Rouleau-compresseur qui écarte toutes les divergences entre les deux partis, notamment sur l'Europe, il serait ainsi le principal bénéficiaire d'une victoire nette de l'opposition aux régionales pour lesquelles M. Longuet, président du PR, fixe l'objectif de conquérir les trois régions qui sont administrées par la majorité : le Nord-Pas-de-Calais, le Limousin et... la Lorraine, dont le président est M. Jean-Marie Rausch, ministre délégué au postes et télécommunications (*lire ci-dessous*).

M. Chirac fait de ces consultations régionales et cantonales un enjeu national pour « *mettre un terme au déclin* » que, selon lui, la France vit depuis dix ans. A cet effet, l'ancien premier ministre va donc passer en revue, tout au long de cette campagne, les différents domaines de « *la triste politique* » de M. François Mitterrand. Principale cible de M. Chirac, le chef de l'Etat est mis sous le feu des accusations sur le chômage, l'éducation, la formation, la justice, l'insécurité, l'immigration ou l'aménagement du territoire. « *Président de la République au pouvoir finissant*, a-t-il dit à Metz mercredi, *M. Mitterrand est disert sur les réformes institutionnelles et prolixe sur l'accord de Maastricht pour faire oublier le triste bilan de sa politique étrangère et le mauvais bilan de sa politique intérieure.* »

L'autre cible de M. Chirac est le Front national car « *pour des raisons de fond, nous ne pouvons pas*, a-t-il affirmé, *envisager des alliances avec les dirigeants* » du parti d'extrême droite. Cependant, le président du RPR veut « *tendre la main à ceux qui ont été trompés* » car « *en privant l'opposition républicaine de leurs voix, ils l'affaiblissent en renforçant ainsi les socialistes* ». Pour lui, il ne fait pas de doute que M. Mitterrand concocte la constitution d'une « *assemblée ingouvernable, où il n'y aurait pas de majorité, ce qui lui permettrait de magouiller quelque chose, la France dût-elle en crever* ». Il va de soi que dans ce montage supposé, le maire de Paris attribue implicitement une place au parti lepéniste.

Chacun cherchant des alliés, M. Chirac se propose d'aller chercher les siens du côté de l'écologie, voyant chez les Verts de M. Antoine Waechter des partenaires potentiels.

OLIVIER BIFFAUD

□ **Ile-de-France : trois candidats RPR à la présidence.** – M. Pierre-Charles Krieg, président sortant RPR du conseil régional d'Ile-de-France, qui a confirmé mercredi 15 janvier son intention de « *se présenter à sa propre succession* », a souhaité que le choix entre les trois candidats déclarés à la présidence de l'assemblée régionale, tous trois membres du RPR, soit effectué par l'ensemble de l'UPF, et non par le seul RPR. Outre M. Krieg, MM. Alain Juppé et Michel Giraud, respectivement députés RPR de Paris et du Val-de-Marne, ont fait connaître leur candidature.

« Maire félon »

METZ

de notre envoyé spécial

« Jean-Marie Rausch s'engage, au terme de trois années de mandat, à présenter sa démission de président du conseil régional de Lorraine. A la suite de cette décision, Jean-Marie Rausch et André Rossinot s'engagent, personnellement et au nom de l'UDF, à soutenir la candidature présentée par l'autre formation de la majorité, le RPR ». Tels sont les termes *d'un accord signé à Metz, le 21 mars 1986*, qui mettent, selon les dirigeants de l'opposition lorraine, le ministre délégué aux postes et télécommunications sur le banc des accusés.

Entré au gouvernement après l'élection présidentielle de 1988 alors qu'il était maire de Metz sous l'étiquette UDF-CDS, *M. Rausch n'a pas cédé son* poste comme l'y invitait sa signature donnée deux ans avant. Passé dans les rangs de la majorité présidentielle et « *exclu de lui-même* » de sa formation, d'après le CDS, il est l'objet d'une relance de l'accusation de « *trahison* » à la veille des régionales. M. Longuet parle de « *maire félon* » ; M. Chirac affirme à son propos que « *manquer à sa parole alimente le discrédit que certains voudraient voir porter sur la classe politique* » et félicite « *ceux qui ont fait passer l'honneur et la parole donnée avant toute autre considération* ».

O. B.

Conspué à Nancy par plusieurs milliers de manifestants

M. Le Pen traite les socialistes « de gangsters, de voleurs et de racketteurs »

NANCY

de notre correspondant

M. Jean-Marie Le Pen a entamé mercredi soir 15 janvier sa campagne de soutien aux candidats du Front national aux élections régionales par un meeting à Vandœuvre-lès-Nancy en présence d'environ deux mille sympathisants lorrains. Quelques heures auparavant, une manifestation « *contre le fascisme et le racisme et pour l'égalité des droits* » avait réuni dans les rues de Nancy quelque huit mille personnes qui scandaient des slogans hostiles à l'extrême droite. Les organisateurs de cette manifestation mettaient ainsi un terme à une longue polémique sur l'opportunité d'autoriser le meeting de M. Le Pen (*le Monde* du 15 janvier).

Le succès de la manifestation, qui est allé au-delà de leurs espérances, a été d'autant plus éclatant qu'elle a réuni tout l'échiquier politique local depuis les amis du maire de Nancy, M. André Rossinot (UDF-radical) jusqu'à l'extrême gauche en passant par une forte délégation socialiste menée par M. Jacques Chérèque, ancien ministre.

« *Je me demande comment ces gens-là concilient ce genre de manifestation avec leur idéal démocratique* », a lancé M. Le Pen à son arrivée à l'aéroport régional de Lorraine avant de traiter les manifestants, au cours de son meeting, de « *pauvres insensés* ». Accueilli à Vandœuvre-lès-Nancy par les quatre têtes de liste du Front national aux élections régionales en Lorraine, MM. Jean-Claude Bardet (Meurthe-et-Moselle), Louis Rouyer (Meuse), Guy Herlory (Moselle) et Bernard Freppel (Vosges), M. Le Pen a attaqué vivement le Parti socialiste, en insistant particulièrement sur la perquisition menée rue de Solferino dans le cadre de l'enquête sur le dossier Urba. « *Le PS est un rassemblement de gangsters, de voleurs, de racketteurs, de concussionnaires* », a lancé le président du Front national, qui a également dénoncé le traité de Maastricht. « *Si les Allemands, en 1939, avaient su comment nous raisonnons aujourd'hui, ils seraient venus avec un chapeau mou et une valise plutôt qu'avec des armes* », a ironisé le chef de file de l'extrême droite.

M. Le Pen s'est insurgé d'autre part contre le refus du quotidien *l'Est républicain* de Nancy de vendre un quart de page de publicité au Front national, qui souhaitait répliquer au collectif constitué contre sa venue en Lorraine. Prétextant les aides accordées à la presse par l'Etat, M. Le Pen a estimé que le Front national ne réclamait « *que son dû* » en sollicitant les journaux, et a violemment interpellé en ce sens le président-directeur général de *l'Est républicain*, M. Gérard Lignac.

BERNARD MAILLARD

L'élection d'une vice-présidente écologiste au Parlement européen

Marie-Anne Isler-Béguin, d'après nature

Mme Marie-Anne Isler-Béguin (Verts) a été élue mercredi 15 janvier, à Strasbourg, au deuxième tour de scrutin, par 251 voix contre 16 à Mme Martine Lehideux (Front national), à l'une des quatorze vice-présidences du Parlement européen (*le Monde* du 16 janvier). Elle est la première élue écologiste à occuper cette fonction.



STRASBOURG

de notre envoyé spécial

En accédant à un poste plus honorifique que réellement important, Marie-Anne Isler, une Lorraine de trente-cinq ans, symbolise l'émergence des Verts sur la scène politique. Comme beaucoup d'écologistes, c'est la nature qui l'a portée sur les chemins de la politique. Un itinéraire encore peu fréquenté. Fille d'agriculteurs mosellans, elle est élève au lycée Georges-de-La-Tour, à Metz, « *le meilleur de Lorraine, pour les jeunes filles* », au tout début des années 70. « *Nous étions une semaine en blouses roses, une semaine en blouses bleues. Sauf les internes, comme moi, qui étaient en blouses beiges.* »

Mais c'est là qu'un aumônier, l'abbé Léoutre, emmène ses jeunes ouailles à leur première manifestation, leur première communion avec la nature : il s'agit de protéger des crapauds, nombreux au col de Lessy, près de Metz, qui se font écraser par les voitures sur la route nationale. « *Aujourd'hui, il y a un passage sous la route, pour permettre la traversée des crapauds* », précise en souriant Marie-Anne Isler.

Plus tard, sur les traces de son mari, M. Daniel Béguin, rencontré à l'Institut urbain d'écologie de Metz, *ce sera la défense du* busard cendré, ce petit rapace qui s'est mis dans la tête de nicher au beau milieu des champs de céréales. Quand arrive l'heure de la moisson, les enfants busards passent dans la machine. Et, alors qu'elle est un peu gênée de devoir livrer sa vie, publiquement, par le menu, pour la première fois, les yeux de Mme la vice-présidente du Parlement européen s'illuminent soudain, des yeux de la couleur de son parti, des yeux verts. Elle devient intarissable sur le coup de sifflet du mâle, à l'heure du repas, sur l'envol de la femelle et le ballet des deux oiseaux dans les airs, le *premier lâchant finalement sa* proie pour l'autre, dans un ravitaillement à distance, en plein vol, tandis qu'au sol les élèves busards attendent impatiemment le retour de maman pour déguster un petit bout de campagnol.

La sauvegarde des biotopes

Pour protéger les busards, puis les faucons pèlerins, le couple Isler-Béguin a obtenu une voiture et une aide financière d'une organisation internationale de protection de la nature. Il sillonne la Lorraine. Grâce aux oiseaux, il noue de premiers contacts avec les propriétaires des terrains. « *On leur proposait 500 F pour épargner un nid.* » Des contacts qui se révéleront bien utiles au temps de l'écologie politique.

De la protection des rapaces à la sauvegarde des biotopes, les écolos lorrains en arrivent à monter, comme M. Antoine Waechter en Alsace, un bureau d'études peu à peu spécialisé dans les *études d'impact*, les *opérations* de remembrement, l'aménagement des rivières, le suivi des chantiers sur le terrain. Marie-Anne Isler se heurte parfois à de tout-puissants directeurs départementaux de l'agriculture : « *Qui est cette jeune personne qui prétend m'apprendre mon métier après trente ans de carrière ?* »

En 1984, Marie-Anne Isler et son mari se décident à rejoindre les Verts. Deux ans plus tard, elle conduit la liste écologiste, en Moselle, pour les élections législatives, tandis que lui, Daniel, *mène celle des régionales. Ils* obtiennent l'un des meilleurs scores des Verts, mais il leur faudra trois ans pour rembourser l'emprunt contracté pour financer la double campagne. C'est aussi à ce moment que naît Chloé. Trois semaines après sa naissance, Chloé fait la « une » de la presse régionale pour avoir participé, dans les bras de sa mère, à *une manifestation contre la catastrophe de Tchernobyl.*

Aujourd'hui, Mme Marie-Anne Isler-Béguin sait que sa vie va devoir un peu changer. Elle sait, *par exemple, que, dans les manifestations officielles*, selon les règles du protocole, Mme la présidente aura le mot de la fin, après le discours du préfet et ceux des députés et sénateurs de Lorraine. Elle veut surtout promouvoir les Verts, partout où ils en ont besoin. « *Le Parlement européen, pour les délégations des pays de l'Est, pour les Palestiniens ou pour les Latino-Américains, représente un espoir, davantage que chez nous. C'est quelque chose comme un lieu magique. Et, ce n'est pas pour vendre ma salade, mais les députés verts sont perçus, par tous ces gens-là, comme une force qui doit compter. Je suis sans doute encore un peu idéaliste.* »

JEAN-LOUIS SAUX

EN BREF

□ **Interpellation de six militants du Front national à Nancy.** – Six militants ou sympathisants du Front national, qui étaient munis de matraques et de bâtons et, pour deux d'entre eux, d'un pistolet d'alarme et d'un couteau, ont été interpellés, mercredi 15 janvier près de Nancy, en fin d'après-midi. Ils ont été arrêtés aux abords du parc des expositions de Vandœuvre-lès-Nancy, avant la réunion publique de M. Jean-Marie Le Pen. Ils ont été placés en garde à vue.

□ **Manifestation à Saint-Malo contre la venue de M. Le Pen.** – Une centaine de personnes ont manifesté, mercredi 15 janvier à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), pour protester contre l'organisation, vendredi, d'une réunion publique de M. Jean-Marie Le Pen dans cette ville. Les manifestants se sont rassemblés à l'appel d'un collectif regroupant une dizaine d'organisations politiques et syndicales. Ils ont parcouru les rues de la cité aux cris de « *Le Pen facho hors de Saint-Malo !* » avant de se disperser sans incident. Le collectif appelle à une seconde manifestation le jour même de la venue du président du Front national.

□ **Côte-d'Or : M. Patriat renonce à conduire la liste du PS.** – M. François Patriat, député (rocardien) de la Côte-d'Or, qui avait été désigné par la convention nationale du PS, au détriment de M. Roland Carraz, également député, proche de M. Chevènement, pour conduire la liste socialiste aux élections régionales, a renoncé à être candidat. M. Patriat n'a pas réussi à imposer en position éligible deux conseillers régionaux sortants et présidents de commission au conseil régional de Bourgogne, MM. Hervé Vouillot et Jean Esmonin. Ce retrait profite à un jospiniste, M. Michel Neugnot, conseiller régional sortant et adjoint au maire de Semur-en-Auxois, qui figurait sur la précédente liste en deuxième place, contrairement au souhait de M. Patriat. – *(Corresp.)*

□ **Vaucluse : le maire d'Avignon s'efface au profit de Mme Guigou.** – Mme Elisabeth Guigou, ministre délégué *aux affaires européennes*, a été désignée comme tête de liste aux élections régionales dans le Vaucluse par le bureau fédéral du PS, mercredi soir 15 janvier. La candidature de Mme Guigou, qui avait été choisie par M. Bernard Tapie, *député non*-inscrit des Bouches-du-Rhône, avait été rejetée, en octobre dernier, par la fédération socialiste du Vaucluse qui lui avait préféré M. Guy Ravier, député et maire rocardien d'Avignon. Ce dernier a finalement décidé de renoncer à la tête de liste pour prendre la quatorzième et dernière place.

□ **M. Mitterrand et Mme Cresson en nette hausse, selon l'institut Louis Harris.** – La cote de popularité du président de la République enregistre en janvier une remontée de huit points selon le baromètre de l'institut Louis Harris publié dans *l'Express* du 16 janvier. 37 % des personnes interrogées approuvent son action, au lieu de 29 % le mois précédent. Mme Edith Cresson est en hausse de six points, avec 32 % d'opinion favorables. Cette enquête a été réalisée les 10 et 11 janvier auprès de mille cinq personnes.

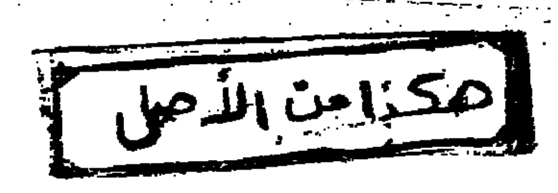
DÉFENSE

L'amiral Lanxade : la défense nucléaire européenne « n'est pas pour demain »

L'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, a estimé, mardi 14 janvier à Lyon, où il visitait le commandement de la région militaire de défense Méditerranée, *que l'idée d'une doctrine* de défense nucléaire européenne « *s'inscrit dans l'émergence d'une conscience croissante d'intérêts vitaux communs* » aux Européens, tout en considérant que cette doctrine, dont a parlé M. François Mitterrand à la fin de la semaine dernière, « *n'est pas pour demain* ».

« *C'est une question que le président Mitterrand a mise sur la table*, a ajouté l'amiral Lanxade, *mais il n'a pas apporté de réponse.* [...] *La construction européenne se traduira par une conscience croissante d'intérêts vitaux communs, une espèce de solidarité des pays européens. Dès lors, on peut imaginer de concevoir une doctrine nucléaire commune.* »

Evoquant la brigade franco-allemande, « *qui fonctionne de manière tout à fait satisfaisante* », le chef d'état-major des armées a expliqué que cette formation constitue « *l'embryon d'un corps d'armée européen* » de vingt-cinq mille à trente mille hommes.



JUSTICE

L'enquête sur l'affaire de la tour BP

Les mystérieux suicidés de la Défense

Un des plus importants promoteurs immobiliers français, M. Christian Pellerin, président de la SARI (Société d'administration et de réalisation d'investissements), était toujours en garde à vue, jeudi 16 janvier au matin, dans les locaux de la direction centrale de la police judiciaire à Nanterre (Hauts-de-Seine). Il est entendu dans le cours de l'enquête conduite par M. Jean-Luc Delahaye, juge d'instruction parisien, sur le scandale immobilier et financier lié au rachat en 1988 de la tour British Petroleum (BP) de la Défense.

L'homme-phare de la Défense se trouve impliqué dans une affaire qui mêle un scandale financier portant sur le détournement de millions de francs et des «suicides» de personnages secondaires intervenus dans des conditions suspectes. D'abord entendu dans son bureau de PDG de la SARI à la Défense par les enquêteurs chargés des infractions au droit des affaires, M. Pellerin a ensuite été conduit au siège de la police judiciaire à Nanterre où il devait passer la nuit dans les locaux de garde à vue et être interrogé par les enquêteurs de la sous-direction des affaires économiques et financières.

Dans le même temps, une perquisition avait lieu à son domicile parisien du seizième arrondissement. L'interpellation du patron de la SARI intervient après l'inculpation de deux autres promoteurs immobiliers, eux aussi impliqués dans l'affaire du rachat de la tour BP de la Défense.

Inculpés d'« *abus de biens sociaux, faux et usage* », MM. Alain Aubert, directeur général de la société immobilière Lucia – qui dépend du groupe Olipar dirigé par M. Pellerin – et Christian Schwartz, directeur général de la société immobilière PII (Patrimoine et investissement immobilier), avaient aussitôt été écroués par le juge Delahaye. Un autre dirigeant de la PII, M. Yves Rohou, vient d'ailleurs d'être placé en garde à vue, mercredi 15 janvier, toujours sur commission rogatoire du magistrat.

Pendu, avec une balle dans la tête

Achetée 530 millions de francs à British Petroleum, en 1988, par une société créée par MM. Aubert et Schwartz, la SNC Paul-Doumer qui réunit PII et Lucia, la tour BP avait été revendue l'année suivante avec une plus-value de 230 millions de francs.

Environ 12 millions de francs auraient disparu dans cette transaction qui fait intervenir le groupe Pellerin par l'intermédiaire de la société Lucia, une partie de ces sommes ayant transité par les comptes en banque de deux intermédiaires, un policier et un agent d'assurances.

Tous deux ont disparu, depuis, de mort violente. Le «suicide» de Bernard Derycke, agent d'assurances du groupe AXA à Ponthierry (Seine-et-Marne), laisse songeur : l'homme a été retrouvé pendu et avec une balle dans la tête, le 29 mars 1990, dans sa résidence de Champagne-sur-Seine.

Peu avant sa mort, il avait appris qu'il était convoqué par la police judiciaire de Melun, à la suite d'une plainte pour «*abus de confiance et escroquerie*» déposée par un agent général d'assurances-vie du groupe AXA. Epluchant les comptes de Bernard Derycke, les enquêteurs découvraient un versement par chèque de 2,5 millions de francs effectué par une société Eurocen (Européenne de courtage et de négoce).

Continuant leur enquête, les policiers découvraient que la société Eurocen était gérée, de fait, par le policier Daniel Voiry. L'enquête révélait que ce brigadier-chef, occupant une place de choix au secrétariat du directeur de la sécurité publique à la préfecture de police de Paris, utilisait un prête-nom à la tête de la société afin de tourner la règle administrative selon laquelle les policiers n'ont pas le droit d'exercer de responsabilités dans des entreprises.

Société «taxi», Eurocen jouait un rôle de paravent dans des transactions de complaisance sur lesquelles le brigadier prélevait son pourcentage.

Mais Daniel Voiry n'aura pas l'occasion de s'expliquer. Au début de décembre 1990, le lendemain d'une perquition au siège d'Eurocen, son corps était en effet retrouvé en Seine-et-Marne, une balle tirée dans la tête avec son revolver de service.

ERICH INCIYAN

Un « fonceur » séduisant

On lui reconnaît des qualités de *« fonceur »*, un pouvoir de *« séduction »*, une capacité de *« conviction »*... Pour ses amis comme pour ses ennemis, M. Christian Pellerin est indiscutablement un homme hors du commun et, en tout cas, le promoteur immobilier le plus puissant de la place.

Qui dit Pellerin pense Défense : car aux yeux du grand public, il passe pour être celui qui a «fait» le célèbre quartier d'affaires. Son coup de génie : y avoir cru en 1978 – et avoir été le seul dans ce cas – et s'être engagé à fond sur le quartier, à l'époque objet de multiples polémiques. Il en construira le tiers, soit 850 000 mètres carrés de bureaux. *« A part la Grande Arche et la tour Voltaire, peu d'immeubles importants lui ont échappé »*, note M. Gérard de Senneville, qui dirigea pendant deux ans et demi l'EPAD (l'établissement public chargé de l'aménagement du quartier), dans le livre qu'il vient de consacrer à la Défense (1).

Fondateur et responsable du groupe SARI-SEERI (aujourd'hui dans le groupe Générale des eaux), il est né le 31 mai 1944 tout près de Dourdan, le jour où la gare de la ville était bombardée, fils d'un père patron d'une PMI vendant des chariots élévateurs. Après des études à Saint-Jean-de-Passy, il entre à l'ESSEC.

Dès 1966 (à vingt-deux ans), il se lance dans l'immobilier à la Sofirex-Batirex et s'intéresse plus particulièrement à la finance et à la fiscalité. En 1971, il fonde son entreprise (le Consortium général immobilier) et, un an plus tard, la SARI (Société d'administration et de réalisation d'investissements), fusionnée, en 1975, à la SERI. Il est porté durant «les trente glorieuses» par le boom de la construction alors que l'inflation érode la charge des emprunts et que le plus cher souhait des Français est de devenir propriétaires. Mais, c'est son pari sur la Défense qui lui donnera sa vraie notoriété, la réussite du quartier d'affaires assurant le succès de son promoteur.

Car Christian Pellerin a une conception très moderne de son métier : les immeubles qu'il construit doivent être « intelligents », c'est-à-dire bourrés de technologies. Depuis 1986, il est d'ailleurs le président du CNIT qui abrite Infomart, exposition permanente du matériel informatique. Il troque aussi ses habits de bâtisseur pour devenir, en 1982, le fondateur et le propriétaire de Radio Classique. Et il participe, en 1988, aux côtés de M. Georges Pébereau, au raid sur la Société générale.

M. Christian Pellerin sait aussi s'entourer des meilleures équipes et entretenir les réseaux de relations indispensables au succès dans l'immobilier. On lui connaît des amitiés à droite comme à gauche, par exemple avec M. Raymond Barre ou avec les socialistes (il fréquente depuis des années les « garden-parties » de Matignon). Il préside d'ailleurs en 1988 un GEM (groupe d'études et de mobilisation) sur l'aménagement du territoire, qui fera l'objet d'un rapport en février 1990 (*le Monde* du 9 février 1990), fonction dans laquelle Mme Edith Cresson l'a renouvelé l'été dernier.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) *La Défense. Le pouvoir de l'argent*, de M. Gérard Senneville chez Albin Michel.

Le procès des fausses factures de la région parisienne

Erratum et aveux

La première phase du procès dit de la Cogedim a pris fin mercredi 15 janvier. Depuis le début du mois de décembre, des centaines de factures litigieuses pour un montant de 165 millions de francs ont été étudiées par la 31e chambre correctionnelle de Paris.

Ce fut une sorte de droit de réponse. Un erratum lancé au tribunal, au procureur et à la presse. En pleine audience, comme il en est coutumier, Joseph Choukroun s'est rebiffé : *« On me fait jouer le rôle du méchant. On veut toujours me coller l'étiquette du mauvais, du marginal. J'ai péché, je reconnais, mais je paie. Depuis mon incarcération, j'ai perdu ma société, mes quarante salariés et mes quarante camions ! »*.

Précieux rectificatif. Pour la première fois, il fut confirmé à la barre par M. Claude Olin, directeur commercial de l'entreprise Olin, rachetée par Bouygues en 1988, que ce parc de véhicules présenté jusqu'ici comme fantasmagorique existait bel et bien sans que l'on puisse connaître exactement son importance.

Seul détenu dans cette affaire qui compte plus de soixante prévenus, Joseph Choukroun, cinquante-neuf ans, « facturier » récidiviste, a profité de cette audience paisible pour faire valoir son point de vue : *« On me présente toujours comme un facturier professionnel. C'est faux. Je suis un entrepreneur de travaux publics qui a été trop complaisant, qui a dû passer par les fausses factures pour trouver du travail. Je ne m'appelle pas Bouygues. X, Y, moi ! »* Aveux devenus classiques depuis l'ouverture de ce procès. M. Olin a ainsi reconnu avec amabilité avoir bénéficié de quelque 6 millions de francs d'argent noir entre 1986 et 1989 : *« J'avais besoin de liquide pour honorer mes engagements »*. Mais il n'en dit guère plus.

M. Daniel Boulogne, dirigeant de la SA Daniel Boulogne entreprise, qui se voyait reprocher des fausses factures pour un montant de plusieurs millions de francs, a lui aussi décliné l'évidence : *« Ces espèces servaient à valoriser notre entreprise. »*

« Qu'entendez-vous par valoriser ?, demanda la présidente.

– Elles servaient à alimenter la convivialité avec les clients en organisant des sorties, des réceptions. Je le fais depuis quatorze ans, Madame la présidente. »

Ces confessions ont ponctué l'examen parfois fastidieux mais indispensable de six cent soixante factures litigieuses représentant 165 millions de francs. Les prochaines audiences, au début de la semaine prochaine, seront consacrées aux plaidoiries des parties civiles, au réquisitoire de M. Alain Blanchot, puis à la défense.

LAURENT GREILSAMER

□ **Treize responsables parisiens de l'Eglise de scientologie inculpés.** – Après l'inculpation, mardi 14 janvier, du président de la branche française de l'Eglise de scientologie, M. Jean-Claude Chapelet (*le Monde* du 15 janvier), douze autres responsables et *« membres actifs »* de cette association ont été à leur tour inculpés, mercredi 15, par Mme Marie-Paule Moracchini, juge d'instruction, pour escroquerie et exercice illégal de la médecine. Ils ont été remis en liberté. Des perquisitions avaient eu lieu, lundi 13, au siège parisien et dans un établissement dépendant de cette Eglise.

ÉDUCATION

Une mission au philosophe Michel Serres

Mme Cresson veut créer une grande université ouverte

M. Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale, le soulignait mercredi 15 janvier en présentant ses vœux à la presse : aujourd'hui, estime-t-il, il y a ceux pour qui le système éducatif français n'est pas réformable et qui souhaitent le changer, au risque de *«le détruire ou le bloquer»*. Et ceux, parmi lesquels il se place, pour qui le système *«fonctionne mieux qu'on ne le dit»* et qui croient possible de le faire évoluer vers plus d'efficacité et d'égalité des chances.

A l'évidence, Mme Edith Cresson n'a aucune envie de s'enfermer dans ce dilemme et se situe ailleurs. Elle l'a démontré dès son arrivée à l'hôtel Matignon en tentant de réhabiliter la voie de l'apprentissage. Elle le prouve à nouveau aujourd'hui en confiant au philosophe Michel Serres la mission d'inventer *«un système de formation et d'évaluation complémentaire, fondé sur la compétence dans des domaines précis du savoir général et appliqué. Ce système de formation n'est pas destiné à se substituer au système de formation existant. Il viendrait au contraire le compléter. Chacun, à tout moment de sa vie, pourra acquérir les savoirs par un enseignement à distance et faire évaluer ses connaissances de façon permanente sur l'ensemble du territoire.»*

Le titre du projet – l'Université de France – dit bien son ambition. Il joue en effet sur toutes les connotations : celles qui renvoient à l'université et plus encore au Collège de France, mais celle aussi de l'université populaire, instrument de promotion culturelle et sociale pour le plus grand nombre. L'utopie n'est pas nouvelle de mettre les savants au service du peuple.

Avec des enjeux immédiats : comment permettre aux *«exclus»* du système scolaire de retrouver le chemin de la formation ? Comment apporter, de manière souple, pratique et reconnue, des compléments de savoir et de qualification à tous ceux qui en ont besoin ? L'action de la formation continue, regrette le premier ministre, reste en effet difficile à *«évaluer et valider»*.

La réponse esquissée par Mme Cresson dans sa lettre de mission ne manque pas de souffle. Il s'agirait tout d'abord, en associant les plus grands scientifiques et les milieux professionnels, de repenser et de reconstruire *«les savoirs fondamentaux»* dans toutes les disciplines générales ou appliquées. Et de renouveler le système de validation de ces savoirs : dans tous les domaines (de l'informatique à la biologie en passant par le secrétariat ou l'histoire de l'art), des tests nationaux, gradués sur des échelles simples, seraient accessibles à l'ensemble des Français, à tout moment, sur l'ensemble du territoire.

La préparation à ces tests pourrait être démultipliée, en dehors de l'éducation nationale, grâce à tous les moyens modernes de formation à distance (télévision, Minitel, ordinateurs...), sans oublier l'écrit. Cette université ouverte, qui devrait fédérer toutes les institutions ou expériences existantes mais dispersées et peu visibles aujourd'hui (Centre national d'enseignement à distance, Association pour la formation professionnelle des adultes, Centre national des arts et métiers, télé-enseignement universitaire, etc.), serait, grâce à ces outils, très décentralisée et appuyée sur de les sytèmes de tutorat local.

Comment faire reconnaître un tel système par les employeurs quand les conventions collectives sont calées sur les diplômes ? Comment ne pas donner à l'éducation nationale le sentiment que l'on construit contre elle une machine de guerre ? Pour surmonter ces obstacles ou ces réticences inévitables, M. Michel Serres, qui est invité à remettre son rapport au premier ministre d'ici à la fin du mois de mai, n'aura pas trop de toute son énergie.

GÉRARD COURTOIS

M. Bernard Etlicher élu président de l'université de Saint-Etienne

M. Bernard Etlicher a été élu, lundi 13 janvier, président de l'université Jean-Monnet de Saint-Etienne, au premier tour de scrutin, avec soixante-neuf voix sur cent dix-sept. Il remplace M. Benoît Lauras, élu en 1987. – *(Correspondance.)*

[Né le 7 avril 1949, à Commercy (Meuse), M. Bernard Etlicher, agrégé de géographie et docteur ès lettres, a commencé sa carrière universitaire à Saint-Etienne, en 1973, où il fut successivement assistant, maître de conférences, puis professeur. Spécialiste de l'histoire quaternaire, des problèmes de formes de relief liées aux processus glaciaire et périglaciaire, il est directeur du Centre d'études foréziennes. Il est également président du Centre permanent d'initiation à l'environnement des monts du Forez. Depuis 1989, M. Etlicher était vice-président du conseil d'administration de l'université de Saint-Etienne, chargé des moyens et des finances.]

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Devant la cour d'appel de Paris

Le préfet Christian Prouteau est relaxé dans l'affaire des « Irlandais » de Vincennes

L'affaire des « Irlandais » de Vincennes a connu son épilogue judiciaire, mercredi 15 janvier, avec la relaxe du préfet Christian Prouteau, actuellement chargé de la sécurité aux Jeux olympiques d'Albertville, et la condamnation à un an de prison avec sursis et 6 000 francs d'amende du lieutenant-colonel (C.R.) Jean-Michel Beau, tous deux poursuivis en raison de leur rôle dans l'arrestation illégale de trois républicains irlandais, en août 1982 *(nos dernières éditions du 16 janvier)*.

La onzième chambre de la cour d'appel de Paris, présidée par M. André Ambrosini, a ainsi infirmé le jugement rendu le 24 septembre 1991 par la dix-septième chambre du tribunal correctionnel. Celle-ci avait condamné MM. Prouteau et Beau à la même peine : quinze mois de prison avec sursis pour subornation de témoins. Le major José Windels, qui n'a pas fait appel, avait été condamné à quatre mois de prison avec sursis.

Aux termes d'un arrêt de vingt pages, la cour d'appel a relaxé l'ancien conseiller du président de la République *« au bénéfice du doute »*, estimant que *« les déclarations de M. Beau doivent être accueillies avec circonspection »*. Elle affirme que les déclarations de ce dernier selon lesquelles il aurait obéi aux instructions de M. Prouteau *« sont insuffisantes pour constituer la preuve de l'implication de M. Prouteau dans le processus ayant conduit à la subornation de témoins »*.

M. Beau, dont la peine est amnistiable, en vertu de la loi du 20 juillet 1988 si l'amende est payée, a déclaré : *« La première des affaires de l'ère mitterrandienne se termine par un formidable blanchiment du préfet Prouteau qui avait pourtant été condamné par un jugement des plus motivés en première instance. Cela ne trompera personne. Je ne conteste pas ma peine, j'ai commis des infractions, mais je suis scandalisé par les pressions de toutes sortes auxquelles nous avons assisté depuis neuf ans »*.

La défaite de la vérité

par Edwy Plenel

« *VIVE la République !* » Alors que les magistrats de la cour d'appel se retiraient après avoir rendu leur arrêt, ce fut dans la salle d'audience le cri d'un ancien officier de gendarmerie à l'honneur perdu, Jean-Michel Beau. Neuf ans et demi après les faits, l'affaire des Irlandais de Vincennes connaît enfin son épilogue, et il laisse un goût amer au seul des protagonistes à avoir, depuis 1983, joué le jeu de la vérité. Les juges ont tranché, en conscience. Cela n'interdit pas un retour en arrière qui montre que, tout au long de ce feuilleton, la justice aura été successivement aveugle, puis partielle, et enfin divisée.

Aveugle puisque, jusqu'aux confessions inattendues de gendarmes de la brigade de Vincennes au printemps 1983, elle maintiendra que l'opération réalisée par le capitaine Paul Barril et le GIGN était totalement régulière. Pourtant la presse avait révélé les nombreuses erreurs de procédure dont il était déjà manifeste qu'elles masquaient un montage : les pièces de conviction – armes et explosifs – avaient été amenées sur place par les « supergendarmes » devenus intouchables depuis la promotion de leur chef à l'Elysée. Des magistrats, des policiers, des responsables gouvernementaux le savaient, et le disaient. Mais la justice ne voulut pas le voir.

Puis, devant l'évidence, elle fut partielle. Le commandant Beau reconnaissait avoir demandé à ses subordonnés de mentir au juge d'instruction, sur ordre, disait-il, de MM. Prouteau et Barril qu'il rencontrait à l'Elysée. Pourquoi ces mensonges ? On l'apprit à l'automne 1985 quand, enfin, se présenta l'informateur du capitaine Barril, Bernard Jégat, ancien sympathisant de la cause irlandaise. Il avait cru que ses amis d'hier avaient basculé dans le terrorisme international.

Il s'était trompé. Mais l'on apprit alors que son existence, connue de MM. Prouteau et Barril depuis l'origine, puis d'autres conseillers de l'Elysée et de la DST, avait été sciemment cachée à la justice. M. Jégat fut formel : le capitaine Barril avait bien apporté lui-même les pièces à conviction. Il donna des détails, des précisions. Or, curieusement, l'ancien bras droit de M. Prouteau ne sera jamais inculpé, ni même entendu ! Le juge d'instruction attendra vainement un feu vert du parquet...

Divisée, enfin. Quand, en juin 1991, vient enfin l'heure du procès, seuls MM. Prouteau, Beau et Windels – subordonné du précédent – et Jégat sont accusés. Des témoins, notamment M. Pierre-Yves Gilleron, ancien membre de la cellule animée par M. Prouteau à l'Elysée, et M. Pierre Péan, journaliste qui rencontra M. Jégat dès 1984, viennent à la barre donner raison au commandant Beau et souligner la responsabilité du grand absent, le capitaine Barril. Le tribunal y sera sensible. Son jugement est sévère pour M. Prouteau, affirmant qu'il a été *« personnellement impliqué dans la préparation et l'exécution de l'opération »*. Sa peine, la même que celle infligée à M. Beau, met en péril son titre de préfet. Est-ce pour cela que l'appel sera fixé bien plus rapidement – deux mois après le jugement de première instance – alors que, d'ordinaire, le délai est au moins de six mois ? Après tout, les J. O. approchent... La cour d'appel refusera d'entendre à nouveau les témoins – ce qui est son droit. Il lui suffira d'entendre les plaidoiries pour avoir une tout autre lecture de cette affaire d'Etat que celle du tribunal correctionnel. Tant mieux pour M. Prouteau. Tant pis pour M. Beau qui, sa carrière brisée et aujourd'hui sans emploi, avait eu, lui, le tort de reconnaître ses torts.

Neuf ans après la disparition d'un enfant de dix ans

Georges Laugier entre la justice et la rumeur

Neuf ans après la disparition du petit Mathieu Haulbert, alors âgé de dix ans, Georges Laugier, quarante-trois ans, comparaît depuis le 14 janvier devant la cour d'assises des Alpes-de-Haute-Provence, pour répondre du crime d'« *enlèvement de mineur* ». Alors que tout espoir de retrouver Mathieu vivant a été abandonné, l'accusation à elle seule révèle les insuffisances des charges retenues contre Georges Laugier, libre depuis le 25 août 1989.

DIGNE

de notre envoyé spécial

« Les gens de là-haut ne se confient pas facilement aux enquêteurs », murmure un gendarme. Les murs du petit palais de justice de Digne ont déjà entendu cette remarque amère prononcée par ceux qui savent que la rumeur a parfois plus de poids qu'un procès-verbal. Déjà, en 1954, on prononçait ces mots pour parler d'un crime commis à Lurs, de la Grand-Terre et de la famille Dominici.

Pourtant, le 25 janvier 1983, plusieurs témoins ont vu l'enfant marcher sur la route Napoléon, en direction de La Garde. Sa mère l'avait autorisé à rejoindre la famille d'un berger qui devait conduire un troupeau de moutons jusqu'à Castellane. Une courte transhumance de 7 kilomètres que Mathieu, à dix ans, devait imaginer comme une expédition pleine d'aventures. Trois cents mètres après le col de Luens, un dernier témoin voyait un enfant coiffé d'un chapeau blanc marcher au bord de la route. Quelques centaines de mètres plus loin, des marchands de fossiles ne l'ont pas vu passer. Mathieu venait de disparaître, et malgré des recherches intenses, menées par des effectifs considérables, pendant plus d'une semaine, l'enfant n'a jamais été retrouvé.

Un bras plaqué sur ses reins, le poing fermé, l'autre rythmant son propos, l'adjudant-chef Hervé Leclerc démonte le mécanisme de l'enquête de gendarmerie qu'il a reprise en 1987. *« Tout de suite on s'était intéressé à Laugier, célibataire, type homme des cavernes »*, selon la terminologie de la section de recherches d'Aix-en-Provence. Mais Laugier avait un alibi : à l'heure de la disparition, il jouait aux boules avec Christian Maréchal, qui le confirmera. Et l'enquête s'enlise : *« La piste Laugier fermée, nous n'avions plus d'autre piste »*, admet un gendarme.

Pourtant, avec une fierté qu'il ne cherche pas à dissimuler, l'adjudant-chef Leclerc raconte comment, en mai 1988, Maréchal lui a avoué qu'il avait menti et que Laugier lui avait demandé, en le menaçant, de lui fournir un alibi. Laugier admettait alors qu'il n'avait pas joué aux boules avec Maréchal et expliquait son comportement en affirmant seulement qu'il avait eu peur *« d'être emmerdé »*. Une peur que son défenseur, Mᵉ Gilbert Collard, ne trouve pas anormale chez quelqu'un qui a pu apprendre que *« la rumeur »* le désignait. En outre, il n'est pas le seul à avoir menti, car un policier parisien et les gendarmes sont convaincus que les marchands de fossiles ont, eux aussi, dissimulé leur emploi du temps. Mais l'adjudant-chef *« comprend »* que les forains aient menti car ce sont *« des marginaux »* tracassés par les contrôles.

Les angoisses de Tarzan

Et il a son idée sur le dossier qu'il livre complaisamment aux jurés : *« Pendant quatre ans, M. Maréchal a menti. On peut se poser des questions au niveau de la complicité et de la co-action. »* Et le sous-officier va plus loin en révélant que des marchands de chocolat de Cannes avaient vu dans leur boutique un enfant ressemblant à Mathieu accompagné par un homme ressemblant à Maréchal. *« Je m'étonne qu'il ne soit pas ici à côté de M. Laugier »*, insiste l'adjudant-chef, sous les applaudissements de la salle. C'est l'occasion pour la défense de demander le renvoi du procès pour un complément d'information que la cour écarte momentanément en prononçant un sursis à statuer. Et Maréchal sera donc entendu comme témoin jeudi 16 janvier.

Mais pendant tout ce temps Laugier est resté silencieux dans son box. Le président William Watrin semble avoir fait comme s'il n'était pas là, et seul un bref examen de sa personnalité a permis à ce cuisinier de prononcer quelques mots pour affirmer qu'il n'était pas homosexuel comme le dossier voudrait le sous-entendre. *« Je suis sa copine »*, dit Arlette, pour se présenter. Et l'un de ses amis se souvient que, lorsqu'ils avaient dix-neuf ans, ils allaient *« dans des maisons »* pour *« voir des femmes »*. Mais, c'est vrai, celui que l'on surnomme *« Tarzan »* n'est pas marié, et la psycholoque a cru déceler chez lui des angoisses liées à la sexualité, en ajoutant : *« comme M. Tout-le-Monde »*. Ses employeurs le décrivent comme *« sérieux et serviable »*, alors que ses voisins le trouvent *« aimable »*.

Libre depuis le 25 août 1989, après quinze mois de détention préventive, Laugier aurait pu être libéré plus tôt. Mais M. Magnon, juge d'instruction remplaçant l'un des trois magistrats qui ont suivi ce dossier, notait dans son ordonnance : *« Une telle décision apparaîtrait comme un désaveu de la position adoptée jusqu'à présent. (...) Désaveu qui serait sans doute présenté par les médias et l'opinion publique comme un dysfonctionnement de l'institution judiciaire. »* Et le juge insistait sur *« la fragilité du réseau de charges retenues contre lui »* avant de considérer qu'une liberté devrait être assortie d'une décision de non-lieu quand les dernières investigations seraient achevées.

Assis à la table des parties civiles, les parents de Mathieu écoutent ce procès qui ne répond pas aux questions qu'ils se posent depuis neuf ans. Le Père André Decobert, soixante-treize ans, pense à eux. Mais il est venu témoigner en faveur de Laugier, qu'il a baptisé. Pour vaincre son émotion, il lit sur un bout de papier les mots qu'il a pesés soigneusement pour dire de Laugier : *« Il m'a avoué son innocence. »*

MAURICE PEYROT

MÉDECINE

Relançant une controverse éthique

Un laboratoire strasbourgeois propose au grand public un contrôle biologique de paternité

Un laboratoire de Strasbourg a fait savoir qu'il met à la disposition du public la technique des empreintes génétiques pour effectuer des contrôles de filiation en dehors de toute réquisition judiciaire. Cette information est donnée alors que le projet de loi sur la bioéthique qui doit être prochainement soumis au Parlement vise notamment à restreindre l'usage de cette technique (*le Monde* du 19 décembre 1991). Un consensus semblait en effet s'être dégagé en France pour ne pas permettre aux particuliers de confirmer ou d'infirmer une paternité sociale en usant de données biologiques.

« Le laboratoire Codgène, implanté à Strasbourg, a pris connaissance des propositions gouvernementales tendant à restreindre le champ d'application des empreintes génétiques au seul domaine juliciaire, en particulier en matière de recherche de filiation. Il s'étonne de cette orientation qui va à l'encontre des dispositions et des pratiques existant dans tous les autres pays de la Communauté européenne. Le laboratoire Codgène rappelle qu'il est à la disposition des personnes intéressées par un contrôle de filiation conformément aux règles éthiques qu'il s'est fixées. »

Par ce bref communiqué, les responsables du laboratoire strabourgeois Codgène relancent brusquement la controverse sur la technique des empreintes génétiques, son champ d'application et les limites qui doivent ou non lui être fixées.

Mise en œuvre depuis quelques années, grâce à l'ingéniosité initiale d'un universitaire britannique (le professeur Alecs Jeyffreys, de l'université de Leicester), la technique des empreintes génétiques (ou recherche du polymorphisme de l'ADN) consiste, schématiquement, à obtenir la visualisation, sous forme de codes barres, grâce à des sondes à ADN, de certaines régions hautement spécifiques du patrimoine génétique des êtres vivants.

Elle est depuis quelques années un précieux outil au service de la criminalistique. D'autant qu'on lui a depuis quelque temps adjoint un autre procédé de biologie moléculaire, connu sous le nom de PCR (pour *polymerase chain reaction*) : en assurant la multiplication de l'information génétique contenue dans les échantillons biologiques (fragments de peau, cheveux, taches de sang ou de sperme, etc.) recueillis par les enquêteurs sur les lieux d'un crime, celui-ci augmente singulièrement les chances d'identifier le – ou les – coupable dans un groupe de suspects.

La technique des empreintes génétiques autorise aussi les laboratoires à proposer de rentables recherches de filiation, connues sous le nom de recherches de paternité. Il s'agit de déterminer si un enfant a pour père biologique l'homme qui l'a reconnu à sa naissance ou si un homme qui refuse de reconnaître un enfant est son père. Il suffit pour cela de simples échantillons de sang prélevés sur l'enfant, la mère, et le père présumé.

Le développement d'une telle application n'a guère soulevé de difficultés dans de nombreux pays. Il n'en a pas été de même en France. Un usage voulait que ce procédé ne soit mis en œuvre que sur décision de justice. Il était fondé sur une certaine tradition éthique inaugurée et défendue par les centres de transfusion sanguine lorsque les recherches de filiation étaient faites à partir de marqueurs sanguins ou tissulaires. Or la technique des empreintes génétiques a permis à de très nombreux laboratoires spécialisés en biologie – et non plus aux seuls établissements transfusionnels – de se lancer sur le marché fructueux, si l'on en croit les exemples étrangers, de recherche en paternité. Très vite, les problèmes devaient donc apparaître.

Pour une « stricte limitation »

Ainsi lorqu'ils ont annoncé en 1989 la création de leur société, les responsables de Codgène (1) ne cachèrent nullement leur souhait d'utiliser cette technique dans le cadre des affaires de contestation de paternité en dehors de toute réquisition judiciaire (*le Monde* du 24 janvier 1989). Quelques mois plus tard (*le Monde* du 20 avril 1989), ces dirigeants faisaient marche arrière après l'émotion succitée par cette annonce : tant au sein du Conseil national de l'ordre des médecins qu'au Conseil d'Etat, au Comité national d'éthique et à la Chancellerie, on avait estimé qu'il convenait d'interdire au plus vite la diffusion de ce procédé dès lors qu'il était proposé pour de simples raisons de convenance.

En dépit des engagements gouvernementaux, aucun texte de loi en ce sens ne fut proposé au Parlement. La tension resta très vive entre les différents laboratoires spécialisés susceptibles de proposer ce procédé au grand public (2). En juillet 1989, le docteur Louis René, au nom du Conseil de l'ordre des médecins, et M. Philippe Lafarge, au nom de l'ordre des avocats, réclamaient dans ces colonnes (*« le Monde sciences-médecine »* du 5 juillet 1989) l'adoption d'une législation nationale et d'une directive européenne encadrant l'usage de cette technique.

Le Comité national d'éthique demanda par la suite une *« stricte limitation »* de son usage. Plus récemment encore, le rapport Lenoir (3) soulignait l'urgence législative qu'il y a à subordonner le recours de cette technique à l'autorisation des magistrats qui devraient désigner un laboratoire compétent parmi ceux que l'administration devrait agréer. La même notion devait être reprise par M. Michel Sapin, ministre délégué à la justice, lorsqu'il précisa les grandes lignes des orientations retenues par le gouvernement en matière de législation sur la bioéthique.

Responsabilité morale du médecin

Toutes ces opinions convergentes n'ont donc pas retenu les responsables de Codgène qui proposent au grand public – discrètement depuis plusieurs mois, très officiellement aujourd'hui – une technique qu'ils ont appris à mettre en œuvre depuis trois ans déjà. Au-delà de son impact publicitaire, une telle annonce a pour effet de poser une nouvelle fois en vraie grandeur quelques-uns des problèmes inhérents à l'absence de législation et de débat en la matière.

« Compte tenu du libre accès à cette technique qui existe dans la plupart des pays industrialisés, la France risque bientôt d'être en porte-à-faux », explique le docteur Pierre Mangin, professeur de médecine légale (université Louis-Pasteur, Strasbourg), président du conseil de surveillance de Codgène.

« En quoi un juge est-il plus habilité qu'un médecin à prendre une décision dans ce domaine ? Les arguments concernant la paix des familles, l'ordre public, etc., me font rire. Il y a une grande hypocrisie à mettre en œuvre ce procédé, parfois sans le dire, en cas de maladie héréditaire et à ne pas l'autoriser dans le cadre des affaires de reconnaissance de paternité. Dans la plupart des cas, par ailleurs, le père présumé se trouve être le père biologique et le résultat obtenu rassure. Compte tenu de l'environnement international, je doute par ailleurs que la Communauté européenne s'aligne un jour sur la position officiellement défendue par le gouvernement français. »

Tous les médecins ne partagent pas un tel point de vue. Les docteurs Jean-Paul Moisan et Olivier Pascal (unité de biologie moléculaire, CHU de Nantes, INSERM) qui ont également largement développé une telle technique – notamment au service des laboratoires de police scientifique et de la gendarmerie nationale – refusent ainsi de la mettre en œuvre en dehors d'une décision judiciaire.

Au cabinet du ministre délégué à la justice, on postule d'autre part qu'une fois la loi sur ce thème adoptée par le Parlement, la France parviendra à convaincre ses partenaires européens de la justesse d'une telle position. *« Faute d'un cadre juridique, impliquant l'autorisation d'un magistrat, il y a toutes les raisons de penser que la diffusion accélérée de la technique des empreintes génétiques risque de favoriser, dans bien des cas, des actes de justice privés »*, estime Mᵐᵉ Noël Le Lenoir.

Pour le docteur René, président du Conseil national de l'ordre des médecins, il convient de remarquer que dans le système proposé par Codgène, la médiation d'un médecin est indispensable. *« Or il faut rappeler*, souligne le docteur René, *qu'un article du code de déontologie médicale impose au médecin* « de ne pas s'immiscer dans les affaires de famille ». *Que se passera-t-il lorsque des malades psycho-pathologiques apprendront le résultat des analyses qui les concernent ? On ne peut pas traiter à la légère des affaires de cet ordre et la responsabilité morale du médecin est ici totale. Je vais prochainement rappeler fermement à l'ensemble des praticiens français qu'à nos yeux, la technique des empreintes génétiques ne peut être utilisée que sur des indications médicales en cas de maladie grave ou sur décision de justice. »*

JEAN-YVES NAU

(1) La société Codgène associe l'Institut de médecine légale de Strasbourg, l'université Louis Pasteur, ainsi que la Sogenal, (filiale alsacienne de la Société générale) à hauteur de 49 %. Le contrôle de filiation par empreintes génétiques proposé par Codgène au grand public donne lieu à un contrat prévoyant la confidentialité des résultats obtenus qui n'ont aucune valeur légale. Le prix d'une empreinte génétique (payable avant l'analyse) est de 2 372 F TTC ou de 7 116 F dans les cas d'un contrôle de filiation réalisé à partir de trois empreintes, enfant, mère, père présumé.

(2) En France, le ministère de l'intérieur a procédé à un test de qualité, en 1990. Sur vingt-sept laboratoires testés, seuls cinq ont été considérés à cette occasion comme qualifiés pour utiliser de manière fiable une telle technique.

(3) « Aux frontières de la vie : pour une démarche française en matière d'éthique biomédicale. » Rapport de Mᵐᵉ Noëlle Lenoir, maître des requêtes au Conseil d'Etat, publié par la Documentation française.

SPORTS

Mᵐᵉ Geneviève Domenach-Chich directeur de la jeunesse et de la vie associative

Mᵐᵉ Geneviève Domenach-Chich, délégué général adjoint à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, a été nommée par le conseil des ministres du 15 janvier directeur de la jeunesse et de la vie associative au ministère de la jeunesse et des sports où elle remplacera Mᵐᵉ Marie Richard.

[Née le 28 février 1945 à Alger, Mᵐᵉ Geneviève Domenach-Chich est licenciée d'histoire-géographie et diplomée de sciences politiques. Membre du bureau exécutif du parti socialiste en 1983, elle occupait également les fonctions de secrétaire nationale du parti aux questions de société et de secrétaire générale de la Fédération nationale Léo-Lagrange avant de succéder, le 8 novembre 1989, à Mᵐᵉ Catherine Trautmann à la présidence de la Mission interministérielle de lutte contre la toxicomanie (MILT) qui allait devenir la Délégation générale à la lutte contre la drogue et la toxicomanie (DGLDT).]

CULTURE

CINÉMA

Une mère en trop

La première mise en scène, de l'actrice Jodie Foster révèle une réussite sensible et sympathique

LE PETIT HOMME
de Jodie Foster

Fred se souvient de tout, même de sa naissance. Ça encombre. Il vit seul à Cincinnati (Ohio) avec sa mère, une jeune femme très tendre, très paumée, très fauchée, *marrante tout de même*. Fred a des taches de rousseur, une bouille trop sérieuse, aucun copain. Il a des cauchemars et aussi un ulcère à l'estomac. Fred a sept ans et se fait du souci pour l'avenir de la planète, la couche d'ozone, tout ça. Fred est un surdoué. Très maladroit de ses mains, trop adroit de sa tête, il écrit des poèmes, peint des fresques, est un virtuose au piano et se joue des embûches de la physique quantique comme ses contemporains du dernier avatar de Nintendo.

Fred (formidable Adam Hann-Byrd) va devenir l'enjeu d'une rivalité tour à tour cocasse et amère entre deux femmes : sa mère, que joue avec une brusquerie câline très séduisante Jodie Foster, et la directrice d'un laboratoire de petits génies qui le prend sous son aile. *« Parlant,* selon Fred, *comme si elle lisait un livre »*, pathétique dans sa volonté d'exhiber ses jeunes prodiges, elle trouve en Dianne Wiest, Oscar pour son rôle de névrosée dans *Hannah et ses sœurs* de Woody Allen et récidiviste dans la même veine, une interprète aussi touchante que drôle.

Voilà donc Fred embarqué pour une *« odyssée de l'esprit »*, avec d'autres graines d'Einstein tous plus puants d'arrogance les uns que les autres, voilà Fred brillant sujet à l'université ou triomphateur sans peine d'acrobatiques joutes mathématiques, prétexte d'une trouvaille délicieuse dans sa fausse candeur : les chiffres qui galopent dans son esprit se matérialisent en une ronde diabolique avant de se ranger au garde-à-vous pour la solution du problème. Mais surtout voilà Fred de plus en plus seul, cherchant éperdument à se faire un ami, chez les adultes, à la rigueur, puisque les enfants le rejettent. Il croit y parvenir lorsque son chemin croise celui d'un étudiant plus fort en jazz qu'en thème (Harry Connick Jr. très à l'aise) qui l'initie au billard mais le repousse à la porte de la chambre où il s'exerce en galante compagnie à un sport encore interdit aux petits garçons, *même précoces...*

Les effets de la « différence »

La fin de l'histoire pourrait être noire, tant est profonde la solitude de ce « petit homme » qui a non seulement le malheur de trop savoir mais surtout celui de tout comprendre, si Jodie Foster, dont *c'est la première* mise en scène, n'avait choisi une autre voie. Celle d'une conclusion assez heureuse parce que peu réaliste, un peu rêvée, comme un vœu pieux. Fred sera rendu à sa pagailleuse maman dont son cœur ne saurait se passer et laissé en même temps à sa mère de substitution dont son cerveau a besoin, les deux rivales – chacune dans son décor, bordélique et coloré *pour l'une*, glacial et immaculé pour l'autre – avant conclu une providentielle trêve affective.

Ce qui a intéressé à l'évidence Jodie Foster n'est pas de broder des variations sur les prouesses d'un singe savant, mais d'observer presque cliniquement les effets de la « différence ». Qui isole, handicape, même si elle se compte en « plus » et non en « moins » par rapport aux standards égalitaires. Actrice depuis l'âge de trois ans, elle aussi a connu cet isolement, cette curiosité à la fois flatteuse et indiscrète ; Fred est son enfant, son frère. La complicité d'« artistes » qui la lie à ce gamin aux yeux tristes lui a permis d'éviter les pièges qui guettaient sa fable, le sentimentalisme, la guimauve, la larme facile.

La Foster sait de quoi elle parle, elle va au bout de son récit tout droit, sans mièvrerie, sans fioritures. Elle a le ton juste, l'humour vaillant, une sympathie bourrue pour ses personnages, elle peint un monde où les femmes sont libres. Jusque dans leur lit. Elle débute fort. *Surdouée ? Presque.*

DANIÈLE HEYMANN

Le désarroi des sentiments

Un film « unique », qui a la rigueur d'une tragédie racinienne

LE CIEL DE PARIS
de Michel Béna

Au nom de je ne sais quelle pudeur ou quelle prudence faudrait-il ne pas le dire ? L'auteur de ce film est décédé le 10 juillet 1991, après l'avoir terminé. C'était un premier film qui, donc, restera unique. Et ce n'est pas une raison, même si l'on est affecté de cette disparition, pour parler du *Ciel de Paris* avec des trémolos de regrets, des bouffées d'émotion, un ton, en somme, de circonstance. Il faut dire la joie de la découverte, célébrer un film vivant, un très beau film, et le talent de son réalisateur.

Suzanne et Marc, venus de province, partagent, dans un quartier populaire de Paris, un appartement qui aurait grand besoin d'être rénové, mais c'est juste un coin pour loger. Suzanne (Sandrine Bonnaire) travaille chez une fleuriste. Marc (Marc Fourastié) fait des photocopies. Leur lieu d'élection, endroit ludique, propre, chaud et humide où ils peuvent s'ébattre sans contraintes, est une piscine. C'est là qu'un jour ils rencontrent Lucien (Paul Blain). Il aide Suzanne, *prise d'un malaise*. Au sein de l'élément liquide, du bassin de la piscine, qui reviendra plusieurs fois dans le film, se noue l'étrange et difficile relation mise en scène par Michel Béna sur la continuelle mobilité et l'opacité de ses trois personnages.

La vie quotidienne, bien plus qu'à une extrême habileté de scénariste, organise le jeu du hasard engendrant une série de crises. Cette façon de traquer et de renvoyer au spectateur la vérité des situations et des comportements de trois jeunes gens ne ramène pas au réalisme. Cette histoire, qu'on dirait prise sur le vif, a la rigueur d'une tragédie racinienne. Si Marc vit avec Suzanne, il n'est pas son amant. Marc, homosexuel, tombe amoureux de Lucien, qui, lui, aime Suzanne, qui, elle, n'aime personne, plus ou moins bloquée qu'elle prétend être dans le souvenir d'une liaison malheureuse. Ainsi s'établit la chaine des sentiments frustrés.

Autopsie de l'amour

Dans le triangle amoureux, Sandrine Bonnaire, plus grande comédienne que jamais, est à la fois franche, directe, glissante et insaisissable. Elle orchestre le mouvement, les ondulations de cette chaîne de passion dont chacun est prisonnier. Aimer, ne pas être aimé, ne pas avoir envie d'aimer, c'est la même meurtrissure. La même fièvre aussi. Michel Béna a montré, *très rapidement*, le rituel nocturne de la drague *homosexuelle, pour mieux placer Marc, face à Lucien, en état d'espérance et de désir.*

Marc souffre, il est jaloux, il va au-devant de l'autre, qui fait semblant de n'avoir pas compris, et se dérobe. Et puis éclatent les pauvres mots avec lesquels ce garçon, enfin, trouve l'audace de dire à l'autre qu'il l'aime. C'est une des scènes bouleversantes du film, dans son autopsie de l'amour. Marc Fourastié, qui n'est pas comédien professionnel, joue cela comme on traverse une forêt incendiée, en espérant qu'on ne s'y brûlera pas. Paul Blain est surprenant par son côté bien élevé, cette froideur polie, masque d'une ambiguïté à laquelle il ne veut pas se laisser aller.

L'aveu rompt la fausse sécurité des rendez-vous à la piscine, des moments où les déplacements dans le temps et l'espace esquivaient le désarroi sentimental et sexuel (en 1990, cela va de pair. On vient de le voir aussi dans *J'embrasse pas*, d'André Téchiné, *Paris s'éveille*, d'Olivier Assayas et *Bar des rails*, de Cédric Kahn ; ce n'est pas une simple coïncidence, plutôt un fait de société qui inspire les cinéastes, chacun selon son tempérament). L'aveu, renouvelé dans la souffrance et la colère, précipitera la crise définitive.

Au terme de tant de regards échangés ou dérobés, de gestes impulsifs ou retenus, de tendresses devinées ou étouffées, d'attentes illusoires, le désarroi et la confusion s'accélèrent dans la double danse de séduction physique à laquelle se livrent, rivaux, Marc et Lucien à l'égard de Suzanne. Comme s'ils tentaient vainement de s'étreindre à travers elle, la *féminité* par excellence.

JACQUES SICLIER

A petits pas



D.R.

Maria Rojo et Daniel Rergis dans « Danzon »

DANZON
de Maria Novaro

Le « danzon » est une sorte de menuet, très populaire au Mexique, qui se danse à petits pas, en sandales à talons aiguille pour les femmes, en souliers bicolores pour les hommes, avec de légers déhanchements lascifs. *L'héroïne du film de Maria* Novaro est standardiste, romanesque, vit seule avec sa fille qu'elle gâte et exaspère. Sa seule consolation est de fréquenter ces immenses salles de bal que l'on trouve encore en Amérique latine, d'attendre Carmelo avec qui elle exécutera les figures minimes et raffinées du danzon. Il n'y a rien d'autre entre eux, qui sait s'ils se sont jamais parlé. Ils n'en ont pas besoin, ils dansent.

Mais, un jour, Carmelo arrive en retard, salue quelques femmes, et elle s'en va sans attendre. Ainsi font parfois ceux qui ont si peu à perdre que d'un geste ils perdent tout. Elle a perdu Carmelo et le recherche, jusqu'à Vera-Cruz, port et station balnéaire déclinante. Il y fait chaud dans les anciens palaces trop grands et inconfortables, dans les rues mal éclairées le soir, où traînent les gosses, où les musiciens font la manche. Elle ne trouvera pas Carmelo mais copinera avec des putes sympathiques, avec un travesti qui danse le mambo sous le projecteur rouge d'un cabaret miteux ; elle se fera draguer par un marin russe et un très beau métis...

L'histoire est simple comme une chanson de marin. Le charme du film tient au regard que porte Maria Novaro sur ce petit peuple de roman-photo. Elle s'attarde avec tendresse sur les corps raidis des vieux couples qui n'abandonnent pas la danse, sur les existences languides, vides, nourries d'illusions naïves, cependant d'une belle noblesse d'âme. On a l'impression d'entrer dans un monde sans ambition ni stress, un monde d'avant qui durerait encore, et qu'on a terriblement envie de connaître. C'est le talent de Maria Novaro de nous y faire croire, de le faire aimer.

COLETTE GODARD

NOTES

Noir mais pâle

BLANC D'ÉBÈNE
de Cheik Doukouré

La guerre fait rage sur la planète entière, en 1943. L'ordre règne à Balandou, petit *village* de Guinée, sous la férule sévère-mais-juste de l'adjudant Bernard-Pierre Donnadieu, fournisseur de peaux noires à faire trouer pour le bien de la France (celle de Pétain), mais fasciné par l'« Afrique mystérieuse ». Son épouse (Marianne Basler) se languit d'ennui et de frustration, le marchand libanais vole en paix les braves *villageois*, les supérieurs de l'adjudant sont *normalement* abrutis et *racistes. Voilà que débarque un* jeune instituteur *noir progressiste* – en chimie, on dirait le catalyseur.

Pour sa première réalisation, le comédien et scénariste Cheik Doukouré a construit une histoire qui combine si *solidement* tous les éléments obligés d'une reconstitution des méfaits de l'occupation coloniale – thèse qu'on lui accorde volontiers – que, malgré l'escalade des conflits dans le village, rien n'arrive. *Surtout dans une mise en scène* plate comme un épisode de feuilleton télévisé, où rien de l'originalité du cinéma africain ne transparaît.

J.-M. F.

Le gangster désarmé

BILLY BATHGATE
de Robert Benton

Billy Bathgate, enfant de Brooklyn promis à la pauvreté, cherche un raccourci vers la réussite. Il croit le trouver en liant son destin à celui de Dutch Shultz, gangster psychopathe. De cette adoption en paternité, E. L. Doctorow a fait un beau roman d'initiation, au long duquel Billy Bathgate prend la vraie mesure de son héros.

Robert Benton, qu'on a connu plus leste, a illustré ce cheminement – « filmé » serait un bien grand mot. Parmi ces images – panamas et chapeaux cloches, – certaines bougent avec grâce. Mais, au centre du film, la figure de Dutch Shultz telle que l'incarne Dustin Hoffman – présence maléfique, axe de la révolution intérieure du jeune Billy Bathgate (Loren Dean, méritant) – reste inoffensive. Dustin Hoffman déploie des trésors de technique pour faire oublier ses vrais emplois (la victime de *Marathon Man*, le commis voyageur de Miller) et laisser croire qu'il peut tuer un homme à main nue. Mais, quand la méthode ne marche pas, on ne voit plus que le travail de l'acteur, qui cache le personnage. Du coup (et le rythme plan-plan ainsi que l'adaptation servile de Tom Stoppard n'arrangent rien), *Billy Bathgate* ne s'anime que dans les marges, avec les seconds rôles : Steven Hill en comptable philosophe, et même Bruce Willis qui réussit à voler quelques scènes à Dustin Hoffman. C'est le signe d'un film qui a perdu depuis longtemps ses marques.

T. S.

CULTURE

CINÉMA

Histoire d'amour au bout du monde

MY OWN PRIVATE IDAHO
de Gus Van Sant

L'*« Idaho intime et personnel »* de Mike Waters (River Phœnix) ce sont quelques images – une maison en bois dans les champs de blé, une femme avec un bébé – qui lui reviennent au moment où il s'endort, frappé de narcolepsie à chaque fois que sa vie échappe à son contrôle. Comme Mike Waters tapine dans les bas-fonds de Seattle, Oregon, il s'endort souvent. Son ange gardien, Scott Favor (Keanu Reeves), est le fils du maire de Seattle qui gaspille sa jeunesse et s'est attaché la dévotion d'un gros clochard en qui on reconnaîtra une version psychédélique de Falstaff.

Il y a donc deux films dans *My Own Private Idaho* : l'histoire de l'amour éperdu de Mike pour Scott et une transposition moderne du couple Henry V et Falstaff. Cette dernière audace, menée avec aplomb en reprenant des scènes entières de Shakespeare, les précipitant chez les punks de Seattle jusqu'à ce qu'elles ressortent grandies, comme à chaque fois que Shakespeare rencontre un bon metteur en scène, finit pourtant par compliquer outre mesure la trajectoire de Scott et Mike.

Les dérapages de l'imagination

C'est à leurs pas qu'on veut s'attacher, parce que les acteurs sont extraordinaires. Keanu Reeves, en héritier conscient du poids de l'ordre des choses, donne un repère fixe (solidité et séduction) qui permet de mesurer l'amplitude du personnage de River Phœnix, héros éperdu de quêtes sans espoir : l'amour de Scott, sa mère disparue.

Gus Van Sant filme les villes du Nord-Ouest des Etats-Unis, les plaines sinistres de l'Idaho avec beaucoup de complications pour arriver à une beauté sinistre, un peu sale qui emprunte à l'esthétique rock-vidéo pour mieux la moquer. Il faut croire que la région est propice aux dérapages de l'imagination. C'est là que David Lynch est allé bâtir « Twin Peaks », les groupes de rock américains les plus dangereux (Nirvana, Mudhoney) viennent de Seattle. C'est là que Gus Van Sant a inventé une histoire d'amour de bout du monde, extrême et sans issue.

T. S.

□ **La nouvelle Allemagne vue par le cinéma.** – Le cinéma a constamment accompagné l'après-guerre allemande. A travers *Allemagne année zéro* (Rossellini), *les Ailes du désir* (Wenders) et *Allemagne année 90 neuf zéros* (Godard), on peut déchiffrer son histoire. Une série de films poursuit ce travail. Sous l'appellation « l'Allemagne sans mur », les regards croisés de dix cinéastes permettent de saisir les changements de ce pays en cours d'unification.

▶ **Du 17 au 25 janvier à l'Espace Cézanne. Marseille (1er). Tél. : 91-47-63-81.**

Hommage à Jean Laude

Une exposition en mémoire du poète, de l'historien et de l'africaniste

JEAN LAUDE
à la chapelle de la Sorbonne

Jean Laude est mort il y a neuf ans, ayant à peine eu le temps d'achever son dernier ouvrage, une étude sur l'influence que les arts dits primitifs ont exercée sur Paul Klee. Il était là au point de conjonction de ses préférences essentielles, l'art de ce siècle, l'Afrique, la poétique surréaliste. Historien de la peinture, il aimait à étudier le cubisme de Picasso et de Braque, mais encore Matisse, De Chirico, Giacometti et l'abstraction et à enseigner leur histoire à l'Université, où son ton et sa conviction lui ont attiré nombre de disciples. Africaniste, il s'est consacré très tôt aux Dogons, à leurs cultes et à leurs sculptures en s'efforçant de maintenir sans cesse la balance égale entre ethnologie et esthétique.

Poète, il a participé après 1945 au mouvement qui se dénommait le surréalisme révolutionnaire, puis évolué vers une recherche plus singulière et individuelle, celle des *Plages de Thulé* et de *la Trame inhabitée de la lumière*. Il définissait alors sa démarche de la sorte : *« un exercice spirituel, mais sans nulle finalité spirituelle, spiritualiste. »*

De l'une à l'autre de ses activités, nulle dissociation, mais la volonté d'établir des correspondances, soin qui l'a conduit à devenir le premier spécialiste français du primitivisme et à défendre ceux de ses contemporains dans l'œuvre desquels il reconnaissait la même curiosité illimitée, la même largeur de vue, la même intelligence en somme.

L'exposition qui lui rend hommage se veut à l'image de cette diversité cohérente, mais elle souffre un peu du lieu qui lui a été accordé, la chapelle de la Sorbonne, architecture admirable qui mériterait un entretien plus attentif. Avec des manuscrits, des brouillons, des lettres aux signatures illustres, Bataille, Gracq, Char ou du Bouchet, elle suggère l'œuvre littéraire de Laude et ses cousinages intellectuels. Avec des tableaux, plusieurs excellents, elle évoque ses amitiés et son action de critique d'art. Soulages, Zao Wou-Ki, Michaux, Manessier, Bazaine, Vieira da Silva, Szenes, Jacobsen, Doméla, tous ceux de ses contemporains que Laude a défendus sont représentés par des peintures et des dessins. Le Soulages, au centre de la chapelle de la Sorbonne, impose sa puissante construction en dépit de l'insuffisance de l'éclairage. Les Zao Wou-Ki et les Vieira da Silva sont eux aussi de fortes toiles, fermement composées. Deux Byzantios inquiétants rappellent que Laude n'était pas pour autant indifférent au devenir de la peinture figurative.

On s'explique moins bien l'absence de toute sculpture qui rappelle ses travaux d'africaniste et la présence d'œuvres d'artistes sur lesquels il n'avait pas écrit et qui ne sont certes pas à la hauteur de ceux que l'on vient de citer.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Chapelle de la Sorbonne, Place de la Sorbonne, 75005, Paris. Jusqu'au 24 janvier.**

La dernière virée

A LA VITESSE D'UN CHEVAL AU GALOP
de Fabien Onteniente

Georges, un étudiant, va servir d'accompagnateur à seize pensionnaires de la maison de retraite les Eglantines dont l'excursion annuelle en autocar, se fait au Mont Saint-Michel. Au cours d'une escale, l'un des voyageurs disparaît avec le véhicule. Les autres se retrouvent naufragés en pleine campagne et en pleine nuit. Pour son premier long-métrage, Fabien Onteniente, qui a une trentaine d'années, a choisi de parler du troisième âge. Au début, on peut croire à une satire vacharde : les pensionnaires des Eglantines semblent se détester cordialement, se montrent égoïstes, exigeants et désagréables. Mais le cinéaste abat ses cartes, en opposant ses vieux aux protagonistes d'une noce, au milieu de laquelle ils ont échoué dans un hôtel-restaurant. A défaut de gros budget, Fabien Onteniente s'est rattrapé sur la dérision. Il a laissé galoper une troupe de comédiens dont il a fait des types savoureux, parmi lesquels Neige Dolsky (qui fut la première victime de *Tatie Danielle*) a droit au pompon.

J. S.

La colère d'un orientaliste

Professeur au Collège de France il critique le « dogmatisme des modes du jour »

La majorité des orientalistes français se rebiffent contre la récente suppression de leur statut spécifique au sein du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) (*le Monde* du 23 décembre). Vendredi 10 janvier, lors de l'ouverture du colloque international « Pour une nouvelle politique de l'orientalisme » organisé à l'institut du monde arabe, à Paris, par la Société asiatique, le professeur André Caquot, du Collège de France, a laissé éclater sa colère contre cette *« mesure arbitraire venue d'en haut »*. Ce spécialiste de la sémitologie francophone s'en est violemment pris au *« dogmatisme des modes du jour »*.

Parmi ces *« modes »* figure l'idée normalisatrice que nos six cent cinquante orientalistes ou assimilés doivent être ventilés parmi les savants des autres sciences, en fonction de critères historiques ou géographiques généraux, contrairement à une solide tradition d'autonomie scientifique remontant pratiquement aux débuts de l'orientalisme français, à la Renaissance, et que de Gaulle, en 1963, avait officiellement renforcée tout en dotant cette spécialité de nouveaux crédits.

Le jeune arabologue Christian Robin est venu ensuite nourrir de chiffres la colère de son aîné, soulignant notamment que *« l'orientalisme français qui, au cours des trente dernières années, a connu un lustre inégalé et a formé le chiffre record de deux cents spécialistes, coûte 535 millions de francs par an, soit la moitié du déficit de la cinquième chaîne de télévision... »*.

« Haine de l'érudition »

Dans les couloirs, tels ou tels spécialistes de la Chine ou du monde arabe – deux secteurs de recherche sur lesquels *« de Gaulle avait mis le paquet »*, avec l'Amérique du Sud, – tiennent, amers, que *« la mort souhaitée de l'orientalisme est le pendant scientifique du renoncement de Mitterrand à la diplomatie arabe et tiers-mondienne de la France »*. Un académicien voit dans la réforme *« une sorte de haine de l'érudition, venue d'une administration qui ne comprend plus qu'on apprenne des langues mortes ou rares et qui prend l'ambition de l'excellence pour de l'élitisme ou de l'exclusion »*.

Bref, à ce stade, l'incompréhension paraît totale entre les réformateurs du ministère de la recherche et une bonne partie des héritiers de Silvestre de Sacy, Massignon et Dumézil qui ont, en tout cas, trouvé, en la personne d'André Caquot, un porte-parole assez inattendu mais prestigieux et décidé.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ

□ **M. Philippe Chapu quitte les Monuments français.** – Le Musée national des monuments français, situé à Paris, dans le palais du Trocadéro, n'a plus de directeur. Ce dernier a été chargé d'une mission nationale relative à l'animation et à l'orientation des musées lapidaires de l'ensemble de la France. En outre, M. Philippe Chapu se voit confier la conservation du palais du Tau, à Reims. On ignore encore quel sera son successeur.

MUSIQUES

Swing et nostalgie

BRATSCH
à l'Olympia

Notes de voyage, Sans domicile fixe, Transports en commun, trois albums où les cinq compères de Bratsch ne lésinent pas sur l'étiquette. Pour ce vagabondage, ils emportent dans leur baluchon la nostalgie d'Europe centrale, la couleur méditerranéenne, le doigté manouche et l'ironie yiddish. Ils sont cinq sur scène à s'amuser encore, comme du temps ou Bratsch faisait les cabarets. *« On montait de vrais spectacles avec des accessoires dérisoires,* se souvient François Castellio, l'accordéoniste, *un petit banc, cinq verres de vodka, un samovar. »*

Aujourd'hui, Bratsch a quinze ans et se paie l'Olympia, après le Casino de Paris l'an passé. Les lumières (Jacques Rouveyrollis), la mise en scène (Pascal Elso), sont réglées comme du papier à musique. L'humour, la liberté y perdent au change, mais autour de Dan l'Arménien, guitariste, chanteur et joueur de bouzouki, l'accordéon, la clarinette, le violon et la contrebasse mélangent les tempos sans coup férir.

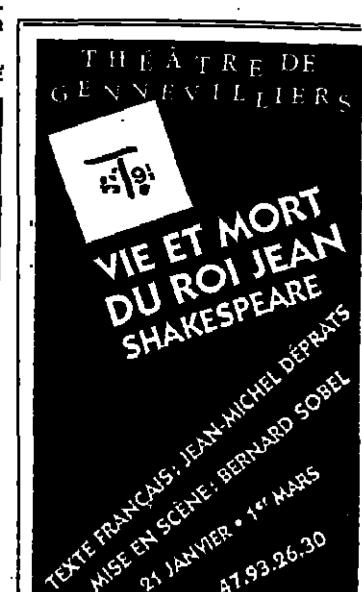
Nostalgiques, les enfants de Bratsch première version le sont à souhait. Dan, François, Pierre, Nano, et Bruno viennent d'enfanter d'eux-mêmes la deuxième génération Bratsch, plus sophistiquée, plus purement musicienne. *« A force de jouer toutes ces musiques tirées des répertoires traditionnels, nous avions commencé à inventer des thèmes, avec assez de distance pour recréer des images, une fantasmagorie, à partir d'un mélange de cultures qui est en train de disparaître en Europe centrale pour cause de nationalisme exacerbé »*, ajoute Bruno Girard, le violoniste.

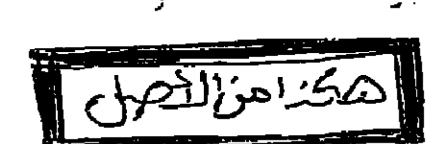
Ces cinq musiciens sont allés représenter la France à Los Angeles pour la fête de la musique, l'été dernier. Mais Bratsch rêve des Bouffes du Nord, salle où l'esprit de l'errance et le plaisir immédiat se communiquent plus facilement qu'ailleurs.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ **Jusqu'au 18 janvier à 20 h 45. Dimanche 19 janvier, à 17 heures.**







EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et *jours fériés* de 10 h à 22 h. Performance le 15 jan. à 21 h.

L'ART VIF. *Murs peints et pochoirs.* Grand foyer. Jusqu'au 24 février 1992.

FRANÇOIS-MARIE BANNIER. Photographies. Galerie du forum, rez-de-chaussée. Jusqu'au 27 janvier 1992.

L'ECRIT, LE SIGNE, AUTOUR DE QUELQUES DESSINS D'ÉCRIVAINS. Galerie du le BPI. *Jusqu'au 20 janvier 1992.*

MAX ERNST. Rétrospective. Grande galerie 5e étage. Jusqu'au 27 janvier 1992.

***FORUM DES QUESTIONS* : BEN PROVOQUE LE DÉBAT.** Forum, 1er sous-sol. Jusqu'au 20 janvier 1992.

GISÈLE FREUND. Grande galerie - 5e étage. Jusqu'au 27 janvier 1992.

FRANÇOIS MORELLET. Dessins 1947-1961. Cabinet d'art graphique, 4e *étage.* Jusqu'au 8 mars 1992.

ROBERT WILSON. Mr Bojangles'memory og son fire. *Galerie du CCI. Jusqu'au 27* janvier 1992.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.

CARPEAUX : DESSINS DES COLLECTIONS *DU MUSÉE DE VALEN*CIENNES. Exposition-dossier. Entrée : 27 F (billet d'accès au *musée*). *Jusqu'au* 18 février 1992.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-51). T.l.j. sf mar. de 10 h à 21 h 45.

DESSINS DE DURER ET DE LA RENAISSANCE GERMANIQUE. Pavillon *de Flore. Entrée : 35 F* (ticket d'entrée *au* musée). Jusqu'au 20 janvier 1992.

GRAVEURS ALLEMANDS DU XVe SIÈCLE. Hall Napoléon. Entrée : 35 F (billet couplé avec Sculptures allemandes du Moyen Age). Jusqu'au 20 janvier 1992.

SCULPTURES ALLEMANDES DE LA FIN DU MOYEN AGE. *Dans les collections publiques françaises.* Hall Napoléon. *Entrée : 35 F (billet couplé avec Gra*veurs allemands du XVe *siècle*). Jusqu'au 20 janvier 1992.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, *mer.* jusqu'à 20 h 30. Sam. et dim. jusqu'à 19 h.

ALBERTO GIACOMETTI. Entrée : 40 F. Jusqu'au 15 mars 1992.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.

JACQUES-HENRI LARTIGUE A *L'ÉCOLE DU JEU, 1902-1913.* Rivages. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et *mer. de 12 h à 19 h.* Entrée : 18 F. Jusqu'au 14 septembre 1992.

SIME 1992. (42-56-45-06). T.l.j. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 janvier 1992.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (40-05-80-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h.

LES MÉTIERS DU SON. Entrée : 45 F (Cité pass), billet couplé Cité-Géode : 88 F. Jusqu'au 10 mai 1992.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mar. jusqu'à 21 h 30.

MARCEL BROODTHAERS. Galeries nationales du Jeu de Paume. Entrée : *30 F. Jusqu'au 1 mars 1992.*

MUSÉES

14-18 A L'AFFICHE. Musée de l'armée, *hôtel national des Invalides, salle de l'Ar*senal, place des Invalides (45-55-37-70). *T.l.j. sf* jours de fêtes de 10 h à 17 h. Entrée : 30 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 15 février 1992.

BRONZES BOUDDHIQUES ET *HIN*DOUS DE L'ANTIQUE CEYLAN, chefs-d'œuvre *des musées du Sri Lanka.* Musée national des Arts asiatiques - Guimet, *5, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf* mar de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 23 F. Jusqu'au 24 février 1992.

LES DUBUFFET DE DUBUFFET. Donation de l'artiste au *musée,* œuvres de **1942 à 1967.** Musée des arts décoratifs - Palais du Louvre, pavillon de Marsan, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de *12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au* 29 mars 1992.

ÉLÉGANCES ET MODES EN FRANCE AU XVIIIe SIÈCLE. Musée des arts de la mode, galerie de pierre, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. *Fermé le 15 janvier. Entrée : 25 F.* Jusqu'au 31 mars 1992.

GIVENCHY, 40 ANS DE CRÉATION. Musée de la mode et du costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 15 *mars* 1992.

HARCOURT OBLIGE. Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 10 h à *17 h. Entrée : 25 F* (entrée du musée). Jusqu'au 1er mars 1992.

***ANDRÉ JUILLARD, UNE BD, DES* MONUMENTS.** Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 8 mars 1992.

PASCAL KERN. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf *mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F* (entrée du musée). Jusqu'au 6 avril 1992.

RENÉ LALIQUE. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Fermé le 15 janvier. Entrée : 20 F. Jusqu'au 5 avril 1992.

MOZART A PARIS. *Musée Carnavalet,* 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40, *mer.* et ven. jusqu'à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 16 février 1992.

OPÉRA BULLES. Exposition-spectacle sur la bande dessinée. Grande Halle de *la Villette, 211, av. Jean-Jaurès* (40-03-39-03). T.l.j. sf lun. de 13 h à 21 h. Entrée : 60 F. Jusqu'au 5 *février* 1992.

PHOTOGRAPHIE ET SCULPTURE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson *(47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à* 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). *Jusqu'au 6 avril 1992.*

QUAND L'AFFICHE FAISAIT DE LA RÉCLAME ! *L'affiche française de* 1920 à 1940. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F (prix *d'entrée du musée), 11 F* le dim. *Jusqu'au* 3 février 1992.

***MARTIN SCHONGAUER. Maître de la* gravure rhénane vers 1450-1491.** Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40, mer. jusqu'à *20 h 30.* Entrée : 30 F. Jusqu'au *16 février* 1992.

SEMPÉ. *Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau* (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. et *jours fériés de 11 h 30 à 18 h 30.* Entrée : 30 F. Jusqu'au 26 janvier 1992.

LES SPORTS ET LES LOISIRS. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F (ou compris dans le prix *d'entrée du musée). Jusqu'au 4 octobre* 1992.

UN CERTAIN DERAIN. Musée de l'Orangerie des Tuileries, place de la Concorde, jardin des Tuileries (42-97-48-16). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F, dim. : 13 F. Jusqu'au *20 janvier* 1992.

UN PIED DEHORS. VIA - Printemps - *Ecole Camondo, mobilier 90-91.* *Musée* des Arts décoratifs, galerie d'actualité, 107, *rue de Rivoli* (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 9 février 1992.

CENTRES CULTURELS

ROBERT COUTURIER. L'Atelier d'art public, 35, rue Serpente (43-25-37-51). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 25 janvier 1992.

ADRIEN DAUZATS. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-78-13-54). T.l.j. sf *dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au* 1er février 1992.

RALPH GIBSON. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, Grande Galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : *10 F. Jusqu'au 28 janvier 1992.*

GS ART, PRIX DE LA JEUNE CRÉA*TION.* *Ecole nationale supérieure des* Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Du 17 janvier 1992 au 16 février 1992.

KLAAS GUBBELS. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 26 janvier 1992.

PAUL GUIRAGOSSIAN. Institut du *monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-*Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 13 h à 20 h. Jusqu'au 2 février 1992.

LA MARQUETERIE DE PAILLE. Sur une idée de Lison de Caunes. Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 *h* 30 à 20 h. *Jusqu'au 8 février* 1992.

VALÉRIE RAUCHBACH. Théâtre Renaud-Barrault, av. Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). Du lun. au sam. de 11 h à *19 h. Jusqu'au 30 janvier 1992.*

ROPS ET LA MODERNITÉ. Centre Wallonie-Bruxelles *à Paris,* Beaunord, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 février 1992.

ROBERT RYMAN. Renn Espace d'art *contemporain, 7, rue de Lille* (42-60-22-99). T.l.j. sf dim., lun., mar. de 12 h à 17 *h,* sam. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin 1992.

GALERIES

AAV. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Du 18 janvier 1992 au 15 février 1992.

ARTHUR AESCHBACHER. *Galerie Kriel,* 50, rue Mazarine (43-29-32-37). Du 16 janvier 1992 au 11 *février* 1992.

MANUEL AMORIN. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 12 février 1992.

ANKAOUA. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 22 février 1992.

ART CONTEMPORAIN II. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 janvier 1992.

ALAIN BALZAC, PHILIPPE COMPAGNON, DOMINIQUE DEHAIS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue *Saint-Sabin* (43-38-52-60). Jusqu'au 22 janvier 1992.

***MARTIN BARRÉ, FERNAND LEDUC,* MONVERT.** Galerie Barbier-Beltz, 7 et 8, rue Pecquay (40-27-84-14). Jusqu'au 22 février 1992.

JOHN BATHO. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 13 février 1992.

BEN. Galerie Beaubourg, 3, rue Pierre-au-Lard (42-71-20-50). Jusqu'au 31 janvier *1992.*

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Baudoin Lebon, 38, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-72-09-10). Jusqu'au 18 janvier 1992.

***C'EST DE TABLEAUX QU'IL VA ÊTRE* QUESTION.** Galerie Gilles-Peyroulet, 18, *rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au* 22 février 1992.

CORPS FLOTTANTS. *Galerie Ghislaine* Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 15 février 1992.

DELFINO. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Du 16 janvier 1992 au 27 février 1992.

DENMARK. Galerie Urbi et Orbi, 48, rue *de Turenne, 2e étage, escalier* 8 (42-74-56-36). Jusqu'au 23 janvier 1992.

DANIEL DEZEUZE. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 18 janvier 1992.

SYLVIA ELHARAR-LEMBERG. **Mémoire et tétragramme.** Galerie Lelia Mordoch, 17, rue des Grands-Augustins (46-33-29-30). Jusqu'au 25 janvier 1992.

ENNIS OPPENHEIM. *Galerie Thierry Salvador,* 6, avenue Delcassé (45-62-36-59). Jusqu'au 30 janvier 1992.

ESTEVE. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 1er février 1992.

SYLVIE FANCHON, DIMITRA NIKOLOPOULOU. Galerie Bernard Jordan, 52-54, rue du Temple (42-72-39-84). *Jusqu'au 13 février* 1992.

GISÈLE FREUND, FRIDA KAHLO ET SES AMIS. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 18 janvier 1992.

KOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). *Jusqu'au 2 février 1992.*

GAREL. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue *des Beaux-Arts* (46-34-15-01). Jusqu'au 25 janvier 1992.

PAMELA GOLDEN. Galerie Froment et Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Du 17 janvier 1992 au 15 février 1992.

GRONK. **Hôtel Tormenta.** Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges *(42-77-16-77). Jusqu'au 15 février 1992.*

RAMON GUILLEM-BALMES. Galerie des Archives, 46, rue des Archives (42-78-05-77). Jusqu'au 8 février 1992.

EMILE HECQ. Galerie Claudine Lustman, 111, rue Quincampoix (42-77-78-00). Jusqu'au 16 février 1992.

HISTOIRE D'UN CHINEUR. *Galerie* Michel Gubri, 164, rue Saint-Martin *(42-72-74-32).* Du 21 janvier 1992 au 22 février 1992.

JOL HUBAUT. A. B. Galeries, 24, rue Keller (48-06-90-90). Du 18 janvier 1992 au 15 février 1992.

KNIG. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Du 16 janvier 1992 au *15 février 1992.*

JOHN-FRANKLIN KNIG. Galerie Protée, 38, rue de Seine (43-25-21-95). Du 16 janvier 1992 au 8 février 1992.

LABAUVIE. Galerie Maeght, hôtel Le Rebours - 12, rue Saint-Merri (42-78-43-44). Jusqu'au 31 janvier 1992.

RENÉ LALIQUE. *Galerie Florence Doria,* 4, rue Bourbon-le-Château (40-46-00-00). Jusqu'au 8 mars 1992.

LUCIE LAPORTE. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 15 février 1992.

CLAUDE LEVEQUE. Galerie de Paris, *6, rue du Pont-de-Lodi* (43-25-42-63). Jusqu'au 18 janvier 1992.

RICCARDO LICATA. Galerie Lina Davidov, 210, boulevard Saint-Germain (45-48-99-87). Du 21 janvier 1992 au 14 mars 1992.

GREGORY MAHONEY. Galerie Karsten Grève, 5, *rue Debelleyme* (42-77-19-37). Jusqu'au 25 janvier 1992.

MAILLOL. ***Sculptures, dessins, peintures.*** Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 25 janvier 1992.

LAILA MURAYWID, SUJATA BAJAJ, L. OROZCO. Galerie Christine Marquet de Vasselot, 18, rue Charlot (42-76-00-31). Du 17 janvier 1992 au 18 mars 1992.

LE MUSÉE MINIATURE. *Par Olivier* des Clercs et Marc Beri. Galerie Pixi et Cie, 95, *rue de Seine* (43-25-10-12). Jusqu'au 29 février 1992.

NICE A. B. C., ALOCCO, BEN, CHUBAC. Galerie Alain Oudin, 47, rue Quincampoix (42-71-83-65). Jusqu'au 2 février 1992.

NUNZIO, PIZZI CANNELLA, TIRELLI. Galerie Di Meo, 5, rue des Beaux-Arts *(43-54-10-98). Du 17 janvier 1992 au* 14 mars 1992.

OBJETS DU DESIGN, OBJETS DU DÉSIR. Galerie Clara Scremini, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Du 21 janvier 1992 au *29 février* 1992.

OBJETS TROUVÉS D'ARTISTES. Galerie *du Jour Agnès B, 6, rue du Jour* (42-33-43-40). Jusqu'au 25 janvier 1992.

MICHEL POTAGE. *Henry Bussière,* 15, rue des Tournelles (42-72-50-37). Jusqu'au 22 février 1992.

THIERRY POURNIN. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 1er février 1992.

HERVÉ RABOT. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 22 février 1992.

ARNULF RAINER. *Galerie Stadler,* 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 18 janvier 1992.

VALÉRIE RAUCHBACH. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 1er février 1992.

ANTONIO RECALCATI. **Terra Cotta.** Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 18 janvier *1992.*

DENIS RIVIÈRE. Galerie du Centre, 5, *rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jus*qu'au 15 février 1992.

OSVALDO ROMBERG. *Galerie Mon*taigne, 36, avenue Montaigne (47-23-32-35). Jusqu'au 14 mars 1992.

ULRICH RUCKRIEM. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Du 18 janvier 1992 au 22 février 1992.

MICHALE-ANDRÉA SCHATT. La boîte de Pandore. Galerie Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire *(45-48-10-22). Jusqu'au 29 février 1992.*

SEMPÉ. Galerie Rohwedder, 6, rue du *Roi-Doré* (40-27-82-63). *Jusqu'au* 29 février 1992.

ADAM STEINER. Galerie *Patricia* Dorfmann & Laurent Roux, 39, rue de Charonne (47-00-36-69). Jusqu'au 1er février 1992.

WALTER SWENNEN. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Jusqu'au 18 février 1992.

ANTONI TAPIÈS. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au *29 janvier 1992.*

ROSEMARIE TROCKEL. Galerie Samia *Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Ger*vais (42-78-40-44). Jusqu'au 25 janvier 1992.

ISAO UTSUMIYA. Galerie l'œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 31 janvier 1992.

MEYER VAISMAN. *Galerie Daniel* Templon, 4, avenue Marceau (47-20-15-02). *Jusqu'au 8 février 1992.*

VIDÉO. Galerie Sabrina Grassi, 9, rue Saint-Germain-l'Auxerrois (42-21-06-08). Du 18 janvier 1992 au 22 février 1992.

JEAN-LOUIS VILA. Galerie *Vidal* - Saint Phalle, 10, rue du Trésor (42-76-06-05). Jusqu'au 22 février 1992.

PÉRIPHÉRIE

BIÈVRES. Voyage en Orient au XIXe siècle. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-10-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 2 mars 1992.

BRY-SUR-MARNE. Aujame. Maison des expositions, hôtel de Malestroit, 2, Grande-Rue (48-81-34-14). T.l.j. sf mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 1er mars 1992.

CHOISY-LE-ROI. Intérieurs d'écrivains. *Bibliothèque Louis Aragon, 14, rue W.-*Rousseau (48-53-11-77). Mer. de 9 h à 18 h 30, sam. de 10 h à 17 h, mar., jeu. et ven. de 13 h 30 à 18 h 30. Du 17 janvier 1992 au 15 février 1992.

CLAMART. Hernandez & Fernandez. Centre culturel Jean-Arp, 22, av. Paul-Vaillant-Couturier (46-45-11-87). Ven. sam., dim. de 14 h à 18 h. Du 19 janvier 1992 au 31 mai 1992.

CORBEIL-ESSONNES. Arthur Aeschbacher. *Centre d'art et de culture Pablo-*Neruda, 22, rue Marcel-Cachin *(60-89-00-72). T.l.j. sf lun. de 9 h à 12 h* et de 13 h 30 à 18 h. Du 18 janvier 1992 au 17 février 1992.

COURBEVOIE. 1492-1992. ***un nouveau regard sur les Caraïbes.*** Espace Carpeaux, 15, bd Aristide-Briand (47-68-51-50). T.l.j. sf dim. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars 1992.

CRÉTEIL. Jean Revol. Maison des arts de Créteil, place Salvador-Allende (49-80-90-50). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 14 h à 18 h, les jours de représentation. Jusqu'au 31 mars 1992.

LA DÉFENSE. La Lumière et la Ville. Nuits de ville, lumière d'un temps. Espace art Défense - Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Jusqu'au 11 mars 1992.

GENNEVILLIERS. François Moulignat. Galerie municipale Edouard-Manet, 3, place Jean Grandel (47-94-10-86). Jusqu'au 22 février 1992.

JOUY-EN-JOSAS. Mémoire florale de Jouy. Musée de la toile de Jouy, château de l'Eglantine, 54, rue Charles-de-Gaulle (39-56-48-64). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h, mar. de 10 h à 12 h, jeu. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 10 mars 1992.

PONTOISE. Camille Pissarro (1830-1903). Musée Pissarro de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 22 mars 1992. **La Collection d'art moderne du musée et la donation Otto Freundlich.** Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 février 1992.

SAINT-GERMAIN-EN-LAYE. Masques de fer. Un officier romain du temps de Caligula. Musée des antiquités nationales, château de Saint-Germain (34-51-53-65). T.l.j sf mar. de 9 h à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 4 février 1992.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 17 JANVIER

« Exposition : Un certain Derain », 10 h 30, Musée de l'*Orangerie* (P.-Y. Jaslet).

« *Porcelaines orientales, ou l'in*fluence de la Chine et de l'Orient chez *les porcelainiers* du dix-huitième siècle », 10 h 30, Musée Camondo, 63, rue de Monceau (L'Art et la manière).

« Les graveurs allemands du quinzième siècle, au Louvre », *14 h,* métro Palais-Royal, sortie côté arcades (Le *Cavalier bleu*).

« Panorama de la sculpture française au Musée d'Orsay, de Rude à Rodin » (limité à 30 personnes), 13 h 30, à l'intérieur du musée, devant l'accueil des groupes (*Monuments historiques*).

« Rues, maisons *du Moyen Age* autour de Saint-Gervais », 14 h 30, *façade de Saint-*Gervais (Paris pittoresque et insolite).

« *Les appartements* du prince et de la princesse à l'hôtel de Soubise », 11 h 30, 60, rue des Francs-Bourgeois (E. Romann).

« Le Grand Louvre, du donjon à la pyramide et *les nouveaux aménagements* », 14 h 30, grilles du Conseil d'État, *place du Palais-Royal* (Arts et cetera).

« *Nouvelles acquisitions* du département des peintures », 14 h 30, musée *du Louvre,* pavillon de Flore (M.-G. Leblanc).

« La peinture florentine au Louvre, de Fra Angelico à Botticelli », 14 h 30, 2, place du Palais-Royal (Europ explo).

« Georges de *La Tour : le miracle* des chandelles », 14 h 30, musée du *Louvre,* au pilier carré de la pyramide (Le Cavalier bleu).

« Chapelle, cryptes et jardin du couvent des Carmes », 15 heures, 70, rue de Vaugirard (D. Bouchard).

« Promenade des arènes de Lutèce au Panthéon », 15 heures, métro *Monge, place Monge (Lutèce-visites).*

« L'hôtel Libéral-Bruant et la collec*tion Bricard* », 15 heures, 1, rue de la Perle (Paris et son histoire).

« Trois siècles de circulation d'idées en Europe, ou l'évolution de la pensée de Rabelais, l'initié de l'abbaye de Thélème, à *Voltaire* », 15 heures, sortie métro Temple (I. Hauller).

« L'institution nationale des Invalides et son apothicairerie » (limité à 30 personnes), 16 heures, sortie du métro Varennes (Monuments historiques).

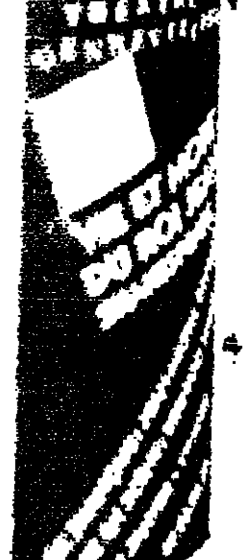
CONFÉRENCES

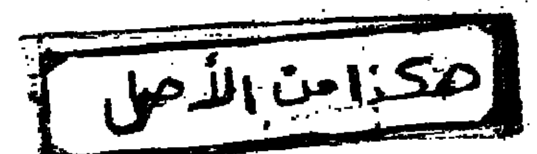
Musée de l'Homme, 17, place du Trocadéro, 18 h 30 : « Cannibalisme au néolithique dans la grotte de Fontbrégoua en *Provence* », par *J. Courtin* (Muséum national d'histoire naturelle).

11 *bis, rue Keppler,* 20 h 15 : « La recherche des vies passées : pièges à *éviter* ». *Entrée libre* (Loge unie des théosophes).








هكذا من الأصل

مكان الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Volontariat forcé ?

En annonçant le transfert en province de vingt-quatre organismes publics, le gouvernement avait pris, fin 1991, une décision courageuse. La première mouture du plan d'accompagnement social, présentée il y a quelques jours aux délégués des fédérations de fonctionnaires, risque pourtant de laisser plus d'un agent concerné sur sa faim.

Alors même que le principe du volontariat est réaffirmé en préambule de ce plan prévu pour transférer 30 000 emplois d'ici à l'an 2000, les mesures dites « incitatives » apparaissent quelque peu « légères ». A moins qu'elles ne s'apparentent, bien que le ministère de la fonction publique s'en défende, à un volontariat forcé. Ainsi sont exclus du champ d'application de ce plan les agents œuvrant dans les organismes sous statut privé et qui représentent 20 % des 4 000 emplois dont la décentralisation est déjà décidée. Ce plan n'offre, de plus, aucune garantie de reclassement aux agents non titulaires qui choisiraient de ne pas suivre leur organisme.

Pour ce qui concerne les mesures « incitatives » proprement dites, les indemnités proposées aux agents transférés hors de la région parisienne devraient certes être réévaluées. Mais cela ne représente dans cette mouture, pour un couple avec deux enfants, qu'une prime maximale, non imposable, de 80 000 francs (indemnités de changement de résidence et allocation de mobilité du conjoint comprises).

A propos des conjoints (principale préoccupation des agents concernés), le plan se contente de préciser que la condition de ceux qui sont non fonctionnaires et seront obligés de quitter leur emploi sera examinée par l'ANPE. La prise en charge de leur éventuel licenciement économique a été soulevée par les syndicats.

Aucune mesure concrète n'est proposée pour l'accès prioritaire des conjoints fonctionnaires dans la zone d'accueil. De même, la bourse d'emploi interministérielle, envisagée pour favoriser la mobilité des agents, se heurte aussi à des blocages statutaires. Ce qui n'a pas empêché le gouvernement de repousser *sine die* l'ouverture de négociations sur la mobilité, de peur de s'attirer certaines foudres syndicales. Il ne suffit pas de prendre des décisions courageuses. Encore faut-il user de ce même courage dans leur mise en œuvre.

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Alors que M. Mitterrand lance une nouvelle mise en garde

La condamnation au GATT de Deutsche Airbus risque d'accroître les tensions CEE - Etats-Unis

M. François Mitterrand a, au cours du conseil des ministres du 15 janvier, vivement critiqué les propositions actuelles de M. Arthur Dunkel, directeur général du GATT, dont le rejet par les Européens bloque la conclusion des négociations commerciales multilatérales (*nos dernières éditions du 16 janvier*).

« *Ces propositions sont inacceptables étant données les inégalités de traitement sous-jacentes à ce texte* », a indiqué le président de la République. « *Il s'agit d'un document partial* », a ajouté pour sa part M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères.

La tension entre l'Europe et les autres pays participants, notamment les Etats-Unis, à propos de ces négociations commerciales internationales (Uruguay Round), risque de s'envenimer encore avec la condamnation, le 15 janvier, par une instance d'arbitrage du GATT, de Deutsche Airbus (le partenaire allemand du consortium), pour avoir bénéficié de la part du gouvernement de Bonn d'un système contestable de garantie de change.

BRUXELLES
(Communautés européennes)

de notre correspondant

Les Etats-Unis viennent de marquer un point dans la campagne qu'ils ont engagée depuis quelques années pour démontrer que les succès d'Airbus dans le monde reposent pour une bonne partie sur l'aide accordée au consortium européen par les pouvoirs publics. Un panel, c'est-à-dire une instance d'arbitrage, constitué en 1990 à la suite de leur plainte dans le cadre du GATT, vient d'estimer que le système de *garantie de change accordé par le* gouvernement de Bonn à Deutsche Airbus devait effectivement être considéré comme une subvention à l'exportation de nature à fausser le libre jeu de la concurrence.

Cet arbitrage, s'il n'a pas provoqué une surprise à Bruxelles, risque d'affaiblir la position des Européens. Il intervient alors que des tensions de plus en plus vives apparaissent entre les deux rives de l'Atlantique à propos de la manière de conclure l'*Uruguay Round*.

Solution négociée

L'accord de garantie de change aujourd'hui incriminé a été conclu lorsque Daimler-Benz a repris MBB, *le principal constructeur d'avions* allemand, et par voie de conséquence *Deutsche Airbus*, le partenaire allemand dans le consortium Airbus Industrie. Conformément à la procédure normale, le Conseil du GATT va entériner d'ici quelques semaines l'avis rendu par le panel. Il sera politiquement difficile à la Communauté, compte tenu des engagements pris au cours de l'Uruguay Round de renforcer les règles et disciplines du GATT, de ne pas s'incliner devant l'arbitrage des experts. Le constructeur allemand devra donc probablement financer désormais lui-même sa couverture de change.

En vérité, c'est moins la garantie de change allemande que les aides *financières pour le développement* de nouveaux avions qui se trouvent au centre du contentieux transatlantique concernant Airbus. Présentées par les Européens comme des « *avances remboursables* », elles pouvaient atteindre jusqu'à 75 % du coût du développement d'un appareil. Au cours des tractations précédentes, les Européens ont accepté de les ramener à 45 %, et même indiqué qu'ils pourraient descendre au-dessous de ce plafond. Les Etats-Unis insistaient jusqu'ici pour que le plafond des avances remboursables soit ramené à 25 %.

Le fait qu'ils aient accepté de reprendre les pourparlers est interprété de façon positive à Bruxelles comme signifiant qu'ils estiment préférables, eux aussi, de parvenir à une solution négociée.

PHILIPPE LEMAITRE

Un entretien avec M. Jerzy Eysymontt, ministre de la planification

Le gouvernement polonais entend infléchir sensiblement la « thérapie de choc » de l'équipe précédente

Les hausses du prix de l'énergie et de certains services intervenues le 1er janvier en Pologne continuent de provoquer un vif *mécontentement de la population*. Le syndicat OPZZ, anciennement communiste, a appelé à un mouvement de grève jeudi 16 janvier. Confronté à de vives tensions sociales, disposant d'un soutien fragile du Parlement, le gouvernement de M. Jan Olszewski, investi en janvier, entend infléchir sensiblement la politique économique menée par l'équipe précédente afin de relancer les exportations et les investissements, pour parvenir à rétablir la croissance économique d'ici à 1993 ou 1994.

VARSOVIE

de notre envoyée spéciale

Nouvel homme fort de l'économie en Pologne, ministre du Plan et président du comité économique du gouvernement, M. Jerzy Eysymontt doit, à cinquante-cinq ans, mener une tâche délicate : mettre en œuvre le programme économique du jeune gouvernement de M. Jan Olszewski, qui a promis davantage d'actions sociales. Après deux ans de thérapie de choc, les tensions montent à Varsovie et presque chaque jour des grèves et des manifestations sont là pour le rappeler. Entre les problèmes budgétaires, les risques de dérapage de l'inflation (70 % en 1991) et les conflits sociaux persistants, la marge de manœuvre de M. Eysymontt paraît singulièrement étroite. « *Notre gouvernement est attaqué de toutes parts* », se plaint ce membre de l'Alliance du centre, l'un des trois partis de la coalition gouvernementale. Pourtant, dans quelques semaines, il proposera son programme économique pour les deux prochaines années.

Pour M. Eysymontt, ancien fonctionnaire du Plan ayant participé en *1980 au programme économique du* syndicat Solidarité, l'objectif à *atteindre est clair : parvenir à une* croissance économique nulle à la fin de l'année puis légèrement positive en 1993 et 1994. Un résultat qui serait méritoire après les baisses successives du produit national brut de 8 % en 1990 et de 12 % en 1991. Mais il sera difficile à atteindre alors que, par exemple, les dépenses budgétaires ne peuvent être augmentées et que les entreprises d'Etat continuent lentement à sombrer.

Quatre outils

M. Eysymontt estime avoir à sa disposition principalement quatre outils qui, tous, témoignent d'une inflexion sensible de la politique menée par son prédécesseur, le ministre des finances, M. Leszek Balcerowicz. *Tout d'abord*, affirme M. Eysymontt, le solde commercial, *légèrement déficitaire* en 1991, après le fort excédent de 1990, doit devenir positif. Pour cela, il n'est pas question que le zloty, la monnaie polonaise, soit « *l'ancre de la stabilité* » de l'économie polonaise. Au contraire, une dévaluation progressive, mais sans décrochage brusque, de la monnaie doit être autorisée. Depuis 1991, la Pologne a déjà renoncé à la parité fixe du zloty, ce qui s'est traduit par une dépréciation à l'égard du dollar de 1 % par mois environ. Un taux de change plus favorable, explique M. Eysymontt, doit permettre la relance des exportations en espérant qu'une « *telle opinion sera comprise par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale* » (les deux organismes supervisent le programme économique polonais et redoutent les risques d'hyperinflation).

Deuxièmement, afin de ramener *le déficit budgétaire en deçà de ses* niveaux actuels (4 % à 5 % du PIB), *M. Eysymontt envisage l'introduction*, déjà acquise dans une large *mesure, d'un impôt sur les produits* « *de luxe* » comme l'alcool et le tabac. Parallèlement, le monopole du commerce d'Etat sera rétabli sur ces produits, ce qui devrait permettre de limiter les trafics qui « *volent au budget des milliards de zlotys* ». Au contraire, le « *popiwek* » (taxe sur l'augmentation de la masse salariale introduite par M. Balcerowicz) sera supprimé, de même que d'autres dispositions qui « *favorisent la récession* ».

Le troisième domaine touche plus généralement « *les règles du jeu de la production* ». Alors que la Pologne souffre depuis le lancement des réformes d'un système fiscal totalement désorganisé, M. Eysymontt promet la collecte de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, officiellement entré en vigueur au 1er janvier, ainsi que l'introduction d'une forme de TVA. Dans la même ligne, il annonce le regroupement des principaux ministères touchant à l'activité économique (commerce extérieur, industrie, construction, privatisations, Plan) afin de rationaliser le fonctionnement de l'administration.

Il devrait donc se trouver prochainement à la tête d'un « super-ministère » mieux organisé et moins vulnérable aux scandales financiers qui, visiblement, le préoccupent. Resserrant son pouvoir sur l'administration, le ministre du *Plan* entend faire de même avec l'industrie du *secteur d'Etat*. « *Nous voulons quitter le système de l'autogestion* », affirme-t-il, en mettant en place dans les entreprises des conseils d'administration puissants, les syndicats se chargeant de la représentation des salariés. Entre le ministère et chacune des entreprises, des « *holdings nationaux* » doivent servir d'intermédiaires, ce qui, selon M. Eysymontt, « *n'est pas contraire à la privatisation* » dont la stratégie doit être poursuivie.

Dernier axe de réforme, le système des douanes, qui doit « *appliquer les règles définies avec la CEE tout en prenant en compte les intérêts spécifiques de notre économie, notamment dans les secteurs de l'agriculture et du textile* ». De l'évolution de ces deux secteurs, actuellement en crise, dépendra largement, selon M. Eysymontt, celle de la conjoncture en général, et c'est pourquoi il est nécessaire de les protéger, au besoin en relevant les droits de douane. Le ministre n'est en revanche guère optimiste pour la population, qui « *ne peut s'attendre à une augmentation du niveau de vie* » et sera victime de la libération (progressive) du prix des services et des coupes sévères dans les budgets sociaux.

Dévaluation progressive, politique industrielle plus interventionniste, protection du marché intérieur... le programme économique de M. Eysymontt *prend visiblement des distances* par rapport à la politique *menée au début de la « thérapie de choc »*. « *L'Etat doit mener une véritable politique industrielle mais cela n'équivaut en aucun cas au retour à la planification socialiste* », précise M. Eysymontt, ajoutant *que « avec 80 % des recettes fiscales provenant du secteur étatisé, une récession trop brutale de celui-ci signifierait l'éclatement de l'Etat* ». Si l'évolution actuelle se poursuit, le nombre de chômeurs qui s'élève déjà à 2,2 millions (11 % de la population active) pourrait atteindre 3,5 millions cette année.

FRANÇOISE LAZARE

L'avenir de la chaîne privée

MM. Pasqua et Berlusconi au chevet de La Cinq

A quelques heures d'intervalle, deux candidats se sont fait connaître pour aider La Cinq à survivre : M. Charles Pasqua, qui en appelle aux collectivités locales, et M. Silvio Berlusconi, désireux d'assurer dorénavant le rôle d'opérateur.

Créant une première suprise, M. Charles Pasqua, *président* (RPR) du conseil général des Hauts-de-Seine, *indiquait mercredi* 15 janvier dans la matinée qu'il avait écrit aux présidents des conseils généraux et régionaux et aux maires des grandes villes de France afin de créer une société d'économie mixte (SEM), susceptible de « *s'associer avec des partenaires publics ou privés à un plan de reprise de La Cinq* » (*nos dernières éditions* du 16 janvier).

M. Silvio Berlusconi a créé une seconde fois l'événement, en rendant publique, dans l'après-midi du 15 janvier, sa proposition de prendre en main le destin de La Cinq. Dans une note, son groupe multimédias, Fininvest Communication – actionnaire à 25 % de la chaîne, depuis ses débuts en février 1986 – se « *déclarait disponible, dans le respect de la réglementation en vigueur, à poursuivre l'exploitation du réseau, en respectant le rôle de l'information ; à ouvrir de nouvelles discussions, en assumant le rôle d'opérateur ; à proposer la reprise d'un important nombre de salariés et, dans des conditions à préciser, celle d'une part significative des programmes et des productions réalisées ou en cours de réalisation ; à contribuer à la réduction du passif de la chaîne* ». La Fininvest précise aussi avoir « *pris contact avec les autorités compétentes* » afin de « *discuter dans un esprit constructif des modalités techniques et juridiques permettant de maintenir La Cinq dans le panorama audiovisuel français* ».

Quels partenaires ?

M. Berlusconi n'a pas précisé avec quels partenaires il entendait monter son tour de table. Mais diverses rumeurs citaient une éventuelle participation du Crédit lyonnais, de M. Jérôme Seydoux, voire de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT), pourtant déjà actionnaire de M6. Il reste à la Fininvest à s'accorder avec l'administrateur judiciaire nommé début janvier, Me Hubert Lafont, et surtout à recevoir l'agrément du Conseil supérieur de l'audiovisuel.

La loi n'empêche pas M. Silvio Berlusconi d'accéder au rôle d'opérateur de La Cinq : étant italien, il possède le statut communautaire et n'est donc pas considéré comme « étranger ». Il devra toutefois se plier aux règles en vigueur – n'avait-il pas souscrit aux promesses faites par Hachette en octobre 1990, aux côtés duquel il figurait ? M. Jacques Boutet, président du CSA, l'a d'ailleurs clairement réaffirmé dans son discours de vœux prononcé le 15 janvier : « *Non, le Conseil ne pourrait accepter un repreneur qui poserait pour condition une modification des formats autorisés ou une atténuation de la réglementation. Oui, en revanche, dans le cadre du strict respect de la loi, le CSA est prêt à examiner tout projet de continuation de la chaîne qui lui serait soumis par l'administrateur judiciaire.* »

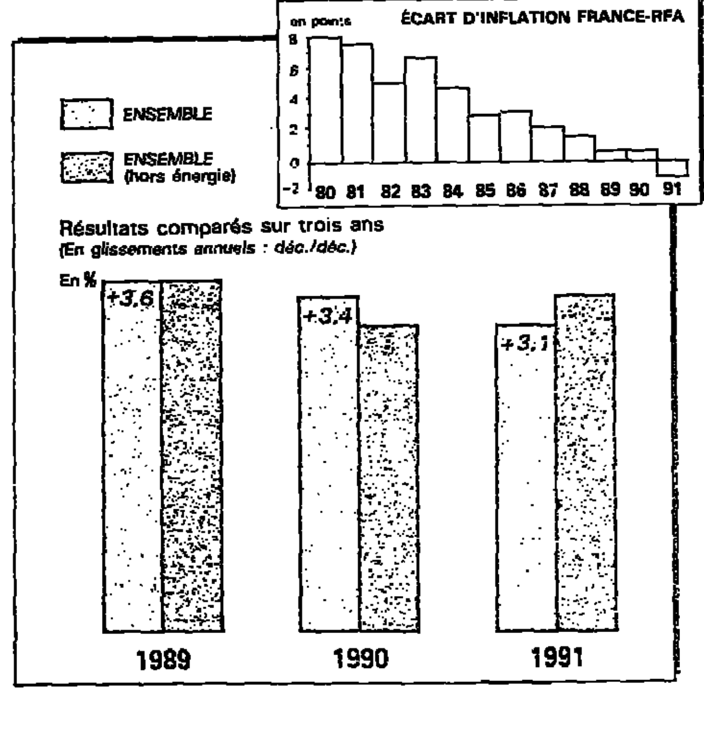
Me Lafont, au cours d'un comité d'entreprise de La Cinq réuni dans la matinée du 15 janvier, avait laissé entendre qu'il espérait trouver un repreneur et qu'il ne souhaitait pas liquider la chaîne mais la mettre en redressement judiciaire, avec poursuite de l'activité par un repreneur, en limitant les licenciements. *L'intersyndicale de La Cinq* a déclaré dans la soirée du 15 janvier qu'elle enregistrait « *avec satisfaction* » l'annonce du groupe Berlusconi mais qu'elle « *s'interrogeait sur l'importance du nombre de salariés repris par le futur opérateur* ».

Pour sa part, M. Pasqua, invité du journal de La Cinq mercredi soir, précisait « *qu'il était prêt à travailler avec M. Berlusconi (...), l'un des rares à pouvoir apporter à La Cinq ce qui est indispensable à sa survie* ». L'alliance peut sembler paradoxale, M. Berlusconi étant proche du secrétaire général du Parti socialiste italien, M. Bettino Craxi. Mais dorénavant existent deux tentatives de sauvetage qui redonnent espoir au personnel et relancent son mouvement de popularisation pour éviter « *l'écran noir* ».

YVES-MARIE LABÉ

Prix : la bonne surprise des services

Les prix de détail ont augmenté de 0,1 % en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1991 comparé à décembre 1990), la hausse des prix de détail est de 3,1 %. Ce résultat marque une amélioration par rapport à 1990 (+3,4 %) et 1989 (+ 3,6 %). La France présente en matière d'inflation l'un des meilleurs bilans des pays industrialisés. Le taux d'inflation annuel est désormais nettement plus élevé en Allemagne qu'en France. Hors énergie, la hausse des prix a été plus forte en 1991 qu'en 1990 : +3,4 % contre +3,1 %. Cette accélération a plusieurs raisons : la forte hausse des prix du tabac (+5 % sur un an), en raison de la lutte contre le tabagisme, l'accélération des loyers (+5,4 % après +4,5 %), mais aussi le fait que la TVA n'a pas été allégée en 1991 contrairement à 1990. A contrario, les prix de l'énergie ont baissé de 1,1 %. La meilleure surprise de 1991 aura finalement été le sensible ralentissement des prix des services privés, dont la hausse aura atteint 4,8 % après 5,4 % en 1990.



DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde SANS VISA

ÉCONOMIE

Les réformes oubliées

Suite de la première page

Cette nouvelle politique marquait une rupture avec celle des précédents gouvernements, de droite : nationalisations, loi Quilliot sur les rapports entre propriétaires et locataires, nouvelle organisation de la Sécurité sociale, lois Auroux sur la nouvelle citoyenneté dans l'entreprise, instauration de l'impôt sur les grandes fortunes, abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans, etc. Dix ans après, par une étonnante ironie de l'histoire, le bâtisseur de ce *« socle du changement »*, M. Pierre Mauroy, premier ministre d'alors, disparaît de l'avant-scène politique, et si les socialistes sont toujours au pouvoir, ils pensent davantage à la gestion qu'à la réforme, soucieux, à onze mois du marché unique, de peaufiner leur image de bon élève de la classe européenne.

De la pause à la rigueur

Il est vrai que les ambitieuses réformes de 1982 n'ont pas tout à fait répondu aux espérances qui avaient été placées en elles. La semaine de 39 heures, payée sur 40 heures, a eu peu d'effets sur l'emploi et n'a pas empêché la France de voir le nombre de ses chômeurs croître irrésistiblement. Du coup, l'objectif des 35 heures a été abandonné, avant même que l'Allemagne ne s'engage dans cette voie. Les lois Auroux ont favorisé la négociation d'entreprise mais n'ont nullement contrecarré un déclin syndical qui est allé en s'amplifiant. L'abaissement de l'âge de la retraite a fait rapidement apparaître des effets pervers, en accentuant les problèmes de financement des caisses. Motivées par des raisons plus idéologiques qu'économiques ou industrielles, les nationalisations, présentées par M. Louis Mermaz, alors président de l'Assemblée nationale, comme *« l'outil privilégié du redressement économique »*, n'ont pas abouti aux catastrophes annoncées. Les entreprises nationalisées ont même pu conserver une certaine « autonomie » en ayant la possibilité, grâce à la loi Delors de 1983, d'aller chercher des capitaux sur le marché financier. Mais elles ont coûté cher à la collectivité, sans que l'efficacité de l'appareil industriel soit renforcée, et elles ont été partiellement effacées par les privatisations de 1986-1988. A partir de mars 1983, véritable tournant de la politique économique socialiste, la rigueur a imposé sa loi, et la pause dans les réformes sociales – réclamée à grands cris par M. Jacques Delors, ministre de l'économie et des finances, dès la fin 1981 – a été décrétée. Aux grandes réformes sociales ont succédé des réformes économiques marquées du sceau d'un libéralisme pudiquement appelé réalisme, l'idée étant de mettre la France au diapason des politiques économiques des partenaires du système monétaire européen (SME) et d'améliorer ainsi sa compétitivité. L'ardente obligation de la compétitivité s'est peu à peu substituée au socle du changement.

34 HEURES DE CHÔMAGE PAR SEMAINE,
C'EST ENCORE TROP LONG !
PESSIN

On a ainsi vu M. Delors mettre fin à l'indexation des salaires sur les prix – une authentique révolution, – après être allé dès juin 1982, jusqu'à bloquer les rémunérations ; M. Pierre Bérégovoy engager une réforme très libérale des marchés financiers ; M. Mauroy conclure une trêve avec le patronat sur les hausses de charges sociales. Le respect des sacro-saints grands équilibres est devenu le credo de M. Bérégovoy, les socialistes convertis malgré eux aux vertus de l'économie de marché ayant même réussi à réhabiliter l'entreprise aux yeux d'une opinion qu'ils s'étaient longtemps efforcés de convaincre qu'il ne s'agissait que d'un lieu d'exploitation. En 1988, même M. Michel Rocard, animé pourtant par une foi réformiste aussi forte que l'avait été sa conviction autogestionnaire, dut donner rapidement la primauté à la gestion, après avoir procédé à quelques réformes non dépourvues d'ambition, comme la contribution sociale généralisée (CSG), le revenu minimum d'insertion (RMI), l'impôt de solidarité sur la fortune ou la refonte de la grille salariale de la fonction publique.

Le réformisme en panne

Aujourd'hui, Mme Edith Cresson, chargée il y a huit mois par M. Mitterrand de donner un *« nouvel élan »* afin de préparer le grand marché, affirme vouloir trouver une troisième voie entre le *« capitalisme sauvage »*, ainsi qu'elle l'a qualifié d'une formule un tantinet désuète, et le communisme. Le premier a été profondément secoué par une série de scandales financiers (de la BCCI à l'affaire Maxwell) et par un retour en force d'un certain affairisme qui ont fait douter de son caractère *« moral »*. Le second s'est purement et simplement écroulé. Au moment même où il exporte son modèle à l'est, le capitalisme montre ses limites, les économies occidentales étant de surcroît engluées dans les affres d'un ralentissement de l'activité qui tarde à prendre fin.

Mais le socialisme français de 1992, même social-démocratisé, même débarrassé de tout projet de rupture avec le capitalisme – le virage ayant été consacré par le récent congrès extraordinaire du PS à la Défense, – n'a plus de modèle véritablement alternatif à présenter. Le réformisme est en panne de réformes. Il se retranche derrière un habillage social de l'économie de marché, nuancé par une défense en demi-teinte de l'économie mixte et de la *« démocratie économique »*, afin de transformer le système économique grâce à de *« nouvelles régulations »*...

Les dirigeants d'aujourd'hui sont les mêmes qu'il y a dix ans, mais ils ont déboulonné Keynes, ayant éprouvé, avec la malheureuse expérience de 1981-1982, les limites des politiques artificielles de relance par la consommation, voire d'un interventionnisme étatique destiné à sauvegarder un hypothétique plein emploi. Certains en viennent tout simplement à douter de l'efficacité de l'action de l'Etat sur l'économie...

Pour autant Milton Friedman n'est pas devenu le nouveau maître à penser – malgré les brevets de monétarisme décernés régulièrement par les milieux financiers internationaux à M. Bérégovoy ou à M. Mitterrand, – mais toute la politique économique, si elle se garde bien de donner libre cours à la déréglementation, est conditionnée par la défense du franc, l'obsession de l'inflation, l'octroi d'allègements fiscaux pour les entreprises et la chasse – encore mesurée – au déficit budgétaire. Hors de cette orientation de *« désinflation compétitive »*, point de salut même si l'on approche dangereusement des trois millions de chômeurs. M. Bérégovoy ayant réussi à démontrer que la France s'en sortait mieux que ses principaux partenaires – restant à l'écart d'une récession générale de l'activité, – les politiques économiques alternatives, s'efforçant de réduire les inégalités ou de stopper la montée de l'exclusion sociale, s'essoufflent avant même d'avoir été vraiment esquissées.

Dix ans après 1982, les réformes économiques et sociales sont en panne. Mme Martine Aubry, nouveau ministre du travail, a apporté sa pierre, avec le concours des partenaires sociaux, à la rénovation de la formation continue et de l'apprentissage, mais elle préfère prôner une nouvelle organisation du travail à des entreprises encore trop tayloriennes plutôt que de relancer la mécanique d'une réduction généralisée de la durée du travail. Le coauteur de l'ordonnance de 1982 est devenu réservé sur les vertus du partage du travail. Mme Cresson a esquissé les contours d'un *« modèle de relations sociales »* à la française, en se gardant de vouloir copier purement et simplement un modèle allemand difficilement transposable, mais elle est restée au stade des vœux.

Fausse remise en cause

Les modifications fiscales, parfois profondes, se succèdent, loi de finances après loi de finances, mais il n'est plus guère question d'une grande réforme de la fiscalité. Le débat est relancé sur le financement de la retraite, à travers la mission *Cottave et les intentions de* M. Jean-Louis Bianco, mais il a peu de chances d'être conclu avant les prochaines échéances électorales. Quant à M. Bérégovoy, il prépare un projet de loi sur un nouvel instrument financier destiné à favoriser, avantage fiscal à la clef, l'épargne à long terme. Les privatisations partielles, à travers lesquelles l'Etat prend bien soin de conserver 51 % du capital des entreprises publiques – sa part réservée étant même de 75 % dans les compagnies d'assurances, dans l'attente d'une modification annoncée de la loi de 1989, – n'apparaissent formellement que comme une fausse remise en cause du dogme présidentiel du *« ni-ni »*, au demeurant déjà écorné par l'entrée de Volvo dans Renault ou de NEC dans Bull. Même la grande recomposition industrielle n'arrive pas à convaincre : elle fait renaître les craintes d'un interventionnisme étatique excessif, tout en paraissant guidée, à travers le regroupement franco-français Thomson-CEA Industrie, par une logique plus financière qu'industrielle.

Pendant trois ans, de 1989 à 1992, la France a vécu sans échéances électorales, mais cette parenthèse politique n'a guère été utilisée, en dehors des quelques chantiers de M. Rocard, pour lancer de nouvelles réformes. Faut-il pour autant croire, comme le candidat socialiste *« virtuel »* à l'élection présidentielle, que *« la société française est maintenant organisée autour du refus de la réforme »* ? Ou faut-il suivre le vaste programme de M. Delors qui veut introduire des réformes dans le marché du travail, les critères d'évolution des salaires, la formation et l'éducation nationale, l'aide au logement, etc. ?

La gestion a été trop souvent sacrifiée à la réforme pour qu'on se plaigne aujourd'hui de voir ses contraintes mieux reconnues. De plus, l'opinion est sans doute lasse de la réformite aiguë des politiques, souvent sans suites, et des catalogues de promesses mirifiques des docteurs-miracles souvent sources d'illusions. Faut-il pour autant s'interdire toute action structurelle, tout projet à long terme, se laisser porter par les aléas de la conjoncture, bref se comporter comme ces entreprises qui, pour satisfaire un marché financier attendant d'elles une rentabilité maximale immédiate de leurs fonds propres et des actionnaires de plus en plus gourmands, privilégient le court terme ? Une logique financière qui conduit ces mêmes entreprises à sacrifier l'avenir en réduisant les dépenses de prospective, de formation, de recherche...

Dix ans après la vague réformiste de 1982, l'Etat s'est assagi. Il est encore parfois interventionniste, comme dans ses actions sociales ou de recomposition industrielle, mais il hésite davantage à peser sur l'économie, ayant compris qu'il ne peut décréter ni la croissance ni la création d'emplois. La pensée économique peine à imaginer un autre modèle de développement entre le capitalisme, anglo-saxon ou rhénan, et le communisme. Mme Cresson veut poursuivre – et même accentuer – la *« mobilisation »* contre le chômage, la *« mutation »* industrielle et la *« modernisation »* de la société. Elle annonce nouveaux chantiers et grands débats. Mais le bon élève français ne veut pas rater ses concours européens de 1993 (*marché unique*) et de 1999 (*monnaie unique*). Pour préparer le moyen et le long terme, se bornera-t-il à faire de la bonne gestion, quitte à procéder, à la marge, à quelques ajustements, ou fera-t-il preuve d'un peu plus d'audace et d'*imagination* ?

MICHEL NOBLECOURT

□ **Force ouvrière signe l'accord sur l'apprentissage.** – Force ouvrière a annoncé, mercredi 15 janvier, sa décision de signer l'accord sur l'apprentissage du 8 janvier. FO relève des *« éléments positifs »* et des *« améliorations importantes »*, notamment en matière de rémunération des apprentis. Ce texte, qui complète l'accord national interprofessionnel du 3 juillet 1991 sur la formation, a déjà été ratifié par l'ensemble des partenaires sociaux, hormis la CGT (*le Monde* du 9 janvier).

Les dockers CGT assurent que le dialogue « n'est pas rompu » avec le gouvernement

La CGT a estimé, mercredi 15 janvier, que *« le dialogue n'était pas rompu »* avec les pouvoirs publics sur le dossier de la réforme du statut des dockers, mais elle maintient ses mots d'ordre de grève de quarante-huit heures toutes les semaines pour s'opposer au projet gouvernemental. Cette prise de position survient deux jours après une rencontre infructueuse avec le secrétaire d'Etat à la mer, M. Jean-Yves Le Drian.

Le secrétaire général de la fédération CGT des ports et docks, M. Daniel Lefebvre, a affirmé lors d'une conférence de presse qu'il pensait que *« la situation se débloquera »* avant la date butoir du 15 février fixée par M. Le Drian pour des négociations port par port. Selon M. Lefebvre, *« le gouvernement acceptera de négocier sur d'autres bases »*, pour éviter un *« échec cuisant »* sur son projet actuel.

La CGT, seul syndicat de la profession, a déjà déclenché douze grèves en trois mois. Selon elle, des mesures de préretraite à cinquante ans, avec 65 % du salaire brut, seraient à même de résoudre le fort taux de chômage dans la profession.

La commission du service public déçue par le contrat de plan entre l'Etat et La Poste

Le conseil des ministres s'est félicité, mercredi 15 janvier, de la conclusion du contrat de plan entre l'Etat et La Poste. La commission supérieure du service public des postes et télécommunications (formée en majorité de parlementaires et chargée de veiller sur l'application de la réforme des P et T), est, elle, plutôt déçue par ce contrat de plan signé jeudi 9 janvier : *« Le principe de juste rémunération des prestations rendues à l'Etat n'est pas concrétisé. Cette omission augure mal du nécessaire équilibre des comptes et plus mal encore du principe d'autonomie explicitement prévu par la loi et indispensable à une gestion saine. »* Elle se félicite cependant de l'introduction d'indicateurs régionaux de qualité de service et de la reconnaissance du *« rôle social de La Poste »*. Elle souhaite *« des arbitrages rapides »* permettant à la commission chargée d'évaluer le patrimoine de conclure ses travaux sur le bilan d'ouverture de l'établissement.

□ **Les postiers de Lille en grève.** – Les postiers de Lille ont décidé, mercredi 15 janvier, de poursuivre leur mouvement de grève pour protester contre le plan de restructuration de leur direction départementale. Alors que, selon les syndicats, le mouvement est *« suivi massivement »*, La Poste fait état d'un arrêt de travail observé par 40 % du personnel à la recette principale et à 70 % à Lille-Moulins. En revanche, le travail interrompu depuis le 8 janvier dans les centres de tri d'Avignon et de Cavaillon (Vaucluse) a repris le 15 janvier. Le conflit portait sur les effectifs et les conditions de travail.

ÉCONOMIE

SERVICES

Selon des chiffres provisoires

Le tourisme français a connu une nouvelle année record en 1991

Le tourisme français a connu, en 1991, une nouvelle année record avec un solde positif de 50,6 milliards de francs contre 42,3 milliards l'année précédente (+ 18 %). Pour la première fois, l'activité touristique devrait se placer au premier rang de l'économie française devant l'agroalimentaire, s'est félicité, mercredi 15 janvier, le ministre délégué au tourisme, M. Jean-Michel Baylet. Les recettes touristiques globales sont passées de 588 milliards de francs en 1990 à 620 milliards, soit une progression de 4,7 %. Alors que les Français dépensaient 69,5 milliards de francs à l'étranger, les étrangers dépensaient 120 milliards en France (110 milliards en 1990).

Cet excédent record s'explique par une forte augmentation des échanges avec les pays d'Europe. La France a reçu l'an dernier 52 millions de visiteurs (50 millions en 1990), ce qui la place au premier rang mondial des destinations de voyages devant les Etats-Unis. Les Italiens sont venus plus nombreux qu'en 1990 (+ 25 %), de même que les Allemands (+ 13,3 %), les Anglais (+ 12 %), les Belges et Luxembourgeois (+ 18 %). Et près d'un million d'Européens de l'Est ont visité la France en 1991. Ces visiteurs ont permis de compenser la défection des Américains (– 19 %) et des Japonais (– 12 %), moins enclins au voyage à cause de la guerre du Golfe, ainsi que la diminution du tourisme d'affaires.

Le tourisme, selon une estimation provisoire, a permis en 1991 la création de 35 000 emplois, directs ou induits. La saison d'hiver 91-92 s'annonce bonne avec, pour les vacances de Noël, des taux de remplissage des hôtels et des stations de ski de 60 % la première semaine et de 90 % la seconde, a annoncé M. Baylet. Pour 1992, le ministère prévoit une croissance plus soutenue de la consommation touristique intérieure (+ 5,7 %), une augmentation forte de la consommation des Français à l'étranger (+ 8 %) et une croissance toujours forte de la consommation des touristes étrangers en France (+ 8 %). Pour conserver le bon score de 1991, M. Baylet, qui veut faire du tourisme une « grande cause nationale », va demander au premier ministre la convocation d'un comité interministériel du tourisme afin de coordonner les actions des différents ministères (éducation nationale, équipement, agriculture, intérieur, aménagement du territoire...) dans ce domaine.

M. La.

Le Conseil constitutionnel valide la loi sur la publicité comparative

Le Conseil constitutionnel avait été saisi par M. Pierre Mazeaud, député RPR de Haute-Savoie, et d'autres députés du RPR, de l'UDF et de l'UDC, de la loi renforçant la protection des consommateurs et autorisant la publicité comparative (*le Monde* des 25 et 26 avril 1991). Ces parlementaires estimaient que l'utilisation par un producteur de la marque de son concurrent portait atteinte aux droits de propriété protégés par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.

Confirmant sa jurisprudence antérieure, le Conseil constitutionnel a reconnu que la protection d'une marque était bien un élément du droit de propriété, mais il a ajouté que l'évolution de celui-ci depuis deux siècles avait amené à le limiter « *au non de l'intérêt général* » et que parmi ces limites figuraient les dispositions destinées « *à assurer la loyauté des transactions commerciales et à promouvoir la défense des intérêts des consommateurs* ». Comme tel était le but du législateur lorsqu'il a autorisé la publicité comparative, le Conseil a décidé que cette loi était conforme à la Constitution.

ÉTRANGER

Ralentissement de la croissance allemande en 1991

Le produit national brut de l'Allemagne de l'Ouest (RFA d'avant la réunification) a progressé en 1991 de 3,2 % contre 4,5 % en 1990, selon les chiffres provisoires annoncés le 15 janvier par l'Office fédéral des statistiques. A la fin du troisième trimestre de 1991, la croissance de cette même partie de l'Allemagne s'était établie, en rythme annuel, à 4,8 %.

Pour la première fois, l'Office a calculé le PNB de l'Allemagne réunifiée pour 1991 : 2 806 milliards de marks (9 500 milliards de francs). Sur ce total, la partie orientale de l'Allemagne a représenté en 1991 quelque 6,9 % du PNB total de l'Allemagne unifiée alors qu'elle en représentait 7,2 % au second semestre de 1991. Pour l'Allemagne de l'Ouest, la consommation des ménages (en prix de 1985) s'est nettement ralentie en 1991, avec une hausse de 2,4 % contre 4,7 % en 1990. La consommation publique s'est elle aussi ralentie avec 1,2 % de hausse en 1991 contre 2,1 % en 1990.

COMMUNICATION

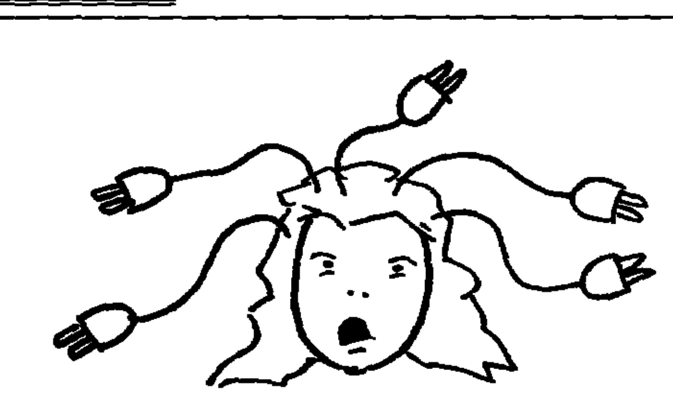
En accord avec le conseil de surveillance

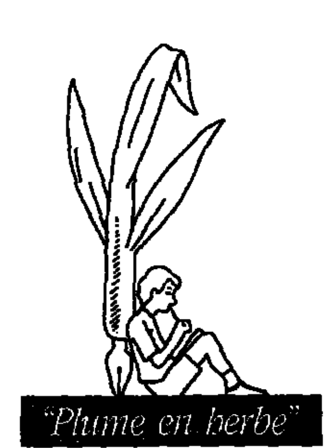
La direction de « Libération » présente un nouveau plan de financement

La direction de Libération, après avoir été mise en échec en octobre sur un projet d'augmentation de capital de 43 millions de francs destiné à financer le lancement d'un magazine (*le Monde* du 16 octobre 1991), vient de présenter au personnel, en accord avec le conseil de surveillance, un nouveau plan d'orientation global.

Ce texte, qui sera proposé aux suffrages du personnel début février, comprend un plan de financement global de 60 millions de francs sur deux ans. Cette somme servira au lancement d'un supplément hebdomadaire et couvrira les besoins du quotidien. L'argent proviendra pour moitié d'emprunts bancaires et pour le reste d'une augmentation de capital. Un vote positif des personnels du journal sur ce plan de financement général donnera à la direction de *Libération* le droit de présenter ses décisions au conseil d'administration. Si cette augmentation de capital était votée, elle ferait descendre la part du personnel de 61,7 % à 54,5 %. En octobre, le refus du personnel de *Libération* d'approuver le premier projet d'augmentation de capital tenait en partie à ce qu'il réduisait leur contrôle à 52,3 %, au bénéfice des actionnaires « extérieurs ».

□ **MK2 contrôle la Compagnie européenne de droits.** – MK2, société de production et de distribution cinématographique dirigée par M. Marin Karmitz, vient de prendre la majorité des parts (66,72 %) de la Compagnie européenne de droits (CED). Cette prise de participation majoritaire fait suite à un rapprochement intervenu, en mai, entre MK2 et la CED pour mieux intégrer la gestion de catalogues (188 films, dont 142 en provenance de la CED) et la coproduction de films. Les principaux actionnaires de la CED sont désormais MK2 (66,7 %), la Compagnie de Suez (6,6 %), la Compagnie financière de Rombas (5,9 %) et le CIC (5,4 %).









MARCHÉS FINANCIERS

Les délits d'initiés sur la Générale de fonderie

La cour d'appel de Paris atténue les sanctions contre Paribas

La 9e chambre de la cour d'appel de Paris, qui statuait mercredi 15 janvier dans l'affaire de délit d'initiés portant sur la Société générale de fonderie (SGF), a relaxé M. François Morin, soixante-six ans, ancien président de la société de participation financière et industrielle de la banque Paribas (OPFI), que la 11e chambre du tribunal correctionnel de Paris *avait condamné à 1 million de* francs d'amende le 20 décembre 1990.

La cour a, d'autre part, atténué le montant des amendes que la 11e chambre avait infligées aux autres prévenus. MM. Maurice Girard, soixante-neuf ans, et Alain Mercadé, quarante-huit ans, anciens dirigeants de la SGF, devront verser chacun 80 000 francs. Le tribunal avait imposé 50 000 francs à M. Girard et 100 000 francs à M. Mercadé. L'amende de MM. Gilles Cosson, cinquante-quatre ans, et Jean-François Régnier, quarante-cinq ans, anciens dirigeants de l'OPFI, a été réduite de 150 000 à 120 000 francs par la cour d'appel. Les dommages-intérêts alloués aux parties civiles se montent à un total d'environ 1,8 million de francs.

Les cinq prévenus étaient soupçonnés, selon un rapport de la Commission des opérations de Bourse (COB), d'avoir, au début de l'année 1986, sciemment répandu dans le public des informations trompeuses sur la situation financière de la SGF pour faire artificiellement remonter le titre *(le Monde* du 17 octobre 1990). L'OPFI, qui détenait à l'époque 18 % de la SGF, aurait alors vendu 75 000 titres au meilleur cours. Pour relaxer M. Morin, la cour d'appel a observé qu'il n'était poursuivi qu'en qualité de président de l'OPFI. La cour a observé qu'il n'était démontré à l'encontre de M. Morin *« aucun fait précis impliquant sa participation délibérée aux opérations retenues à la charge de Cosson et Régnier »*.

Sur fond d'enquête de la COB

Agnelli devrait lancer une OPA sur Perrier

Le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) a rejeté, mercredi 15 janvier, la demande de dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat (OPA) sur Perrier qui lui était présentée par les sociétés Exor, Généval, Ominco et Saint Louis. Ces quatre firmes agissant de concert devraient donc lancer une OPA sur la firme de Vergèze.

Ce nouvel épisode dans l'affaire Exor-Perrier illustre la confusion ambiante qui règne autour de ce dossier depuis un mois et demi. Le 27 novembre, le groupe italien Agnelli ayant racheté la participation de la famille Mentzelopoulos dans Exor (35 %) était contraint de lancer une OPA sur ce holding qui possède Château Margaux, un parc immobilier dans le centre de Paris, et surtout qui est le premier actionnaire de Perrier. Les partenaires minoritaires d'Exor contestaient le prix proposé pour ce rachat, tandis que la Commission des opérations de bourse (COB) retardait l'octroi du visa de l'OPA, arguant du flou régnant autour de la structure du capital de Perrier.

A la mi-décembre, Exor révélait détenir 28,7 % du numéro un mondial des eaux minérales tandis que la société Perrier possédait 13,8 % des titres sous forme d'autocontrôle. Or, subitement, après la fermeture de la Bourse vendredi 3 janvier, Perrier cédait cet autocontrôle à Saint Louis, un groupe français papetier et agroalimentaire entré récemment dans la mouvance d'Agnelli. L'un des objectifs apparent était de calmer le jeu pour faire cesser les craintes d'une mainmise transalpine sur Perrier. L'autre raison de ce transfert aurait été motivée par les craintes d'un raid imminent effectué par le suisse Nestlé. Le géant mondial aurait alors agi en *« informant »* le leader français BSN.

En cas de réussite, les deux groupes se seraient vraisemblablement répartis les actifs de Perrier. Le patron de BSN, M. Antoine Riboud, aurait alors prévenu de ses intentions l'un de ses actionnaires principaux qui n'est autre qu'...Agnelli. D'où cette réaction défensive italienne, et sa décision de céder l'autocontrôle pour rendre la firme inattaquable, le groupe Agnelli avec la Société générale détenant 49,32 % des droits de vote contre 41,19 % précédemment. Cependant, l'organisme chargé de la réglementation boursière, le CBV, vient de refuser d'accorder une dérogation au lancement d'une OPA en raison non seulement des textes mais aussi car *« elle s'est estimée ne pas être en possession d'une information suffisante sur l'ensemble des circonstances de l'opération »*.

De son côté, la COB enquête sur cette cession dont elle a été informée *a posteriori*. Pendant une OPA, les actes qui dépassent la gestion courante doivent être notifiés au gendarme de la Bourse.

DOMINIQUE GALLOIS

NEW-YORK, 15 janvier ↑

Nouveau record

Pour la deuxième journée consécutive, mais aussi pour la sixième fois de l'année, un nouveau record d'altitude est tombé mercredi à Wall Street. Non content d'avoir bondi de 1,9 % la veille, le marché américain a repris sa progression, lentement certes, mais avec assez d'assurance pour qu'à la clôture l'indice Dow Jones s'élève à la cote 3 258,50, la plus haute de son histoire, avec un nouveau gain de 123,30 points (+ 0,30 %). Le bilan général a été conforme à ce résultat. Sur 2 208 valeurs traitées, 1 139 ont monté, 660 ont baissé et 409 n'ont pas varié. Qui plus est : ce mouvement s'est accompagné d'un gonflement de l'activité, comme *Wall Street* n'en avait pas connu depuis des mois avec 312,40 millions de titres échangés (contre 264,55 millions mardi), soit deux fois la normale.

New-York, une foire permanente de la performance boursière ? Avec la baisse des taux d'intérêt, les capitaux affluent sur *le marché et personne ne s'aventure* à prédire quand le phénomène s'arrêtera. Outre la reprise de la croissance pour la fin du printemps, les investisseurs jouent maintenant des résultats industriels meilleurs que prévu pour le quatrième trimestre.

VALEURS	Cours du 14 janv.	Cours du 15 janv.
Alcoa	62 1/2	67 1/8
ATT	40 7/8	40 7/8
Boeing	50 3/4	51 7/8
Chase Manhattan Bank	20 1/2	21 3/4
Du Pont de Nemours	47 1/8	47 7/8
Eastman Kodak	48	49 3/8
Exxon	60 1/4	59 1/2
Ford	31 1/2	32 1/8
General Electric	76 1/4	76 7/8
General Motors	32	32 1/8
Goodyear	57 7/8	58 1/8
IBM	92 3/8	95 1/8
ITT	56 1/4	58 1/2
Mobil Oil	66 7/8	68 7/8
Pfizer	83 1/2	79 3/8
Schlumberger	62 1/4	61 1/4
Texaco	61 1/8	61 1/2
UAL Corp. ex-Allegis	152 3/8	158 3/4
Union Carbide	23 1/4	24 1/8
United Tech.	53 1/8	54 1/2
Westinghouse	19 3/4	19 5/8
Xerox Corp.	69 3/4	71

LONDRES, 15 janvier ↑

Essoufflement

Après une envolée spectaculaire, les valeurs se sont essoufflées, mercredi 15 janvier, à la Bourse de Londres, les investisseurs étant déçus par l'ouverture dans le rouge de Wall Street, qui a souffert de prises de bénéfices après la hausse record de la veille. Après s'être apprécié d'une quarantaine de points, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé en *hausse de 20,8 points* (+ 0,8 %) à 2 537,1. Le volume des échanges s'est élevé à 667,4 millions de titres, contre 517,6 millions la veille.

PARIS, 15 janvier ↑

Poursuite de l'avance

La Bourse de Paris restait très bien orientée, mercredi 15 janvier, l'indice CAC 40 gagnant 1,73 % dès l'ouverture de la séance dans un marché très actif. En début d'après-midi, l'avance dépassait les 2 % avant de clôturer sur un gain de 1,62 % dans un marché très actif. Selon un opérateur, le marché était *« tiré par Wall Street* [qui, avec un gain de 1,90 %, le 14 janvier, a battu de nouveaux records], *par le contrat notionnel du MATIF, bien installé au-dessus des 109 et par la rapide remontée du dollar »*. Les investisseurs sont aujourd'hui *« globalement plus optimistes »*, estimait un intervenant : une détente des taux est envisageable, soulignent-ils, et les propos de M. Bérégovoy confirmant lundi que des propositions seraient faites pour relancer l'épargne à long terme soutiennent la tendance. *« Les valeurs du CAC 40 conduisent le marché, mais les volumes sont très bien répartis »*, indiquait un intervenant.

Le marché des taux restait bien orienté, le jour le jour s'établissant à 9 3/4-9 7/8. En hausse figuraient Métrologie, Penhoët, CMB Packaging et Crédit national. En baisse figuraient Lebon, Roussel Uclaf et Auxiliaire d'entreprises. Eurodisney, qui avait chuté mardi, 16 entreprises travaillant sur le *chantier ayant annoncé leur intention* de lui réclamer 850 millions de francs pour des travaux imprévus, reprenait le chemin de la hausse.

TOKYO, 16 janvier ↓

La baisse reprend

Tandis que New-York et nombre de places européennes flambent, le Kabuto-cho, après une journée de chômage pour célébrer la Fête des adultes, a repris jeudi 16 janvier le chemin de la baisse. A l'issue d'une séance assez agitée et très irrégulière, l'indice Nikkei perdait 162,94 points pour *s'établir à la cote 21 612,19, soit* à 0,75 % au-dessous de son niveau de mardi.

D'après les professionnels, des arbitrages et des ventes liées à l'exercice hebdomadaire des options ont été à l'origine de ce mouvement de repli. Nombre d'entre eux ne se privaient pas non plus de souligner que *« les invesbsseurs ne veulent tout simplement pas acheter »*.

VALEURS	Cours du 14 janv.	Cours du 16 janv.
Akai	660	651
Bridgestone	1 080	1 090
Canon	1 380	1 420
Fuji Bank	2 290	2 220
Honda Motors	1 400	1 430
Matsushita Electric	1 380	1 410
Mitsubishi Heavy	675	666
Sony Corp.	4 000	4 080
Toyota Motors	1 430	1 410

FAITS ET RÉSULTATS

□ **La branche maritime de Bolloré signe plusieurs accords avec des partenaires étrangers.** – La société maritime Scac-Delmas-Vieljeux (SDV), qui fait partie du groupe Bolloré depuis l'été 1991, vient de conclure trois accords avec des partenaires étrangers pour renforcer son réseau maritime. Elle vient de prendre le contrôle de l'armement italien Merzario, qui exploite plusieurs lignes en Méditerranée, notamment vers le Pakistan et l'Inde. D'autre part, un consortium sera formé, à parité, avec la SITRAM, qui est l'armement national de Côte-d'Ivoire, pour les lignes entre l'Europe et l'Afrique occidentale. *Enfin, un autre accord* de partenariat sera signé avec le groupe sud-africain GRINDROD, qui emploie 3 500 salariés. GRINDROD détient la majorité dans un armement, UNICORN, qui gère une flotte de vingt navires. SDV prendra une participation de 25 % dans la holding de contrôle du groupe GRINDROD.

□ **Philips regroupe en France toutes ses activités mémoires optiques.** – Philips regroupe en France toutes ses activités mémoires optiques, grand public et professionnelles (CD audio, laserdisc, CD ROM et CDI) au sein de la division Interactive Media Systems (IMS) de Philips Consumer Electronics. L'usine de production de disques laser (CD vidéo) de Blackburn au Royaume-Uni est rattachée au nouvel ensemble. Cette usine, reprise par Philips après l'éclatement de l'association avec Du Pont Optical, a fabriqué 40 millions de CD audio en 1991 et vient de démarrer la production de CD interactifs, ces programmes sur disques compacts destinés au lecteur CDI (disque compact interactif) lancé en octobre dernier par Philips aux Etats-Unis.

□ **American Airlines en déficit pour 1991.** – American Airlines (AMR), la première compagnie aérienne américaine et mondiale, vient d'annoncer une perte nette de 124,9 millions de dollars (soit près de 690 millions de francs) au 4e trimestre 1991 et de 239,9 millions (soit 1324 millions de francs) pour l'ensemble de son exercice 1991, la pire performance annuelle de son histoire. Un an auparavant, AMR avait accusé une perte de 215 millions de dollars (1187 *millions de francs) pour l'exercice* annuel. Pour l'exercice 1991, le chiffre d'affaires d'AMR a atteint 11,8 milliards de dollars (environ 65 milliards de francs), soit une hausse de 10 % par rapport à 1990. Le numéro 1 mondial attribue principalement ces mauvais résultats à la récession.

□ **Porsche : effondrement des bénéfices en 1991.** – Le bénéfice net consolidé du constructeur allemand de voitures de sport Porsche s'est effondré en 1991, atteignant 17 millions de deutschemarks (57,8 millions de francs), soit 70 % de moins qu'en 1990. Les ventes pour la même période ont reculé de 15 %, *totalisant 26 485* unités. Le chiffre d'affaires du groupe a reculé en 1991 de 1,2 %, s'établissant à 3,102 milliards de DM (10,5 milliards de francs).

□ **Crédit local de France : hausse de 13,4 % du bénéfice.** – Le Crédit local de France (CLF) a enregistré une progression de 13,4 % de son bénéfice consolidé en 1991, à 1,075 milliard de francs (chiffre provisoire), contre 948 millions de francs en 1990. *« Pour l'année en cours, le bénéfice net ne devrait pas être inférieur à 1,1 milliard de francs »*, a déclaré le président, M. Pierre Richard. Au titre de 1991, le dividende sera augmenté de 35,8 % (il était de 5,90 francs en 1990). Le dividende atteindra 26 % du bénéfice net, soit 279,5 millions de francs. Les provisions pour risques sur crédits sont passées, en 1991, de 380 millions de francs à 488 millions de francs.

□ **Banesto va placer 5 % de son capital sur le marché privé américain.** – Le Banco Banesto, l'une des sept grandes banques privées espagnoles, va placer environ 5 % de son capital sur le marché privé américain par le biais d'une émission d'actions préférentielles d'un montant total de 150 millions de dollars (810 millions de francs). Cette banque espagnole pourra exercer un droit de rachat des titres mentionnés après une période de vingt ans. Selon la banque, cette émission lui servira *« à financer l'expansion internationale du groupe et à renforcer les ressources »*.

□ **Total rachète Yacco.** – Total, deuxième groupe pétrolier français, a racheté Yacco, société spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de lubrifiants haut de gamme pour automobiles. Aux termes d'un accord conclu entre les deux sociétés, Total pourra ainsi poursuivre sa politique de développement des produits de spécialités. La marque Yacco sera maintenue. Le chiffre d'affaires de Yacco s'est élevé à *300 millions de francs* pour 18 000 tonnes de lubrifiants vendus sur le marché français. Total *« augmentera ses ventes de 20 % en France »* suite à cet achat. Cette acquisition permettra au groupe de conforter sa position parmi les principaux producteurs de lubrifiants haut de gamme.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	3857	3870	Interng. Computer	151 60	...
Arnault Associés	275	...	I.P.B.M.	74 90	.
B.A.C.	67	..	Loca investis.	197	.
Bque Vernes	795	....	Locamic	89	.
Boiron (Ly)	361	371	Matra Comm.	75 70	.
Boisset (Lyon)	236	...	Molex	170	187 d
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	765	760	Publ.Filipacchi	377	380
Calberson	405	....	Razel	400	.
Cardif	748	769	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	325	.
C.E.G.E.P.	173 10	156 30 o	S.H.M.	160	156
C.F.P.I.	271	....	Select Invest (Ly)	97 50	
C.N.I.M.	899	....	Serbo	296	..
Codetour	288	....	S.M.T. Goupil	130	..
Conforama	1020	...	Sopra	255	...
Creeks	170	....	TF1	348	.
Dauphin	370	....	Thermador H. (Ly)	310	.
Delmas	1160	...	Unilog	215	
Demachy Worms Cie	318 20	....	Viel et Cie	95 10	.
Devanlay	860	....	Y. St-Laurent Groupe	849	849
Deville	210	....			
Dolisos	125	...			
Editions Belfond	200 10	...			
Europ. Propulsion	242	250			
Finacor	115 10	...			
GFF (group.fon.f.)	132	132			
Grand Livre	353	....			
Gravograph	210	....			
Groupe Origny	830	930			
Guintoli	786	790			
I.C.C.	200	...			
Idianova	100	..			
Immob. Hôtelière	890	...			

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 janvier 1992
Nombre de contrats estimés : 99 625

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	109,08	110,02	109,92
Précédent	108,76	109,64	109,50

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 92	Juin 92	OPTIONS DE VENTE Mars 92	Juin 92
108	1,33	2,33	0,28	0,44

CAC 40 A TERME (MATIF)

Volume : 13 351

COURS	Janvier	Fevrier	Mars
Dernier	1 891	1 905	1 920
Précédent	1 859	1 871,5	1 896

CHANGES

Dollar : 5,52 F =

Le dollar restait ferme, jeudi 16 janvier, après avoir amorcé un mouvement de reprise. Les opérateurs préféraient se montrer prudents dans l'attente de la publication des prix de détail américains pour novembre et des nouvelles demandes d'indemnités chômage. A Paris, le billet vert a ouvert à 5,52 francs contre 5,5240 francs à la cotation officielle de la veille.

FRANCFORT	15 janv.	16 janv.
Dollar (en DM)	1,6205	1,6190
TOKYO	15 janv.	16 janv.
Dollar (en yens)	126,85	128,43

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 janvier) 9 5/8-3/4 %
New-York (15 janvier) 3 15/16 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-91)*

	14 janv.	15 janv.
Valeurs françaises	104,7	
Valeurs étrangères	103,6	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	498,71	502,8
(SBF, base 1 000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 843,81	1 873,6

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

	14 janv.	15 janv.
Industrielles	3 246,20	3 258,50

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

	14 janv.	15 janv.
100 valeurs	2 516,3	2 537,1
30 valeurs	1 910,4	1 940,6
Mines d'or	152,30	158,9
Fonds d'Etat	87,07	87,48

FRANCFORT

	14 janv.	15 janv.
Dax	1 628,53	1 667,50

TOKYO

	15 janv.	16 janv.
Nikkei Dow Jones	Clos	21 612,19
Indice général	Clos	1 618

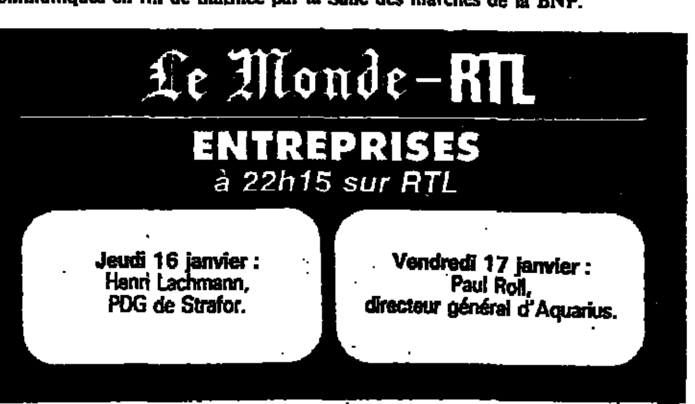
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

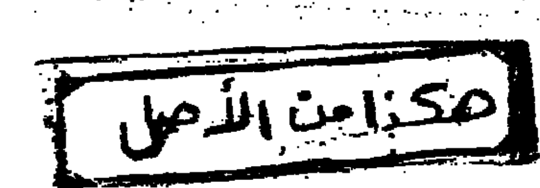
	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5130	5,5150	5,5882	5,5932
Yen (100)	4,3003	4,3053	4,3482	4,3564
Ecu	6,9340	6,9430	6,9264	6,9403
Deutschemark	3,4077	3,4119	3,4100	3,4165
Franc suisse	3,8292	3,8355	3,8486	3,8575
Lire italienne (1000)	4,5195	4,5275	4,4963	4,5078
Livre sterling	9,6844	9,6960	9,6654	9,6832
Peseta (100)	5,3651	5,3730	5,3267	5,3408

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 3/16	4 5/16	4 1/4	4 3/8
Yen (100)	5 5/16	5 7/16	5 1/8	5 1/4	4 15/16	5 1/16
Ecu	10 3/16	10 5/16	10 3/16	10 5/16	10	10 1/8
Deutschemark	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16	9 1/4	9 3/8
Franc suisse	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8	7 1/2	7 5/8
Lire italienne (1000)	11 5/8	11 7/8	11 5/8	11 7/8	11 1/2	11 3/4
Livre sterling	10 5/8	10 3/4	10 9/16	10 11/16	10 7/16	10 9/16
Peseta (100)	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16	12 1/16	12 5/16
Franc français	9 3/4	9 7/8	9 3/4	9 7/8	9 9/16	9 11/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.







MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 16 JANVIER

Cours relevés à 10 h 13

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4210	C.N.E 3%	4260	4260	4260	....
822	B.N.P. T.P.	880	870	870	- 1 14
814	Cr.Lyon. T.P.	830	830	830	....
1131	Renault T.P.	1208	1210	1210	+ 0 17
1460	Rhone Poul. T.P.	1470	....	....	....
1025	Saint Gobain T.P.	1061	1079	1079	+ 1 70
850	Thomson T.P.	893	871	871	- 2 46
580	ACCOR	723	724	728	+ 0 69
635	Air Liquide	699	697	699	....
530	Alcatel-Alsthom	578	577	575	- 0 35
1320	Als.Superm.	1480	1480	1480	....
275	A.L.S.P.I.	308	310	310	+ 0 65
2340	Arjom. Prioux	1870	...	...	...
415	AGF Sté Centrale	492 90	494	494	+ 0 22
1000	Aux. Entrepr.	980	996	996	+ 1 63
124	Avenir H. Média	168	168	168	...
650	Axa (ex Cie Midi)	873	878	878	+ 0 57
77	Bafip	114 20	118	118	+ 3 33
83	Bail-Equipem.	97	...	....	....
735	Bail Investiss.	760	751	751	- 1 18
440	Bancaire	505	502	502	- 0 59
665	Bazar H.-V.	655	651	651	- 0 61
525	Beghin-Say	626	625	628	+ 0 32
950	Berger (M)	1015	1036	1035	+ 1 97
330	Bertrand Faure	335	....	....	....
625	Bic	601	599	599	- 0 33
955	B.I.P.	988	....	....	. .
270	BIS	332	....	...	....
310	B N P (CI)	345 10	346	346	+ 0 26
680	Bollore Tech.	785	785	785	...
2390	Bongrain	2712	2712	2712	..
680	Bon-Marché	771	789	789	+ 2 33
485	Bouygues	559	557	557	- 0 36
110	BP France	126 40	124 90	124 90	- 1 19
945	B S N	1115	1113	1114	- 0 09
925	Canal Plus	1050	1050	1049	- 0 10
250	Cap Gem.S.	300	298 50	298	- 0 67
2180	Carrefour	2398	2390	2390	- 0 33
125	Casino	146 40	146 90	146 10	- 0 20
82	Casino ADP	86	85 50	85 50	- 0 58
1700	Castorama D.I.	1891	1880	1880	- 0 58
155	C.C.F.	175 60	175	175 20	- 0 23
38	CCMC Ly.	49 80	49 50	49 50	- 0 20
315	C.D.M.E.	365 10	365	365	- 0 03
150	C.E.G.I.D.	213	213	213	...
150	Centrest (Ny)	186	182	182	- 2 15
320	C.E.P. Comm.	382	370 50	370 50	- 3 01
88	Cerus	112	111	111	- 0 89
575	Cetelem	705	705	705	....
275	CF Int.	299	300	300	+ 0 33
285	CGI Info.	309 50	305	305	- 1 45
870	C G I P	1091	1085	1090	- 0 09
570	CGP	594	....	....	....
850	Chargeurs S A	990	995	998	+ 0 81
520	C I C A (M)	580	588	588	+ 1 43
245	*Ciments franc.*	*270*	*269 90*	*269 90*	*- 0 04*
725	Clarins	737	735	735	- 0 27
380	Club Mediter	478	479	479 80	+ 0 38
158	CMB Packa.	176 20	177 40	177 40	+ 0 68
600	Colas	730	730	730	....
270	Cpt. Entrep.	269	270	270	+ 0 37
1020	Compt Mod.	1154	1152	1152	- 0 17
97	Concept S.A	94 80	....	....	...

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
230	CPR (Paris Réé.)	259	255 10	255 10	- 1 51
865	Créd. Foncier	1035	1020	1020	- 1 45
....	Crédit Loc France	212	210 10	210 10	- 0 90
485	Cr Lyon (CI)	526	523	523	- 0 57
910	Crédit Nat.	1095	1097	1097	+ 0 18
180	CSEE	200	199	199	- 0 50
2070	Damart	2635	2550	2550	- 3 23
300	Dassault Aviation	384	382	382	- 0 52
143	Dassault Electr.	182 70	184	184	+ 0 71
1350	De Dietrich	1420	1419	1419	- 0 07
95	Dév.P.d.C.(Li)	93	94 50	94 50	+ 1 61
179	Dév.R.Sud-Est.	180	183	183	+ 1 67
250	D M C	290	282 10	282 10	- 2 72
345	Docks France	383	389	389	+ 1 57
300	*Dynaction*	*355*	*356*	*355*	*+ 0 28*
1950	Eaux (Gle)	2179	2170	2161	- 0 83
740	E.B.F.	745	745	745	....
335	Ecco	381	....	....	....
375	Elf Aquitaine	371 20	370	368	- 0 86
240	Erap-Elf (Certif.)	244 20	245	245	+ 0 33
280	Essilor	336	340	340	+ 1 19
143	Essil.Int.(DP)	154 80	155 10	155 10	+ 0 19
580	Esso	613	610	610	- 0 49
1230	Eurafrance	1446	1460	1460	+ 0 97
540	Eurocom	610	...	....	...
134	Eurodisneyland	147 50	147 30	147 30	- 0 14
810	Europe 1	900	...	....	...
35	Eurotunnel	45 50	45 50	45 35	- 0 33
1320	Exor	1320	1320	1320	. .
118	Finextel	119 10	119 10	119 10	...
315	Fives Lille	351 20	350 10	350 10	- 0 31
2260	Fromager. Bel	2600	2599	2599	- 0 04
1370	Gal.Lafayette	1430	1435	1435	+ 0 35
1450	G.A.N.	1754	1750	1750	- 0 23
430	Gascogne (B)	481	488	488	+ 1 46
1140	Gaz et Eaux	1300	1310	1310	+ 0 77
480	Geophysique	501	505	505	+ 0 80
560	Gerland Ly.	580	....	...	....
465	Groupe Cité	474 90	470	470	- 1 03
325	GTM-Entrep.	342	342	342	....
1290	Guyenne-Gas.	1465	.	..	...
120	Hachette	147 50	150	150	+ 1 69
390	Havas	452 40	450	450	- 0 53
290	Idia	320	330	330	+ 3 13
225	Imétal	268 10	272	272	+ 1 45
138	Immob. Phénix	157 10	157 50	157 50	+ 0 25
68	Ingénico	79 40	78 10	78 10	- 1 64
4150	Inst. Mérieux	4515	4598	4598	+ 1 84
445	Interbail	443	443	443	....
660	Intertechnique	729	728	728	- 0 14
755	J. Lefebvre	914	881	881	- 3 61
590	*Klépierre*	*599*	*596*	*596*	*- 0 50*
720	Labinal	758	760	760	+ 0 26
290	Lafarge	327 80	327 10	328 40	+ 0 18
325	Lebon	337	339	339	+ 0 59
3540	Legrand	3850	3850	3850	....
2020	Legrand (DP)	2190	...	....	.
330	Legris Industries	428	428	428	...
675	Locindus	707	705	705	- 0 28

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
3820	L.V.M.H.	4420	4400	4385	- 0 79
425	Lyon Eaux/Dumez	443 40	441	441	- 0 54
117	Majorette Ly.	118	118	118	
255	Mar. Wendel	305	308 20	309 20	+ 1 05
150	Matra	182	180 50	182	.
455	Merlin-Gerin	529	....	..	. .
58	Metaleurop	78	79	79	+ 1 28
32	Métrologie In.	50	54	54	+ 8 00
115	Michelin	148	147 80	147 50	- 0 34
156	Min. Salag (Ma)	158 10	.		
60	MMB	75	79	79	+ 5 33
144	Moulinex	163	164	164	+ 0 61
1220	Navig. Mixte	1254	1245	1245	- 0 72
78	Nord-Est	101 90	102 90	102 90	+ 0 98
210	Nordon (Ny)	*247*	....	...	..
460	Nouv Galeries	460	462	462	+ 0 43
141	Olipar	155 30	145	145	- 6 63
700	Oréal	761	755	755	- 0 79
275	Paribas	355 30	356	356	+ 0 20
149	Pechiney Int.	177	176	176	- 0 56
240	Pechiney (CIP)	292	293	293	+ 0 34
405	Penhoet	499	...	...	...
1180	Pernod Ricard	1435	1428	1425	+ 0 35
570	Peugeot	700	698	698	- 0 29
250	Pinault	305	298 50	305	..
470	Plastic-Omn.	529	530	530	+ 0 19
395	Poliet	447 50	445	445	- 0 56
530	Primagaz	605	600	600	- 0 83
795	Printemps	818	816	820	+ 0 24
2730	Promodès	2980	2979	2979	- 0 03
450	Radiotechn.	470	470	470	...
4450	Redoute (La)	5080	5100	5100	+ 0 39
..	Remy Cointreau	212	210 30	210 30	- 0 80
470	R. Poulenc CIP	566	568	564	- 0 35
330	Robur Financ.	341	335	335	- 1 76
45	Rochette (La)	62 10	61 90	61 90	- 0 32
1810	Roussel Uclaf	1850		.	.
2890	R. Impér.Ly *	2970	3000	3000	+ 1 01
176	Sade (Ny)	181	181 10	181 10	+ 0 06
1560	Sagem	1650	1640	1640	- 0 61
395	Saint Gobain	496	493 50	493 50	- 0 50
1080	Saint Louis	1335	1325	1319	- 1 20
1720	Salomon Ly.	1685	1675	1675	- 0 59
295	Salvepar (Ny)	299 50	...	..	
935	Sanofi	1134	1130	1125	- 0 79
1330	S A T	1400	..	...	..
200	Saul. Chât.	238	235 10	235 10	- 1 22
950	Saupiquet (Ns)	1125	1130	1130	+ 0 44
510	Schneider	650	650	649	- 0 15
18	SCOA	20 20	20 20	20 20	...
400	Scor s.a.	456	...	...	
1620	*S.E.B.*	*1822*	*1815*	*1815*	*- 0 38*
460	Sefimeg	474 50	469	473 80	- 0 15
115	Selectibanque	113	112 50	112 50	- 0 44
164	Sextant A.	211	212	212	+ 0 47
790	S F I M	805	805	805	....
190	S.G.E.	228	229	229	+ 0 44
490	Simco	504	504	504	....
780	Sk. Rossignol	829	824	824	- 0 60

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
445	Sligos	504	504	504	.
425	Société Géné.	507	506	506	- 0 20
68	Sodecco(P)	59 30	60	60	+ 1 19
143	Sodero(Ns)	144 50	..	.	
785	Sodexho	850	856	856	+ 0 71
69	Sogeral(Ny)	69	69	69	...
340	Sogerap	343	341	341	- 0 58
1110	Som-Allib.	1310	1310	1300	- 0 76
390	SOPHIA	402 50			
1250	Source Perrier	1358	1405	1405	+ 3 46
683	Sovac	799	800	800	+ 0 13
270	SPEP	314	316	316	+ 0 64
270	Spie-Batignol	341	344	344	+ 0 88
670	Strafor Facom	730	728	728	- 0 27
255	Suez	303 70	303	303	- 0 23
940	Synthélabo	1090	1098	1088	- 0 18
140	Thomson CSF	162 50	161 90	161 90	- 0 37
930	Total	1028	1094	1090	+ 0 18
150	– (certif.)	168 50	166 90	166 90	- 0 95
191	Truffaut Fin	220	225	225	+ 2 27
420	U.A.P.	543	540	540	- 0 55
225	U F B Locab	295	294	294	- 0 34
745	U I C	762			
470	U I F	509	. .		
770	U I S	725	.	.	
565	Unibail	585			
530	Valéo	620	628	634	+ 2 26
255	Vallourec	250 50	.		
330	Via Banque	330 10	334 80	334 80	+ 1 42
330	Worms et Cie	326 90	325 10	325 10	- 0 55
1000	Zodiac	1193	1190	1190	- 0 75
1020	Elf Gabon	1074	1074	1074	
89	Amax	102	108 50	108 50	+ 6 37
135	Amer. Barrick	150	150 20	150 20	+ 0 13
95	Amer. Express	126 50	124 70	124 70	- 1 42
205	A.T.T.	224 40	225 70	225 70	+ 0 58
200	Anglo Amer C.	222 20	218 50	218 50	- 1 67
350	Amgold	390	384 20	384 20	- 1 49
205	Banco Santander	260			
725	B.A.S.F.	812	839	839	+ 3 33
930	Bayer	1030	1008	1008	- 2 14
....	Blenheim Plc.	42	41 50	41 50	- 1 19
50	Buffelsfont.	54 15			
82	Chase Manh.	116	119 10	119 10	+ 2 67
2500	Daimler Benz	2620	2598	2598	- 0 84
142	De Beers	160	158	158	- 1 25
2230	Deutsche Bank	2418	2416	2416	- 0 08
1090	Dresdner Bank	1160	1161	1161	+ 0 09
61	Driefontein	73 35	72 30	72 30	- 1 43
235	Du Pont-Nem.	257 50	262 70	262 70	+ 2 02
230	Eastman Kodak	267 30	271	271	+ 1 38
15	*East Rand*	*16 30*	*16 30*	*16 30*	.
35	Echo Bay	42	42	42	
185	Electrolux	224 50			
82	Ericsson	103 60	106 50	106 50	+ 2 80
310	Exxon Corp	339 90	328	328	- 3 50
134	Ford Motor	179 60			.
44	Freegold	49 85	49 25	49 25	- 1 20
18 50	Gencor	21 20		...	..

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
355	Gén. Elect.	422 10	426	426	+ 0 92
142	Gén. Motors	180	178 30	178 30	- 0 94
290	Gén. Belgique	307 20	303 10	303 10	- 1 33
82	Gd. Métropol.	91 15			.
48	Guinness	52 20	52 90	52 90	+ 1 34
18	Hanson PLC	21 10	21 20	21 20	+ 0 47
31	Harmony Gold	33 80	33 40	33 40	- 1 18
255	Hewlett Packard	333 10	346 80	346 80	+ 4 11
35	Hitachi	39 50	39 70	39 70	+ 0 51
720	Hoechst	816	835	835	+ 2 33
90	Homestak.	82 90	82 10	82 10	- 0 97
107	I C I	114 10	114 20	114 20	+ 0 09
445	I.B.M.	525	524	524	- 0 19
270	I.T.T.	315	321 10	321 10	+ 1 94
176	Ito Yokado	195	194 20	194 20	- 0 41
55	Matsushita	60 30	60 80	60 80	+ 0 83
3 55	Maxwell	3 55	.	..	.
193	Mc Donald's	234	232	232	- 0 85
810	Merck	877			
460	Minnesota M.	520			
49	Mitsubishi	53	51 95	51 95	- 1 98
350	Mobil corp	365	.	.	
335	Morgan J.P.	371	356	356	- 4 04
32510	Nestlé	35500	35500	35500	...
110	Norsk Hydro	124 30	129	129	+ 3 78
100	OFSIL	110 20	109 60	109 60	- 0 54
1740	Petrofina	1807	1782	1782	- 1 38
380	Philip Morris	443	433 20	433 20	- 2 21
89	Philips	91	91 80	91 80	+ 0 88
51	Placer Dome	55	.		
455	Procter Gamble	530		...	
143	Quilmès	160	160	160	
26	Randfontein	31 10	30 65	30 65	- 1 45
305	Rhone Poul. Rorer	370	355 90	355 90	- 3 81
420	Royal Dutch	451 50	450 20	450 20	- 0 29
43	R T Z	48 40	48 40	48 40	
1 06	Saat.& Saatchi	1 36	1 35	1 35	- 0 74
36	St Helena	38 50	37 60	37 60	- 2 34
310	Schlumberger	346 50	339 50	339 50	- 2 02
45	Shell transp	47 50	47 30	47 30	- 0 42
2090	Siemens	2248	2222	2222	- 1 16
630	Siemens Nixdorf	515	510	510	- 0 97
162	Sony	180	176	176	- 2 22
80	Sumitomo Bank	90	82 70	82 70	- 8 11
166	T.D.K.	188 10	183 50	183 50	- 2 45
63	Telefonica	69	.		
25	Toshiba	27 70	.		..
510	Unilever	560		.	
250	Unit.Techn.	296			
315	Vaal Reefs	371 50			
970	Volkswagen	1080	1075	1075	- 0 46
280	Volvo	333			
1480	Wagons lits	1400			.
181	West. Deep.	219	216 80	216 80	- 1 00
340	Xerox Corp	386	388 80	388 80	+ 0 73
114	Yamanouchi	121 70	120 50	120 50	- 0 99
1 65	Zambia Cop	1 62	1 63	1 63	+ 0 62

COMPTANT (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp Etat 8,8% 77	123 35	6 72
Emp.Etat 9,8% 78	100 30	5 03
10,80% 79/94	101 85	3 95
Emp.Etat 13,4% 83	....	0 95
Emp.Etat 12,2% 84	101 68	3 33
Emp.Etat 11% 85	....	9 91
10,26% mars 86	.	8 69
OAT 10% 5/2000	..	6 39
OAT 9,9% 12/1997	...	0 92
OAT 9,8% 1/1996	..	9 42
ORT 10,30% 1985	1802	....
PTT 11,2% 85	106	1 43
CFF 10,30% 86	...	9 16
CFF 10,25% nov 90	108 40	8 58
CNA 10 % 1979	. .	8 16
CNB Bques 5000F	.	0 36
CNB Paribas 5000F	....	0 36
CNB Suez 5000F	...	0 36
CNE 11,5% 85	100 75	6 41
CNI 1/82 5000F	...	0 36
CNT 9 % 86	97 60	6 28
CRH 10,90% déc.85	108 15	0 45
CHARB.FCE 3% 100	....	...
CNCA	976	...
Cerus	.	...
Alcatel 6 % prov 89	....	...
Ly. Eaux cv 6,5%	...	.
Thoms. cv 9,2% 86	880	.

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (ste fin.)	835	835
Applications Hydr.	1500	....
Arbel	420	..
Bains C.Monaco	1200	1120
B.Hypoth.Europ.	383 40	. ..
B.N.P. Intercont.	345	344 60
Beghin-Say (C.I)	480	459 50
Bénédictine	3200	...
Bidermann Internat.	479	. ..
Blanzy Ouest	1850	...
B.T.P.	64	64
Cambodge	1100	....
Carbone Lorraine	516	522
Case Poclain	9 05	9 40
C.E.G.F (Frigor.)	500	....
Centenaire Blanzy	376	...
Cerabati	90	81 25o
Champex Ny	119	....
DC (DP)	195 10	194 10

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1245	1250
C.I.T.R.A.M. (B)	2525	...
Codetal	94	93 30
Cogifi	340	....
Comiphos	525	....
Cie Industrielle	5650	6220 d
Cpt Lyon Alemand	348	365
Concorde	640	648
Constr.Méc.Prov.	31 50	....
Crédit Gén.Ind.	155	. . .
Cr Universel (Cie)	340	. . .
Christian Dior	382	387
Darblay	610	. ..
Degremont	1720	1700
Delmas Vieljeux	3650	...
Eaux Bassin Vichy	2399	....
Eaux Vittel	940	940
Ecia	258	255
Electro-Banque	350	....
Ent.Mag. Paris	4231	...
Etex (ex Eternit)	1700	1700
Finalens	275	...
F.I.P.P.	85	....
F.N.A.C.	1739	1700
Foncière (Cie)	495	....
Foncières Euro	370	....
Fonc.Lyonnaise	590	590
Foncina	470	....
Fougerolle	775	753
France I.A.R.D.	685	....
France SA (La)	1765	1750
From. Paul-Renard	2500	...
Gaumont	672	675
Genefim	320	318
Gévelot	500	...
G.F.C.	336	336
G.F.I.I.	226	226
Groupe Victoire	1460	.
G.T.I (Transport)	268 30	....
Immobail	323	329
Immobanque	700	700
Im.Marseillaise	5490	. .
Immofice	415	416
Invest.(Sté Cle)	3300	..
Lambert Frères	265	. ..
Lille Bonnières	1260	. .
Locafrancière	480	..
Louis Vuitton	701	....
Louvre	2700	2709
Lucia	1073	..
Machines Bull	32	..
Mag.Uniprix	160	....
Magnant	750	...
Métal Déployé	438	...
Mors	78 50	79
Navigation (Nle)	210	...
Optorg	227	227
Oréal (CI)	394	...

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Ougry-Desvrose	780	....
Palais Nouveauté	1070	:
Paluel Marmont	660	. . .
Parfinance	162	....
Paribas (CIP)	650	648
Paris France	240	. . .
Paris Orléans	220	....
Parthena Invest.	275	..
Pathé Cinéma	610	....
Piper Heidsieck	1312	.
Porcher	424	. .
Promodès (CI)	1414	. .
Publicis	689	685
Rochefortaise	106	....
Rosario	190	194
Rougier	247	223 o
S.A.C.E.R.	380 10	. . .
S.A.F.A.A.	208 20	
S.A.F.I.C Alcan	270	. . .
Saga	360	...
Saint Dominique (F.)	120	120
Salins du Midi	600	600
Savoisienne M.	160	..
S.C.A.C.	730	..
Smelle	405	. . .
S.Eaud Part. (M)	131	.
Sfic	606	600
Sinvim	146	149
S.I.P.H.	171	. . .
S.M.C.I.	80	..
Sofal	520	520
Sofio	268	
Sofical	1200	....
Sofitam (ex Satam)	75	.
Sofragi	2270	2250
Soudure Autogène	850	845
Sovabail	355	. .
Stem	651	. . .
Taittinger	3169	. . .
Tessun-Acquitas	720	
Tour Eiffel	255	. .
Ufiner	1110	. . .
Vicat	409	408
Viniprix	1320	
Virax	88	.
Maroc Sté Brasserie	240 50	. . .

Etrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	602	.
Akzo Nv Sico	409	.
Alcan Aluminium	111	.
American Brands	241 20	.
Arbed	490	539 d
Asturienne Mines	124	.
Banco Popular Espa.	620	
B.Reglements Int.	19900	
Can Pacifique	81	
Chrysler Corp.	65 60	
C I R	7 10	7 70d
Commerzbank	849	.
De Beers (port.)	137	.
Dow Chemical	289	
Fiat	22 90	
GBL (Brux Lamb.)	515	.
Gevaert	975	.
Glaxo Holdings Ltd	95	
Goodyear Tire	300	
Grace and Co (WR)	219	
Honeywell Inc.	317	360 d
Johannesburg	96	
Koninklijke Pakhoed	126	
Kubota	24 40	
Latonia inv	310	310
Midland Bank	19	
Noranda Mines	84	
Olivetti priv	8 60	
Pfizer Inc.	456	
Ricoh	23 80	
Robeco	295	
Rodamco NV	170	.
Rolinco	296	..
Saipem	5 95	5 35o
Sema Group	21	
SKF Aktiebolaget	86	.
Tenneco Inc.	175 50	
Thorn Electrical	75	
Toray Ind	24	.
Wagons Lits	1085	1120
West Rand Cons	9 05	.

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie.	315	
Calciphos	126	
C G H Cogedhor.	10 45	. .
Coparex	600	
Drouot Assurances	272	
Elf Antargaz	1400	
Europ. Accum.	79	
Europ Soutres Ind.	20	
Gachot S A	57 30	
Grds Moulins Paris	1460	
Guy Degrenne	485	
Jaeger	125	.
Lecteurs du Monde.	200	
Nicolas	1101	
Patamelle RD.	1410	
Particip. Perrier	350	
Quadrant	22	
Romeco N.V.	214 50	
St-Gobain-Emballage	1800	
S.E.P.R.	905	. . .
S.P.R. act. B.	349	.
Télémécanique Elect.	3350	.
Waterman	400	649 d

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/1	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 524	....	....	....
Ecu	6 950	....	....	....
Allemagne (100 dm)	341 100	....	....	....
Belgique (100 F)	16 565	....	....	....
Pays-Bas (100 fl)	302 930	....	....	....
Italie (1000 lires)	4 525	....	....	....
Danemark (100 krd)	87 980	....	....	....
Gde Bretagne (1 L)	9 713	....	....	....
Grèce (100 drachmes)	2 960	....	....	....
Suisse (100 f)	384 150	....	....	....
Suède (100 krs)	93 700	....	....	....
Norvège (100 k)	86 750	....	....	....
Autriche (100 sch)	48 470	....	....	....
Espagne (100 pes)	6 371	....	....	....
Portugal (100 esc)	3 945	....	....	....
Canada (1 $ can)	4 791	....	....	....
Japon (100 yens)	4 311	....	....	....

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/1
Or fin (kilo en barre)	63000	. . . .
Or fin (en lingot)	63450	.....
Napoléon (20f)	366	.....
Pièce Fr (10 f)	433	.....
Pièce Suisse (20 f)	362	.....
Pièce Latine (20 f)	361	.....
Souverain	470	.....
Pièce 20 dollars	2100	.....
Pièce 10 dollars	1060	.....
Pièce 5 dollars	590	.....
Pièce 50 pesos	2345	.....
Pièce 10 florins	380	.....

SICAV (sélection) 15/1

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	215 76	209 99
Agepargne	785 41	751 59
Amén-gan	8467 05	8141 39
Amplia	256891 94	256891 94
Amplitude	643 50	624 76
Arbitrages Court.T.	6951 55	6951 55
Associc	1162 57	1162 57
Atout Futur	388 61	379 13•
Aurecic	1251 20	1214 76
Avenir Alizes	1756 53	1722 09
Axa Capital	167 23	160 03
Axa Court Terme.	7640 99	7640 99
Axa Europe	130 42	124 80
Axa Investments	118 97	113 95
Axa NPI	122 25	116 99
Axa Première	116 31	115 96
Axa Sélection	148 29	141 90
Axa Valeurs PER	125 08	119 69
BSD Avenir	108 82	105 65•
Cadence 1	1023 26	1023 26
Cadence 2	1024 29	1024 29
Cadence 3	1022 73	1022 73
Capimonetaire	6085 29	6079 21
Capiobliq	6282 53	6159 34
Captacic	1280 19	1261 27
Cortos	1283 22	1251 92•
Comptavalor	3386 75	3381 68
Convertimmo	351 63	344 74
Credinter	482 26	468 21
Credit Mutuel Capital	1252 66	1228 10
Dasse	1274 83	1243 74•
Drouot France	840 80	804 59
Drouot Investiss	990 93	948 26
Drouot Sécurité	251 21	240 39
Ecocic	1058 57	1027 74
Ecuric	1052 42	1036 87•
Ecupar	134 69	128 99
Ecureuil Capitalisation	2512 60	2487 72
Ecureuil Géovaleurs	2276 24	2309 94
Ecureuil Invest.	428 82	416 33
Ecureuil Monepremiere	64600 99	64600 99
Ecureuil Monétaire	38047 78	38047 78
Ecureuil Trésorerie	2349 22	2349 22
Ecureuil Trimestr.	2041 66	2021 45
Elicash	*2 691590*	*2 691590*
Energia	272 92	260 54
Eparcic	3469 37	3469 37
Eparcourt-Sicav	4606 59	4495 35
Epargne Associat.	26270 49	26049 07
Epargne Capital	10495 18	10391 27
Epargne Court Terme	649 31	649 31
Epargne Croissance	1760 94	1713 81
Epargne Industrie	94 95	92 41
Epargne J.	67179 57	67179 57
Epargne Long Terme	200 66	195 29
Epargne Monde	1282 85	1248 52
Epargne Obligat.	204 79	199 31
Epargne Premiere	14117 78	14012 68
Epargne Quatre	1099 96	1070 52
Epargne-Unie	1339 52	1306 85
Epargne Valeurs	458 69	446 41
Epsilon	1230 60	1218 42•
Eufi Cash capi	8101 51	8101 51•
Eufinvest capi.	648 86	629 96•
Eurocic Leaders	1085 87	1054 24
Eurodyn	1199 62	1170 36
Euro Gan	6203 15	5964 57
Europe Nouvelle	548 28	523 42
Fonsicav	13877 34	13877 34
France-gan	9777 92	9401 85
France Garantie	275 20	274 65•
France Index Sicav	111 80	108 53
France Investiss.	343 31	334 94•
France Obligations	487 30	482 48

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	455 61	442 34
Francic Pierre	106 89	103 78
Francic-Regions	1212 49	1177 17
Fructi-Associations	34 13	34 13
Fructi-Capi	40 59	40 29
Fructidor	240 78	237 22
Fructifrance	855 50	855 50
Futurobliq.	1254 55	1331 37•
Gestilion	14385 39	14313 92
Gest Associations	173 78	169 96
Horizon	1220 52	1184 97
HLM Monétaire	13422 43	13422 43
Interepar	111024 05	107790 34
Interoblig.	13844 22	13572 76
Intersélection Fce	547 84	537 10
Japacic	158 68	154 06
Jeunepargne	277 11	273 01•
Latitude	2177 24	2173 98
Leumi C T	12134 29	12134 29
Leumi L T	6857 32	6667 20
Lion Association	11004 27	11004 27
Lion Institution	28873 07	28801 07
Lionplus	955 02	936 29
Lion Trésor.	2241 56	2219 36
Lion 20 000	25352 08	25352 08
Livret Bourse Inv.	548 43	532 46•
Livret Portefeuil	712 71	691 95•
Méditerranée	163 62	175 71
Mensuel CIC	10096 67	9985 80
Monecic	5545 02	5545 02
Moneden	65502 02	65502 02
Mone.J	70174 10	70174 10
Monévalor	79095 17	79095 17
Mutualité dépôts	13078 74	13052 63
Mutuelle Unie Sel	152 53	145 96
Natio Court Terme	273906 00	273906
Natio-Epargne	17210 55	17040 15
Natio-Ep. Ret.	125 44	122 08
Natio Eparg Trésor	7612 92	7597 62
Natio-Imm.	1176 69	1145 20
Natio-Inter	1402 02	1364 50
Natio-Monétaire	24499 21	24489 21
Natio-Patrimoine	1359 83	1322 44
Natio-Placements	67763 53	67763 53
Natio-Revenu	*1045 64*	*1035 29*
Natio Sécurité	11673 75	11673 75
Natio-Valeurs	873 26	849 99
Nippon-Gan	5482 50	5271 63
Nord Sud Dévelop.	1530 24	1527 19
Obli-Associations	151 03	149 53
Oblicic-Mondial	2503 64	2565 16
Oblicic-Régions	1063 69	1047 97
Oblifutur	2786 66	2718 69
Oblig. très cour.	173 45	170 89
Oblilion	1354 56	1341 15
Oblisécurité Sicav	12434 29	12434 29
Oraction	988 85	964 73•
Orvalor	6847 15	6712 89
Paribas Capitalisation	1481 47	1459 58
Paribas Epargne	20116 85	19357 19
Paribas Opportunités	132 51	127 11
Paribas Patrimoine	593 90	569 69
Paribas Revenus	97 73	96 75
Patrimoine Retraite	217 17	212 91
Pervalor	650 83	638 07
Placement A.	1373 47	1346 54•
Placement J.	6961 03	6967 10•
Placement M.	64514 43	64385 66•
Placement Nord	976 99	957 74•
Plénitude	131 23	127 72
Poste Croissance	21042 44	21021 42
Poste Gestion	63377 41	63377 41
Première Oblig.	11129 44	11115 32
Prévoy. Ecureuil	116 97	115 91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Pnv Associations	28438 15	28439 15
Proficus	993 09	968 97•
Quartz	134 22	130 95
Réservior	820 04	803 95
Rentacic	152 53	150 23
Revenus Trimestr.	5332 55	5329 26
Revenu-Vert	1159 50	1141 58
St-Honoré Bio-Alim.	597 47	552 24
St Honoré Bons du Tr.	10846 25	10730 23
St Honoré Global	237 25	226 49
St Honoré Invest	770 06	735 14
St Honoré Mat Plac.	200 91	191 60
St Honoré Pacifique	571 47	545 55
St Honoré PME	514 99	491 64
St Honoré Real.	14445 13	14387 58
St Honoré Services	453 22	435 79
Securicic	1665 30	1665 30
Sécuri-Gan	12381 66	12138 86
Sécuritaux	1343 79	1343 79
Sicasden	720 60	709 95
Sicav Associations	1783 44	1783 44
SFI-CNP Assur	674 36	654 74
S G Fr opportunités	1112 31	1090 50
Sicav 5 000	437 12	425 42
S L Est	1437 75	1375 94
Slivafrance	673 38	655 36
Slivam	416 50	405 35
Slivarente	220 14	215 82
Slivinter	450 72	438 66
S.N.I.	1234 85	1198 86
Sogenfrance	1073 87	1052 81
Sogépargne	309 38	303 31
Sogevar	1056 76	1038
Sogimer	1309 05	1283 39
Soleil Investissements	620 94	597 06
Solstice	2139 98	2134 64•
State Street Act. Eur	10043 63	9704 18•
State Street Act. Frce	10174 58	9879 23•
State Street Emer. Mts	10743 64	10227 12•
Stratégie Actions	799 14	765 40
Stratégie Rendement	1367 11	1324 05
Technocic	1073 39	1042 13
Techno-Gan	6035 73	5803 55
Thesora	643 42	637 05•
Transoks	*149 76*	*143 31*
Trésor Plus	1257 23	1244 76
Trésor Real.	13968 11	13868 11
Trésoricic	124973 31	124973 31
Trilion	5195 54	5129 86
UAP Investissement	456 46	439 96
UAP Actions France	611 17	599 06
UAP Act. Select	652 11	628 54
UAP Aedificandi	598 29	567 03
UAP Altafi.	213 16	205 46
UAP Alto Sicav	167 93	161 86
UAP Moyen Terme	135 89	130 98
UAP Premiere Cat.	11334 29	10924 52
Uni-Associations	119 29	119 29
Uni-Foncier	1270 28	1239 30
Unifrance	588 52	574 17
Uni-Garantie	1262 41	1240 05
Uni Regions	1333 36	1300 84
Univar	229 19	229 19
Univers Actions	1233 41	1203 33•
Univers-Obligation	1873 16	1827 47
Valorg	1990 09	1988 10
Valrea	51430 39	51404 69

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - • : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 15 janvier, à l'Elysée, sous la présidence de M. François Mitterrand. A l'issue de ses travaux, un communiqué a été publié. En voici les principaux extraits :

• Emplois réservés aux invalides

Le secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre a présenté au conseil des ministres un projet de loi modifiant le code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Le projet de loi rend définitif le droit de préférence reconnu aux invalides et aux veuves de guerre pour l'accès à certains emplois, dits emplois réservés, dans les administrations et établissements de l'Etat et des collectivités locales. Ce droit était jusque-là établi de manière provisoire mais régulièrement reconduit.

• Statuts des enseignants-chercheurs

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale a présenté un décret modifiant les statuts des professeurs des universités et des maîtres de conférences, un décret relatif au conseil national des universités et un décret relatif aux commissions de spécialistes de l'enseignement supérieur.

I. – Les modalités de recrutement des enseignants-chercheurs sont modifiées pour accroître l'autonomie des universités.

II. – Les modalités d'avancement dans le corps des maîtres de conférences et dans celui des professeurs des universités sont aménagées.

III. – Les fonctionnaires des corps recrutés par la voie de l'école nationale d'administration ou de l'école polytechnique, les anciens élèves des écoles normales supérieures, les magistrats et les fonctionnaires titulaires du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches pourront être détachés dans les corps d'enseignants-chercheurs.

IV. – La composition et les règles de fonctionnement du conseil national des universités sont révisées. A chaque discipline continuera de correspondre une section du conseil mais les sous-sections sont supprimées. Les sections seront composées en nombre égal de représentants des professeurs et de représentants des maîtres de conférences.

(Le Monde du 16 janvier.)

• Le patrimoine culturel maritime

(Le Monde du 16 janvier.)

• Les projets de jeunes

Mme Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, a présenté une communication sur les projets de jeunes. L'objectif est d'aider cent mille jeunes de treize à vingt-cinq ans à mener à bien vingt mille projets qui leur tiennent à cœur. L'aide pourra atteindre 30 000 F par projet dans les domaines les plus divers : emploi, formation, activité économique, sport, culture, action humanitaire, écologie, loisirs.

• Le contrat de plan de la Poste

(Le Monde du 10 janvier, lire également page 16.)

• Mesures d'ordre individuel

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– Sur proposition du ministre de la jeunesse et des sports.

– **Mme Geneviève Domenach-Chich**, délégué général adjoint à la lutte contre la drogue et la toxicomanie, est nommée directeur de la jeunesse et de la vie associative ;

– **M. Bruno Suzzarelli**, administrateur civil, est nommé directeur de l'administration et des services extérieurs.

– Sur proposition du secrétaire d'Etat aux anciens combattants et victimes de guerre.

– **Le médecin général Robert Herning** est nommé directeur de l'institution nationale des Invalides.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5696

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II						■			
III				■					
IV						■			
V								■	
VI			■						■
VII		■					■		
VIII						■			
IX	■				■				
X								■	
XI				■					

HORIZONTALEMENT

I. Permet à certains d'avoir le beau rôle. – II. Des gens y sont, à un moment ou à un autre, au creux de la vague. Préfère les bons sujets. – III. Peut mourir étouffé. Qui est aisée à jouer. – IV. Marche dans le froid. Eau. – V. Cessation d'activité. – VI. Préposition. S'en va. – VII. Met peut-être les bouchées doubles. Bat la reine. – VIII. S'activent à l'arrière. N'est pas cher donné. – IX. Endroit où ça passe et où, parfois, ça casse. Sent le sapin. – X. Met tout le monde d'accord. – XI. Vient souvent en plus. Qui n'a pas su rester simple.

VERTICALEMENT

1. N'est pas électricien mais travaille pour la prise. Trahissent nos habitudes. – 2. Qui doivent pouvoir, tout de même, se prendre en main. On lui donne notre avis. – 3. Reste à la porte. Arrive quand quelqu'un part. – 4. Pas à moi. Petites filles pas forcément modèles. – 5. Étranger à la faute. Possessif. – 6. Pousse à l'action. Vient au pied ou bien arrive à la bouche. – 7. Agir sur la peau de la « pomme ». Ne laisse presque rien paraître. – 8. Est employé dans la construction. Bête de la campagne. – 9. Plutôt avantageuse. Lieu d'échanges.

Solution du problème n° 5695

Horizontalement

I. Débraillé. – II. Inlay. Oïl. – III. Scalaires. – IV. Comètes. – V. Rue. On. Pé. – VI. Ers. Lacer. – VII. Tu. El. Râ. – VIII. Isolateur. – IX. Bahut. – X. Nain. Rime. – XI. Ut. Acné.

Verticalement

1. Discrétion. – 2. Encourus. Au. – 3. Blâmes. Obit. – 4. Râle. Elan. – 5. Ayatollah. – 6. Iéna ; Turc. – 7. Lors. Crétin. – 8. Lie. Peau. Me. – 9. Elster. Rue.

GUY BROUTY

LOTO — MERCREDI 15 JANVIER 1992

19H55 : 1 – 2 – 20 – 22 – 32 – 46 ; numéro complémentaire : 6 — rapport/gagnants : 3

20H35 : 24 – 28 – 29 – 32 – 38 – 46 ; numéro complémentaire : 31 — 3

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Jacques Amalric
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet *(directeur des relations internationales)*

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

CARNET DU Monde

Mariages

– **Danielle MARTINEAU**
et
Sylvain DUJANCOURT

vous prient de partager la joie de leur mariage, célébré le 29 décembre 1991.

« L'amour est fort comme la mort. »
Cantique des cantiques, VIII-6.

6, rue Emile-Zola,
57360 Amnéville.

Décès

– M. et Mme Dominique Ballouhey,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Marcel Ballouhey
et leur fille,
M. et Mme Jean-Claude Ballouhey
et leurs enfants,
M. et Mme François Ballouhey
et leurs enfants,
M. et Mme Bruno Ballouhey
et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme François BALLOUHEY,
née Geneviève Samson,

survenu à Paris-15e, le 13 janvier 1992, à l'âge de quatre-vingts ans.

Priez pour elle !

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Grenelle, 14, place Etienne-Pernet, à Paris-15e, le vendredi 17 janvier, à 9 heures.

L'inhumation se fera au cimetière Gaillard, à Agen (Lot-et-Garonne), le samedi 18 janvier, à 10 h 30.

« J'ai mis mon espoir dans le Seigneur, je suis sûr de Sa Parole. »

– Nous avons la douleur et le profond regret de faire part du décès de notre président,

M. Dr. Méd. Alban BECKER,
(né le 10 juin 1922,
décédé le 13 janvier 1992),
porteur de la grande croix du mérite de l'ordre du Mérite de la RFA,
commandeur de l'ordre teutonique,
chevalier
de l'ordre pontifical Saint-Grégoire,
porteur de la Grande Décoration de la République d'Autriche,
officier de l'Ordre Léopold-II de Belgique,

survenu le 13 janvier 1992, au terme d'une courte maladie.

Nous faisons nos adieux à une grande personnalité.

– **Antoine-Louis BUFFARD**

a été rappelé à Dieu, le 14 janvier 1992, à Saint-Pierre-sur-Dives.

De la part de
Monique Lavaux-Buffard,
Claire-Françoise et Jean-Philippe Birckel.

– **François GRISON,**
architecte DPLG,

nous a quittés le 13 décembre 1991.

De la part de
Cécile,
son épouse,
Constance et Philippe,
ses enfants,
Solange Gambert,
Jean-Pierre et Brigitte Grison-Ricard,
Gérard et Anne Grison,
Olivier et Nicole Fron,
Pierre et Christine Uhrich,
Hubert et Martine Grison,
ses frères et sœurs
et leurs enfants.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Georges et Geneviève Leloir,
Solange et André Séailles,
Marie-Christiane et François Alaux,
Jean-Pierre et Arlette Leloir,
ses enfants,
Ses petits-enfants
Et arrière-petits-enfants,
Toute la famille,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Gaston LELOIR,
née Marie-Magdeleine Leboux,

survenu le 15 janvier 1992, dans sa quatre-vingt-treizième année, à Doué-la-Fontaine.

Les obsèques seront célébrées le vendredi 17 janvier, à 15 h 30, en l'église Saint-Philippe-du-Roule.

Inhumation au caveau de famille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel MARTINI,
chevalier de la Légion d'honneur,
président honoraire de la CPR,

survenu le 13 janvier 1992, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans la plus stricte intimité en l'église Notre-Dame de Saint-Mandé, le mardi 14 janvier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le président
Et le conseil d'administration de la CPR (Compagnie parisienne de réescompte),
ont la tristesse de faire part du décès, survenu le 13 janvier 1992, de

M. Marcel MARTINI,
président de la société de 1941 à 1971,
chevalier de la Légion d'honneur.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 14 janvier.

– Sa famille,
Ses amis,
Ses collaborateurs de France et du Maroc,
ont la tristesse de faire part du décès de

Félix PIGNAL,
président-directeur général
Hitachi-France,

survenu le 9 janvier 1992, à Paris.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité à Brison-Saint-Innocent (Savoie).

14, rue des Sablons,
75016 Paris.

[Né le 27 avril 1912 à Aix-les-Bains (Savoie), M. Félix Pignal a dirigé de nombreuses sociétés d'électronique au Maroc. Il était depuis 1975 président-directeur général de la filiale française du groupe électronique japonais Hitachi, dont il avait, par ailleurs, créé la filiale marocaine en 1977. Passionné de musicologie, M. Félix Pignal était aussi président-fondateur du Festival de musique d'Aix-les-Bains.]

– Mme Alain Schlienger,
son épouse,
M. et Mme Jean-Christophe Gicquel,
Thomas, Clément et Etienne,
M. Xavier Schlienger et Paula Delgado,
ses enfants et petits-enfants,
Ses oncles et tantes,
Ses frères et sœur,
Ses beaux-frères et belles-sœurs,
Ses neveux et nièces,
Ses cousins et cousines,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Alain SCHLIENGER,
médaillé de la Résistance.

survenu le 15 janvier 1992.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 18 janvier, à 11 heures, en l'église Notre-Dame d'Aubenton (Aisne).

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Aubenton dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Ni fleurs ni couronnes.

02500 Aubenton.

Remerciements

– Mme Chevalier
Et les familles Dangerfield, Hilaire, Bontems,
remercient les personnes qui par leurs marques d'affection ont exprimé leur sympathie lors du décès de

M. Yves DANGERFIELD.

– M. et Mme Michel Kabaker,
M. et Mme Maurice Azria,
Mme F. Cypkin,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné sympathie et amitié à l'occasion du décès du

docteur Joseph KABAKER,
ancien interne
des hôpitaux de Strasbourg,
ancien chef de clinique,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 3 janvier 1992, au cimetière de Pantin.

– Mme Colette Nieto
et ses enfants Virginie, Bérangère et Raphaël,
M. et Mme René Nieto,
M. et Mme Thierry Nieto
et leurs enfants,
M. et Mme Claude Raimbaud,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme veuve Gabrielle Raimbaud,
Parents et alliés,
profondément touchés des marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du deuil qui vient de les frapper en la personne du

docteur Jean-Luc NIETO,
astrophysicien,
docteur ingénieur,
ancien élève
de l'Ecole centrale de Paris,
directeur de recherche
à l'observatoire de Toulouse,

vous prient de bien vouloir accepter leurs sincères remerciements.

Anniversaires

– Il y a trente ans,

Mme Constantin BATOLOFF,
née Tosine Tony-Révillon,

quittait les siens et ses amis.

Son souvenir demeure vivant.

Liliane Barthel,
sa fille,
Hélène Andrééva,
sa petite-fille.

Communications diverses

– Pour identifier culture et stratégies, de votre entreprise, découvrir, analyser systèmes blocage, afin de concevoir plans, action porteurs réussite, proposons participer séminaire

« Réussir dans l'entreprise »

du 25 février au 11 mars, dans cadre facilitateur de changement et ancrage décisions prises à Rio (Brésil).

Tél. : Adlance, Mme Fritsch, 60-08-52-43, du mardi au vendredi, heures de bureau.

Soutenances de thèses

– André Jarry soutiendra sa thèse de doctorat d'Etat : « Etapes et signification de la création littéraire », le samedi 18 janvier 1992, à 14 heures, à l'université Paris-X (Nanterre), bâtiment C, salle 25-24.

– Université Paris-VIII, samedi 18 janvier 1992, à 15 heures, bâtiment N, salle 207, 2, rue de la Liberté, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis). Mme Hélène Melat soutiendra sa thèse de doctorat : « Ruslan-Kireev ou la difficile émergence de l'individu ».

CARNET DU MONDE
Renseignements : 40-65-29-94
Tarif : la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 92 F
Abonnés et actionnaires .. 80 F
Communicat. diverses ...... 95 F

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 15 janvier 1992 :

DES DÉCRETS

– Du 13 janvier 1992 relatif à l'inscription de la métrite contagieuse des équidés à la nomenclature des maladies réputées contagieuses ;

– Du 13 janvier 1992 relatif au conseil national des communautés portuaires.

∴

Est publié au *Journal officiel* du jeudi 16 janvier 1992 :

UN DÉCRET

– Du 10 janvier 1992 relatif aux plans de chasse et modifiant l'article R.225-1 du code rural.

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 14 janvier. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 50-160 ; Les Carroz d'Araches : 50-200 ; Chamonix : 65-240 ; La Chapelle-d'Abondance : 20-50 ; Châtel : 30-100 ; La Clusaz : 40-190 ; Combloux : 40-100 ; Les Contamines-Montjoie : n.c. ; Flaine : 83-200 ; Les Gets : 50-140 ; Le Grand-Bornand : 25-110 ; Les Houches : 45-120 ; Megève : 40-130 ; Morillon : n.c. ; Morzine : 25-150 ; Praz-de-Lys-Sommand : 50-100 ; Praz-sur-Arly : 40-140 ; Saint-Gervais : 60-120 ; Samoens : 20-140 ; Thollon-les-Memises : 15-70.

SAVOIE

Les Aillons : 30-100 ; Les Arcs : 105-240 ; Arêches-Beaufort : 40-197 ; Aussois : 40-80 ; Bessans : 65-90 ; Bonneval-sur-Arc : n.c. ; Le Corbier : 60-110 ; Courchevel : 50-170 ; Crest-Voland/Cohennoz : 50-90 ; Flumet : 50-100 ; Les Karellis : 70-200 ; Les Menuires : 63-130 ; Méribel : 60-170 ; La Norma : 55-120 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 70-130 ; Peisey-Vallandry : 80-140 ; La Plagne : 55-150 ; Pralognan-la-Vanoise : n.c. ; La Rosière 1850 : 110-220 ; Saint-François-Longchamp : 57-150 ; Les Saisies : 100-140 ; Tignes : 110-190 ; La Toussuire : 80-100 ; Val-Cenis : n.c. ; Valfréjus : 20-100 ; Val-d'Isère : 88-194 ; Valloire et Valmeinier : 60-105 ; Valmorel : 75-150 ; Val-Thorens : 120-200.

DAUPHINÉ/ISÈRE

Alpe-d'Huez : 90-130 ; Alpe-du-Grand-Serre : 20-80 ; Auris-en-Oisans : 60-86 ; Autrans : 30-70 ; Chamrousse : 50-90 ; Le Collet-d'Allevard : 55-100 ; Les Deux-Alpes : 50-200 ; Gresse-en-Vercors : n.c. ; Lans-en-Vercors : 30-60 ; Méaudre : 20-60 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30-80 ; Les Sept-Laux : 25-100 ; Villard-de-Lans : 40-80.

ALPES DU SUD

Auron : 40-60 ; Beuil-les-Launes : n.c. ; Briançon : 40-100 ; Isola 2000 : 40-80 ; Montgenèvre : 80-135 ; Orcières-Merlette : 30-140 ; Les Orres : 60-100 ; Pra-Loup : n.c. ; Puy-Saint-Vincent : 20-130 ; Le Sauze-Super-Sauze : 20-80 ; Serre-Chevalier : 70-140 ; Superdévoluy : 25-90 ; Valberg : 30-40 ; Val-d'Allos-Le Seignus : 40-60 ; Val-d'Allos-La Foux : 40-60 ; Risoul : 70-110 ; Vars : 60-110.

PYRÉNÉES

Ax-les-Thermes : n.c. ; Barèges : 40-60 Cauterets-Lys : 60-120 ; Font-Romeu 20-70 ; Gourette : n.c. ; Luz-Ardiden 25-60 ; La Mongie : 45-75 Piau-Engaly : n.c.-100 Saint-Lary-Soulan : 20-80 Superbagnères : 15-20.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 15-70 ; Besse-Super-Besse : 30-40 ; Super-Lioran : 45-45.

JURA

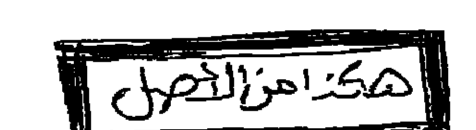
Métabief : 20-50 ; Mijoux-Lelex-La Faucille : 15-35 ; Les Rousses : 20-60.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c. ; La Bresse-Hohneck : n.c. ; Gérardmer : 25-35 ; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c. ; Ventron : 0-10.

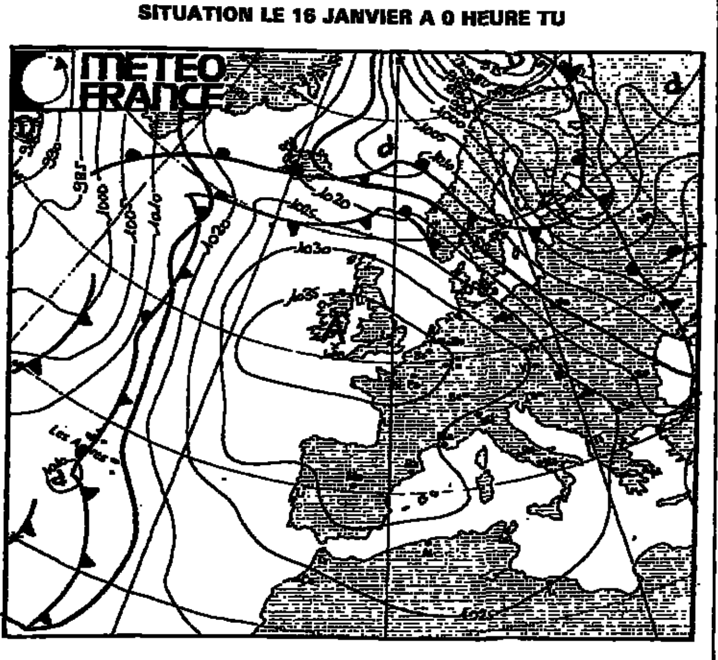
LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

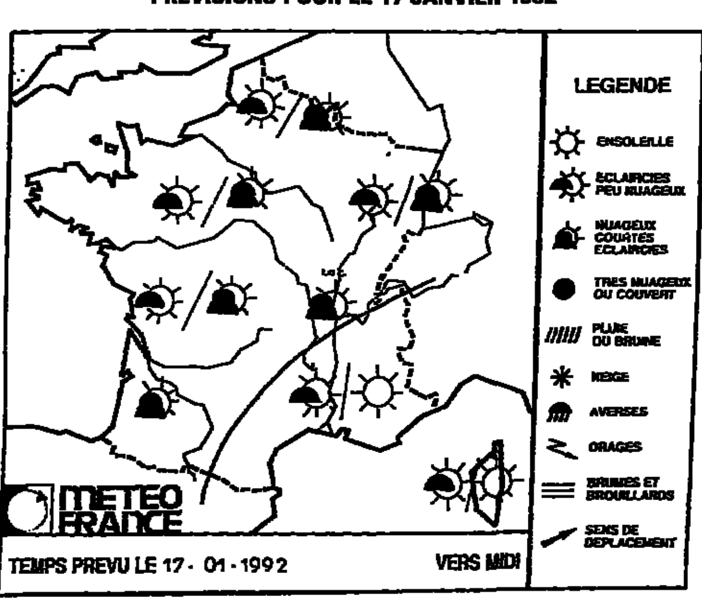


MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 JANVIER A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 17 JANVIER 1992



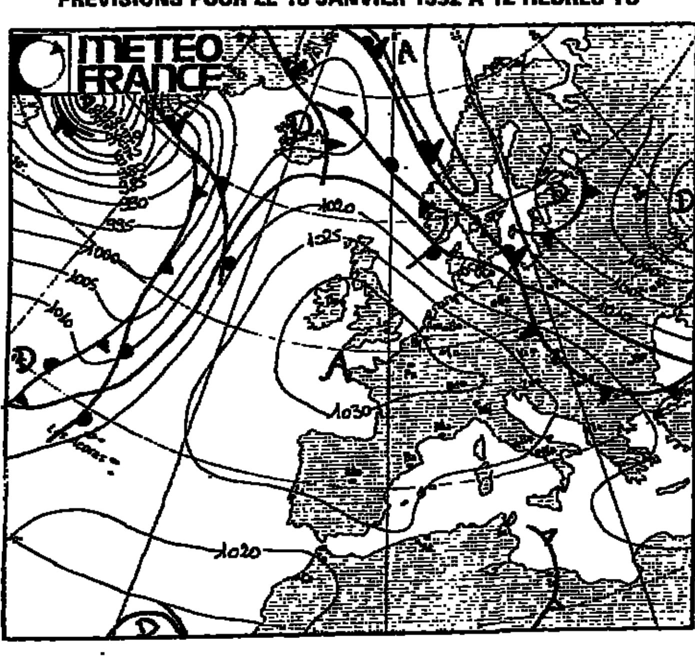
Vendredi : soleil sur tout le Sud-Est, souvent gris ailleurs. Sur tout le quart sud-est de la France, depuis les Pyrénées orientales jusqu'aux Alpes et à la Corse, ce sera une journée douce et ensoleillée.

Partout ailleurs, on se lèvera sous un ciel gris ; au cours de la journée, quelques éclaircies pourront se développer ça et là

Les températures n'évolueront guère par rapport à tous ces jours derniers : les minimales seront comprises entre 0 degré et 4 degrés sur la moitié nord, entre 0 degré et −3 degrés sur la moitié sud, jusqu'à −6 degrés dans les régions de montagne, et au contraire 5 degrés à 8 degrés sur le littoral méditerranéen ; les maximales seront généralement voisines de 5 degrés, atteignant 8 degrés sur le littoral atlantique et 14 degrés sur le pourtour méditerranéen.

Le vent sera partout faible ou modéré, de nord-est ou est sur la moitié nord, de nord ou nord-ouest sur la moitié sud.

PRÉVISIONS POUR LE 18 JANVIER 1992 A 12 HEURES TU



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 16-1-92
Valeurs extrêmes relevées entre le 15-1-1992 à 18 heures TU et le 16-1-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	15	2	D
BIARRITZ	9	6	C
BORDEAUX	0	−1	B
BOURGES	4	2	C
BREST	8	2	D
CAEN	5	4	C
CHERBOURG	6	4	C
CLERMONT-FER	2	0	C
DIJON	4	2	C
GRENOBLE	4	−4	D
LILLE	7	4	C
LIMOGES	8	0	C
LYON, BRON	2	1	C
MARSEILLE	11	−1	D
NANCY	5	3	C
NANTES	5	4	C
NICE	14	5	D
PARIS-MONTS	7	5	C
PAU	5	4	C
PERPIGNAN	11	1	D
RENNES	5	4	C
ST-ETIENNE	1	0	C
STRASBOURG	6	3	C
TOULOUSE	3	2	B
TOURS	4	3	C
POINTE-A-PITRE	29	21	N

ÉTRANGER			
ALGER	16	3	D
AMSTERDAM	8	5	C
ATHÈNES	12	3	D
BANGKOK	30	19	D
BARCELONE	8	1	D
BELGRADE	4	3	C
BERLIN	7	6	C
BRUXELLES	7	5	C
COPENHAGUE	7	4	C
DAKAR	35	21	N
DJERBA	16	11	C
GENÈVE	4	2	C
HONGKONG	14	10	D
ISTANBUL	6	3	D
JÉRUSALEM	9	4	C
LE CAIRE	16	10	O
LISBONNE	14	8	D
LONDRES	6	2	O
LOS ANGELES	23	9	D

LUXEMBOURG	5	2	C
MADRID	12	−3	D
MARRAKECH	22	7	D
MEXICO	21	10	C
MILAN	2	−2	B
MONTRÉAL	−20	−21	D
MOSCOU	−17	−21	D
NAIROBI	–	–	–
NEW DELHI	21	7	D
NEW-YORK	−2	−5	D
OSLO	–	–	–
PALMA-DE-MAJ	14	−1	D
PÉKIN	6	−5	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	14	1	D
SINGAPOUR	29	23	C
STOCKHOLM	–	–	–
SYDNEY	24	20	D
TOKYO	7	0	D
TUNIS	16	5	D
VARSOVIE	4	3	O
VENISE	3	−1	B
VIENNE	6	4	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES

PIERRE GEORGES

Un dialogue de demi-sourds

M. PATRICK LE LAY, PDG de TF 1, n'a pas essentiellement la mine d'un patron désespéré. Surtout avec une Cinq moribonde. Mais enfin, s'il pouvait régler leur compte à une *« administration sourde, à une réglementation tatillonne »*, son bonheur serait probablement plus entier.

M. Georges Kiejman, ministre de la communication, n'a pas essentiellement la mine d'un ministre désespéré. Malgré une Cinq moribonde. Mais enfin, s'il pouvait freiner la tyrannique loi du marché, et d'ailleurs s'il pouvait refaire l'histoire en revenant sur la privatisation de TF 1, son bonheur serait assurément plus évident. Ce fut un excellent débat de demi-sourds. Certes, il fallut quelque vertu pour se passionner pour cet exercice souvent oblitéré par des échanges de connaisseurs sur les quotas, obligations, règlements et décrets divers. Mais force fut de reconnaître, au terme de ce *Point sur la table*, que les deux hommes, après avoir fait la somme de leurs désaccords, étaient finalement d'accord sur l'essentiel : dans le fond, publique ou privée, la télé française n'est pas si mauvaise que cela.

Voilà une excellente nouvelle. Encore que vu de ce côté-ci de l'écran, elle reste parfois à confirmer. Le ministre et le PDG, dans la complicité que crée l'adversité familière, se sont donc affrontés, fort civilement, sur un terrain bien balisé : la logique des pouvoirs publics contre celle de l'entreprise privée.

Ce débat permit surtout de constater une évidence : c'est que chacun, le ministre et le PDG, trouvait en l'autre son nécessaire garde-fou. M. Georges Kiejman le dit à un moment. Il fit remarquer que la loi finissait par protéger TF 1 d'elle-même, la préservant, par l'obligation de création notamment, d'une médiocrité à l'italienne.

Et M. Le Lay le dit aussi. Il fit valoir que l'audience ne se gérait ni par décrets, ni par souhaits. Et qu'aucun décret ne saurait masquer une réalité cruelle : en quatre ans l'ensemble des télévisions, hormis TF 1 et Canal+, ont, par l'effet d'une réglementation inadaptée ou d'un marché publicitaire limité, perdu 8 milliards de francs.

La Cinq n'y a pas survécu. Mais comme visiblement le gouvernement a, politiquement, horreur du vide ou de l'écran noir, M. Georges Kiejman avança différentes hypothèses : chaîne cryptée, chaîne culturelle type la Sept, chaîne d'informations type CNN. Et là, M. Le Lay, fort attentif, ne sembla pas vraiment en désaccord avec ces radieuses perspectives

Jeudi 16 janvier

TF 1

20.50 **Série : Commissaire Moulin, police judiciaire.**
22.25 **Magazine : Ex libris.**
23.25 **Le Débat.**
23.45 **Sport : Football.** Sénégal-Kenya.
1.30 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** L'Homme en noir ; Né à Katowice ; Les Grandes Familles.
22.15 **Cinéma : Le Solitaire.** ■ Film américain de Michael Mann (1980).
0.20 **Magazine : Merci et encore Bravo.**
1.20 **1. 2. 3. Théâtre.**
1.25 **Journal et Météo.**

FR 3

20.45 **Cinéma : Le Chevalier des sables.** ■ Film américain de Vincente Minnelli (1964).
22.40 **Journal et Météo.**
23.05 **Cinéma : Le Voyage.** ■ Film franco-italien de Vittorio De Sica (1974).
0.40 **Musique : Mélomanuit.**
0.50 **La Flamme olympique en France.**

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Gaspard et Robinson.** ■ Film français de Tony Gatlif (1990).
22.00 **Flash d'informations.**
22.10 **Cinéma : Miss Daisy et son chauffeur.** ■ Film américain de Bruce Beresford (1989).
23.45 **Cinéma : Un ticket pour deux.** ■ Film américain de John Hughes (1987).
1.15 **Sport : Tennis.**

LA 5

20.45 **Téléfilm : Poursuite meurtrière.**
22.25 **Paris-Le Cap.**
22.55 **Cinéma : Outrage aux mœurs.** □ Film français de Pierre Unia (1985).
0.25 **Journal de la nuit.**

M 6

20.40 **Cinéma : J'ai épousé une ombre.** ■ Film français de Robin Davis (1982).
22.25 **Météo des neiges.**
22.30 **► Magazine : Le Glaive et la Balance.**
23.25 **Météo des neiges.**
23.30 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

21.00 **Magazine : Mégamix.**
22.00 **Magazine : Avis de tempête.**
23.00 **Danse : A ma mère.**
23.40 **Documentaire : Questions sur le théâtre.** 2. Etudier un texte.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Dramatique.** Les Grands Barons du Nord : les quatre fils Aymon et l'empereur Charlemagne. 4. De Gascogne à Cologne.
21.30 **Profils perdus.** Florence Gould (2).
22.40 **Les Nuits magnétiques.**
0.05 **Du jour au lendemain.**
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert.** Mélodies, de Ligeti ; Concerto pour piano et orchestre en la mineur op.54, de Schumann ; Symphonie n° 5 en si bémol majeur op. 100, de Prokofiev, par le Chœur de la radio danoise, l'Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. Dimitri Kitajenko ; sol. : Andras Schiff, piano, Ludmilla Sjemtjuk, contralto, Serge Leiferkus, basse, Hermann Treusch, récitant.
22.40 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit...**
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.**

Vendredi 17 janvier

TF 1

14.30 **Feuilleton : Côte Ouest.**
15.25 **Feuilleton : La Clinique de la Forêt-Noire.**
16.10 **Feuilleton : Riviera.**
16.40 **Club Dorothée.**
17.35 **Série : 21 Jump Street.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show.**
20.00 **Journal, Météo et Tapis vert.**
20.45 **Variétés : Tous à la Une.**
22.35 **Magazine : Grands reportages.** Après le viol. *Un sujet délicat. Témoignages.*
23.40 **Sport : Football.** Algérie-Congo.
1.25 **Journal, Météo et Bourse.**

A 2

13.45 **Série : Les Enquêtes du commissaire Maigret.**
15.05 **Variétés : La Chance aux chansons.**
16.05 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
16.25 **Magazine : Défendez-vous.**
16.40 **Magazine : Giga.**
18.05 **Série : Mac Gyver.**
18.55 **Le Journal olympique.**
19.00 **Jeu : Question de charme.**
19.35 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal du trot et Météo.**
20.50 **Jeux sans frontières d'hiver.**
22.05 **Documentaire : Isabelle et Paul Duchesnay itinéraire d'une gloire annoncée.**
23.00 **1. 2. 3. Théâtre.**
23.10 **Cinéma : Les Trente-Neuf Marches.** ■■ Film britannique d'Alfred Hitchcock (1935). Avec Robert Donat, Madeleine Caroll, Lucie Mannheim (v.o.).
0.30 **Journal et Météo.**

FR 3

13.40 **Feuilleton : Viva Mexico.**
14.30 **Magazine : Musicales** (rediff.).
15.30 **Série : La Grande Vallée.**
16.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Les Pornographes*, d'Akiyuki Nosaka.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Magazine : Thalassa.** La Mer aux enchères. *En Tunisie, à chacun son lopin de... mer !*
21.40 **Magazine : Caractères.** Invitées : Nicole Avril *(Il y a longtemps que je t'aime)* ; Catherine Clément *(la Senora)* ; Annie Ernaux *(Passion simple)* ; Jeanne Cressanges *(Seules)*.
22.45 **Journal et Météo.**
23.05 **► Magazine : Musicales.** L'œil écoute... Saint-Pétersbourg (2ᵉ partie).

CANAL PLUS

13.36 **Cinéma : Milena.** □ Film franco-canado-allemand de Véra Belmont (1990).
15.55 **Cinéma : Opération Phoenix.** □ Film américain de Ferdinand Fairfax (1988).
17.30 **Sport : Tennis.** Open d'Australie.
18.00 **Canaille peluche.** Le Fils de l'étoile.

En clair jusqu'à 20.30

18.30 **Le Top.**
19.20 **Magazine : Nulle part ailleurs.**
20.30 **Téléfilm : Les Vagues du souvenir.** *Une retraitée décide de vivre, enfin, sa vie.*
22.10 **Documentaire : Retour au fleuve oublié.** *La rivière Sawuti, au Botswana.*
22.55 **Flash d'informations.**
23.01 **Le Journal du cinéma.**
23.05 **Cinéma : Dancing machine.** □ Film français de Gilles Béhat (1990).
0.50 **Sport : Tennis.** Open d'Australie.

LA 5

13.20 **Série : L'Inspecteur Derrick.**
14.25 **Série : Bergerac.**
15.20 **Série : Simon et Simon.**
16.10 **Youpi ! L'école est finie.**
17.25 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
19.05 **Série : Kojak.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.45 **Téléfilm : Le Secret de l'araignée rouge.** *Un policier a été assassiné...*
22.25 **Magazine : Urgences.** Les vainqueurs de l'apocalypse ; Le week-end noir ; La chaîne de l'espoir.
23.25 **Concert : Philippe Lavil.**
0.15 **Journal de la nuit.**

M 6

13.30 **Feuilleton : Dynastie.**
14.20 **Magazine : 6ᵉ Avenue.**
16.50 **Série : Drôles de dames.**
17.40 **Jeu : Zygomusic.**
18.05 **Série : L'Homme de fer.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 **Six minutes d'informations.**
20.00 **Série : Cosby Show.**
20.30 **Capital.**
20.40 **Téléfilm : California Connection.** *Un privé mène l'enquête.*
22.20 **Série : Equalizer.**
23.10 **Magazine : Emotions, charme et érotisme.**
23.40 **Capital.**
0.00 **Six minutes d'informations.**

LA SEPT

16.25 **Théâtre : Arlequin serviteur de deux maîtres.** Pièce de Carlo Goldoni.
18.20 **Danse : Ils vivaient dans les villes.**
18.50 **Documentaire : Raymond Abellio.**
20.00 **Documentaire : Marianna Rombolà une femme contre la Mafia.**
21.00 **Feuilleton : De la neige dans un verre** (2ᵉ épisode).
22.00 **Téléfilm : Her Big Chance.**
22.30 **Feuilleton : Fontamara** (3ᵉ épisode).

FRANCE-CULTURE

20.30 **Radio-archives.** Tempéraments, avec Jean Tissier, Charles Dullin, René Clément, Simone Signoret.
21.30 **Musique : Black and Blue.** Tribune des journalistes.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** Le Bestiaire (4).
0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de...
0.50 **Musique : Coda.** Textile de nuit. 5. Paris.

FRANCE-MUSIQUE

20.05 **Concert** (donné le 7 janvier, Salle Pleyel) : Portraits du joueur, Madeleine, de Prokofiev, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Valentin Kojine ; sol. : Natalia Troitskaya, Elena Vassilieva, Kaludi Kaludov, Maurice Delaunay, Boris Martinovic.
23.10 **Ainsi la nuit.** Jazz club, par Claude Carrière et Jean Delmas. A 0.30, Dépêche-notes.
1.00 **Les Voix de la nuit.** Par Henri Goraïeb.

Le Monde

Appelant à la « reconquête de Tbilissi »

M. Gamsakhourdia est rentré en Géorgie

M. Zviad Gamsakhourdia, le président géorgien, qui avait trouvé refuge il y dix jours en Arménie, est rentré en Géorgie jeudi matin 16 janvier, a déclaré un porte-parole de la mission géorgienne à Moscou. La veille, des journalistes ont constaté son départ à bord d'un Tupolev de l'aéroport d'Erevan, où il avait déclaré se rendre *« dans un pays ami »*. Selon le porte-parole de la mission, M. Gamsakhourdia s'est rendu d'abord à Grozny, capitale de la Tchétchénie, dans le nord-Caucase, avant de regagner, par l'Abkhazie, l'ouest de la Géorgie, d'où il est originaire et où il jouit du plus grand soutien de la population. Selon Tass, M. Gamsakhourdia a tenu jeudi matin un meeting dans la ville de Zougdidi, pour appeler à la « reconquête de Tbilissi ». – *(AFP, AP, Reuter.)*

CUBA

Confirmation de la condamnation à mort de deux des trois exilés arrêtés en possession d'armes

La Cour suprême de Cuba a confirmé deux des trois condamnations à mort prononcée, contre des Cubains de Miami (Floride), arrêtés fin décembre 1991 alors qu'ils rentraient clandestinement dans leur pays avec des armes, a indiqué, jeudi 16 janvier, l'agence officielle Prensa Latina.

MM. Eduardo Diaz Betancourt et Daniel Santovenia seront fusillés, à moins que le Conseil d'Etat, présidé par M. Fidel Castro, ne décide, en dernier recours, de les gracier. La Cour suprême a commué la condamnation de M. Pedro Alvarez Pedroso en une peine de trente années de prison.

Par ailleurs, deux dirigeants du Comité cubain pour les droits de l'homme (CCDH), MM. Gustavo et Sebastian Arcos Bergnes, ont été arrêtés dans la nuit du mercredi 15 au jeudi 16 janvier après la diffusion d'un reportage les accusant de complicité avec les trois condamnés. – *(AFP, AP.)*

Les attentats contre les avions de la PanAm et d'UTA devant le Conseil de sécurité

Un projet de résolution occidental demande à la Libye de coopérer à l'enquête internationale

Les trois pays occidentaux membres permanents du Conseil de sécurité – la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis – ont officiellement déposé mercredi 15 janvier le projet de résolution *« demandant instamment »* à la Libye de coopérer à l'enquête internationale concernant les attentats contre les avions de la PanAm et d'UTA au cours desquels 441 personnes ont perdu la vie.

NEW-YORK (Nations unies)

Correspondance

Le texte du projet de résolution déposé conjointement par la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis *« déplore vivement »* le fait que la Libye n'ait pas coopéré avec ces trois pays pour l'établissement des responsabilités des actes terroristes incriminés et *« demande instamment »* aux autorités libyennes de donner à cette demande une réponse complète.

Dans sa lettre, la France demande à la Libye d' *« autoriser les responsables officiels libyens à répondre à toute demande du juge d'instruction français chargé de l'information judiciaire »*. Les Américains et les Britanniques vont plus loin. Ils demandent que les deux ressortissants libyens, à savoir Abdel Basset Ali Meghrahi et l'amen Khalifa Shimah, soient *« livrés »* aux autorités américaines et britanniques afin qu'ils soient jugés en Ecosse.

« Voilà maintenant une nouveauté », estiment certains membres du Conseil qui estiment que la demande de livraison des ressortissants libyens crée un *« précédent dangereux »*. D'autant, rappellent-ils, que la Libye a accepté que ses ressortissants soient jugés dans un pays neutre tel que le Canada. C'est en effet la première fois qu'on demande au Conseil de sécurité d'appuyer une demande d'enquête judiciaire.

D'autres problèmes sont soulevés sans succès par certains pays : il n'y a pas de traité d'extradition entre la Libye et les pays concernés ; pour contourner *« ce petit point juridique »*, les Britanniques ont remplacé le mot *« extradé »* par le mot *« livré »*. La nouvelle composition du Conseil a permis d'obtenir *« sans difficultés »* le nombre de voix nécessaires pour faire adopter le projet de résolution, Cuba et le Yémen ayant depuis le 1er janvier cédé leur place au Japon et au Maroc, lequel s' *« abstiendra »*.

La résolution sera adoptée vendredi ou lundi *« au plus tard »*. Les diplomates occidentaux sont prêts à aller plus loin pour obliger la Libye à *« coopérer »* en demandant éventuellement des sanctions contre ce pays – un embargo sur le trafic aérien, ou même un embargo pétrolier. De son côté, Tripoli est intervenu auprès de l'Egypte pour qu'elle demande la création d'une commission internationale. Cette proposition a été catégoriquement refusée par Washington, Paris et Londres qui considèrent que le terrorisme international relève directement de la compétence du Conseil.

Les Libyens ont alors essayé de faire intervenir le secrétaire général comme intermédiaire. Mais à cette demande aussi les Occidentaux répondent qu'il ne s'agit pas d'une mission de bons offices entre deux Etats et que le secrétaire général n' *« est pas compétent dans cette affaire »*. M. Boutros-Ghali n'a pas fait de commentaires sur la demande libyenne, bien que l'article 99 de la Charte lui permette d'envisager de jouer les intermédiaires.

De plus en plus isolé, Tripoli a distribué un projet de résolution dans lequel il propose la *« condamnation »* des attaques aériennes en général, y compris celles contre un avion libyen en 1973, coréen en 1983, iranien en 1987 ainsi que contre les avions de la PanAm et d'UTA. Ce texte, qui demande à tous les pays concernés de déterminer les coupables, a été qualifié de *« pas sérieux »* par les diplomates occidentaux.

AFSANÉ BASSIR POUR

EN BREF

□ **MEXIQUE : deux généraux reconnus coupables dans la mort de sept agents anti-drogue.** – Six militaires mexicains, dont les généraux Alfredo Moran et Humberto Martinez, ont été reconnus coupables dans l'affaire de la mort de sept policiers chargés de la lutte contre le trafic de drogue, abattus le 7 novembre 1991 alors qu'ils s'apprêtaient à intercepter des trafiquants sur une piste d'atterrissage à Tlalixcoyan (ouest du Mexique). Les trois trafiquants, qui étaient à bord d'un petit avion venu de Colombie, avaient réussi à prendre la fuite. Les militaires sont passibles de peines de prison, qui seront déterminées ultérieurement, selon la procédure de la justice militaire mexicaine. Responsable de la zone où eut lieu l'affrontement, le général Moran avait été destitué en décembre, après la publication d'un rapport de la commission nationale des droits de l'homme, accusant l'armée d'avoir *« transgressé la législation pénale et la discipline militaire »*. Rares ont été, au Mexique, les poursuites engagées contre des généraux. – *(AFP, UPI.)*

□ **Création de l'Union des industriels et entrepreneurs de Russie.** – L'Union scientifique et industrielle, véritable lobby des responsables d'entreprises de l'ancienne URSS, a été transformée en Union des industriels et entrepreneurs de Russie. La nouvelle organisation, qui reste dirigée par M. Arkadi Volski, ancien membre du comité central du Parti communiste de l'URSS et proche de M. Gorbatchev, rassemblait, au cours de son congrès constitutif, 2 028 responsables d'entreprises publiques et privées. Inaugurant le congrès, le président russe, M. Boris Eltsine, s'est prononcé en faveur de la privatisation de 25 % de l'appareil d'Etat avant la fin de 1992, un pourcentage devant, selon lui, monter jusqu'à 70 % pour les entreprises du secteur des services.

□ **Des sonars Thomson pour la marine américaine.** – La marine américaine a choisi l'association Hughes Aircraft et Thomson Sintra pour mettre au point la nouvelle génération de ses sonars aéroportés basse fréquence. Ces matériels sont destinés aux hélicoptères SH-60 embarqués sur porte-avions et frégates pour détecter les sous-marins de plus en plus rapides et silencieux. Le marché devrait porter sur quatre cent cinquante systèmes, soit l'équivalent de 5,2 milliards de francs. Ces sonars ont déjà été choisis par le gouvernement britannique pour équiper les hélicoptères EH-101 de la marine royale.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Complot

COUP bas, cette perquisition, mardi, rapport à l'affaire Urba, rue de Solférino ? Tu parles ! Coup de génie, surtout pour le trésorier du PS, ce mal embouché d'Emmanuelli, candidat à la présidence de l'Assemblée. Il est grossier, il est cassant, et il compte pas que des amis au parti. A peine l'avait-on prévenu qu'il se ruait sur un téléphone : *Allô, Henri ? C'est Henri.* Comment ça, Henri qui ? Pas toi Nallet, moi, Emmanuelli. Qu'est-ce que tu comptes faire ?

– T'inquiète ! Je vais te le dessaisir vite fait, ce fouille-merde de Renaud Van Ruymbeke-dans-l'eau. Cambriolage judiciaire, démarche partisane, son compte est bon. Le temps qu'il trouve la combinaison du coffre, il aura ma justice au cul.

– Sûrement pas ! Je tiens absolument à ce qu'il remplisse ses sacs-poubelle devant les caméras du 20 heures. Tu connais l'impact des médias.

– Justement, c'est bien pour ça que j'ai arrêté l'information judiciaire contre Urba à Narbonne et à Marseille. Pour Tapie, pareil. Allez, relax, j'ai le bras long.

– Oui, ben, là, tu te les croises, les bras, OK.

– Enfin, t'es malade ! Si t'y laisses des plumes, tu vas jamais pouvoir atterrir sur le perchoir de Fafa. Et qui c'est qui va s'installer dans ses meubles à l'hôtel de Lassay, cette vieille cocotte d'Huguette.

– *Décidément, t'es d'un bête,* mon pauvre Henri ! Le seul moyen d'empêcher la Bouchardeau de me boucher la route avec sa 2 CV de crotte, c'est d'obliger les socialos à voter pour moi à l'unanimité en jouant les victimes d'un odieux complot. Alors, tu bouges ni pied ni patte, compris ?

– Je ne vais pas me laisser désavouer et ridiculiser sans réagir, quand même ! Déjà que ces charognards de journalistes ont fait courir le bruit de ma démission...

– Tiens, bonne idée ! Tu quittes la place Vendôme à grand fracas et tu reviens actionner la pompe à finances à ma place avant les régionales. Nouveau scandale, nouvelle promotion. Tu prends Matignon et t'envoie Edith jouer à la marelle avec Huguette dans la cour des petites.

TENNIS : les Internationaux d'Australie

Dechaume passe, Forget casse

Il ne reste plus de Français en lice dans le tableau masculin des Internationaux d'Australie. Guy Forget (numéro sept mondial) a été éliminé jeudi 16 janvier à Melbourne par le Suédois Christian Bergstroem en quatre sets (7-6 (7/5), 2-6, 6-3, 6-4).

Sur le court numéro un balayé par le vent, Bergstroem sut tromper le Français par des lobs précis et des passing-shots parfaitement affûtés. Après s'être incliné de peu au tie-break dans le premier set, Forget s'était imposé dans le second (6-2) mais il devait ensuite se dérégler. Sur une double faute, il permettait à Bergstroem de faire le break dans le troisième set à 4-2. Dans le dernier set, le Suédois menait 4-0. Forget remontait à 5-4, mais le Suédois concluait le match sur son service. Les deux hommes s'étaient déjà rencontrés une fois dans leur carrière, en 1990 au tournoi de Wimbledon : le match s'était terminé en quatre sets au bénéfice de Bergstroem. Forget est la cinquième tête de série éliminée des Internationaux de Melbourne.

Auparavant, les Français Arnaud Boetsch et Olivier Delaitre avaient également été éliminés jeudi, le premier par l'Israélien Amos Mansdorf (6-1, 7-5, 6-0) et le second par abandon devant l'Argentin Martin Jaite (3-6, 6-0, 1-0 abandon).

En revanche dans le tournoi féminin, la Française Alexia Dechaume a créé la surprise en battant l'Autrichienne Judith Wiesner, tête de série numéro quatorze, en deux sets (6-2, 7-6 (7/5). Nathalie Housset s'est pour sa part inclinée devant la Bulgare Katerina Maleeva (tête de série numéro dix), qui a gagné en deux sets (6-2, 6-1). – *(AFP.)*

□ **SKI ALPIN : Carole Merle remporte le slalom géant de Hinterstoder.** – La skieuse française Carole Merle a remporté, mercredi 15 janvier, le slalom géant de Hinterstoder (Autriche), comptant pour la Coupe du monde féminine. Elle s'est imposée dans le temps total de 2 min 34 s, devançant de 2 s 72 l'Italienne Deborah Compagnoni et de 3 s 44 la Suissesse Vreni Schneider, qui occupe désormais la tête du classement général de la Coupe du monde.

SOMMAIRE

DÉBATS

L'avenir de La Cinq : « Un luxe utile », par Jean-Claude Carrière ; « L'arithmétique des morts », par Alain Moreau ; « Télé fast-food », par Georges Delarue ; « Un produit comme les autres », par Alain Grange Cabane ; « Le public ou le marché », par Clément Pieuchot .. 2

ÉTRANGER

Un entretien avec François Heisbourg, directeur de l'Institut international d'études stratégiques.... 3

Près de trente pays ont reconnu la Croatie et la Slovénie .... 4 et 5

Aux Etats-Unis, l'optimisme de M. Bush apparaît très décalé par rapport à la morosité de l'opinion publique 6

Algérie : hostiles au Haut comité d'Etat, le FIS et le FLN se sont rencontrés pour la première fois officiellement 6

POLITIQUE

L'enquête sur le financement du PS et la perquisition rue de Solférino . 7

Un audit révèle un passif de 18 milliards de francs pour le CDS 8

SOCIÉTÉ

L'enquête sur l'affaire de la tour BP de la Défense : M. Christian Pellerin, PDG de la SARI, placé en garde à vue 9

Le préfet Prouteau est relaxé dans l'affaire des « Irlandais » de Vincennes 10

Un laboratoire strasbourgeois propose au grand public un contrôle biologique de paternité 10

CULTURE

Cinéma : le premier film réalisé par Jodie Foster ; Michel Béna et le désarroi des sentiments 11

Exposition : Hommage à Jean Laude à la chapelle de la Sorbonne 12

LIVRES ◆ IDÉES

● Le retour de Péguy ● Le courage d'Annie Ernaux ● L'histoire, par Jean-Pierre Rioux ● Lettres étrangères : Sibilla Aleramo, Stephen King, Friedrich Glauser, Saulius T. Kondrotas ● Espagnols en quête de littérature ● Le feuilleton de Michel Braudeau : Denis Roche, Marc Cholodenko ● Les histoires littéraires de François Bott : Jean Paulhan .... 23 à 30

ÉCONOMIE

La condamnation au GATT de Deustche Airbus risque d'accroître les tensions CEE-Etats-Unis 15

Un entretien avec le ministre polonais de la planification 15

L'avenir de La Cinq 15

Un bilan de l'année touristique . 17

L'augmentation de capital de *Libération* 17

Agnelli devrait lancer une OPA sur Perrier 18

Services

Abonnements 2
Annonces classées 17
Carnet 20
Loto 20
Marchés financiers .... 18 et 19
Météorologie 21
Mots croisés 20
Radio-télévision 21
Spectacles 13

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 16 janvier 1992 a été tiré à 501 402 exemplaires.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 16 janvier

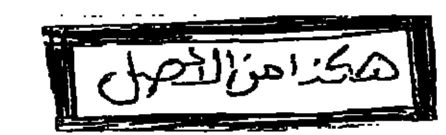
Consolidation

Après deux séances de progression, la tendance était à la consolidation jeudi 16 janvier. A l'ouverture des transactions, l'indice CAC 40 perdait 0,21 %. La baisse se maintenait à – 0,47 % en fin de matinée. Les principales baisses étaient emmenées par Olipar, UIF, Radiotechnique et Zodiac. En hausse, on notait Métrologie, Arjomari et Bafip.

DEMAIN NOTRE SUPPLEMENT
Le Monde SANS VISA







LIVRES • IDEES

Le retour de Péguy

Relue par Alain Finkielkraut, son œuvre, souvent trahie, retrouve sa cohérence, toute d'exigence morale

LE MÉCONTEMPORAIN
Péguy, lecteur du monde moderne
d'Alain Finkielkraut.
Gallimard, 195 p., 85 F.

« Son heure sonnera », avait prédit Georges Bernanos, qui, en 1943, se lamentait de voir *« le plus naturellement héroïque de tous les Français depuis Corneille annexé au parti de la Déroute, à l'abjecte mystique de l'expiation par le déshonneur »*. L'heure où il ne serait plus *« réduit à la triste condition d'accessoire pittoresque de la propagande cléricale »*, où il serait enfin retiré des mains de ceux qui le trahissent et le faussent, utilisant *« seulement l'homme et sa légende, afin de mieux conserver l'œuvre sous le boisseau »*. L'heure de Péguy est venue. Autrement dit notre temps, cette époque brusquement incertaine, encombrée de certitudes défaites et de victoires inquiètes, où reviennent la guerre des nations et la haine des peuples. Et où monte en nous cette angoisse de l'irréparable qui n'a cessé d'habiter le gérant des *Cahiers de la quinzaine*.


NICOLAS GUILBERT

Il était temps de mettre la pensée en accord avec la géographie, de retrouver cette voix unique qui sermonnait un siècle débutant quand, aujourd'hui, dans la débâcle de l'imposture soviétique et l'imprévisible remue-ménage qui s'ensuit, il s'achemine vers une fin en résonance avec son commencement. En s'y risquant, Alain Finkielkraut brise un tabou. Il n'est certes pas le premier écrivain à dévoiler ainsi un jardin secret « péguyste », où l'auteur d'*Eve* et de *Clio*, de *Notre jeunesse* et de *l'Argent* se lit en cachette comme un rappel à l'ordre où s'énonce l'injonction, parfois vite oubliée, de rejeter compromis et corruptions modernes. Il n'est pas non plus le premier « péguyste » étranger aux habituels cercles de fidèles, le plus souvent catholiques façon *Esprit* : pour s'en tenir aux plus récents, citons Jean-Michel Rey, quêtant, *« du côté du judaïsme »*, le secret d'une écriture colérique, et Daniel Bensaïd, sentinelle rebelle *« à la gauche de l'impossible »*, succombant, comme Péguy l'Orléanais, à l'amour de Jeanne (1).

Mais Finkielkraut est le premier penseur en vue et reconnu de la génération venue au débat intellectuel autour de Mai 68 à faire de son « péguysme » une profession de foi, à oser le brandir à la manière d'un manifeste. C'est, en soi, un événement qui, sans doute, dessine de nouvelles lignes de front et de fracture. Comme si se refermait une parenthèse, cette décennie 80 où il fallait être résolument moderne pour mieux emprunter le très vieux chemin des réussites, férocement libéral en prétendant rester libertaire pour mieux masquer ses abandons, ou encore gentiment opportuniste dans l'illusoire certitude, propre aux philosophies de l'Histoire, de connaître le visage de l'avenir. Or voici que l'on découvre, enfin, combien les idoles modernes, inlassablement démontées par Péguy, menaient le jeu : l'argent et le journal (il faudrait dire : les médias) subjuguant l'époque, tandis que l'ascension lepéniste nous oblige à retrouver l'esprit de dreyfusisme intégral qu'incarna le même Péguy.

Au plus près de l'œuvre

C'est dans cette filiation de radicalité critique que s'inscrit explicitement Finkielkraut. *« La colère de Péguy n'avait pas prévu qu'un jour viendrait où l'éthique se penserait et se dirait dans les termes mêmes de la panmuflerie. Nous y sommes »*, écrit-il après avoir dressé un portrait de l'homme contemporain en *« don Juan du désordre de sa vie ou de la diversité de ses plaisirs »*, maître séducteur d'une époque où *« la neutralité est la forme du monde »*, où *« les figures libres succèdent aux parcours imposés, l'éclectisme au sectarisme (...), le jeu avec les codes au vertige de la radicalité, les amours plurielles, les identités bariolées et les délices du papillonnage à la nécessité guerrière et puritaine de toujours choisir son camp. »* Choisir son camp, celui de Péguy, lecteur ravageur du monde moderne. Et, donc, d'abord le lire, tant il est vrai qu'*« aucune œuvre n'a eu, autant que la sienne, à pâtir de notre liberté de dire et de faire toutes les sottises que nous voulons »*.

Avec rigueur et austérité, Finkielkraut a choisi de commencer par le commencement : son essai est essentiellement une *relecture* de Péguy, un voyage au plus près de l'œuvre, de ses récifs et de ses écueils, une leçon méticuleuse pour en finir avec les contresens et les malentendus. Car, pour pouvoir entendre Péguy, il faut d'abord le sortir du purgatoire, mettre fin à une prise d'otage, dénouer ce rapt qui l'a indûment travesti en précurseur d'un national-socialisme à la française. Les faits sont connus : sous l'Occupation, un Péguy tronqué, coupé et monté envahit les librairies de la collaboration. Momifié en apôtre du nationalisme et du catholicisme, le lieutenant Charles Péguy, mort à quarante et un ans, le 5 septembre 1914, dans une guerre qu'il avait voulue, en croyant naïvement qu'elle serait *« la dernière »* et qu'elle verrait *« le désarmement général »*, occulte le Péguy dreyfusard et socialiste, l'ami de l'anarchiste juif Bernard Lazare. Une imposture dont Maurras lui-même n'était pas dupe, qui confiait en 1941 : *« Dans la mesure où cet illisible peut être lu, et elle est grande* (...), *il est très dangereux, parce que sa tête est Révolution. »*

Des lecteurs pressés, parfois les mêmes qui croient débusquer la vérité de Marx dans la vulgate stalinienne, ont ainsi trouvé dans l'OPA vichyste l'argument d'une répudiation sans appel. Il est vrai qu'ils avaient un allié de poids en la personne de Julien Benda, transfuge du péguysme qui, dès 1927, embarqua dans la même charrette Barrès, Péguy et Maurras, tous coupables d'un amour immodéré de la nation et de la race.

Edwy Plenel

Lire la suite page 26

(1) Jean-Michel Rey, *Colère de Péguy*, Hachette, coll. « Textes du XXe siècle », 1987 ; Daniel Bensaïd, *Jeanne, de guerre lasse*, Gallimard, 1991, et du même auteur *Moi, la révolution*, Gallimard, 1989.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

Les états du désir

Peu d'auteurs autant que Denis Roche maintiennent aussi haut l'exigence littéraire. A *cinquante-quatre ans*, il publie aujourd'hui *Dans la maison du Sphinx*, sous-titré « essais sur la matière littéraire ». Et parce qu'il est autant photographe qu'écrivain, les textes ainsi rassemblés concernent aussi bien Ralph Gibson, Robert Frank ou Bernard Plossu que Gertrude Stein, Ezra Pound ou Francis Ponge. Comme si on écrivait avec de la lumière aussi bien qu'avec de l'encre...
Marc Cholodenko, s'il a de toutes autres préoccupations, est son frère en exigence. Ses *Métamorphoses*, une série de courts textes en diverses langues françaises, du gothique à l'érotique, dessinent les aventures de l'homme en proie au langage dans ses tentatives désespérées pour rendre compte de la vie. Ou, comme Roche, pour fixer ce qui n'est déjà plus là...

Page 24

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Un rire taoïste

Sous ses dehors convenables et modestes, Jean Paulhan était le champion de la courtoisie meurtrière, adepte de l'extrême concision et de l'humour froid. Il ne connaissait que le rire intérieur, le rire rentré. En témoignent amplement les deux volumes où sont rassemblées les chroniques que, plus de vingt ans durant, il signa Jean Guérin, son pseudonyme dans la NRF.

Page 24

LETTRES ÉTRANGÈRES

Espagnols en quête de littérature

Selon Juan Goytisolo, la société espagnole serait aujourd'hui en état de « lobotomisation littéraire et culturelle avancé ». L'écrivain Ramon Chao ne conteste pas vraiment la sévérité du diagnostic. Pourtant, dans la production récente, il distingue quelques auteurs : Luis Landero, Bernardo Atxaga et Antonio Munoz Molina, par exemple.

Page 29

Le courage d'Annie Ernaux

Soixante-quinze pages d'un style sec et précis pour dire une « passion simple », éprouvée par une femme

PASSION SIMPLE
d'Annie Ernaux.
Gallimard, 75 p., 60 F.

Des phrases nettes, dures, brèves, simples, comme les aime Annie Ernaux. Pas de compromis. Pas de concessions. Pas de psychologie. Des mots précis. La passion de l'exactitude. Annie Ernaux plus fidèle à elle-même que jamais dans une impeccable fermeté. Cette rigueur qu'elle avait mise à dire la fin, l'exténuation, la mort de son père (*la Place*, prix Renaudot 1984), la destinée obscure de sa mère *(Une femme)* (1), cette lucidité qui lui a permis de conquérir sa liberté – celle de surprendre ou de choquer, – Annie Ernaux les met aujourd'hui à décrire ce qui l'a fait vivre pendant un an : une *« passion simple »*, pour un homme, marié, plus jeune qu'elle, venu d'un autre pays et n'habitant la France que pour un temps limité. Un homme qu'elle a attendu, elle le dit sans fausse pudeur : *« A partir du mois de septembre de l'année dernière, je n'ai plus rien fait d'autre qu'attendre un homme : qu'il me téléphone et qu'il vienne chez moi. »*

« J'ai mesuré le temps autrement, de tout mon corps. » « Une fois, à plat ventre, je me suis fait jouir, il m'a semblé que c'était sa jouissance à lui. » Tout est dit. Annie Ernaux a vraiment fait ce voyage-là, celui de la passion *sans romantisme, physique*, extrêmement raisonnable en dépit des apparences. Tous ceux qui ont accepté de connaître cela – sont-ils si nombreux ? – au lieu de se raconter des histoires pathético-sentimentales sauront immédiatement de quoi il est question. Mais qui voudra vraiment voir ? Lire ? Qui comprendra le courage de ce court texte ? Certainement pas ceux qui croient que le sentiment peut se passer de la sensation. Certainement pas ceux qui veulent s'épargner, s'économiser, ne pas regarder ce qu'ils vivent de peur de s'apercevoir qu'ils ne vivent pas. Qui peut aimer vraiment la phrase de Roland Barthes qu'Annie Ernaux place en épigraphe de son livre et qui oblige à réfléchir aux représentations et aux faux-semblants de l'amour : « Nous deux – *le magazine – est plus obscène que Sade* » ?

En employant, dans une période de réaction morale comme celle que nous vivons, les mots précis du sexe – *« queue »*, *« sperme »* apparaissent dès la deuxième page de son récit, – Annie Ernaux a pris tous les risques. On n'ose plus se déclarer « choqué », alors on tente d'infantiliser celui qui écrit. A un homme, on reproche de parler d'« histoires de quéquettes et de zizis ». D'une femme, on dit *« la petite Annie »*, comme on vient de le lire dans une critique de *Passion simple* (2). On ne juge pas un écrivain, mais une psychologie supposée, et, pour faire bonne mesure, on appelle à la rescousse Madame Bovary, le bovarysme étant, bien entendu, un état commun à toutes les femmes.

Pas de chance pour les stéréotypes masculins, Annie Ernaux est aux antipodes de Madame Bovary. Chez elle, aucune culpabilité, et c'est bien ce qui dérange. Pas d'hystérie, pas de mise en scène. Juste le parti pris tranquille d'écrire la vérité de sa passion, même si elle bouscule les lieux communs : *« J'aurais préféré tenir complètement secrète cette histoire vis-à-vis de mes enfants. (...) Désir, sans doute, d'éviter leur jugement. Aussi parce que parents et enfants sont les derniers à pouvoir accepter sans malaise la sexualité de ceux qui leur sont charnellement les plus proches et pour toujours les plus interdits. Que les enfants refusent l'évidence inscrite dans les yeux vagues, le silence absent de leur mère : ils ne comptent pas plus pour elle à certains moments que pour une chatte impatiente de courir de vieux chatons. »*

Une femme a-t-elle le droit d'écrire cela ? Les tartuffes, hommes ou femmes, penseront que non. Pourtant, rien n'est plus fort que de pouvoir l'écrire. Car la « tolérance » que concède un corps social frileux, militant pour l'ignorance, s'arrête à l'écrit. La « norme » à laquelle *on est sommé de se conformer* tient en quelques mots : « Si vous vivez une passion, au moins taisez-là. Et surtout ne l'écrivez pas. Que les écrivains ne vivent rien et nous bercent de « vrais » romans ! » A cela, Annie Ernaux répond : *« Il m'a semblé que l'écriture devait tendre à (...) cette impression que provoque la scène de l'acte sexuel, cette angoisse et cette stupeur, une suspension du jugement moral. »* On est au cœur de la question essentielle, celle de la littérature. Et Annie Ernaux, *même dans un* très court texte, même dans le récit à la première personne d'une histoire qu'elle a vécue, ne dit qu'une chose : qu'elle est un écrivain.

Josyane Savigneau

(1) Les livres d'Annie Ernaux sont publiés chez Gallimard.

(2) *Voir l'article de Jean-François Josselin dans le Nouvel Observateur* daté 9-15 janvier.

LE FEUILLETON

de Michel Braudeau

DANS LA MAISON DU SPHINX
Essais sur la matière littéraire
de Denis Roche.
Seuil, coll. « La librairie du XXe siècle ».
215 p., 89 F.

MÉTAMORPHOSES
de Marc Cholodenko.
Julliard, 208 p., 100 F.



BERENICE CLEEVE

Denis Roche vu par Gérard Rondeau.

Les états du désir

DENIS ROCHE, dans l'un de ses « essais sur la matière littéraire » consacré à William Blake – le génial poète et graveur anglais, – notamment à la série de gravures qu'il fit, en mai 1793, pour illustrer *les Grilles du Paradis*, raconte ce jour du printemps de la même année où un ami des Blake, Thomas Butts, grand collectionneur, leur rendit visite à Lambeth, un quartier encore champêtre sur la rive droite de la Tamise. Les Blake avaient là une maison avec un jardin orné d'une vigne vierge faisant tonnelle, dont Roche montre l'importance croissante et serpentine dans l'imaginaire et l'esthétique de Blake, et, comme ce printemps 1793 devait être assez clément, Butts, *« survenant inopinément, surprit, à l'ombre de cette vigne dont il a déjà été parlé, les époux Blake tout nus et conversant entre eux d'une voix forte. « Entrez donc, s'écria Blake, nous ne sommes jamais qu'Adam et Eve. » Le couple, en effet, récitait des passages du* Paradis perdu, *« en tenue », leur jardin de banlieusards faisant office d'Eden. »* Anecdote qui dut mettre en joie Denis Roche quand il l'apprit, et dont il aurait pu être l'acteur lui-même avec sa femme Françoise, à ceci près que, dans son cas, il aurait eu soin d'installer un appareil photographique en lieu et place de l'ami Butts.

Denis Roche, en effet, est aujourd'hui, à cinquante-quatre ans, autant photographe qu'écrivain. Après avoir publié plusieurs recueils de poèmes, *Récits complets, les Idées centésimales de Miss Elanézine, Eros énergumène*, allègres et volontiers déconcertants, et participé à l'aventure de *Tel Quel* dans plusieurs de ses phases, il a déclaré la poésie « inadmissible » et quitté la revue de Philippe Sollers, sur une querelle à propos d'Artaud. Depuis, *Tel Quel* est devenu *l'Infini*, chez Gallimard, et Roche est resté au Seuil où, dans sa collection « Fiction et Cie », il publie nombre d'excellents auteurs français et étrangers. En 1976, il a fait paraître *Louve basse* (1), une superbe et véhémente méditation sur l'écriture et la mort que Jacqueline Piatier, dans nos colonnes, qualifiait de *« roman déchaîné »*, à la fois furieux et délivré de ses chaînes. Puis, en 1980, ce sont les *Dépôts de savoir et de technique* et, tout récemment, l'expérience de création d'un mouvement collectif, l'Hexaméron.

Mais, parallèlement, son intérêt pour la photo s'est traduit en plusieurs ouvrages et de nombreuses expositions qui l'ont fait admettre dans le milieu fermé des grands photographes. D'ailleurs, les textes rassemblés dans le présent recueil concernent *autant des photographes, Robert Frank, Ralph Gibson, Bernard* Plossu, que des écrivains, William Blake, Ezra Pound, Gertrude Stein, Francis Ponge, Dylan Thomas, tous ces cousins que Roche a élu pour famille. Comme si on écrivait avec de la lumière aussi bien qu'avec de l'encre, en un instant, en noir et blanc, pour fixer ce qui n'est déjà plus là.

Roche photographie sa femme aussi nue que celle de Blake sous sa tonnelle, il y a bientôt deux siècles de cela ; photographie des paysages, des chambres d'hôtel ; fait le commentaire de ses photos et de celles prises par d'autres ; et ses commentaires, comme celui qu'il consacre au style, écrit et oratoire, pendant la Révolution française, ou à Blake (avec de magnifiques digressions somnambuliques sur l'étymologie de certains mots et la circulation en navette, de l'image littéraire à l'image gravée, de certains signifiants, comme la vigne ou la chenille), sont de la littérature au plein sens, au moment même où l'on s'interroge sur l'évanouissement de l'essai littéraire. Traduisant un texte de Gertrude Stein, intitulé *Roche*, pour un colloque à Cerisy-la-Salle, il glisse en quelques associations de sens, de pentes, comme un skieur, jusqu'à la figure *« de l'absent aigu : mon père »*. Et le plus limpide, le plus beau de ces essais est sans doute celui qui donne son titre au livre, à propos d'une cafétéria égyptienne, « La Maison du Sphinx », au pied des pyramides, à Guizeh, dont le décor et les jeux de reflets, par la grâce de l'œil qui les capte, forgent un laboratoire du regard et de l'illusion qui donne irrésistiblement envie de prendre l'avion et d'aller voir ce qu'a vu Roche.

PEU d'auteurs autant que lui maintiennent aussi haut l'exigence littéraire, quitte à payer au présent le prix d'une certaine discrétion, ce qui à long terme est un placement en or. On peut ranger dans la même catégorie, bien qu'il ait de toutes autres préoccupations, un auteur comme Marc Cholodenko, quarante et un ans, qui, en 1976, l'année de *Louve basse*, remportait le prix Médicis avec *les Etats du désert*, un roman si ouvertement proustien dans son style qu'il faudra le relire un *jour à la lumière des autres écrits* de l'auteur pour lui donner sa vraie place. Auparavant, Cholodenko avait publié *Parcs, le Prince, Cent chants à l'adresse de ses frères*, et surtout un délicieux érotique, *le Roi des fées*. Plusieurs titres par la suite ont laissé la critique dans un certain désarroi. Panne de désir après les *Etats du désert*, crise spirituelle, inconséquence des lecteurs ? L'avenir le dira. Aujourd'hui, avec *Métamorphoses*, Cholodenko *semble retourner à plus de clarté, revenir parmi* nous.

Métamorphoses se présente d'abord comme une série de *courts textes écrits en diverses langues françaises*, dont certains (les tout premiers) sont obscurs, d'autres tout à fait lisibles, et qui forment, peu à peu, un roman dont le personnage principal serait le langage ou, si l'on préfère, les aventures de l'homme en proie au langage dans ses tentatives désespérées pour rendre compte de la vie. Il y a les bredouillis de l'apprentissage et, tout de suite après, les croquis d'enfance, qui sont des merveilles, le cadeau, la trousse, le couteau (*« Caché il cache du danger, montré il montre au danger. Un couteau est un instrument pour faire d'autres armes »*), la bicyclette, la ouate thermogène, les cabinets, le livre (*« Tout le temps qu'il est lu le livre est grand comme une immense tente qui protège partout où on va. Fini il redevient tout petit comme n'importe quel petit objet rangé avec les autres mais ça n'est pas important parce qu'il y en a un autre qui s'ouvre tout de suite après »*), la montre, la bombe algérienne, l'impression que cela donne d'« avoir la clé ».

Puis, à notre plus grand plaisir, l'auteur entame une nouvelle légère qui bascule soudain dans l'érotisme le plus débridé. Un jeune garçon de treize ans, qui prenait son plaisir en humant la petite culotte d'une belle cousine de quinze ans, se voit (ou s'imagine) surpris par cette dernière et son amie, conduit par elles dans une clairière et soumis à de suaves châtiments, avant que trois hommes adultes ne surgissent et soumettent les trois *adolescents à des caprices un peu plus brutaux. Dans ce regis*tre, l'art de Cholodenko est sans défaut.

On saute ensuite dans une autre nouvelle mystérieuse, dans le *style gothique français, puis dans le journal d'un écrivain mûr* berné par une jolie voleuse et ainsi de suite, au fil de la vie, jusqu'à la vieillesse (*« On voudrait que la vie nous quitte et elle continue à nous occuper pour preuve que ce qui manque n'était pas tout ce qui nous occupait »*). L'émotion affleure lorsqu'on devine l'auteur proche de la surface de son texte. Le seul reproche qu'on lui ferait, en cherchant bien, c'est d'user trop de sa grande virtuosité pour éviter de se découvrir. C'est dommage, nous gagnerions à le connaître.

(1) *Louve basse* reparait en édition de poche, « Points », Seuil nº 492.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

CHRONIQUES DE JEAN GUÉRIN
de Jean Paulhan.
Choix de textes établi et présenté par Jean-Philippe Segonds.
Editions des Cendres, deux volumes sous coffret, 186 p. et 214 p., 300 F.

CAHIERS SAINT-JOHN PERSE
Correspondance avec Jean Paulhan (1925-1966).
Présentation et notes de Joëlle Gardes-Tamine.
Gallimard, 378 p., 150 F.

Un rire taoïste



CONNAISSEZ-VOUS Jean Guérin ? Certains prétendent l'avoir rencontré avant-guerre. D'autres sont persuadés de l'avoir aperçu à la fin des années 50. Les derniers, d'une nature fort sceptique, assurent qu'il n'a jamais existé... Jean Guérin, c'était le pseudonyme de Jean Paulhan dans la NRF (entre 1927 et 1940), et dans la Nouvelle NRF (entre 1953 et 1964), mais cela ne prouve rien. Car, même démasqués, les pseudonymes gardent toujours quelque chose de très mystérieux. Et l'on se demande finalement quel patronyme cache l'autre.

Au bout du compte, Jean *Paulhan était peut-être le dégui*sement de Jean Guérin tout autant que Jean Guérin, celui de Jean Paulhan. D'ailleurs, à l'automne 1957, des ennemis de Jean Paulhan firent courir la rumeur qu'il n'existait pas, lui non plus. Et l'on cessa de savoir lequel des deux était le fantôme, entre Jean Paulhan et Jean Guérin... Ces mêmes ennemis *croyaient se venger en colpor*tant ce bruit. Mais leur présumée victime prit cela pour un compliment. Très peu de gens sont, en effet, soupçonnés de ne pas exister. Et l'on s'interroge sur eux comme sur Dieu. Cela améliore considérablement leur réputation.

Le grand luxe des écrivains, c'est de se payer plusieurs identités, afin de tromper la surveillance de leurs contemporains. Ils mesurent ainsi le bonheur de vivre masqué. *Jean Paulhan res*sentait certainement cette sorte de plaisir. Tout le monde le dit. Paul Léautaud affirme qu'il était souvent *« porté à la mystification »*. Et Roger Nimier raconte qu'il se déguisait en oiseau. Du *moins avait-il un « beau visage d'oiseau royal »*. Quant à Jean-Paul Sartre, il prenait Jean Paulhan pour un Brésilien. Pourquoi pas ? Mais l'auteur de *Progrès en amour assez lents* avait plutôt des manières chinoises.

Le bonheur ou le plaisir du masque, c'est de ne pas prendre la vie au sérieux. Faire *comme si elle ressemblait à un* aimable roman policier. Du reste, il a fallu des compétences de détective pour démêler, dans les premières chroniques de Jean Guérin, celles qui étaient de Jean Paulhan et celles qui ne l'étaient pas. Car le pseudonyme servit quelquefois à d'autres écrivains. C'était le *« label NRF »*. A partir de 1953, seul *Jean Paulhan se dissimula sous* cette signature.

RASSEMBLÉES en deux volumes, voici *donc les* chroniques et les notes diverses qui lui sont attribuées. Le plus souvent, on reconnaît sa patte et surtout ses coups de griffe. Jean Guérin-Paulhan ou Jean Paulhan-Guérin donne des leçons de littérature polémique. Il a des façons de prélat, des politesses de cardinal. Les propos qu'il tient semblent ne *devoir offenser personne. C'est* même la bienveillance qui paraît les inspirer. Et puis, sans prévenir, Jean Guérin-Paulhan laisse tomber une dernière petite phrase assassine. Voici, par exemple, comme il « arrange » Jean Dutourd : *« La mythologie pour tous, le donjuanisme petit-bourgeois, la philosophie première, l'apothéose d'un immonde crémier, ce sont autant de sujets que Jean Dutourd traite, dans un style élégant, avec éclat, abondance, désinvolture. Avec succès. Et quoi de plus ? On souhaite timidement qu'il ait un jour quelque chose à dire qui lui tienne à cœur. »*

Une autre année, Jean Paulhan-Guérin s'est demandé pour quelle raison M. André Maurois, le biographe de Lyautey, n'accordait pas à son personnage *« le bénéfice d'un seul défaut »*. Et plus tard, parlant d'un autre maréchal de France, le chroniqueur masqué de la NRF annoncerait (l'air de rien) que, depuis son élection à l'Académie française, Alphonse Juin s'appliquait à *« mieux ordonner ses pensées »*.

René Magritte représentait *Jean Paulhan avec un troisième* œil dans son chapeau. Cela résumait probablement son *irrespect tranquille et son genre* d'ironie. Ce Jean-qui-rit ne connaissait que le rire intérieur ou le rire rentré. Le rire taoïste. Sous ses dehors convenables et modestes, il était le champion de la courtoisie meurtrière et, *bien sûr, de la littérature brève.* Le meilleur de Jean Guérin, c'était sans doute les sortes de télégrammes qu'il écrivait sur les mœurs, les faits divers et l'actualité. Deux ou trois lignes lui suffisaient. Il paraissait être *aussi pressé que l'Histoire, mais* ses « dépêches » sont de vrais chefs-d'œuvre. Par exemple, celle-ci (de juillet 1937), qui arrivait prétendument de Mexico : *« Trotski vient de terminer son ouvrage sur les procès de Moscou, et pêche à la ligne, sous la surveillance d'un seul détective. »* Ou celle-là (de septembre 1937), en « provenance » de Berlin : *« On fête la vente du trois millionième exemplaire de* Mein Kampf, *qui est en Allemagne le plus répandu des cadeaux de noces. »*

C'EST en avril 1940 que Jean Guérin battit ses propres records dans les deux disciplines qu'il préférait : la concision et l'humour froid. Il faut dire *que l'époque était de plus en* plus pressante. Elle ne permettait ni de s'étendre ni de flâner. Voulant apprendre aux lecteurs de la NRF la disparition de Selma Lagerlöf, Jean Guérin se contenta de ces quelques *mots : « Selma Lagerlöf meurt, à l'annonce du traité russo-finlandais. »* Après cela, le « double » de Jean Paulhan donna des cours d'oraison funèbre ou des leçons nécrologiques...

Il s'intéressait également à des bizarreries ou à des frivolités, comme ce *« championnat du saut en longueur »* auquel participèrent *« cinquante-quatre grenouilles de toutes nations »*. L'épreuve se disputa au printemps 1957, en Californie. L'été suivant, Jean Guérin faisait savoir que *« Mme Eisenhower ne serrerait plus les mains de ses invitées,* [car] *c'était trop fatigant »*. Cet esprit déconcertant aimait beaucoup être déconcerté. Généralement, cela va de soi. Les natures distraites se préoccupent des négligences de l'univers, et les natures singulières sont attirées par les extravagances que com*met l'espèce humaine. Amateur* de paradoxes et de curiosités, Jean Guérin-Paulhan avait le goût de l'insolite. C'est une maladie que l'on attrape dans sa jeunesse. Plus durable que la rougeole, elle vous empêche de penser comme tout le monde. Aussi, Jean Paulhan-Guérin détestait l'ordinaire de l'exis*tence, je veux dire la pesanteur,* l'intolérance et la dernière mode. C'étaient ses têtes de Turcs. Pauvres Turcs.

CES jours-ci, on publie également la correspondance de Saint-John Perse avec Jean Paulhan. Très doué pour les télégrammes, ce dernier excellait dans la littérature épistolaire. *Saint-John avait moins de faci*lité. Ils échangèrent des lettres pendant quarante ans, de 1925 à 1966. Cela prouva que leur amitié résistait aux intempéries. Le 7 avril 1960, Saint-John Perse adressa à Jean Paulhan une carte postale d'Ushuaia. Sur le point de visiter le cap Horn, il allait accomplir un très *« vieux rêve d'enfance »*. Dans sa réponse, datée du 26 mai, Jean Paulhan évoquait un autre cap Horn, encore plus chimérique. Il *projetait, en effet, d'entrepren*dre *« un nouveau* Discours universel de la méthode *qui tînt compte aussi bien de la physique nucléaire que du tao et du zen »*.

Après quoi Saint-John rentra en France, et les deux hommes firent une partie de pétanque. Il fallait bien se reposer un peu.

★ Signalons la réédition du numéro spécial de la NRF, *Hommage à Saint-John Perse* (février 1976, 170 p., 55 F) et l'important *dossier sur Saint-John Perse préparé* par Mireille Sacotte qui fait un point précis des connaissances sur la biographie et l'œuvre du poète, de l'invention de son nom à ses derniers poèmes, en passant par sa carrière diplomatique (Belfond, 342 p., 150 F).

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE

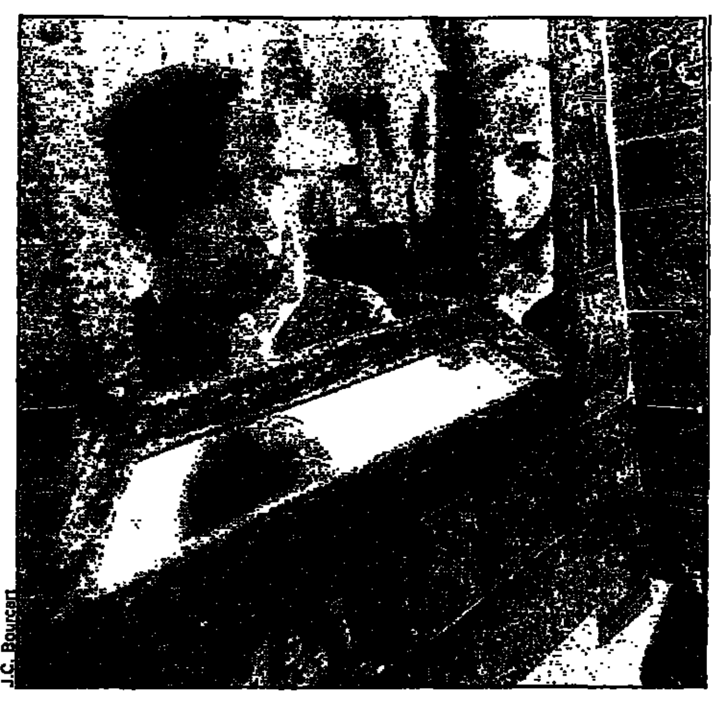
Grainville rime avec Brésil

De l'extase hallucinée à la douceur pacifiée, la rédemption de Damien amoureux de Rio, ville « de toutes les fanges, de tous les fastes »

COLÈRE
de Patrick Grainville.
Seuil, 486 p., 130 F.

Autant le précédent livre de Patrick Grainville, *l'Orgie, la neige*, était calme, se déroulant comme un cérémonial limpide à la gloire de l'hiver, autant son nouveau roman est tumultueux, torride. Il faut dire que Grainville a trouvé un motif, une terre accordée – plus encore que l'Afrique – à la démesure de son inspiration et de son style : le Brésil. Son personnage, Damien, éprouve, dès son arrivée à Rio, une fascination sensuelle pour la ville *« androgyne et solaire »*. Il se sent aussitôt attaché à elle par un lien *« passionnel et orageux »*. Le roman retrace d'abord les étapes d'un tourisme halluciné. Grâce au lyrisme charnel de l'auteur, à son art de capter les métamorphoses de la matière, la prolifération des formes, le moindre élément de la cité prend une dimension cosmique avec *« les mornes lévitant comme des frondes, des rochers de Saturne »*, la soufflerie des grandes vagues lumineuses de l'océan et la cathédrale de Niemeyer qui se dresse comme *« la Centrale de Dieu »*.

En traversant Rio où s'épanouissent toutes les frénésies, Damien, emporté par sa candeur exaltée, recherche ce qui pourrait faire affleurer ce qui est violent et barbare en lui. Il voudrait rejoindre un état sauvage, insurrectionnel de son être grâce à l'irruption d'une crise qui lui rendrait *« une vraie peur et la croyance »*. Aussi, son goût du paroxysme l'entraîne-t-il vers les personnages les plus excentriques dont Grainville brosse de magnifiques portraits de solitaires illuminés : Hippolyte de Saint-Hymer, qui élève, dans les bassins de son domaine, une quarantaine de caïmans qu'il nourrit avec les restes des cuisines du Sheraton ; Bilnca, le travesti, dont le corps rayonne de tout le magnétisme noir des favelas ; le sorcier Rosarinho, *« prolixe, mythomane, excessif »*, qui, à chacune de ses visites, fait respirer à Damien un *« parfum de transe »*.


J.C. Boucart

Patrick Grainville : une terre à la démesure de son inspiration.

Le roman évolue ainsi selon une succession de rendez-vous avec les délires et les fantasmagories de la ville. Mais c'est surtout l'amour qui répond au penchant, à la frénésie de Damien. Marine lui semble à l'unisson de *« toutes les fanges, de tous les fastes de la ville »* et finit, à ses yeux, par se confondre avec la cité : *« Il ne savait pas s'il désirait Marine ou Rio. Car c'était la violence de la ville, son parfum de brûlis, d'acajou, de pastèque et de montagne mulâtre qui habillaient Marine, la dotaient d'une crinière, d'un sceptre tentaculaire. »* Comme s'il projetait ses propres chimères dans cet *« amant de fable »*, Grainville donne un ton plus intimiste à la chronique de cet amour fait d'une alternance d'extases et de chutes répétées qui mènent Damien au bord de l'effritement et de la dislocation intérieure. Il n'a plus de centre, est infiniment dépassé par la puissance sulfureuse et enchantée d'une femme et d'une ville à la profondeur de laquelle il ne parvient pas à accéder.

Aussi disparaît-il momentanément du roman qui s'ouvre sur une épopée terrienne pleine de péripéties sauvages et de fulgurances cruelles : celles de luttes qui opposent, dans un royaume de vendetta et de tueries écarlates, Hippolyte de Saint-Hymer, le grand propriétaire Nelson Dantos, et Asdrubal, le chef des parias, le *« guérisseur social »*. Mais surtout entrent en scène les deux frères Alcir et Benicio, les enfants damnés des favelas qui portent en eux toute la révolte du monde. Alcir est beau comme le dieu de la vengeance qui déferle en lui avec une sorte de cadence céleste ; il veut accomplir son destin *« qui est de colère »*.

La colère est le cœur brûlant du livre de Grainville ; elle lui donne son souffle sacrilège. Mais les jumeaux de la nuit, sur la route du Corcovado, qu'ils rêvent de détruire, périssent dans un accident. Leur mort communique à la fin du roman une sorte de douceur pacifiée. Damien, qui trouve la juste distance – de pitié fascinée – avec Rio, descend vers le chemin rouge, ce pli de la terre entre les colosses de pierre, cette *« saignée de la généalogie »* de tous les pauvres. Il devient un amant du monde et, grâce au lyrisme de réconciliation de l'écrivain, éprouve, en écoutant *Mae Meninha*, la mélodie de Gilberto Gil, cet hymne à la Mère du Ciel, un sentiment *« d'éternité sensuelle et limpide »*.

Jean-Noël Pancrazi

Mallarmé vécut-il ?

STÉPHANE
de Daniel Oster.
POL, 126 p., 69 F.

« Un homme, au rêve habitué, vient ici parler d'un autre, qui est mort. » Ainsi commençait la conférence consacrée à Villiers de L'Isle-Adam que, au cours de l'année 1890, Stéphane Mallarmé prononça plusieurs fois en Belgique, notamment à Bruxelles, où il avait été l'hôte de l'avocat Edmond Picard. Lié à Villiers par *« le culte du vocable que,* selon le poète, *le prosateur allait tant, et plus que personne, solenniser »*, Mallarmé l'assista lors de sa maladie, puis de ses derniers moments aux Frères Saint-Jean-de-Dieu, en 1889, et s'inquiéta des ressources de sa veuve et de son jeune fils. Comment cependant parler de lui ? *« Sa vie – je cherche, rien qui réponde à ce terme : véritablement et dans le sens ordinaire, vécut-il ? »*

Portant à son tour la même interrogation sur le conférencier, Daniel Oster, ironiquement, anecdotiquement, évoque le *« faune aphone »* venant parler à Bruxelles de l'auteur de *l'Eve future*. Quelques allusions, quelques notations (Zola, Schwob, Mirbeau, l'Exposition de 1890...) suffisent à créer une atmosphère fin de siècle, tandis que l'écriture, savoureusement parodique, évoque Stéphane dans le tangage du train, à défaut de steamers, de *« bouées liliales pour les naufragés »*... Dans les interstices de la biographie, Oster imagine, loin de la rue de Rome, le personnage à barbiche tenant son feutre à la main, mais aussi le père à jamais blessé par la mort de son enfant : *« Oui, c'était toujours ainsi que l'on vivait : entre une impression et une dépression, entre un enfant et son fantôme, entre le silence et la phrase, entre la chose et son reflet. »*

Stéphane est accueilli à la gare du Midi non par Picard, mais par un certain Putmans, qui, après le concert d'Indy, l'entraîne au chevet de son père mourant, auquel l'unit une féroce tendresse. La fiction semble alors déraper vers l'évocation de deux figures du désespoir : le père, un homme hanté par la tyrannie du monde extérieur, selon qui un journal intime tiendrait en dix lignes par an : *« Ce qu'on pourrait dire de soi si on l'était »* ; le fils, auteur d'un petit opuscule passé presque totalement inaperçu : pourtant, que de lacunes, que d'oublis, que de précipités dans ce traité de l'Amnésie ! Que d'aveux ! Quant à l'histoire qui pourrait avoir lieu entre Stéphane et Hélène Putmans, ce n'est apparemment qu'une fausse piste.

La vraie question est celle que, dans sa conférence, Mallarmé formulait ainsi : *« Sait-on ce que c'est qu'écrire ? Une ancienne et très vague mais jalouse pratique, dont gît le sens au mystère du cœur. Qui l'accomplit, intégralement, se retranche. »* L'ultime mise en abyme confond les époques (*« Qui tient à vivre en cette fin d'hiver 90 ? »*) et met au premier plan le Narrateur écrivant *Stéphane*, se rendant sur la tombe de Mallarmé à Samoreau, *se regardant lui-même* avec une sorte d'*« ironie défunte »*. Affirmant que ce serait un pareil mensonge de raconter Mallarmé (*« Vécut-il ? »*) et d'inventer Stéphane. Et que les traces les plus sûres sont les traces manquantes.

Monique Petillon

Les images de Nicole Avril

Jeu des apparences, reflets changeants, clichés trompeurs : « Il y a longtemps que je t'aime » met en scène une fin de siècle futile et désinvolte

IL Y A LONGTEMPS QUE JE T'AIME
de Nicole Avril.
Flammarion, 270 p., 115 F.

Les écrivains ne détestent pas qu'on leur parle d'eux-mêmes. L'image qu'on leur renvoie les flatte, les agace, ou les fait rire ; parfois, même, elle leur fournit la matière inattendue d'un nouveau roman. C'est, dit-on, parce qu'elle était lassée de l'image lisse et convenue que l'on se faisait d'elle – une romancière riche et célèbre, à crinière de lionne et à gros tirages – que Nicole Avril avait voulu, il y a trois ans, *« lever un coin du voile »* sur les blessures de son passé (1). Comme si, en se montrant elle-même vulnérable, elle gagnait en vérité et peut-être en chaleur, et que, dans ces autobiographiques *Jardins de mon père*, elle se rapprochait un peu plus encore de son public.

Image des gens, reflet des choses, jeu trompeur des apparences, personnages dont on ne connaît jamais que la photo, parce qu'ils dissimulent derrière elle leur vrai visage, comme dans certaines œuvres de Man Ray : tous ces thèmes continuent de cheminer dans le dernier roman de Nicole Avril, *Il y a longtemps que je t'aime*. Le titre, emprunté à nouveau au registre des chansons enfantines, annonce l'histoire troublée, dévorante, de l'amour d'Antoine, un adolescent d'aujourd'hui, pour la femme de son père, Pauline.

Pauline est photographe. Dans son immense atelier, une cage phosphorescente au sommet d'une grande maison près du Champ-de-Mars, elle tire des rêves sur papier, papier sensible, papier glacé..., elle fait surgir *« le bonheur en trompe l'œil »*, elle cherche des mystères *« dans le grain du noir et du blanc »*. Pauline travaille avec de jeunes modèles, de très jeunes filles venues de tous les pays. Pour *« être la plus belle, il suffit d'entrer dans* [son] *cercle de lumière »*. Mais *« l'éclat du modèle disparaît avec celui des projecteurs »*. Pauline sait aussi *« nettoyer »* les visages des vieilles dames, les visages d'avant la maladie, la souffrance ou les rides. Elle sait les *« débarrasser de toutes les salissures »* pour ne garder que *« la beauté du souvenir »*. On la surnomme *« la fée lumière »*.

« Tu ne coinvoiteras pas la femme de ton père », dit le Deutéronome. Tâche difficile pour Antoine, le narrateur, qui vient d'être mis hors de chez sa mère parce qu'il était vraiment *« tout le portrait de son père »*. Réfugié sur le Champ-de-Mars, comment cet adolescent, hanté par son aspect physique et par les transformations de son corps, pourrait-il résister au charme de celle qui sait si bien se jouer des apparences et réduire la vie aux dimensions de ses objectifs ?

Tel est le point de départ du roman de Nicole Avril, qui s'amuse à multiplier les personnages comme autant de variations sur le thème de l'image trompeuse : c'est parce que Pauline lui rappelle un tableau de Bellini que le père d'Antoine est amoureux d'elle. Pauline a deux sœurs qui, comme elle, trichent avec la réalité : l'une est professeur de gymnastique, l'autre fait fortune dans l'astrologie canine, *« l'une remodèle les corps, l'autre les destins »*. Pour les mannequins comme Flora, un jeune modèle « importé » du Pérou, *« la vie se résume à quelques clichés sous plastique. Son trésor. Sa cassette. (...) Son book »*. Et lorsque Antoine, depuis l'hôtel d'en face, *« observe à la dérobée la femme sur laquelle il n'ose lever les yeux »*, il ne se doute pas que celle-ci, la nuit, vient, dans son sommeil, lui dérober son image.

Clichés volés, reflets éphémères, déformés, édulcorés : voilà qui illustre ce que Nicole Avril entrevoit de notre époque, une fin de siècle futile et désinvolte, où une image chasse l'autre, où l'on *« effleure les jours »*, où *« l'essentiel n'est pas d'agir mais de bouger »*, où un tourbillon incessant *« contribue à donner l'illusion du mouvement perpétuel »*. Il faut, certes, pour en arriver finalement à cette conclusion-là, accepter de passer sur de longs développements, bien inutiles – la description détaillée des toilettes du père, la mort accidentelle du chat, la *« topographie canine »* du Champ-de-Mars. Il faut, certes, supporter des « scories » d'écriture qu'un écrivain confirmé devrait s'interdire – sans jouer à la sélection des « petites phrases », souvent sottement meurtrière, disons tout de même que *« le cœur n'est-il pas hypermétrope »* n'aurait pas dû passer la barrière de la relecture.

Mais alors on repense à l'époque où l'auteur, pour vivre, faisait des photos de mode (*« Je vendais ce qu'il y avait de plus extérieur en moi (...). Il fallait que je sorte quelque chose de l'intérieur, sinon j'allais mourir »*), et l'on comprend mieux pourquoi, il y a maintenant quelque vingt ans, Nicole Avril a soudain décidé d'écrire.

Florence Noiville

(1) *Dans les jardins de mon père*, Flammarion (« le Monde des livres » du 1er septembre 1989).

Impressions d'Afrique

LES IRIS BLEUS
de Nita Rousseau.
Flammarion,
coll. « Rue Racine »,
112 p., 70 F.

« Je la déteste, fredonnait Jeanne dans l'oreiller ». A dix ans, quel délice de détester sa mère, trop élégante, trop distante, trop parfumée, celle qui n'a d'yeux que pour le petit frère, et qui vous force à faire la sieste, emprisonnée sous la moustiquaire, tandis qu'elle-même, *« blonde et blanche »*, s'en va rejoindre, juste en dessous, *« son officier de mari »*. Petite fille livrée à elle-même dans un jardin de l'Afrique coloniale, Jeanne a beau s'inventer des compagnons de jeux, des héros magnifiques, elle s'ennuierait – et le lecteur aussi – sans cette haine féconde et bien connue pour toutes les Folcoche et toutes les Génitrix.

Mais ce soupçon de cruauté ne suffit pas à donner un véritable élan au premier roman de Nita Rousseau. Est-ce la volonté de traduire le désœuvrement derrière les jeux, les bêtises, les rêveries de l'enfance ? De suggérer l'ennui qui va de pair, pour Jeanne, avec une trop grande liberté ? Est-ce l'art de restituer, à travers les menus faits du quotidien, le temps suspendu, alangui, de l'Afrique ? Le livre est comme une miniature pointilliste, un pastel mélangé d'impressions, d'images, de souvenirs : le parfum entêtant des iris bleus au liseré du jardin, le tablier du cuisinier qui sentait toujours la mangue et le cola, la saveur toute particulière des mots nouveaux, *« ces mots ronds, mystérieux comme des broderies ajourées »* que Jeanne se répétait *« comme on* [se] *passe un glaçon sur la nuque »*, et puis les mots interdits – Hanoï, Along, Haiphong, – ceux qui rappelaient trop les *« temps heureux en Indochine »*, auxquels *avait succédé le temps des guerres, du silence, « des photos reléguées à la cave »*...

Dans cette probable autobiographie fictive, Nita Rousseau a pris le risque difficile de réinventer les émotions de l'enfance. Frais et sensible, ce court premier roman, tout en retenue et en délicatesse, souffre pourtant d'une absence de dynamique qui donnerait plus de force à ces petits instants émiettés.

Fl. N.

Jacques Réda, né à ...

Quand le poète retrouve sa ville natale, au « charme ésotérique »

ALLER AUX MIRABELLES
de Jacques Réda.
Gallimard, 132 p., 94 F.

A la saison des mirabelles, faire un bref retour de quelques jours – *« le temps de comprendre »* – dans la ville de garnison qui est sa *« patrie »*, c'est d'abord, pour Jacques Réda, s'étonner : *« Voilà donc où je suis venu au monde par suite d'un concours de circonstances bien hasardeux. Logiquement, c'est ailleurs, en effet, que j'aurais dû naître (en Bourgogne, au Piémont, à Paris), sans l'impatience qui lança mes aïeuls sur des chemins imprévisibles (...) Mais ce petit événement aléatoire et devenu fatal, ma naissance, aura quand même eu lieu ici, dans une de ces rues que je parcours maintenant à petite vitesse et dont je reconnais chaque détail. »*

C'est aussi s'étonner que « la ville », qui n'est jamais nommée (1), ait assez peu changé pour paraître à la fois familière et énigmatique, déroutante et protectrice. Comme si, après avoir dispersé *« dans l'espace les gestes précis d'un aïeul sédentaire et inventif »*, il bouclait la boucle en revenant à son point de départ, le narrateur retrouve, au fond de l'impasse qui était autrefois une *« petite Italie »*, dans l'ancien garage du grand-père, un bric-à-brac d'objets hétéroclites et d'outils *« incompréhensibles »* sous l'affiche Hutchinson avec son bonhomme à chapeau cabossé. Et un timbre de bicyclette du modèle jadis offert à leur clientèle par les établissements Réda.

Revenir dans la ville, c'est non seulement renouer avec un *« vaste et mouvant dispositif familial »*, mais aussi se réinsérer dans un espace presque aussi figé que celui des cartes postales, avec le sentiment que le temps était d'emblée révolu. *« Tout a déjà eu lieu. »* Quel parcours, entre le parc d'où l'espace a d'abord été perçu *« sous le grand kaléidoscope mou et flou qui bougeait autour d'un landau »* et un improbable cénotaphe, suggéré par la statue, *« en redingote de pierre »*, d'un mélancolique poète local, Charles Guérin ? *« On croit avoir frôlé des anges ou le vertige de l'être et voilà comment on finit, une feuille de marronnier en équilibre au sommet du crâne »*...

Le retour dans la ville natale ne fait que raviver les sensations, ranimer les souvenirs d'un ancien enfant unique, où l'ennui a une assez grande part. Peu importe si le collège est désormais désaffecté et l'ancien magasin familial transformé en bureaux d'assurances. *« Si je le voulais,* écrit Réda, *je traverserais sans peine mentalement la longue enfilade de pièces aboutissant à l'atelier, avec le tube du téléphone acoustique où il fallait souffler très fort pour obtenir, à l'autre bout, un soupir de vieux chien qui rêve. Je retrouverais au passage l'odeur particulière de chaque endroit dont la base commune – même dans la cuisine mélangeant le charbon, le tabac, les compotes, la lessive – restait celle du caoutchouc. »* Pour le voyageur qui repart avec son *« bagage »* de réminiscences, la ville garde à jamais son *« charme ésotérique »*.

M. Pe.

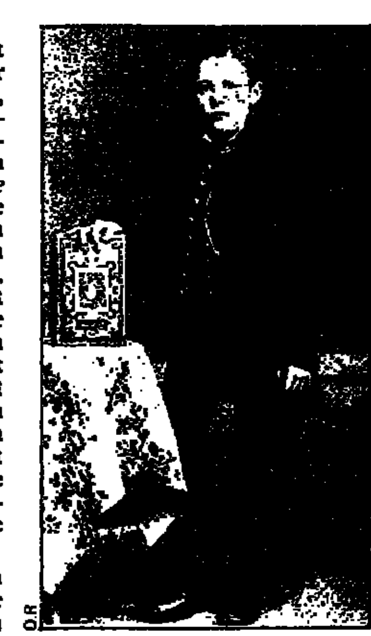
(1) Jacques Réda est né à Lunéville en 1929.

Le retour de Péguy

Suite de la page 23

Ces mots, si lourds, leur sont en effet communs. Ont-ils pour autant le même sens ? Non, démontre patiemment Finkielkraut qui, après avoir suivi l'auteur de *la Trahison des clercs* au départ de sa *Défaite de la pensée* (Gallimard, 1987), s'en sépare désormais, témoignant ainsi d'un approfondissement de sa démarche. Se méfier des mots, chercher le sens... Car Péguy est un écrivain dangereux, risqué. Ce *« grand poète chinois »*, selon la formule d'André Malraux, est difficile à saisir par bribes. C'est un auteur d'un seul tenant, à appréhender en bloc, tout à la fois limpide et complexe, clair et paradoxal, à l'image de son style ressassant, encombré de répétitions, de rebroussements et de bifurcations.

Ce n'est pas par hasard que son ami Daniel Halévy le qualifia de Nietzsche français tant, de l'un à l'autre, les pièges tendus aux lecteurs imprudents sont similaires (2). Péguy ne pense pas comme nous y avons été habitués : il ne démontre pas, il ne prouve pas, il *écrit*. S'efforçant de marier la pensée et la beauté, il invente, comme le souligne joliment Jean-Michel Rey, *« une langue étrangère à son temps »* : *« Je vis dans le tremblement d'écrire (...). Il semble toujours qu'on n'a jamais rien dit. »* Autrement dit : aller de l'avant, sans relâche, dans le risque de l'écriture, d'un style qui travaille *« dans les misères du présent »*, sans cesse en bataille avec le réel. Ecoutons-le : *« Partir, marcher droit, arriver quelque part (...). Arriver où on n'allait pas plutôt que de ne pas arriver. Avant tout arriver. Tout plutôt que de vaguer. »* Ou encore : *« Il y a quelque chose de pire que d'avoir une mauvaise pensée. C'est d'avoir une pensée toute faite (...). Il y a quelque chose de pire que d'avoir une âme même perverse. C'est d'avoir une âme habituée. »*



D.R.

L'entrée au lycée, 1885.

Aussi le mérite de Finkielkraut est-il de restituer la cohérence d'une œuvre, donnant raison à Péguy lui-même – *« Nous ne renierons jamais un atome de notre passé »*. *« Nous avons constamment tenu la même voie droite »* – contre le vigilant Henri Guillemin, péguyste déçu, qui s'efforça de prouver que l'homme des *Cahiers* pouvait dire *« le non puis le oui, le blanc puis le noir »* (3). Découplée en quatre temps – l'apparent retournement nationaliste, le procureur du *« parti intellectuel »*, le patriote charnel, le socialiste rebelle, – la démonstration de Finkielkraut affronte les obstacles, ces tragiques homonymies dont Péguy fut victime. Ainsi le *« parti intellectuel »* qu'il dénonce n'est pas celui *« de l'étranger ou de l'universel »*, désigné à la vindicte par l'extrême droite, mais *« le parti de l'absolu »*, celui des tenants de la métaphysique de l'histoire et du progrès prompts à accepter raisons d'Etat ou de parti au nom du but final et auxquels Péguy oppose les principes d'une morale non négociable. De même, *« quand Péguy parle de race, il ne désigne pas une catégorie physique ou les traits héréditaires d'une entité collective, il affirme la liaison intime d'un peuple et d'une idée »*.

Une « crise d'abêtissement »

Enfin, du lancement des *Cahiers* en 1900 à sa mort patriotique, *« l'exaspération anti-allemande de Péguy et sa fureur antimoderne ne procèdent pas de la même inspiration. La première ne cesse de lui faire oublier ce que lui a révélé la seconde »*. Loin de toute apologie béate, Finkielkraut ne se dérobe pas devant l'ultime difficulté du Péguy haineux, emporté par l'ivresse revancharde, traitant Jaurès de traître et d'*« agent du parti allemand »*. Une *« crise d'abêtissement »*, commente-t-il, citant Nietzsche ; le suicide intellectuel d'un révolté que, pour autant, *« la montée des périls n'a pas transformé en défenseur de l'ordre et de la tradition »*. Jusque dans cette dérive, Péguy est terriblement actuel : n'était-ce pas le renoncement devant un monde devenu inintelligible, emporté par la folie des hommes ?

Quelques regrets pour finir. On devine que Finkielkraut parle à travers Péguy mais, pour qui n'a pas lu ses ouvrages précédents, ces résonances sont par trop allusives ou abruptes, notamment quand il pourfend un antiracisme perverti en *« xénophilie de galerie marchande »*. On flaire cet amour des « petites nations » proclamé dans l'affaire croate et ce parti pris républicain entrevu dans les débats scolaires, mais on aurait préféré qu'il donnât plus de chair à cet *« internationalisme nationaliste »* prêté à Péguy, quitte à épouser parfois le style remâchant de ce dernier, moins froid et désincarné. Enfin, on regrette l'absence de Georges Sorel – cité une seule fois alors que Péguy l'appelait *« notre Maître »* – et de Walter Benjamin – dont l'œuvre, toute d'écho complice, offre la même conception de la tradition (4).

Reproches mineurs puisque l'essentiel est dit : loin d'être passéiste, la critique péguyste de la modernité est la revendication têtue de ses promesses, l'exigence acharnée du possible, la quête désenchantée d'une *« possibilité oubliée du socialisme »*. Résolument du côté des vaincus et des oubliés, contre les cyniques et les parvenus, Péguy nous invite à retrouver le chemin de l'exigence morale, celle qui lui faisait dire : *« Une seule injustice, un seul crime, une seule illégalité, surtout si elle est officiellement enregistrée, confirmée, une seule injure à l'humanité, une seule injure à la justice et au droit, surtout si elle est universellement, légalement, nationalement, commodément acceptée, un seul crime rompt et suffit à rompre le pacte social, tout le contrat social »*.

Edwy Plenel

(2) Voir le dossier sur Nietzsche et la chronique de Roger-Pol Droit « Un mauvais garçon ? », dans « le Monde des livres » du 15 novembre 1991.

(3) Henri Guillemin, *Charles Péguy*, Seuil, 1981.

(4) Sur Georges Sorel : Shlomo Sand, *l'Illusion du politique*, La Découverte, 1985 ; sur Benjamin et Péguy : Hella Tiedemann-Bartels, « La mémoire est toujours de la guerre », dans *Walter Benjamin et Paris*, Cerf, coll. « Passages », 1986.

★ Les œuvres de Péguy ont été reprises dans une nouvelle édition de « la Pléiade », due à Robert Burac. Deux volumes de prose ont paru. Un troisième, et dernier, sera publié cette année. Les œuvres poétiques feront également l'objet, ultérieurement, d'une nouvelle édition.

PSYCHOLOGIE EN MIETTES

par Roland Jaccard

La psychanalyse contestée

Il serait tout à fait regrettable que passe inaperçu l'excellent essai de Renée Bouveresse, spécialiste de Karl Popper, et de Roland Quilliot, auteur d'ouvrages sur Koestler et Borges, consacré aux *Critiques de la psychanalyse*, sous prétexte qu'il s'agit d'un « Que sais-je ? ». Rarement d'ailleurs la maxime de Montaigne et l'esprit de la célèbre collection des Presses universitaires de France – esprit tout à la fois pédagogique et critique – n'auront été aussi bien illustrés que par ce travail tout en questionnements et en érudition légère.

Le débat que suscite la psychanalyse lui est consubstantiel : de Karl Kraus à Wittgenstein, de Schnitzler à Sartre, sans oublier les contestations internes (Rank, Kardiner ou Szasz) et les offensives des neurosciences, elle n'a pas cessé d'être au cœur d'un débat d'ordre psychologique (pourquoi les adhésions et les rejets ?) et métaphysique (quel est son rapport à la vérité ?). La culture postmoderne se détourne aujourd'hui des orgueilleuses ambitions et des fragiles certitudes de la psychanalyse au profit d'une représentation minimaliste de son approche de l'inconscient et de ses vertus thérapeutiques. La cause freudienne n'est plus ni à défendre ni à rejeter : elle provoque encore une curiosité amusée qui est plus d'ordre esthétique ou historique que théorique ou clinique. C'est ce trajet que nous invitent à parcourir Renée Bouveresse et Roland Quilliot.

► **Les Critiques de la psychanalyse**, *de Renée Bouveresse et Roland Quilliot, PUF, 123 p., 28 F.*

Les expériences de Boris Cyrulnik

Si la psychanalyse meurt un jour, ce ne sera pas pour avoir été réfutée, mais parce que d'autres modèles théoriques se seront substitués à elle. Dans cette perspective, les travaux de Boris Cyrulnik, neurologue et membre fondateur du Groupe d'éthologie humaine, ont déjà retenu l'attention. *Mémoire de singe et paroles d'hommes*, en 1983, et *Sous le signe du lien, une histoire de l'attachement*, en 1989, ont connu des succès retentissants : pour une fois, on avait l'impression que, libéré de toute entrave dogmatique, un chercheur apportait vraiment du nouveau dans l'étude du comportement humain. Impression confirmée avec *la Naissance du sens*, excellemment présenté par Dominique Lecourt.

Parmi les expériences menées par Cyrulnik, il en est une qui amusera le lecteur : elle consiste à photographier les objets disposés autour du lit de sujets perturbés. On voit alors, concrètement, comment tel type de pathologie entraîne une certaine organisation de l'espace. Boris Cyrulnik montre bien comment le territoire humain n'apparaît jamais comme un espace simplement marqué à la mode animale, mais bel et bien comme un territoire sémantique. On lira aussi avec curiosité les pages où il s'oppose à Freud sur le problème des effets perturbateurs de l'inceste.

► **La Naissance du sens**, *de Boris Cyrulnik, Hachette, 116 p., 79 F.*

Redécouvrir l'intimité

Psychiatre italien et professeur à l'université de Genève, Willy Pasini, à l'instar de Boris Cyrulnik, s'éloigne des voies classiques de la psychanalyse pour comprendre ce que signifie et comment est vécue en cette fin de siècle l'intimité.

Il observe que les deux axes conducteurs des années 80 aux années 90 sont les déplacements de l'idéologie vers l'émotion et ceux de l'autonomie vers le repli sur soi. La vie sexuelle n'a pas échappé à ce passage de la vie publique au privé. *« Comme s'il y avait eu indigestion de sexe, on a assisté à un reflux de la sexualité. »* Sur le double plan idéologique et privé, l'intimité est sans doute le vrai projet, la valeur principale des années 90. A partir de là, Willy Pasini scrute les différents visages de l'intimité, tant dans ses aspects anthropologiques que cliniques. D'excellentes analyses sont également consacrées aux malentendus culturels relatifs à l'intimité.

► **Eloge de l'intimité**, *de Willy Pasini, traduit de l'italien par Marie-France Brouillet, Payot, 284 p., 125 F.*

Une poésie révolue ?

La modernité poétique n'est pas toujours là où on l'attend, là où on la clame, et militer pour elle n'assure pas de la faire advenir. Essentiellement catholique et largement patriotique, la poésie de Charles Péguy (1) semble s'inscrire exactement à contre-courant des aspirations actuelles. Rien en elle, ni ses thèmes, ni ses formes, ne répond aux goûts supposés des générations nées après deux guerres mondiales et après les grandes vagues des révoltes et des révolutions. Conçue à la veille de 1914, cette poésie serait-elle, comme un album de vers anciens, enfermée dans son temps et révolue ? Ou bien un retour, dans cette région aussi du vaste domaine péguyste, est-il encore envisageable ?

« C'est long et c'est toujours un peu la même chose... » Avec un bon sens un peu court, lui, Alain ironisait, en 1910, sur une évidence : la mélopée rugueuse et pauvre, l'interminable et répétitive coulée de prose et de vers libres du *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc*, qui venait de paraître, n'offrent guère de séduction, ou plutôt en présentent de bien particulières... Ce curieux mélange de littérature de terroir et de catéchisme est loin des précieux sertissages symbolistes, loin d'Apollinaire et de Paul Valéry, qui se taisait alors avant de proposer au public ravi l'intelligente arabesque de sa *Jeune Parque*. Mais Péguy était loin également de Paul Claudel, l'autre grand sommet poétique et chrétien de ce début de siècle, qui publiait, en 1910 également, ses *Cinq Grandes Odes*.

La poésie de Charles Péguy n'est pas séparable de sa prose. *« Tout y est en besogne et en train de se produire »*, soulignait Jacques Rivière. Avec la matière unique d'une langue de terre lourde, argileuse, elle participe du même prodigieux effort de la pensée qui se construit à mesure, de cette même farouche, inflexible volonté de convaincre et d'enseigner. *« Tout conspire, au-dessus de moi, tout concourt à faire de moi un paysan non point du Danube, ce qui serait de la littérature encore, mais simplement de la vallée de la Loire... »*

Toute la métaphysique, toute la théologie et la poétique de Péguy sont consubstantiellement attachées à sa langue charnelle, à son débit, à ses vagues, à son soulèvement : *« Mer labourable (...) vagues céréales, océan de labours. »* Si cette langue est gonflée, c'est de sens, de signification. Si elle ne s'arrête pas, si elle se reprend et s'amplifie toujours, c'est qu'elle répond à une sollicitation, à une injonction, elles-mêmes permanentes, c'est qu'elle cherche toujours à donner corps à l'esprit qui la suscite.

Obéissance à une loi

Avec une admirable liberté, Charles Péguy épouse le dogme catholique et s'exalte en lui. Cette liberté, il en revendique, avec un orgueil rusé et ironique, les enracinements : *« Nous préférons vous le dire, nous sommes aussi bêtes que saint Augustin et que saint Paul... et pourquoi ne pas le dire ? que Pascal et que Corneille. »* Lorsqu'il fait parler Dieu, l'audace se métamorphose en exercice de piété. Du vers libre, qu'illustrent encore *le Porche du mystère de la deuxième vertu* (1911) et *le Mystère des saints Innocents* (1912), il passe à l'alexandrin distribué en quatrains des *Tapisseries* et d'*Eve*. Dernière grande œuvre du poète, cette magnifique méditation de près de douze mille vers sur les mystères conjugués de l'incarnation et de notre condition humaine paraît en 1913, comme *Du côté de chez Swann*.

« Le langage de Péguy est le langage de la passion de Péguy », écrivait le poète Robert Marteau (*Esprit*, août-septembre 1964). Cette affirmation qui s'applique, somptueusement, à l'*Eve* peut aussi, dans un sens plus intérieur, s'appliquer aux quatrains posthumes, qui, proches des fantaisies de Toulet ou de Laforgue, sont la part de son œuvre la plus révélatrice de son intimité psychologique et spirituelle. Rien n'est plus profondément émouvant que cette *Ballade du cœur qui a tant battu*.

Un retour à Péguy ne devrait pouvoir faire l'économie de sa poésie, de toute sa poésie, faiblesses comprises. En elle, le mouvement perpétuel de la pensée trouve une forme d'accomplissement. Accomplissement qui n'est pas arrêt mais, encore et toujours, tâche et devoir à remplir, obéissance à une injonction, à une loi, et, par là, libération. Comme toute grande poésie, celle de Péguy n'illustre ni n'orne une pensée. Elle prolonge *son mouvement, donnant à* entendre ce qui ne peut l'être que là.

Mais, reconnaissons-le : à l'inverse de celle de Claudel, dont le verbe puissant peut s'entendre hors de son cadre chrétien, la poésie de Péguy resterait insupportable à quiconque refuserait d'adhérer, même provisoirement, même du bout de l'esprit, à la religion de son auteur. Il faudrait aussi tenter d'analyser le mode particulier de lecture – patiente, s'efforçant, toujours en éveil et en travail – auquel Péguy invite dans ses proses comme dans ses poèmes. Mode dans lequel l'intelligence se laisse, par ferveur, atteindre, enseigner, modifier. Mode dont on ne doit pas hésiter à affirmer l'actualité.

Patrick Kéchichian

(1) Outre un volume déjà ancien de « la Pléiade », préparé par Marcel Péguy, le fils de l'écrivain, on trouvera une part importante de l'œuvre de Charles Péguy dans deux volumes de la collection « Poésie », chez Gallimard. Enfin, Julie Sabiani a donné, en 1973, chez Klincksieck, une édition de *la Ballade du cœur qui a tant battu*.

« Penser là où ça fait mal »

Du fondateur du « Monde » à la revue « Esprit », inventaire de la galaxie « péguyste »

« Quel maître d'incertitude ! » Le compliment est à l'image de son auteur, Hubert Beuve-Méry, qui n'est pas encore le fondateur du *Monde*. En 1941, à l'Ecole des cadres d'Uriage, Beuve-Méry s'impose par une conférence sur « Charles Péguy et la révolution du vingtième siècle » destinée à combattre l'annexion de l'écrivain par Vichy. Uriage est alors, expliquera-t-il en 1977 en prologue à une réédition de ce texte, *« foyer de résistance sous couverture officielle »*, avant d'être dissoute, fin 1942, cadres et élèves rejoignant alors le maquis.

« Mise à jour au fil du temps », cette relecture de Péguy restera durant toute la guerre le credo du futur Sirius, fasciné par le personnage, *« socialiste excommunié par l'église socialiste, national jugé hérétique par l'église nationaliste, catholique louvoyant indéfiniment autour du porche de l'Eglise »*. En faisant la part des propos de circonstance, il n'est pas exagéré d'y voir la charte intime d'un Beuve-Méry alors à l'orée de la quarantaine. Et d'y entrevoir cette ambiguïté d'un journalisme inspiré par Péguy qui s'en prenait pourtant au journal, *« cet affreux piétinement de lettres »*, ajoutant : *« Nous, modernes, ne sommes plus que des macules de journaux. »* Peut-être est-ce là le paradoxe fondateur et créateur du *Monde* ?

Péguy, écrit Beuve-Méry, *« dans l'unité profonde de son socialisme, de son nationalisme et de son christianisme, présage et résume les conditions essentielles d'un humanisme retrouvé, d'un nouvel âge du monde (...). Qu'ils le veuillent ou non, les bons ouvriers de la révolution qui reste à faire seront nécessairement les compagnons de Péguy »*. La révolution ? « Beuve » s'empare du mot, le revendique et le triture, posant Péguy en *« révolutionnaire total »* dans une confluence de la révolution sociale – *« il ne s'agit de rien de moins que de renverser la clef de voûte du monde bourgeois, le Moloch capitaliste : l'Argent »*, – de l'amour de la patrie – celui d'un *« vieux républicain »* qui sait qu'*« il ne peut y avoir d'unité réelle, d'ordre réel, qu'appuyés sur la liberté »*, ce *« désordre vivant »*, – et de la grâce chrétienne – celle d'un christianisme devenu *« pleinement lui-même »* et non plus accaparé par les *« dévots »*.

C'est à Jean Bastaire que l'on doit de pouvoir lire ce texte étonnant, sans doute déroutant pour nos modernes. Secrétaire général de l'Amitié Charles-Péguy, il dirigea l'excellent *Cahier de l'Herne* consacré à Péguy en 1977 et où figure la conférence de Beuve-Méry (1). Fondée en 1942, mais officiellement déclarée en mai 1946, l'Amitié Charles-Péguy s'est efforcée de combattre l'annexion de celui-ci par l'extrême droite, et la stigmatisation qui en découlait.

« Quand un pouvoir abuse... »

Inlassable archiviste, Jean Bastaire a prouvé que, dès ses origines, la Résistance a su ressaisir Péguy contre Vichy, d'Edmond Michelet, polycopiant un long passage de *l'Argent, suite*, dès le 17 juin 1940, à Aragon et Vercors publiant, en juin 1944, un *Péguy, Péri*, aux Editions de Minuit. Puis ce fut un long silence que Bastaire explique aujourd'hui ainsi : *« C'était la vogue du marxisme. Le côté libertaire de Péguy était gênant. Car si, dans les années 50, on avait voulu le lire, il aurait fait les mêmes ravages que Soljenitsyne dans les années 70 ! Quand un pouvoir abuse, Péguy dit non. Y compris s'il s'agit de la gauche, de ses anciens amis socialistes ou dreyfusards. »*

L'autre citadelle d'un « péguysme » militant d'inspiration chrétienne est *Esprit*, cette *« revue personnaliste en lutte contre le désordre établi »* fondée en 1932 par Emmanuel Mounier. Jean-Marie Domenach et Paul Thibaud, ses directeurs successifs de 1957 à 1988, parrainèrent, en 1964, un riche numéro spécial intitulé – déjà – « Péguy reconnu » (2). La guerre d'Algérie est encore toute proche, et Paul Thibaud, revenant sur l'affrontement de Jaurès et Péguy, écrit : *« Aujourd'hui, le socialisme apparaît moribond, sinon comme force politique, du moins comme culture, comme source de valeurs et de vie, perverti par ces armées* politiques *que Péguy a quittées l'imprécation à la bouche. »* Son successeur à la direction de la revue, Olivier Mongin, semble lui faire écho quand il explique aujourd'hui : *« Le parti intellectuel tel que le stigmatisait Péguy est mort sous nos yeux. Ce sont ceux qui croyaient qu'il y a une science ou un savoir de l'histoire. Et ce parti moderne, ce n'est pas seulement le marxisme, c'est aussi un certain socialisme qui, lui aussi, est en train de décliner devant nous. »*

« La fin des utopies totalitaires, ajoute Mongin, *c'est en même temps la redécouverte de l'inachèvement de nos démocraties. Nous sommes sommés de retrouver un certain sens du présent, une pensée de l'action. La colère de Péguy contre le* « rien ne fait de mal » *de Jaurès est ici en totale résonance : non seulement tout peut faire mal mais, par-dessus tout, il faut penser là où ça fait mal, pour qu'il y en ait moins, moins de souffrance, moins de misère. »*

E. P.

(1) *L'Herne*, n° 32, 1977. Jean Bastaire est également l'auteur d'un *Péguy l'insurgé* (Payot, coll. « Traces », 1975) et d'un *Péguy l'inchrétien* (Desclée, coll. « Essai », 1991). L'Amitié Charles-Péguy publie un bulletin d'informations et de recherches (chez F. Gerbod, 12, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris).

(2) *Esprit*, août-septembre 1964. Ce numéro est encore disponible. S'adresser à *Esprit*, 212, rue Saint-Martin, 75003 Paris (tél. 48-04-92-90).



L'HISTOIRE

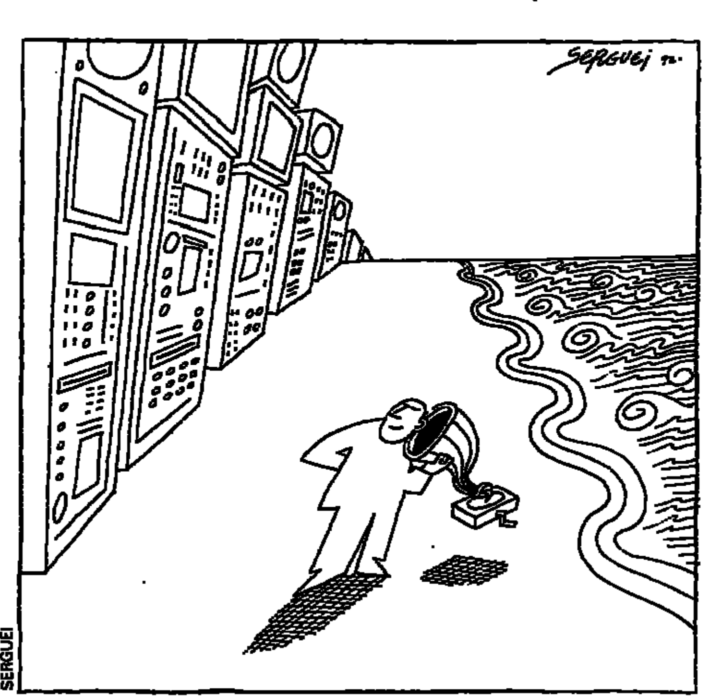
par Jean-Pierre Rioux

MÉMOIRE DE LA TERREUR
Vieux Montagnards et jeunes républicains au XIXe siècle,
de Sergio Luzzatto.
Presses universitaires de Lyon,
223 p., 115 F.

L'ALLÉGORIE DU PATRIMOINE,
de Françoise Choay.
Le Seuil, coll. « La couleur des idées »,
276 p., 135 F.

SALONIQUE 1850-1918
La « ville des juifs » et le réveil des Balkans,
sous la direction de Gilles Veinstein,
Autrement, série « Mémoires » nº 12,
294 p., 120 F.

OZERLAG 1937-1964
Le système du goulag : traces perdues, mémoires réveillées d'un camp sibérien,
sous la direction d'Alain Brossat, Sonia Combe et Leonid Moukhine,
Autrement, série « Mémoires » nº 11,
251 p., 120 F.



Eclats de mémoires

L'ÉTUDE historique de la mémoire collective fait son chemin. Et c'est peut-être même à travers elle, n'en déplaise aux positivistes attardés, que s'affirmera en bonne part le renouveau tant attendu des méthodes et des thèmes en histoire. En ouvrant si volontiers tous ces livres qui, dans le joyeux désordre de l'exploration, scrutent la construction du souvenir et disent la force de ses usages sociaux, on n'oubliera donc pas qu'ils fouaillent une discipline et esquissent peu ou prou les contours historiographiques de son avenir.

Voici par exemple un jeune historien italien, Sergio Luzzatto, qui a lu avec la même dévotion les travaux de Georges Lefebvre et de François Furet sur la Révolution française mais qui a eu l'envie de s'inventer tout seul une problématique en allant renifler les vieux sangliers de la Montagne qui se morfondirent en exil, à Bruxelles le plus souvent, après 1815. Comment ces cent cinquante Brutus en retraite ont-ils reconstruit et promu une fidélité mémorable à la Convention, dont ils furent membres, et à la Terreur, qui l'épuisa ? Nombre d'entre eux, et non des moindres, comme Carnot, Cambon, Sieyès ou David, choisirent, il est vrai, le parti de Diogène : ils se turent obstinément, trop conscients d'être tombés *« dans le néant de l'adversité »*. Mais beaucoup de ces régicides, en revanche, rédigèrent des Mémoires, ferraillèrent avec les premiers historiens de l'aventure révolutionnaire, mobilisèrent leurs enfants, pour témoigner, enseigner et faire appel des jugements de la postérité, qui, on l'imagine, n'étaient pas tendres sous la Restauration.

Les voilà donc attelés à la rédaction de leur testament et burinant leur inscription funéraire. Ils prennent leurs aises en s'abritant sous la grande ombre de Danton, vomissent Robespierre et Saint-Just, minimisent le rôle des sans-culottes et majorent celui de la guerre pour expliquer les dérapages du processus révolutionnaire. Tous s'avouent très proprement déistes, imperturbablement fidèles à l'Antiquité : de bons garçons du dix-huitième siècle, en somme, qui souhaitaient transmettre un peu rudement aux générations futures l'amour de Jean-Jacques et la vertu de Caton. L'histoire, il est vrai, dès l'éclair de juillet en 1830, va dépasser ces vieillards.

Les voici bientôt décrits par Hugo dans *les Misérables* ou par Renan dans ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* chantés par Nodier, écoutés à leur retour d'exil par tous les historiens romantiques. Les derniers survivants, toujours propres, parfois un ruban tricolore au chapeau ou à la boutonnière, radoteront à l'aise dans les cercles et les cafés tout en relisant *Candide*. Il n'empêche qu'ils ont su faire écho et que, sans leur promotion d'une mémoire biaisée et cauteleuse, c'est un tout autre héritage de la Révolution écartelée entre 89 et 93 que la République eût engrangé à la fin du dix-neuvième siècle. Luzzatto le dit bien joliment dans ce petit livre nerveux, érudit et parfois même brillant.

FRANÇOISE CHOAY est plus didactique et moins alerte, mais elle cerne fort bien, de son côté, un enjeu de mémoire que vivent au quotidien nos villes surchargées de touristes photographiant le moindre édicule et assiégeant les musées. Car tous ces badauds à l'affût ne se contentent pas de témoigner pour une mondialisation fadasse de la notion de patrimoine, ou pour une démocratisation du savoir et de la curiosité désintéressés. Leur enthousiasme trahit la soif de linéarité temporelle qui nous a saisis, il enregistre notre refus de l'accident ou du drame historique, il fortifie le culte d'une mémoire apaisante, flatteuse et largement médiatisée.

L'Allégorie du patrimoine remonte donc fermement le temps pour marquer les étapes qui ont conduit aujourd'hui à cette joyeuse atmosphère de kermesse. Car le patrimoine monumental fut distingué dès le quinzième siècle, quand l'amour des antiquités et l'entregent des «antiquaires» furent mis au service du premier humanisme, quand le culte de l'art contribua à faire sortir les esprits du Moyen Age. Il fut ensuite historisé, installé dans un passé irrévocable, mais reconnu pour constitutif d'une mémoire nationale par la Révolution – malgré ses destructions, – puis par Guizot et Mérimée. Dès la fin du dix-neuvième siècle, diront le Viennois Riegl ou quelques Italiens trop ignorés de nos urbanistes et de nos architectes, voici les monuments tenus pour reliques d'un monde perdu et déjà objets de culte : *« Sur le sol déstabilisé d'une société en cours d'industrialisation, ils semblent rappeler à ses membres la gloire d'un génie menacé. »* Il nous appartiendra, au vingtième siècle, d'élargir le lieu du culte aux dimensions des centres-villes à peu près protégés et des pratiques ostentatoires de la fidélité mémoriale, devenue une pratique culturelle de masse...

LA mémoire, toutefois, n'est pas nécessairement peuplée de signes tangibles ou de volontarismes revanchards. C'est même toute la force de la série, si réussie, des « Mémoires » lancée par *Autrement* que d'avoir parié sur l'entrelacs des idées et des lieux, sur l'accumulation au grenier des souvenirs, pour nous faire toucher du doigt la texture de la mémoire des groupes insérée aujourd'hui dans cette mondialisation vagabonde des réminiscences dont le culte des monuments n'est que le signe le plus spectaculaire. Après Londres victorienne, Madrid du *« no passaran »*, Tolède la tolérante, la Rome mussolinienne ou Berlin en *Ange bleu*, et avant Fès médiévale, Istanbul, Séville et Alexandrie, annoncées en 1992, elle fait rouler vers nous deux perles : Salonique et Ozerlag.

Au bord du Vardar, au fond de sa baie, Salonique survit en nous par les images colorées des rabbins à la barbe en lambeaux, des derviches enrubannés, des matrones généreuses et des trafiquants en haillons passés au soleil, dans une cacophonie surveillée par la bienveillante Porte. Là-bas, on pouvait faire fortune, comme l'étrange sieur John Albott, en exportant des sangsues, on cultivait l'art du polyglotte tout en vénérant le français, on brassait et rebrassait l'Europe du commerce, les Balkans sauvages et l'Orient de rêve, jusqu'au retour de Thessaloniki dans le giron grec en 1912, son élévation au rang de camp retranché des Alliés en Orient pendant la Grande Guerre et l'incendie de 1917 qui la bouleversa. La force du recueil, tout en pudeur, dirigé par Gilles Veinstein, est de nous faire saisir, sous cette pacotille de mémoire, la vivacité de ces juifs sépharades auxquels l'Ottoman laissa le soin de donner âme à la cité qui dynamisa, un temps, son empire vermoulu. Et de nous convaincre que, après le dépérissement de cette communauté après 1918, puis son extermination par les nazis en 1943, Salonique ne survivrait jamais qu'en mémoire.

OZERLAG, le «camp des lacs», est cette désolation stalinienne sur le chemin de la Kolyma, ouvert en 1937 pour construire le Baïkal-Amour-Magistral, la voie ferrée qui, sur 720 kilomètres, forcera l'Eldorado sibérien et permettra, notamment, de lancer le gigantesque barrage de Bratsk. Ce morceau de goulag, étiré en colonies pénitentiaires perdues dans la taïga tout au long de la «trace», a reçu plus de 100 000 prisonniers, des politiques et des droits communs, des Russes rouges ou blancs, des républicains espagnols, des soldats de la division Azul envoyés par Franco sur le front de l'Est, et même quelques Français dont un survivant retrace le calvaire.

Le train, aujourd'hui, tressaute sur un cadavre de *zek* à chaque traverse. Et pourtant, hormis quelques piquets signalant les tombes et quelques vagues débris pieusement grattés par des militants de Mémorial venus à l'écoute des rescapés et de leurs bourreaux, souvent restés sur place après la fermeture du camp, la taïga a tout effacé : à Ozerlag, il n'y a plus rien à voir. Mais justement, le beau travail d'équipe diligenté par Alain Brossat avance quinze témoignages bouleversants et d'admirables photos d'un ancien prisonnier, Vladimir Ablamski. Il fait entendre ceux qui demandent aujourd'hui réparation et dressent la cartographie de l'URSS des fosses communes. Et ce beau reportage sur une mémoire véhémente est ainsi le premier livre qui fasse découvrir, dans la solitude d'Ozerlag, la matérialité assassine du système concentrationnaire soviétique. Soljénitsyne nous avait décrit *l'Archipel* du totalitarisme. Ce fier livre mémorial nous révèle enfin un peu de la topographie historique du goulag.

Une voix de Ravensbrück

N. N.
de Violette Maurice.
Préface de Marcel Conche.
Encre Marine (Fougères 42220 La Versanne)
90 p. 79 F.

Aucun autre sujet n'a, plus que la déportation, mis en cause les limites de la littérature, les étendant à l'infini ou les réduisant à néant. Il ne s'agit pas de savoir si un écrivain est en mesure de rendre compte de la réalité extrême des camps de la mort. Il ne s'agit pas de mettre à l'épreuve la capacité de décrire l'horreur par le simple moyen des mots, des phrases, du rythme qui font qu'un livre parle aux autres. Mais on croyait jusque-là, c'est-à-dire avant la Shoah, qu'aucune expérience, si forte, si définitive fût-elle, n'avait en elle-même le pouvoir de transformer un être humain en écrivain.

Et puis les documents sont arrivés et l'on s'est aperçu que ce n'était pas seulement des témoignages : c'était quelque chose de plus, de nouveaux signes du langage humain, parce qu'ils révélaient de nouvelles limites de l'espèce humaine. On découvrait dans les récits faits par les rescapés de l'enfer nazi une nouvelle définition de la littérature.

Pour des raisons politiques, Violette Maurice, résistante du mouvement clandestin « 93 », a été déportée à Ravensbrück, au block N. N., c'est-à-dire *Nacht und Nebel* (nuit et brouillard), puis à Mathausen. Comme Primo Levi, elle observe ce que l'humanité offre à son regard dans les camps. Un enfant de six ans qui en paraît trois. Une agonisante qu'on fourgue à la morgue, qui vit sa mort avant sa mort, qui en ressort épouvantée, qui meurt enfin d'épouvante et d'épuisement. Un SS qui joue du piano : *« Ces notes avaient suffi à faire affluer à nos âmes tout le monde chaviré des souvenirs de douce intimité ! (...), nous ne pouvions plus faire un geste ; pendant une seconde, nous fûmes à nouveau des femmes libres. »*

Violette Maurice use parfois d'un humour noir : son but n'est pas de magnifier le comportement de ses compagnes, mais de tout dire et de rappeler ces réserves de vie intérieure dont chacune disposait dans la déchéance absolue : *« La nature sourit alentour, une nature exubérante de vie et de couleurs, qui vous empoigne et vous grise ; en la contemplant, on oublie le champ visuel immédiat, tous ces squelettes dévêtus qui se côtoient dans une pourriture sans nom, sous l'œil placide de la* blockowa (1) *opulente à faciès de grenouille, en train de faire l'amour sur un divan avec un soldat nazi. »*

Le récit de Violette Maurice a la même structure que les textes de Primo Levi : de brefs chapitres, comme de furtives, mais précises, visions de cauchemar, exposées sereinement, sans inutile lyrisme. Il date de 1946. Tout en félicitant un petit éditeur régional de perpétuer cette mémoire, étonnons-nous que, en quarante-cinq ans, il ne se soit pas trouvé de « grande maison » pour servir d'amplificateur à cette voix. Ça paie peut-être moins que Barbie ?

René de Ceccatty

(1) La responsable du block, en polonais.

DERNIERES LIVRAISONS

DANSE

Les Ballets russes à l'Opéra. – A l'occasion de l'exposition qui se tient à la bibliothèque-musée de l'Opéra de Paris (*voir* « le Monde des arts et spectacles » *du 16 janvier*), Martine Kahane (texte) et Nicole Wild (iconographie) retracent, dans ce superbe album qui tient lieu de catalogue, l'histoire de la grande aventure artistique des Ballets russes. (Hazan-Bibliothèque nationale, 200 p., 280 F.)

ESSAIS

DANIEL SIBONY : *Du Vécu et de l'invivable. Psychopathologie du quotidien.* – Une suite d'éclairs sur l'événement réel et concret – « rebonds » dont beaucoup ont paru dans la presse, beaucoup de surprises, de points critiques qui sont la texture même de notre vie présente. Des « récits de la pensée », comme si elle était fable ou histoire. (Bibliothèque Albin Michel, 370 p., 160 F.)

HISTOIRE

HENRY KRAUS : *A prix d'or. Le financement des cathédrales.* – Loin du cliché romantique de la cathédrale bâtie dans l'enthousiasme populaire, l'étude attentive du financement complexe et laborieux de huit de ces grandes entreprises : Paris, Amiens, Toulouse, Lyon, Strasbourg, York, Poitiers et Rouen. (Le Cerf, 361 p., 330 F.)

ROBERT FOSSIER : *la Société médiévale.* – Une synthèse renouvelée sur une société étroitement dépendante de l'économique et du spirituel, rigoureusement ordonnée par grandes phases chronologiques. (Armand Colin, coll. « U », 462 p., 190 F.)

GEORGES DIOQUE : *le Baron Antoine (1749-1826).* – L'histoire d'un étonnant personnage qui quitte le Haut-Dauphiné pour se consacrer au grand commerce à Marseille, puis à Constantinople. Il sera maire de Marseille de 1805 à 1813. Napoléon Ier le fera baron d'Empire en 1808. (Ed. Société d'Etudes des Hautes-Alpes, 234 p., 120 F.).

LETTRES ETRANGÈRES

LUIGI NATOLI : *Coriolano, Histoire des Beati Paoli.* – Suite de la saga des Beati Paoli, où l'affrontement des caractères est porté à l'incandescence. Ce dernier tome, qui prolonge *le Bâtard de Palerme* et *la Mort à Messine*, est traversé par le vent de l'Histoire et met au premier plan le peuple de Palerme, son sens du sublime, son amour de la liberté ; traduit de l'italien par Jacqueline Huet et Serge Quadruppani. (Ed. A. M. Métailié, 634 p., 150 F, les trois volumes sous coffret, 420 F.)

SOCIOLOGIE

CHARLES DEBBASCH ET JEAN-MARIE PONTIER : *la Société française.* – Voici la deuxième édition de cette « somme » couronnée par l'Académie des sciences morales et politiques. Des réponses fouillées aux questions sur « la nation française », « les structures sociales », « les manières d'être des Français », « les familles de pensées », « les grands clivages » », « la vie culturelle ». (Dalloz, 910 p., 236 F.)

La mort de l'éditeur Jean-Pierre Joecker

Lorsque Jean-Pierre Joecker dut, en juin 1986, pour des raisons de trésorerie, arrêter la parution de la revue mensuelle *Masques* et les publications des éditions Persona, de nombreux lecteurs eurent le sentiment que se terminait tristement, injustement, une entreprise culturelle de qualité, et qu'ils perdaient un miroir et un écho. C'est au printemps 1979 que Jean-Pierre Joecker, avec quelques amis, enseignants et militants politiques, fondait cette *« revue des homosexualités »*, bientôt suivie d'une maison d'édition. Chacun fut immédiatement frappé par l'exigence, la diversité, la rigueur des projets. Tournée vers le cinéma et la littérature, la revue, tout d'abord trimestrielle, proposait des interviews, des dossiers, qui demeurent encore maintenant de précieux documents et des références : rencontres avec des acteurs, des écrivains, redécouvertes, analyses approfondies (entre autres Genet, Tennessee Williams, Carson Mac Cullers, Augiéras). Persona devait, par ailleurs, éditer *le Livre blanc* de Cocteau, le scénario inédit d'*A la recherche du temps perdu* de Visconti, des albums sur Pasolini et Visconti, des textes de Gore Vidal, James Purdy, Natalie Barney.

La discrétion, l'intelligence ironique, la subtilité, le respect du travail sont, en milieu littéraire, des qualités si rares que tous ceux qui étaient amenés à collaborer avec Jean-Pierre Joecker prolongeaient naturellement en amitié un rapport professionnel. Copi, dans le recueil de nouvelles publié par Persona, *Virginia Woolf a encore frappé*, faisait apparaître son éditeur dans un rôle inattendu, comme pour conjurer la réserve presque intimidante d'un homme de culture qui, à son insu peut-être, aura influencé de façon déterminante le travail de ses amis.

R. de C.

EN BREF

□ **Traductions philosophiques.** – Le Centre de recherches sur l'histoire des systèmes de pensée moderne (Paris-I, UFR de philosophie) organise un cycle de quatre journées d'études sur le thème : « Traduire les philosophes ». Elles auront lieu à la Sorbonne, les dimanches 19 et 26 janvier et 22 et 29 mars 1992.

□ **Autour de Claude Lefort.** – A l'occasion de la parution du livre de Claude Lefort *Ecrire. A l'épreuve du politique* (Calmann-Lévy, 398 p., 160 F), trois journées autour de son œuvre sont organisées sous le titre « L'institution de la démocratie » les 30, 31 janvier et 1er février 1992, avec le concours du Centre national des lettres. Renseignements complémentaires auprès des organisateurs : Espace Séminaire Philosophie du Centre Georges-Pompidou (42-77-12-33), revue *Esprit* (48-04-92-90).

□ **Rencontre avec Marin Sorescu.** – L'écrivain roumain Marin Sorescu, auteur de *Paysan du Danube* et *la Vision de la tanière* (Ed. Jacqueline Chambon) rencontrera ses lecteurs lundi 27 janvier, à 19 heures, au centre culturel roumain, 1 rue de l'Exposition, Paris 7e.

□ **Rectificatif.** – Dans l'article de Roger Chartier consacré au livre de Bernard Vincent, *1492. L'année admirable* (« le Monde des livres » du 10 janvier), une malencontreuse erreur de transmission a transformé les *morisques*, ces musulmans d'Espagne convertis au catholicisme, en *moresques* pour le moins étranges.

Les nuits de Sibilla

L'œuvre ou la vie ? Dans la première moitié du siècle, la romancière italienne Sibilla Aleramo refusa toujours de choisir. Portrait d'une perpétuelle évadée

Notre collaborateur René de Ceccatty vient de publier *Nuit en pays étranger*, un livre sur la vie de l'écrivain italien Sibilla Aleramo, et de traduire *J'aime donc je suis*, une œuvre de ce même auteur. Nous avons demandé à la romancière Linda Lê de rendre compte des deux ouvrages.

NUIT EN PAYS ÉTRANGER
de René de Ceccatty.
Julliard, 402 p., 140 F.

J'AIME DONC JE SUIS
de Sibilla Aleramo.
Traduit de l'italien
par René de Ceccatty. Julliard, 201 p., 100 F.

« Si quelqu'un a du caractère, il vit aussi une expérience qui revient toujours. » Le mot de Nietzsche pourrait servir d'exergue à la vie de Sibilla Aleramo, romancière italienne née en 1876, morte en 1960. Figure du féminisme, ambassadrice désargentée des lettres transalpines dans les salons parisiens, elle survécut, dans les années 30, grâce à la pension versée par le gouvernement de Mussolini. Après la guerre, elle devint l'égérie du Parti communiste. Elle fut surtout la compagne, l'amante, de bon nombre d'intellectuels italiens de la première moitié du siècle. A ses amants, Sibilla Aleramo reprochait leur prudence. Tout, disait-elle, pourrit parce que nous manquons de courage, parce que nous avons peur de souffrir et de faire souffrir. Après avoir subi sa jeunesse comme une épreuve sans dénouement, elle se souvint du mot de Nietzsche et décida, à vingt-six ans, de *« devenir ce qu'elle est »*. Elle se nommait Rina Faccio, elle se fit appeler Sibilla Aleramo – c'est le début d'une vie marquée par l'orgueilleuse affirmation de la liberté.

Le salut par Ibsen

Les livres de René de Ceccatty revendiquent la même liberté, le même désir de vagabondage qui s'exprime à travers deux thèmes obsessionnels : d'une part, le scandale sexuel dont son dernier roman, *l'Etoile rubis* (1), chronique d'une maison close et des amours entre hommes mariés et jeunes garçons, est l'exemple le plus éclatant ; d'autre part, le sort de l'auteur délié de l'obligation de faire œuvre, affichant, comme Madame du Deffand dans *l'Or et la Poussière* (2), le plus grand mépris pour ce culte fétichiste.

Auteur sans œuvre, qui doit sa réputation aux multiples scandales que suscita sa vie amoureuse : ainsi se résume la légende de Sibilla Aleramo telle qu'elle apparaît dans *Nuit en pays étranger*, le dernier livre de René de Ceccatty, biographie passionnante, mais aussi roman d'une guerre d'usure, la guerre que chacun doit livrer tout à la fois contre les préjugés et les servitudes du monde et contre son propre penchant à abdiquer ce qu'il croit être son destin et qui n'est que la somme de ses résignations.

La vie de Sibilla Aleramo commence sous le signe de la faute. Elle habite un petit port de l'Adriatique. Pour quelques années encore, elle s'appelle Rina Faccio, elle est belle, elle admire son père qui dirige une usine de verrerie. Sa mère est insignifiante, souvent plongée dans la prostration. Un jour, sa mère se réveille à l'aube, quitte son lit, se précipite sur le balcon et enjambe la balustrade. Elle ne mourra pas, mais elle finira sa vie dans un asile.

Pour la jeune Rina Faccio, le fait divers continue. Elle est violée par un employé de son père ; un an plus tard, elle épouse cet homme, devenu épicier, dont elle aura un fils. Son mari la trompe, mais, sur la foi d'une lettre anonyme, se croit trompé. Il demande à Rina, pour sauver son honneur, d'avaler un flacon de laudanum. Elle obéit, prend la drogue, ne meurt pas. Par hasard, elle fait une découverte : comme la plupart des féministes de la fin du siècle dernier, elle doit son salut à Ibsen et à sa *Maison de poupée*. Elle décide de s'échapper. Sa mère a enjambé la balustrade ; Rina claque la porte, abandonnant son mari et son fils. Sa mère est internée ; Rina trouve une autre issue : écrire – pour se libérer de la malchance et de la faute. Elle entre ainsi dans l'anthologie des écrivains qui se sont mis à l'œuvre, aiguillonnés par la crainte de devenir fous, de se trouver rattrapés par l'hérédité. Etre la fille d'une folle, c'est le meilleur point de départ vers la lucidité. Rina Faccio arrive à Rome en 1902. Elle vit avec Giovanni Cena, éditeur, directeur de revue, dont le salon est fréquenté par les écrivains du monde entier. Il l'encourage à participer à quelques actions sociales et, surtout, à écrire. Son premier livre, *Une femme* (3), fait de Sibilla Aleramo une romancière célèbre. Pour le milieu littéraire, elle reste cependant la *« créature »* de Cena à qui il confie la correction des épreuves de sa revue et la rédaction d'articles signés d'un pseudonyme collectif.

D.R.

Sibilla Aleramo : lucidement folle.

Après la rupture avec Cena, le nom de Sibilla Aleramo devient synonyme de scandale permanent. Les amants se succèdent : tantôt l'intellectuel soucieux avant tout de sa carrière et de sa famille, tantôt le jeune rebelle exalté qu'elle échoue à sauver de l'autodestruction. Elle voit l'un réussir et pourrir, l'autre se comporter avec elle au début comme un admirateur avec sa diva, à la fin comme un gigolo avec une actrice sur le retour.

L'aveu quotidien du désir

A quarante ans, elle rencontre un jeune poète, Dino Campana. Il habite une masure de berger, l'hiver il n'a pas de quoi s'acheter un manteau. Les mains couvertes d'engelures, il erre dans Florence et propose son recueil, les *Chants orphiques* dans les cafés. Il dévisage les clients et, s'il juge que le sens de certains poèmes leur est inaccessible, il déchire ces pages avant de leur vendre le livre. On le compare à Rimbaud. Il a fait des séjours en hôpital psychiatrique. Le destin semble avoir rattrapé Sibilla. Tantôt, Campana lui écrit : *« Donne-moi une goutte de ton sang, je veux guérir. »* Tantôt, il la traite de charogne. Ils vivent six mois ensemble. Sibilla prend peur, s'enfuit. Son amant mourra dans un asile d'aliénés.

Dix ans plus tard, le chemin de Sibilla croise celui de Giulio Parise, à qui sont destinées les pages du roman-journal *J'aime donc je suis*. Giulio Parise a vingt-quatre ans. C'est une sorte de moine gigolo, cynique mais épris d'absolu, pervers mais puritain – on le croirait échappé d'un film d'André Téchiné. Il embrasse, mais ne se laisse pas toucher. Le jour, il collabore à une revue littéraire, la nuit, il fait du strip-tease devant les invitées d'une marquise vieillissante qui ne cache pas ses penchants lesbiens. Il se refuse à Sibilla et se réfugie dans un monastère. Auparavant, il lui demande de tenir, en son absence, un journal dans lequel elle fera l'aveu quotidien du désir qu'elle éprouve pour lui.

De ces nuits que Sibilla Aleramo passa auprès de ses amants comme en terre étrangère, René de Ceccatty a fait un récit sobre, beau, rythmé, un rien désabusé. Mises en scène par René de Ceccatty, les nuits de Sibilla ressemblent aux séquences d'un film dont les rôles principaux sont tenus par deux personnages fantasmatiques : le père qu'elle a cessé d'admirer et le fils qu'elle cherche à travers ses jeunes amants désaxés – ce fils qu'elle retrouve avec remords et qui la retrouve avec un dégoût fasciné.

Elle prétendait être lucidement folle. Sa lucidité lui permit sans doute de comprendre que sa toquade pour tel passant, son amour plus durable pour tel témoin du siècle avaient fait d'elle un auteur sans œuvre, une romancière célèbre mais rarement lue. L'œuvre ou la vie ? Sibilla Aleramo ne choisit aucune de ces destinations. Persuadée que tout durcit, pourrit, mais jamais ne mûrit, elle se souciait peu d'arriver. *Nuit en pays étranger* est le portrait d'une perpétuelle évadée. Faire la belle – connaît-on meilleur moyen d'acquérir une seconde jeunesse ?

Linda Lê

(1) Julliard
(2) Gallimard
(3) Ed. Des Femmes

Passion balte

Célébrations lituaniennes par Saulius Kondrotas et Ugné Karvelis

L'OMBRE DU SERPENT
de Saulius T. Kondrotas.
Traduit du lituanien
par Ugné Karvelis.
Albin Michel, 315 p., 125 F.

DEMAIN IL N'Y AURA PLUS DE TRAINS
de Ugné Karvelis.
Ed. de la Différence, 325 p., 98 F.

Il n'est plus étonnant de voir surgir au sein d'un petit pays quelque grand écrivain qui finit par s'imposer, et imposer ce pays dans le monde entier.

Saulius T. Kondrotas, philosophe et écrivain âgé de trente-huit ans, né à Kaunas, en Lituanie, et qui vit depuis 1984 en Occident, garde une bonne chance d'accéder à l'audience internationale de ses confrères qui furent, hier, Hamsun le Norvégien, Istrati le Roumain et, de nos jours, l'Albanais Kadaré, tous porteurs d'interrogations communes au-delà des clivages politiques et bien servis par leurs traducteurs. Un texte de ce Lituanien, fête baroque et mélancolique d'une sauvage beauté, paraît aujourd'hui pour la première fois en français. C'est une véritable révélation.

Nous sommes en 1886, aux confins baltes de l'empire moscovite. Les Meizis, famille de paysans ombrageux, célèbrent par un festin grandiose la mort de leur aïeul, sous le regard curieux d'un enfant, Kristupas, dernier de la lignée. Lors de l'enterrement, un étrange fossoyeur, Lizanas, prédit une suite d'événements terrifiants. Kristupas grandit, choisit femme au village, mais leurs noces sont souillées par la vilénie du maître, le comte Pipira, sorte de serpent malfaisant. Violée, la mariée donne naissance à un bâtard, dit Meizis le Velu, plus tard devenu bandit au grand cœur.

Nous le retrouvons en prison, à la veille de sa pendaison, lorsqu'il raconte son malheur au vieil homme qui partage sa cellule (toujours l'énigmatique Lizanas, fossoyeur et voyeur immortel sorti d'une tragédie de Shakespeare) : il a été capturé et trahi par un officier qui lui offrait le pardon à condition de convoyer un malfaiteur encore plus dangereux à Kaunas pour le livrer, avec lettre d'accompagnement, au gouverneur de la Lituanie. De bonne foi, l'analphabète ingénu était incapable de prendre connaissance de ce message qui le perdra. L'épilogue propose, des années plus tard, un échange épistolaire entre l'officier malhonnête et son fils qui lui demande si, oui ou non, il savait qu'en mentant à son prisonnier, il l'envoyait à la mort. Dérobade élégante du père ! Au long de ce cheminement vers la certitude et les fuyantes vérités, se dessine la cassure entre l'éthique et la loi, entre le bien codifié par la société, dont le père se fait l'avocat, et le mal accidentel, qui n'est pas toujours le plus corrupteur. Ce qui fait la valeur de ce *bildungsroman* balte (davantage analyse de la relation entre serf et maître, entre père et fils, qu'historique de la résistance à l'occupation russe, comme le suggère le prière d'insérer), c'est à la fois l'enracinement dans le terroir traditionnel lituanien et la modernité des techniques mises en œuvre par le romancier, mais aussi, et surtout, une écriture somptueuse de sensualité, très bien rendue en français par la traductrice Ugné Karvelis.

La guerre toujours recommencée

D'origine lituanienne, cette femme de lettres parisienne se consacre depuis des années à faire connaître en France les écrivains venus d'ailleurs. Elle publie un premier roman (l'utilisation de la troisième personne cache sans doute son caractère autobiographique) qui nous fait mieux comprendre le drame de cette Lituanie tour à tour investie par les rois polonais, les chevaliers teutoniques, les tsars de toutes les Russies et, après la brève période d'indépendance entre les deux guerres, par la soldatesque de Staline, avant d'être « libérée » par Hitler, pour qu'elle finisse encore au sein du glacis communiste.

A l'aube d'une indépendance nouvelle, conquise à force de rigueur et d'entêtement, le témoignage d'Ugné Karvelis – elle raconte la fuite d'une famille de notables lituaniens depuis les campagnes baltes jusqu'au dix-huitième arrondissement de Paris et un camp de personnes déplacées, vue par le regard espiègle d'une enfant, Aurélia – résonne d'une gaieté plaintive. Il est aussi porteur d'un avertissement. A la fin du livre, nous nous retrouvons en mai 1945 ; avec la capitulation de l'Allemagne, la paix éclate comme le bonheur absolu. *« Quelle est la couleur de la paix ? »* demande l'enfant. Et puis, dans la grisaille, le temps se traîne et vient l'ennui. *« Qu'est-ce que ça donne de plus, la paix ? »*, redemande-t-elle. Face au silence, saisie par le vague à l'âme, Aurélia revient à la charge, excédée : *« Dis, maman... la guerre, quand est-ce qu'elle recommence ? »*

Edgar Reichmann

La dimension King

MINUIT 2
de Stephen King.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par William Olivier Desmond,
Albin Michel, 448 p., 140 F.

Dans l'œuvre foisonnante et diverse de Stephen King, l'opus le plus réussi est sans doute *Différentes Saisons* (1982), un recueil de quatre longues nouvelles – ou, si l'on veut, de quatre courts romans – de nature variée (deux d'entre elles ne relèvent pas du fantastique) mais d'une égale et impressionnante qualité. L'auteur y paraissait étonnamment à son aise, comme s'il courait là, pour utiliser une métaphore sportive, sur *« sa distance »*, alors qu'il a d'ordinaire l'imagination et la plume (ou plutôt le traitement de textes) proliférantes ainsi qu'en témoignent la grosseur habituelle de ses romans ou les 1 200 pages du *Fléau*, version intégrale...

C'est pourquoi l'on n'est pas surpris de le voir récidiver avec un nouveau recueil de quatre nouvelles, *Four Past Midnight*, qui s'est vendu aux Etats-Unis à plus d'un million d'exemplaires l'année de sa sortie et dont les éditions Albin Michel viennent de faire paraître sous le titre *Minuit 2* l'exacte moitié (Un second volume, intitulé *Minuit 4*, devrait prochainement livrer le reste à notre curiosité).

Dans la présentation de la première nouvelle, *les Langoliers*, Stephen King explique, en parlant de la genèse de ses textes, qu'il sélectionne les bonnes et les mauvaises idées qui lui viennent à l'esprit en les fourrant, indistinctement, dans une sorte de classeur mental où les mauvaises s'autodétruisent, *« comme les enregistrements émanant de Control au début de chaque épisode de « Mission impossible »*. Curieusement, c'est à une autre série culte de la télévision américaine que la nouvelle fait penser : elle ressemble à un épisode du célèbre feuilleton fantastique des années 60, « Twilight Zone », diffusée en France sous le titre la « Quatrième Dimension ».

Et c'est bien de cela qu'il s'agit : d'une incursion dans la quatrième dimension. Dans un jet reliant Los Angeles à Boston, un petit groupe de voyageurs se retrouve seul en plein vol, sans pilote, dans un avion mystérieusement déserté du reste de ses passagers... *Les Langoliers* conte l'odyssée de ces survivants, avec un sens du suspense et de l'insolite, un agencement des péripéties, une définition des relations entre les personnages qui renvoient constamment à « Twilight Zone », au point même qu'on peut se demander s'il n'y a pas là un hommage du maître de l'épouvante à l'une des sources profondes de son inspiration.

La seconde nouvelle, *Vue imprenable sur jardin secret*, appartient à la catégorie des textes où King explore les rapports entre l'écrivain et *« l'étrange territoire inhabité qui existe entre la réalité et le il était une fois »*. Elle se présente donc comme le troisième volet du cycle entamé avec *Misery* et poursuivi avec *la Part des ténèbres*. C'est des trois celui qui va le plus loin dans l'exploration. Cette histoire piégée d'un écrivain confronté à un lecteur vindicatif qui l'accuse d'avoir plagié l'un de ses textes, et qui n'arrive pas à faire la preuve du contraire, ne s'achève ni de façon libératrice comme *Misery*, ni de manière cathartique comme *la Part des ténèbres*, mais dans le malaise. Ecrire est un acte dangereux, dit Stephen King : avec *Vue imprenable sur jardin secret*, il en fait la preuve.

Jacques Baudou

Un certain Studer

STUDER ET L'AFFAIRE DU CHINOIS
de Friedrich Glauser.
Traduit de l'allemand
par Catherine Clermont,
Le Promeneur, 158 p., 138 F.

Pourquoi bouder son plaisir à la lecture d'un roman policier bien ficelé, pourvu en outre des charmes rétro de l'année 38, date à laquelle ce roman, publié en feuilleton puis en livre, fit fureur en Suisse, et tout cela avec toutes les références attendues, explicites ou non dans le texte même, aux maîtres du genre.

Résumer ici une intrigue, toujours et heureusement rebondissante, serait vain et superflu : un meurtre est commis dans un village perdu du canton de Berne sur le personne d'un certain Farny dit « le Chinois », revenu au pays après avoir bourlingué sur tout le globe. Détenteur d'une fortune considérable, il se sait menacé de mort violente, sans doute de la part de ses parents et héritiers.

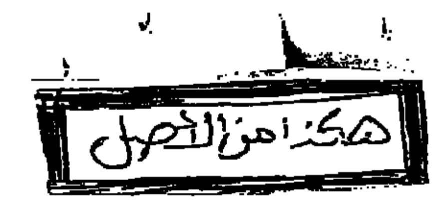
Rien ne sera dit des raisons qui le font rester malgré tout : mystérieux fatalisme pesant sur tout le roman qui se déroule dans l'atmosphère oppressante d'un hospice et d'une école d'horticulture pour adolescents défavorisés. Il n'est donc pas indifférent que l'enquête soit confiée à un inspecteur marginal, un certain Studer, dont Friedrich Glauser voulait faire en son temps un mélange helvétique de Sherlock Holmes, d'Hercule Poirot et de Maigret. Il n'est pas loin de la réussite...

Le contexte sociopolitique n'est pas non plus indifférent puisqu'il dénonce le silence tacite des banques suisses sur certains scandales financiers couverts par des partis politiques et l'administration. Il y a cinquante ans déjà...

Friedrich Glauser est certainement tombé par erreur dans l'oubli. En témoigne ce livre solidement charpenté dont l'intrigue garde son intérêt jusqu'à la dernière page et dont un humour très personnel autorise aussi le sourire : une réussite dans le genre littéraire, malgré une traduction quelque peu raboteuse.

Michel-François Demet

★ De Friedrich Glauser, le même éditeur a déjà publié, en 1990, *L'Inspecteur Studer* et *les Premières Affaires de l'Inspecteur Studer*.



LIVRES ◆ IDÉES

LETTRES ÉTRANGÈRES

Espagnols en quête de littérature

Outre-Pyrénées, Juan Goytisolo dénonce une « lobotomisation littéraire ». Luis Landero, Bernardo Atxaga, Antonio Munoz Molina, parmi d'autres, résistent...

LES JEUX TARDIFS DE L'AGE MUR
de Luis Landero.
Traduit de l'espagnol
par Françoise Rosset,
Gallimard, 468 p., 150 F.

OBABAKOAK
de Bernardo Atxaga.
Traduit de l'espagnol
par André Gabastou,
Christian Bourgois, 409 p., 170 F.

BELTENEBROS
d'Antonio Munoz Molina.
Traduit de l'espagnol
par Claude Bleton,
Actes Sud, 214 p., 128 F.

Dans *le Monde diplomatique* (1), Juan Goytisolo brosse un tableau désolant de la littérature espagnole actuelle. Il parle même de *« lobotomisation littéraire et culturelle »* et s'insurge contre les opérations de prestige menées par le gouvernement : *« De l'exaltation du « Glorieux Mouvement national franquiste », nous sommes passés à l'exaltation de la « Glorieuse Movida nationale » de la démocratie : en d'autres termes, nous n'avons pas bougé. »*

L'Espagne est en passe de devenir la neuvième puissance du globe. Reconversion et compétitivité – sésames pour le marché européen – affectent tout autant le bétail galicien, le charbon des Asturies que la culture. Les éditeurs, de moins en moins nombreux du fait d'une concentration souvent imposée par les éditeurs français et allemands, établissent leur stratégie et traitent leurs écrivains comme un chef de personnel l'ouvrier spécialisé. Les auteurs qui s'y soumettent doivent fournir des produits légers, dont le profil et les ingrédients sont parfaitement définis : des récits genre réalisme sale, série noire, ou romans linéaires plutôt courts avec peu de personnages.

A cela s'ajoutent l'appât des prix littéraires, officiels ou attribués par des maisons d'édition, somptueusement dotés (14 millions de pesetas pour le Planeta, 12 millions pour le Plaza) et les sacro-saintes autonomies.

Politique de clocher

Les communautés autonomes de l'Etat espagnol (c'est ainsi que l'on doit dire) disposent de leur propre budget pour la culture, au détriment du ministère de Madrid. Chacune s'acharne à éditer ses auteurs locaux avec l'espoir de découvrir – ou de fabriquer – son Soyinka (2) universel ou tout au moins de l'imposer au reste de l'Etat. *« En Espagne, un écrivain ne sort pas de l'anonymat s'il n'a pas une communauté derrière lui »*, assure le très respectable Alvaro Pombo. Le gouvernement central doit tenir compte de cette politique de clocher, et tant mieux si cela favorise les siens ! Les prix nationaux sont attribués selon un dosage à la suédoise : un écrivain du terroir, préalablement dépoussiéré, socialiste – ou son ersatz compagnon de route. De ce genre de choix, la littérature est le plus souvent absente et l'insoumission aux normes, la recherche littéraire, toujours exclues.

On trouve néanmoins, dans la production romanesque espagnole – cent cinquante titres par an, – des ouvrages qui méritent d'être lus et traduits, même parmi ceux qui ont obtenu des récompenses. C'est le cas de Luis Landero. Il a fait irruption dans le monde des lettres en 1989, à l'âge de quarante et un ans, sans avoir fréquenté les milieux littéraires et sans que personne ne sache d'où il venait ni où il allait avec son premier roman, ces *Jeux tardifs de l'âge mûr*, refusé d'abord par deux ou trois grands éditeurs jusqu'à ce que le manuscrit tombe entre les mains de Béatriz de Moura. On découvrit alors que Landero, fils d'émigrants d'Estrémadure, était professeur de littérature dans un lycée de Madrid après avoir exercé les métiers de livreur, coursier, mécanicien, ouvrier dans une centrale laitière et joueur de guitare flamenco ; une biographie digne de Juan Carlos Onetti.


DP
Luis Landero : comme Onetti...

Fruit d'un travail de sept ans, *les Jeux tardifs de l'âge mûr* échappent aux impératifs de la mode et de l'édition. Landero nous raconte la vie de Gregorio qui, *« le 4 octobre au matin se leva plus tôt que d'habitude »*. Ce Gregorio-là subira également plusieurs métamorphoses : né dans un village de province, il ne rêve que de triompher dans le monde des lettres, mais la vie ne lui offre qu'un travail monotone dans une entreprise madrilène et un mariage avec une bigote asexuée. Il cherche à s'évader de sa grisaille par le biais de conversations téléphoniques avec Gil, un représentant de sa firme en province. Gregorio se façonne ainsi son *alter ego*, Faroni, poète, conspirateur recherché par la police franquiste, grand voyageur polyglotte et philanthrope : le personnage qu'il aurait voulu être, et que son interlocuteur attendait dans sa vie. Lorsque ces deux Don Quichotte à la recherche de Dulcinée finissent par se rencontrer, les jeux du rêve et du mensonge transforment la réalité en drame inexorable.

Vivre fou, mourir sage

Les Jeux tardifs de l'âge mûr sont un roman très onettien. Landero, comme Onetti, montre une préférence pour des êtres médiocres qui se contentent de victoires dérisoires. Dans *la Vie brève* d'Onetti, des personnages en créent d'autres, lesquels finissent par écrire le roman à la place du maître uruguayen, de son propre aveu grand fainéant. Les biographies parallèles d'Onetti et de Landero, leurs inquiétudes et leurs penchants identiques produisent les mêmes phrases longues et sinueuses. Mais, dans le roman d'Onetti, Braussen se fatigue bien vite de faire le travail qui incombe à son créateur et *la Vie brève* porte bien son titre, tandis que le personnage de Landero s'impose à l'auteur et devient intarissable. L'éditeur espagnol aurait d'ailleurs été bien avisé de lui conseiller, comme Empédocle à Gorgias, de garder un silence pythagoricien pendant une bonne centaine de pages.

Il n'empêche que *les Jeux tardifs de l'âge mûr* sont un roman important, qui traite avec ironie l'éternelle inquiétude des Espagnols – l'être et le paraître, vivre fou et mourir sage – et aborde d'une façon très lucide la situation de l'Espagne. Une lucidité qui n'exclut ni la tendresse ni l'humour et, surtout, évite les ennuyeuses références au franquisme.

Au lecteur ouvrant au hasard les pages de *Obabakoak* en quête de quelque chose qui le distraie de la monotonie de sa vie, un après-midi fort agréable est promis. Portraits de gens d'Obaba, ville imaginaire du Pays basque ; résumés de contes soufis des *Mille et Une Nuits* ; récits d'enfance où les lézards pénètrent dans les oreilles des garçons ; exposition et mode d'emploi de la théorie du plagiat érigé en genre littéraire – « poule aux œufs d'or de l'écrivain » et du critique – ce que Bernardo Atxaga raconte n'appartient pas au règne du vain, du creux et du misérable. Il remplit, par conséquent, l'une des conditions que l'on se doit d'exiger de la bonne littérature : écrire au gré de l'imagination. Comme bien des lecteurs le savent, l'écrivain doit être incapable de voir ce qu'il y a devant lui. Après avoir regardé attentivement les rosiers de son jardin, il prend sa plume et trace quelques lignes qui décrivent un paysage en Alaska ou au Klondike, dans une mine d'or. Ou s'il regarde vers la rue principale de son village, il y aura sur la page une agora grecque ou n'importe quel autre paysage exotique. C'est la démarche d'Atxaga. Son Obaba inexistant devient, petit à petit, ce que les Anglais appellent *a village character*, en vertu de quoi *« personne ne pense aux conséquences que pouvait entraîner cet envol de la réalité »*.

Les conséquences de cet envol – et non pas « indifférence », comme a été traduit le mot *desapego* – mènent Atxaga à se désengager de son environnement et à aller du côté de Cervantes, Borges et de bien d'autres, en quête de ce qu'il chercherait en vain dans une société essentiellement rurale qu'il aime, mais dont les racines culturelles et littéraires sont insuffisantes pour produire un écrivain. Les Basques Unamuno et Pio Baroja ont choisi d'écrire en castillan, mais lui, Atxaga, s'impose la tâche immense de travailler une langue primitive, presque en voie de disparition, pour la hisser au rang de langue vivante et littéraire. Utilisant toutes les techniques, depuis la tradition orale dominante dans son pays natal jusqu'aux plus récentes avant-gardes, il modèle un langage apparemment naïf, mais que l'on peut interpréter à deux ou trois niveaux, tout imprégné de tendresse, de nostalgie et d'indulgence pour ces gens d'Obaba. Il nomme les choses comme Adam dans le Paradis, comme Bernal Diaz del Castillo devant un monde inconnu. Il crée ainsi sa propre tradition et, pour lui, Euskal Herria n'est plus seulement « le Pays basque », mais – comme eût dit Celso Emilio Ferreiro, – *« l'endroit où le monde prend le nom de Euskal Herria »*.

Devenu au fil des pages plus curieux, le lecteur en viendrait à se remémorer le nom des auteurs dont les esprits, les phrases, hantent ces pages ; ou, sachant que la vie est banale, mais n'aimant pas se voir reflété dans sa banalité, il sera enclin à sauter quelques anecdotes que le chroniqueur déverse, avec plus ou moins de bonheur. Ce livre est composé de vingt-six épisodes à l'instar du jeu de l'oie, qui, avec ses avancées et ses reculs, lui donne sa structure. La vie, selon Atxaga, est faite de hauts et de bas, et c'est seulement au moment de la mort que l'on peut savoir si elle a été réussie ou ratée.

Un mélodrame noir

« Quelqu'un qui n'était pas moi m'avait supplanté et décidait de mes actes... » Encore un dédoublement de la personnalité dans *Beltenebros*, troisième roman de celui qui représente le mieux ce qu'on appelle le « nouveau roman » (*nueva narrativa*) espagnol : Antonio Munoz Molina, trente-trois ans, tous les prix littéraires existants dans son curriculum, enfant prodige des lettres outre-Pyrénées, s'est imposé, en 1986, avec *Beatus Ille*, sans doute son meilleur roman. Un an après, il publie *Un hiver à Lisbonne*, grand succès des deux ou trois dernières décennies.

Beltenebros est la chronique d'un assassinat – *« Je suis venu à Madrid pour tuer un homme que je n'avais jamais vu »*, – annoncé par l'exécutant, Darman, à l'instar de Juan Rulfo : *« Je suis venu à Comala parce qu'on m'a dit qu'ici vivait mon père, un dénommé Pedro Páramo »*, cela dit en passant pour souligner l'énorme influence qu'exerce la littérature venue d'Amérique sur les lettres de la péninsule.

Darman, un ancien combattant de la guerre civile espagnole, est chargé par son parti en exil d'exécuter un traître. Il décide de remplir sa mission avec efficacité et froideur, même si, comme les héros de Chandler, il n'y croit plus. Il entre donc dans la spirale du crime et du roman noir : lui, l'envoyé justicier, trouve la femme qui, selon le parti, a conduit sa future victime à trahir la cause par amour. Il s'agit, en fait, de la fille de la maîtresse d'un autre traître qu'il avait assassiné dans sa mission précédente...

On était prévenu, dès la première phrase, qu'on allait nous raconter une histoire à laquelle nous serions obligés de croire par la force de l'écriture. Et c'est vrai : il n'y a plus de suspense, tout est réglé à la perfection. De son propre aveu, Munoz Molina écrit avec le professionnalisme d'un bon plombier. Au détour de phrases bien pesées, arrondies, on espère en vain le mot futile, la tournure maladroite qui font aussi la grande littérature, nous voudrions y trouver des personnages en chair et en os et non pas des stéréotypes que Munoz Molina utilise avec maestria, connaissant par le menu tous les ingrédients du genre.

Les six cents pages de son dernier roman – *le Cavalier polonais*, prix Planeta 1991 – ont été écrites en moins de deux ans. Là, le narrateur fait à son grand-père le reproche suivant : *« Ce sont les mots qui l'ont entraîné à sa perte, uniquement l'éclat des mots qui lui plaisaient tant. »* En fait, Munoz Molina est dominé par son propre talent qui, peut-être, l'empêche d'aller au fond des choses ; il risque de se faire dévorer par la littérature.

Ramon Chao

(1) Avril 1991.
(2) Ecrivain nigérian, prix Nobel 1986.

AN ANTHOLOGY OF CHUVASH POETRY

Traduction de Peter France. introduction de Guennadi Aïgui, Forest Books/UNESCO (20 Forest View, London EA 7 AY, U.K.), 220 p., 11,95 £. En anglais.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le panthéon tchouvache

IL écrit en russe. Il traduit en tchouvache... Depuis un quart de siècle, en effet, le poète Guennadi Aïgui a fait connaître à ses concitoyens de Tchouvachie, une République autonome de ce qu'on appelait l'URSS – et que l'on n'ose nommer CEI, – la poésie française, hongroise, polonaise, dans des anthologies qui ont eu pour ce peuple de quelque 1 800 000 habitants (dont environ 1 200 000 sur le territoire de la Tchouvachie) une importance qui dépasse et la poésie, et la traduction. « *Quelles que puissent être nos anciennes valeurs, la vie continue et les cultures des petits peuples ne peuvent se cantonner dans leur cercle fermé*, expliquait Aïgui, invité à Paris l'automne dernier à l'occasion des rencontres de traducteurs et d'auteurs de « Version française » organisées par le ministère de la culture. *Les langues de ces peuples ne survivront qu'en devenant capables d'accepter les contraintes du développement global de la planète, contraintes parfois pesantes et douloureuses.* » La même passion pour les langues des « petits peuples » l'a conduit à la fin de l'année dernière à Rennes pour un travail de traductions croisées de textes bretons et tchouvaches, puis à Edimbourg pour traduire, avec Peter France, la poésie écossaise.

C'est ce sentiment de l'urgence envers sa langue et sa culture menacées de disparition totale, sa passion pour Baudelaire et Rimbaud, son goût pour la poésie lyrique, le besoin peut-être de se faire pardonner le fait d'écrire en russe, le souhait surtout de faire quelque chose pour son peuple, qui avaient poussé Aïgui, dans les années 60, à entreprendre une anthologie de la poésie française en tchouvache (publiée en 1968), faisant lire pour la première fois, et sans passer par le russe, des poètes qui souvent n'avaient jamais été traduits dans aucune langue de l'URSS : des textes de Pierre Jean Jouve, Alfred Jarry, Antonin Artaud, René Char, Henri Michaux, Francis Ponge, Yves Bonnefoy. « *J'ai trouvé ainsi la possibilité de contourner la censure pour enrichir la culture de mon peuple. A cette époque, dans ma littérature, il était impossible de poser ces problèmes que je nommerai, en simplifiant, existentiels* », explique-t-il volontiers.

NÉ en 1934 dans un village proche de la capitale de sa République, Tchéboksari *(« Ce sont des scribes russes qui ont déformé le mot tchouvache Tchoubakchar... »)*, à seulement quelque 600 kilomètres à l'est de Moscou, Aïgui est un descendant des Huns. Son père était professeur de russe ; sa mère, orthodoxe, était la fille d'un des derniers prêtres païens du village *(« Médecin, télépathe, le chaman doit être, en plus, un maître de la langue, se souvenir d'une quantité incroyable de prières et les adapter pour chaque circonstance, avoir une maîtrise totale des formules religieuses. En ce sens, il est poète... »)*. Considéré comme un des poètes les plus importants de la langue russe d'aujourd'hui, héritier de l'avant-garde des années 20 et de la poésie européenne, unissant dans son œuvre les influences de Baudelaire et de Maïakovski, de René Char et de Khlebnikov, Aïgui a voulu que le monde ait accès à la culture de son peuple. *L'Anthologie de la poésie tchouvache*, qui vient de paraître en anglais sous la direction de Peter France, professeur de littérature française à l'université d'Edimbourg et traducteur des poètes russes, sera une révélation. La découverte d'un monde (1).

Située sur la moyenne Volga, entre Nijni-Novgorod et Kazan, entre la République des Tatars et celle des Mordves, la Tchouvachie, dont le sort est lié à la Russie depuis Ivan le Terrible, a été christianisée entre le seizième et le dix-huitième siècle, tout en conservant, très vivant, un fonds païen. La langue turque d'origine très ancienne, intermédiaire entre le turc et le mongol, mais avec beaucoup d'emprunts aux autres langues turques aussi bien qu'à l'arabe, au persan, au mongol, au finno-ougrien, au grec byzantin et à l'hébreu, n'a été écrite qu'à partir du milieu du siècle dernier, donnant lieu alors à l'éclosion d'une littérature qui jusque-là avait été orale. Depuis décembre 1990, la République a opté pour sa souveraineté, et le lendemain de cette proclamation, le journal de l'opposition démocratique, dont l'un des buts était la reconnaissance du tchouvache comme langue officielle, titrait : « Par les mots du poète français, nous jurons de défendre notre liberté et de préserver notre langue. » Suivaient deux fragments des *Feuillets d'Hypnos* de René Char !



Gennadi Aïgui : un passeur

DIVISÉE en trois parties, l'*Anthologie* comporte des textes en rapport avec l'ancienne mythologie païenne, des chansons et des poèmes historiques patiemment collectés par des ethnologues et, enfin, des œuvres de poètes de la période moderne. Les premiers textes du livre sont des épitaphes des treizième et quatorzième siècles, *« des mots de pierre sur de la pierre »* sur les tombes des Bulgares de l'Est, ceux qui allaient ensuite s'établir de l'autre côté du Danube après avoir été battus par les armées mongolo-tatares. Viennent ensuite des adresses aux divinités du panthéon tchouvache, notamment à Tura, le dieu suprême, mais aussi aux dieux malfaisants ; et aux éléments, au soleil, à l'air, à l'eau, au feu, aux protecteurs de la maison, du bétail, des abeilles ; à la terre qui est l'objet d'une vénération particulière – la terre gravide de moissons à venir, des prières de l'abeille, pour la fermentation de la bière, pour accompagner les morts ; ainsi les paroles adressées au défunt Adakaï *« avant libation de la bière d'automne »* :

Adakaï
N'aie pas peur, entre.
Reste avec nous.
Regarde cette lumière et souviens-t-en
et t'en retourne avec.
Bénis ta maison, tes père et mère, toute ta parenté,
le bétail domestique.
Bénis en dernier lieu le village
Bénis-moi : je t'ai mis au monde et élevé.
Je t'allume une chandelle.
Voilà jusqu'où tu en es venu
il n'en reste de toi que pour cela.

Adakaï
je t'ai jeté là-bas de l'écorce
fais-en un traîneau, voyage dessus.

Ou bien encore des textes historiques issus de l'imagination populaire, comme le chant sur la prise de Kazan par les troupes russes et tchouvaches en 1552, intitulé *Chant du khan de Kazan avant que, transformé en cygne, il ne s'envole de sa capitale* :

Je m'envole, je m'en vais
en des lointains ignorés.
Qui s'en ira avec moi
mangera de la brioche.
Qui voudra rester ici,
il mâchera de la paille.
Qui s'en ira avec moi
il boira du lait pour eau.
Qui ici restera
boira du sang
non de l'eau. (2)

ENFIN, une quarantaine de poètes des dix-neuvième et vingtième siècles témoignent de la vitalité d'un peuple de bergers et d'hommes de la terre, météores qui meurent jeunes de tuberculose, qui semblent proches de poètes d'Europe qu'ils n'ont jamais connus. Parmi ceux qu'un Aïgui admire le plus : le génial Kestentin Ivanov (1895-1915), peintre, sculpteur, photographe, poète qui avait traduit le premier recueil de Lermontov en tchouvache et qui cesse d'écrire à dix-huit ans *(« Il est né la même année que Pasternak et il a joué le même rôle que Pouchkine »)* ; ou encore Mishi Sespel, dont le pseudonyme signifie « perce-neige », né en 1899, mort à vingt-deux ans, qu'il compare à Rimbaud pour sa façon de renouveler l'art poétique (3). Ou encore Peter Khousangaï (1907-1970), dont le fils, linguiste, sera peut-être élu président de la nouvelle République de Tchouvachie.

Un monde inconnu, pour lequel Aïgui s'est fait passeur.

(1) L'édition française, financée par l'UNESCO, préparée par Léon Robel, prête à l'impression depuis plusieurs années, a subi, hélas !, un grand retard.

(2) Les textes français sont de Léon Robel.

(3) A propos de Sespel, une présentation par Aïgui, *le Perce-Neige dans la tempête*, et un choix de poèmes ont paru dans le *Nouveau Commerce* (nº 73-74) du printemps 1989. Lire aussi, dans le dernier numéro du *Nouveau Commerce*, un beau texte en prose d'Aïgui consacré à Paul Celan, *Au Souffle*. Bilingue (cahier nº 81). Automne 1991.

ARTS

L'ivresse du dictionnaire

Pour embrasser tout d'un art ou d'une époque, rien de tel qu'une encyclopédie. Mais le parti pris guette...

ENCYCLOPÉDIE DE L'ART

Le Livre de poche, 1 600 ill., 1 340 p., 195 F.

L'ART DU XXe SIÈCLE
Dictionnaire de peinture et de sculpture

Sous la direction de Jean-Philippe Breuille. Larousse, 400 ill., 896 p., 495 F.

Les livres d'art vous semblent d'un prix exorbitant et leurs sujets trop étroitement circonscrits ? Vous aspirez à l'essentiel et à l'universel ? Il vous plaît d'embrasser tout ou presque d'un art ou d'une époque ? Nulle hésitation : achetez un dictionnaire d'art. Qui dira la volupté que versent ces ouvrages et combien il est grisant de les lire ? Non point de les consulter ou d'y chercher un nom, banalement, mais de les lire, comme un roman, un traité, une tragédie, une parade, comme d'infinis *Dialogues des morts*. Dans les dictionnaires, l'Histoire entre en catalepsie, les temps s'enchevêtrent, esthétiques et symboliques se carambolent, l'ordre alphabétique arrange des rencontres étonnantes, des parallèles stupéfiants se disposent, des généalogies secrètes se révèlent. Ivresse ! Les esprits philosophiques y trouvent matière à théories et à déductions ; les inquisiteurs cherchent les absents ; les contemplatifs, eux, se gavent.

Dans l'*Encyclopédie de l'art* que publie Le Livre de poche, l'ayant rachetée à l'italien Garzanti, les lecteurs des trois espèces trouveront à se contenter. Les amateurs de science seront enthousiasmés d'acquérir pour une somme modeste mille pages de biographies, plus une chronologie universelle de cent pages, plus un supplément consacré aux monuments illustres de la planète, plus un lexique des termes techniques. La concentration de faits, de dates, d'informations variées est d'une admirable densité et l'ambition pédagogique très claire. Les arts décoratifs ont leur part dans l'ouvrage, ainsi que l'architecture – autre qualité.

Cette exhaustivité a cependant condamné les auteurs à un style elliptique et à procéder par simplifications. Ainsi, les philosophes, s'ils goûteront le ton docte et cependant prudent de quelques articles généraux, tels ceux consacrés au musée et à la critique, seront chiffonnés du peu d'attention accordée aux arts d'Asie, par exemple, et de la brièveté cruelle de certains résumés doctrinaux.

Préférences patriotiques

Ils suspecteront bientôt un rien d'indifférence pour ce qui n'est pas européen – si ce n'est même pour ce qui n'a pas été exécuté entre Alpes et Sicile. Les rédacteurs de Garzanti avaient à l'évidence privilégié l'art italien dans l'édition originale. Les relecteurs français n'ont pas assez corrigé ce penchant, de sorte que demeurent des notices de quelques lignes à la gloire de fresquistes obscurs et primitifs à peine connus qui n'ont d'autre titre à la postérité que d'être nés en Lombardie, Ombrie ou Calabre.

Dans l'illustration, inégale de qualité, les mêmes préférences patriotiques s'avouent. Rubens a droit à deux timbres-poste, mais Raphaël à cinq reproductions, dont une pleine page. On croyait les encyclopédies contraintes à moins de parti pris. Les brefs articles offerts à des contemporains ne sont pas moins déséquilibrés, qui privilégient l'abstraction géométrique et le minimalisme aux dépens de tout autre mouvement. Ces imperfections sont d'autant plus agaçantes qu'elles gâchent un volume commode de consultation destiné au rôle de manuel de base.

Les dictionnaires artistiques Larousse obéissent à une ambition plus élevée. Ils se veulent d'une érudition plus élaborée, plus réfléchie – bien illustrés aussi. Le dernier paru de la série traite du XXe siècle selon les mêmes principes. L'exercice est extrêmement périlleux, puisqu'il tourne immanquablement à la distribution des prix : quel vivant y figure ? Quel en est banni ? On imagine les inquiétudes, les rancœurs, les soupçons. Tous ne sont pas injustifiés.

Dans la distribution des images – excellentes, – dans le volume des textes, dans le ton même, un tableau d'honneur du siècle s'esquisse. Fallait-il décerner le premier prix « hors concours », médaille d'or et mention spéciale du jury à Mondrian ? Fallait-il accueillir sa nombreuse progéniture de géomètres rechignés, jusqu'aux plus récents, jusqu'aux plus plats pasticheurs, jusqu'à Morellet ? Sûrement pas. Est-il innocent de ne reproduire qu'un tableau néoclassique de Picasso pour résumer sa peinture ? On en doute.

C'est donc un dictionnaire d'« humeur » que celui-ci. Magnifique, très bien rédigé, très savant, plein d'aperçus singuliers – mais d'« humeur » néanmoins. L'espèce en est peu nombreuse et paradoxale. C'est aussi celle qui résiste le mieux à l'usure du temps. Le premier Larousse, celui de Pierre, celui du XIXe siècle, l'a démontré : polémique, injuste, ironique, il a néanmoins fondé une dynastie. Le dernier-né de la famille n'a pas renié sa tradition.

Philippe Dagen

